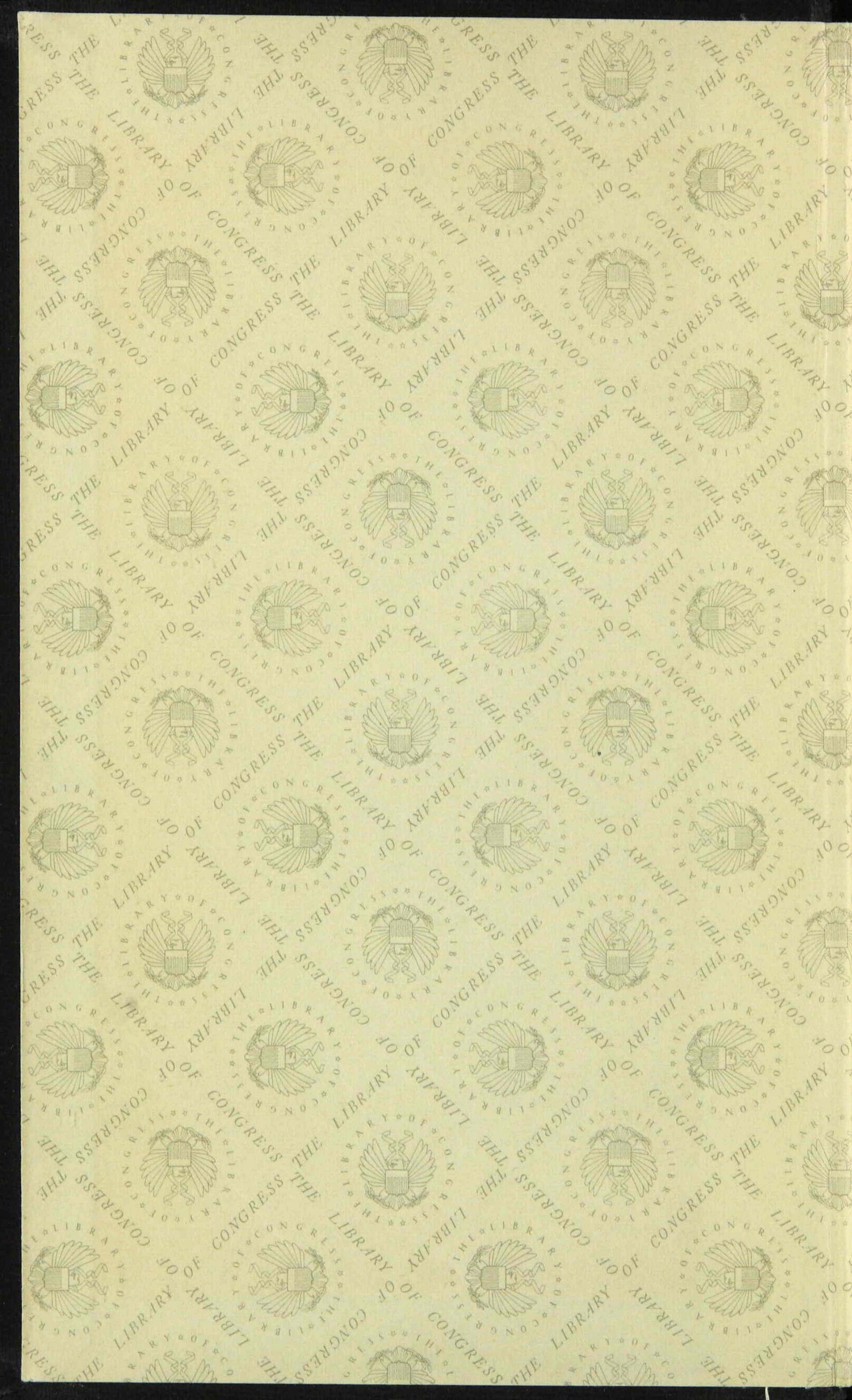
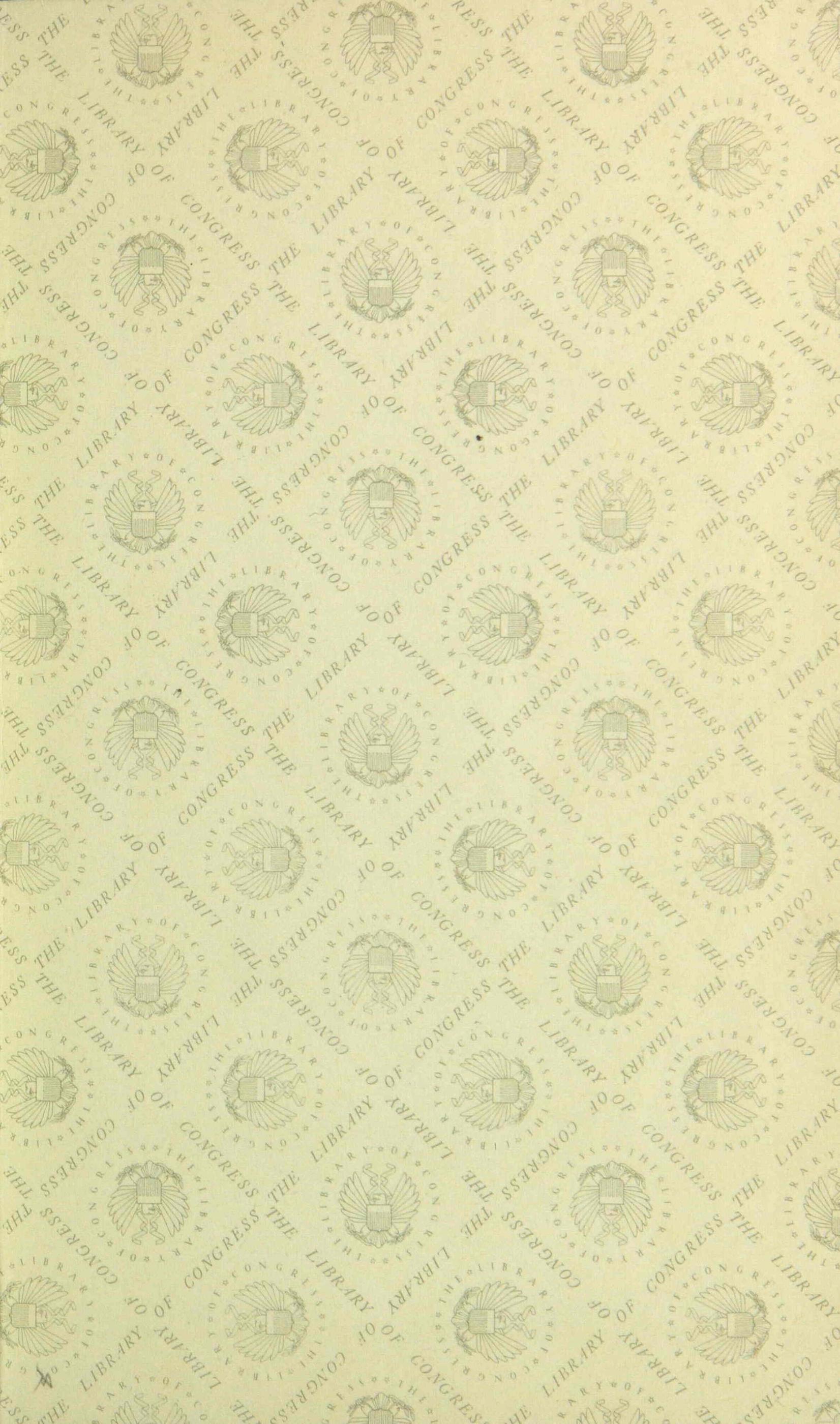


LIBRARY OF CONGRESS



00012554655





VOYAGE EN ÉTHIOPIE
AU
SOUDAN ORIENTAL

ET DANS
LA NIGRITIE

PUBLIÉ AVEC ENCOURAGEMENT DU GOUVERNEMENT

PAR
P. TRÉMAUX

LAURÉAT DE L'INSTITUT DE FRANCE, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADEMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

—
TOME DEUXIÈME

—
LE SOUDAN
—

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{IE}
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77

Monograph (Incomplete)

VOYAGE EN ÉTHIOPIE

AU

SOUDAN ORIENTAL

ET DANS

LA NIGRITIE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PUBLIÉS AVEC ENCOURAGEMENT DU GOUVERNEMENT

VOYAGES AU SOUDAN ORIENTAL ET DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Comprenant des explorations dans l'Algérie, les Régences de Tunis et de Tripoli, l'Égypte, la Nubie, les déserts, l'île de Méroé, le Sennâr, le Fa-Zoglo, et dans les contrées inconnues de la Nigritie, formant un bel album in-folio de vues pittoresques, scènes de mœurs, types de végétation remarquable, dessins d'objets ethnologiques et scientifiques, panoramas, cartes géographiques, etc.

Atlas de 61 planches en partie coloriées, avec texte

dont 4 cartes, 2 panoramas et un frontispice. Prix : 120 fr. avec 3 vol. in-8.

PARALLÈLE

DES

ÉDIFICES ANCIENS ET MODERNES DU CONTINENT AFRICAIN

Comprenant, pour l'antiquité : des monuments des diverses phases de la civilisation naissante, de chaque style et de chaque époque qui se sont succédé ; pour les temps modernes : les habitations depuis le *toucoul* ou cabane des nègres du Soudan jusqu'à la somptueuse habitation mauresque, et la mosquée depuis sa plus simple expression jusqu'à sa plus grande splendeur.

Ces exemples sont choisis parmi les monuments les plus caractéristiques, les moins connus ou entièrement inconnus.

Atlas de 82 planches in-folio en partie coloriées, avec texte

et une carte de l'Afrique centrale et orientale. Prix : 120 fr. avec un vol. in-8.

EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE EN ASIE MINEURE

EXÉCUTÉE PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE

Plus de cinquante localités ou cités antiques ont fourni les documents de cette exploration ; elle comprend des ruines de villes antiques presque entières ; avec leur enceinte et des monuments de toute espèce parfois peu endommagés. On y remarque des enceintes fortifiées, des camps retranchés, des stades, des théâtres, des temples, des basiliques, des thermes, des palestres, des agora, des hippodromes qui ont jusqu'à deux fois la grandeur du plus grand cirque de Rome, des aqueducs, dont l'un, plus élevé que celui du Gard, a cinq à six fois sa longueur, etc. ; en outre, des médailles, un grand nombre d'inscriptions grecques et quelques-unes latines. Cet ouvrage, en cours de publication, formera

43 livraisons de 5 planches in-folio avec texte

Prix de chaque livraison : 10 fr.

VOYAGE EN ÉTHIOPIE
AU
SOUDAN ORIENTAL

ET DANS
LA NIGRITIE

PUBLIÉ AVEC ENCOURAGEMENT DU GOUVERNEMENT

PAR
P. TRÉMAUX

LAURÉAT DE L'INSTITUT DE FRANCE, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADEMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

TOME DEUXIÈME

LE SOUDAN

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{IE}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77

Tous droits réservés.

DT123
.T9

2139 F
6948



INTRODUCTION

Pays de transition des hommes et de la nature. — Causes de civilisation et de barbarie. — La civilisation entravée par l'esclavage. — Trois grandes émigrations au Soudan.

Le nom de Soudan¹ fut donné par les Arabes à une vaste zone du continent africain qui occupe une position intermédiaire et de transition entre deux régions qui forment en quelque sorte les antipodes de la nature végétale : l'une, l'aride Sahara ; l'autre, la riche Nigritie, que couvre l'une des plus belles végétations du globe. La race humaine aussi trouve là un

¹ Ce nom est tiré du mot arabe *souda* (noir), parce que les Fout, les Berbères et même les Arabes, quoique d'origine sémitique, y deviennent noirs ; c'est probablement cette origine du mot qui a entraîné quelques personnes à désigner sous ce nom toute la Nigritie.

point de transition; mais ce qui paraît singulier, c'est que l'homme blanc, plus ou moins bruni par le soleil, le représentant de la race civilisée, végète péniblement dans la zone aride, tandis que le nègre, le représentant de l'ignorance et de la barbarie, a toujours joui de la zone fertile. Que conclure de là? La civilisation est-elle incapable de s'imposer à la barbarie? ou bien des causes naturelles plus puissantes sont-elles ici en jeu?

L'homme habitant un pays riche où la nature lui met généreusement des fruits sous la main en toute saison, où la douceur et la constance du climat ne l'obligent à user d'aucun vêtement, s'abandonne facilement au repos que commande le climat; il n'éprouve pas de besoins impérieux d'activité et se confie à cette prévoyante nature. Dès lors pas d'industrie, pas de civilisation. Mais il n'en est pas ainsi pour l'homme du Nord ou des régions tempérées. La terre ne produit que pendant une saison; aussi doit-il se pourvoir pour l'autre. L'époque des frimas arrive; il lui faut un vêtement, un abri, un foyer; dès lors, activité, industrie, progrès. Néanmoins, pour arriver à la civilisation, il faut encore une autre condition importante: c'est la sécurité; et celle-ci ne s'obtient que dans des cas exceptionnels, qui sont d'abord l'union des populations qui veulent progresser, ensuite de bonnes frontières contre l'envahissement des barbares qui convoitent le bien-être qu'elles se sont créé. Si

nous jetons un regard sur l'histoire de l'humanité, nous voyons que cette dernière condition est plus importante que l'on ne pourrait le penser au premier abord. En considérant les premiers berceaux de la civilisation, nous voyons l'Égypte qui joint à une fertilité merveilleuse une frontière des plus parfaites; elle est enveloppée de mers et de vastes déserts; deux mortes saisons, la sécheresse et l'inondation, y forcent l'homme à être prévoyant. Ensuite, si nous suivons la marche de la civilisation, nous la voyons toujours fleurir là où elle est le plus facilement protégée : en Grèce, où elle était défendue par un entourage d'eau et de montagnes; à Tyr, où une poignée d'hommes sur un rocher dominait la mer; à Carthage, où la Méditerranée d'un côté et les déserts de l'autre lui servaient de remparts; à Rome, dans cette péninsule italienne défendue par les mers, les Alpes et le Tyrol. Enfin, de nos jours, malgré la puissance qu'a acquise la civilisation dans l'esprit des peuples, ne voyons-nous pas encore d'un côté la France entourée par les mers, les Pyrénées, les Alpes, et soutenue par l'unité de son peuple qui supplée à sa frontière du Rhin; de l'autre l'Angleterre, où une faible population, favorisée par sa position insulaire, étend sa puissance sur des continents lointains? Ajoutons encore une autre raison : le nègre, soit par suite de l'état où il a toujours vécu, soit pour toute autre cause, possède à un haut degré les sentiments et l'esprit de la famille,

cette patrie du cœur; mais il possède moins que l'Européen ceux de cette autre grande famille qu'on nomme nation.

Ne nous étonnons donc pas de voir la Nigritie livrée à la barbarie. Ce pays n'offre aucune des conditions de civilisation dont nous venons de parler. Le colon européen même qui s'y établit subit l'influence des mêmes causes naturelles, s'il n'est soutenu par la mère patrie et s'il s'y perpétue par une longue suite de générations. Il n'est pas jusqu'à son teint, jusqu'à son type, qui ne tendent à s'identifier avec ceux de l'indigène que la nature a façonnés selon ses influences locales.

Est-ce à dire que ce beau pays doive éternellement être voué à la barbarie qui gaspille ou méconnaît les riches produits dont elle est entourée, qui végète là où un peuple plus avancé vivrait dans l'abondance? Nous ne le pensons pas. Puisque la Nigritie n'est pas dans de bonnes conditions pour voir naître naturellement la civilisation dans son sein, il faut que des nations plus avancées et plus puissantes, dont la civilisation est accomplie, pénètrent chez ces peuples arriérés avec de bons procédés, le commerce et la force au besoin, mais le plus exceptionnellement possible, et non pas comme le font les musulmans avec le pillage, la désolation et le licou de l'esclavage. Ils trouvent ainsi devant eux un peuple qui se défend jusqu'à la dernière extrémité et ne cède la place que lors-

qu'il est réduit par la servitude et la mort. Tant que le musulman n'aura pas complètement renoncé à l'esclavage, il ne portera là que la destruction et non la civilisation. Le chrétien même qui s'adjoit au musulman, ou spécule sous l'influence ou la protection de ses principes, tombe parfois dans les mêmes errements.

Si l'esclavage eût été sérieusement aboli en Égypte, lors de l'ouverture du fleuve Blanc, le monde civilisé serait aujourd'hui en échange de communications avec le centre de la Nigritie. Les nègres, émerveillés des médiocres spécimens d'industrie et de civilisation qu'y portèrent les premières expéditions égyptiennes, reçurent ces nouveaux venus comme des « fils du ciel, » comme des demi-dieux. Hélas ! bientôt les choses changèrent de face ; ces prétendus fils du ciel organisèrent la chasse aux hommes, le nègre fut pris au piège de sa confiance ; le manque de foi, la ruse, le pillage, l'esclavage, furent le prix de sa bonté et de son dévouement. Dès lors, guerre pour guerre devint nécessairement sa devise, et la voie providentielle du fleuve Blanc fut bientôt fermée à la civilisation comme toutes les autres frontières. Elle n'est maintenant abordable qu'à main armée.

Une chose digne de remarque, c'est que les plus anciens peuples civilisés comme les plus modernes ne paraissent jamais avoir pu porter la civilisation dans la Nigritie. Tout ce que nous connaissons de l'antique Égypte et de l'Éthiopie nous montre que

ces peuples ne faisaient que des excursions guerrières chez les nègres, mais qu'ils ne s'y établirent pas définitivement et n'y laissèrent pas de trace de civilisation. Il en est encore de même de nos jours. Les conquêtes remarquables de Méhémet-Aly dans le Soudan, qui, pour l'étendue, rappellent les marches triomphales d'Alexandre en Asie, trouvèrent un terme non pas dans la bonne volonté épuisée de ses soldats, mais dans la résistance des nègres. Les premières montagnes de la Nigritie marquent la limite des marches victorieuses de l'armée de Méhémet-Aly. En 1820, il fallut reculer à Taby comme à Singué; et aujourd'hui il a fallu renoncer même aux établissements militaires de Doule et de Kaçane, pour battre en retraite jusqu'en deçà du fleuve Bleu, chez les peuples de race sémitique. Si l'arme à feu, pas plus que l'arc antique, n'a pu avoir raison de la javeline du nègre, c'est qu'alors comme aujourd'hui encore il ne s'agissait point de faire une conquête civilisatrice, mais d'asservir l'homme, de le réduire en esclavage.

On le voit, la Nigritie ne se trouve pas dans des conditions propres aux débuts de la civilisation, et les peuples qui ont tenté d'y pénétrer n'avaient d'autre but que celui d'y faire la chasse aux hommes et non celui d'y introduire une civilisation bienfaisante. Pourtant aujourd'hui l'énorme supériorité de l'arme à feu sur l'arme blanche donne un avantage considérable; c'est ce qui montre une fois de plus qu'une

des principales chances de victoire réside dans la justice de la cause que l'on défend. Aussi, aujourd'hui que le but des expéditions égyptiennes est connu, la supériorité des armes de ses soldats leur permet de pénétrer dans la Nigritie ou plutôt d'y faire des incursions, des trouées; le pays s'ouvre alors devant leurs fusillades; mais le vide se fait autour d'eux, puis tout reprend sa place après leur passage.

Si l'Europe veut connaître la Nigritie et participer à ses richesses naturelles, nous ne saurions trop le répéter, au lieu d'en faire son esclave elle doit la convier sincèrement au bénéfice de sa civilisation; mais il ne faut pas se le dissimuler, détruire les derniers vestiges de l'esclavage, et débarrasser la Nigritie de ses préjugés séculaires contre nous, n'est pas une petite tâche.

Depuis le Sahara jusqu'à la Nigritie païenne, on trouve trois grandes familles de peuples d'origine sémitique; puis les nègres convertis à l'islamisme et plus ou moins croisés ou mêlés avec les précédents.

Le premier de ces trois peuples sémitiques qui pénétra dans les régions sahariennes et dans le Soudan est désigné, suivant les pays qu'il occupe, sous les noms de Fout, Peul, Poul, Foul ou Foulbe, Foulah, etc., Four et Foun ou Foungi. Du temps d'Osorlasen, environ deux mille ans avant notre ère, une partie de ces peuplades était encore répandue dans le voisinage sud et ouest de l'Égypte. Par une inscription trouvée à Béhéni, ce souverain se glorifie de les avoir mises en fuite. Leur

nom de Phot, Pour ou Pout, est fréquemment cité dans les légendes hiéroglyphiques de cette époque reculée. Moïse les désigne sous le nom de Phout ou Fout. D'autres invasions de l'Égypte ayant refoulé encore de nouvelles émigrations dans le Sud, les Fout ou Phot, aujourd'hui se retrouvent au Soudan; ils occupent diverses régions comprises entre les bords de l'océan Atlantique et les confins occidentaux de l'Abysinie; mais, aux deux extrémités de cette vaste ligne, ils ne forment guère que des peuplades ou tribus isolées. Ce n'est que dans le Massina, sur le haut Niger et le Haoussa, dans le Soudan central, qu'ils forment de véritables corps de nations importantes. Ce peuple, bien que d'origine sémitique, par son teint diffère peu du nègre; sa chevelure tient le milieu entre la chevelure laineuse du nègre et la chevelure du blanc; ses traits le rattachent aux peuples sémitiques, quoique laissant voir une certaine tendance au type nègre. Enfin, sous le rapport de l'intelligence, il est assez généralement supérieur au nègre.

Les peuples fout, par plusieurs considérations que nous développerons plus loin, semblent appartenir aux premières émigrations de la vieille civilisation de la vallée du Nil, que d'antiques vicissitudes de ce pays auraient refoulées dans ces régions. On les reconnaît non-seulement par leur nom, par leur type semblable, mais encore par de nombreux usages de l'ancienne Égypte qu'ils ont conservés.

Dans les oasis du Sahara et dans les régions sahariennes de l'Ouest, comprises entre les États barbaresques, le bas Sénégal, le moyen Niger et jusqu'à l'océan Atlantique, on trouve deux autres grandes familles, les Berbères et les Arabes. Les Berbères, venus dans ces régions plus anciennement que les Arabes, paraissent appartenir à des émigrations des bords du Nil qui auraient suivi celles des Fout, mais après un long laps de temps. Les anciens compatriotes des Berbères se trouvent encore répandus depuis la haute Égypte jusqu'au fleuve Bleu, et ils paraissent avoir formé la population égyptienne qui aurait dépossédé les Fout et fourni de nombreuses dynasties à ce pays. Les Arabes proviennent d'émigrations faites à diverses époques. Dès l'aurore de l'hégire, une grande partie des Koreychites, ne voulant pas se soumettre aux lois naissantes de Mahomet, préférèrent s'expatrier; ils pénétrèrent en Afrique par la mer Rouge, et vinrent s'établir au nord de l'Abyssinie, puis sur différents points du Soudan. Les tribus arabes de quelques points du Dar-Four, du Ouadaï et du Bagirmi, semblent venir de cette première émigration qui apporta là son incrédulité. Mais d'autres tribus arabes, soumises à la loi du prophète, pénétrèrent ensuite en Afrique par la mer Rouge et par l'isthme de Suez, et finirent peu à peu par faire adopter leurs croyances à presque tous les peuples de l'Afrique septentrionale et du Soudan. Les Berbères, n'ayant pas ou très-peu conservé l'écriture après leur

dispersion dans l'Afrique, leur langue se transforma en différents dialectes plus ou moins corrompus, dont la langue des Touareg est un des principaux. Les Arabes, au contraire, répandirent leur langue un peu sans doute parce que, étant celle des derniers vainqueurs, elle a du être imposée aux tribus berbères les plus fortement subjuguées, mais plus encore parce qu'elle était celle de l'islamisme qui envahit ces régions, et qu'elle devint celle de la littérature africaine. Malgré cela, si l'on considère que la langue arabe est encore moins répandue dans les régions sahariennes de l'Afrique que les dialectes dérivés de la langue berbère; si l'on remarque que les nègres indigènes du Soudan occupent encore les plus riches pays, les Fout, une région moins fertile, et enfin les Arabes, derniers arrivants, les contrées les plus pauvres, on est amené à reconnaître que les émigrations arabes ont été moins importantes qu'elles ne le paraissent, et que leurs tribus se sont plus souvent insinuées, glissées entre les autres populations, qu'elles ne les ont vaincues.

Ainsi, dans le nord du continent africain, nous voyons trois grandes familles de la race sémitique successivement refoulées dans ces régions d'une nature peu hospitalière. Les Fout, et quelques autres peuplades qui les précédèrent, paraissent être, après les nègres, les premières de ces grandes nations émigrantes refoulées en Afrique et dans le Soudan proprement dit, où elles sont plus ou moins mêlées avec les nègres con-

vertis à l'islamisme, nommés Takrouriens. Les deux autres grandes familles occupent aussi une partie du Soudan, mais principalement les régions sahariennes ou septentrionales de l'Afrique, où elles sont également enchevêtrées l'une avec l'autre, quelquefois mêlées.

Du contact et du croisement de ces grandes nationalités, des influences locales ou climatériques de la plus ou moins grande fertilité du sol et de différentes autres causes, il est naturellement résulté dans ces peuples plusieurs modifications formant les caractères distinctifs de groupes aberrants qu'il suffit de mentionner ici.

PREMIÈRE PARTIE

SUDAN ORIENTAL

CHAPITRE PREMIER

KARTOUM

Aspect extérieur de Kartoum. — Ville récente. — Arrivée au palais. — Le moudir et les effendis. — Disposition de Kartoum. — Les principaux édifices.

Kartoum était devant moi, Kartoum, reine du Soudan oriental, comme jadis Tombouctou l'était du Soudan occidental. Devant mes yeux se développait un fleuve majestueux, aux eaux limpides, le fleuve Bleu, bordé sur la rive opposée par une longue rangée d'habitations d'un aspect sévère, quoique légèrement construites en terre. Les unes n'avaient qu'un rez-de-chaussée, d'autres avaient un premier étage; le tout percé de rares ouvertures. Quelques murs de clôture étaient couronnés par la végétation des jardins. Plusieurs rues débouchaient sur le quai ou plutôt sur la berge arrondie et accidentée du fleuve qui me parut

presque déserte, et auprès de laquelle quelques dahabiè et d'autres barques plus petites étaient amarrées. Une plage sablonneuse, découverte pendant les basses eaux, s'étendait à ma droite jusque vers le fleuve Blanc, et formait, à environ deux kilomètres, une pointe qui rejetait plus en aval le confluent des deux fleuves. Cette langue de terre paraît avoir été jadis plus élevée, plus apparente; elle rappelait plus ou moins la forme d'une trompe d'éléphant, nommée Kartoum; de là vint le nom de la ville.

Ce qui m'étonna d'abord, c'est que sur la rive mérotique où je me trouvais, en face d'une ville aussi importante, il n'y eût pas la moindre habitation, pas un homme à qui je pusse m'adresser; je restai pendant quelque temps seul, perché sur mon chameau, attendant que quelqu'un se présentât. Avec un peu de réflexion, cependant, cette solitude me parut moins extraordinaire. Dans notre Europe, de coquettes villas, des maisons, des chaumières, s'étalent avec sécurité aux abords des grandes villes; mais là, il n'en est pas de même; tout se groupe ou s'enveloppe d'une enceinte, dans un but de protection commune.

Pourtant Sélim-el-Assouanli, qui, au treizième siècle, s'avança jusqu'à Sauba, antique Aloa, ville située à quatre heures au sud-est de l'emplacement où est actuellement Kartoum, parcourut la distance qui sépare ces deux localités en cheminant continuellement sous l'ombre de forêts de palmiers ou sous des treilles de

vigne. Mais, depuis lors, l'invasion arabe a passé par là. Et l'Arabe ne respecte pas la nature végétale, l'Arabe ne s'attache pas au sol; il ne le cultive pas; mais pour faire place à un peu d'herbe pour ses troupeaux, il brûle sans scrupule la plus belle végétation. D'ailleurs, il y a près d'un siècle, les Chelouk descendirent entre les deux Nils et détruisirent, dit-on, une grande ville sur l'autre rive. En 1821, Cailliaud n'y trouva rien d'assez important pour mériter une mention; en 1829, lord Prudhoé y vit une trentaine de maisons en terre. Aujourd'hui, une ville occupe l'angle des deux fleuves. La vue s'étend sur un horizon plat, indécis. La végétation, gaspillée par les habitants, disparaît à mesure qu'elle se montre sur ce sol sans possesseur; il faut s'éloigner à douze ou quinze kilomètres de Kartoum avant de rencontrer quelques arbrisseaux. Par suite, le fleuve avec ses hautes berges, qui attendaient le moment de contenir les eaux torrentielles des pluies estiennnes, faisait seul accident sur ce triste et monotone entourage. Les mésaventures que je venais d'éprouver, l'isolement où je me trouvais, au sein d'un pays que j'abordais pour la première fois; tout contribuait à me jeter dans une mélancolie dont je ne pouvais me défendre.

Après avoir attendu assez longtemps, et hélé à plusieurs reprises le batelier que je supposais devoir être préposé au passage du fleuve, je remarquai enfin un homme qui se dirigeait lentement vers une barque; il

la détacha, gagna de l'amont pour traverser plus facilement le courant, puis vint à moi. Peu après, je mettais pied à terre sur la plage de Kartoum.

Un homme assez piètrement costumé, sans entourage, dans un pays où le principal luxe est celui des serviteurs et des esclaves, n'attire pas l'attention ; d'ailleurs j'étais vêtu simplement d'une chemise et d'un pantalon turc en toile de coton, déjà défraîchi, n'ayant été quitté ni jour ni nuit depuis quelque temps. Néanmoins, je fus un peu étonné que personne ne fît attention à moi ; il est vrai que mon visage, qui seul pouvait me faire remarquer, était déjà basané et ne différait guère de celui des Égyptiens. Ce fut donc d'une manière aussi modeste qu'inaperçue que je fis mon entrée dans cette capitale.

Les rues ressemblent à celles des villes d'Égypte de second ordre ; on y voit cependant la cabane circulaire mêlée aux constructions rectangulaires, comme dans les autres villes principales du Soudan, et la terre battue et poudreuse en fait le seul pavage.

Au moyen de quelques indications, j'arrivai au palais du gouverneur, dans lequel je pénétrai après avoir traversé plusieurs places. Les gens de service, gardiens ou soldats, ne firent attention à moi que lorsqu'ils me virent franchir sans façon le seuil de la salle du divan. Alors ils me barrèrent le passage. Mon air étranger et mes réponses non moins étranges me servirent seuls de mot de passe ; chacun consultant son voisin du re-

gard pour savoir qui je pouvais être, on me livra passage.

J'arrivai donc sans présentation au milieu d'une vaste salle dont la décoration était des plus simples ; des nattes sur le sol et un vaste divan, recouvert de tapis et orné de quelques coussins, en faisaient toute la richesse. Sur ce divan, qui contournait les trois quarts de la salle, étaient gravement assis, les jambes croisées, quelques personnages, administrateurs ou savants ; ils avaient sur les genoux, en guise de pupitre, une tablette large comme un livre ouvert, et un encrier fixé à l'extrémité d'une sorte d'étui destiné à recevoir plumes et canifs. Ces personnages paraissaient fort sérieusement occupés de leur besogne ; et des serviteurs étaient debout, devant eux, attentifs à leur moindre mouvement. Personne ne faisant attention à moi, je dus, pour m'enquérir du gouverneur, interrompre un des savants, qui se montra d'abord choqué de ce manque de déférence et ne se calma qu'en reconnaissant en moi un étranger. Alors on m'indiqua le moudir Soliman-Pacha, que j'avais déjà vu à Chendy, et qui remplaçait le gouverneur, actuellement en expédition dans les régions du sud, où nous devions aller. Ce dignitaire occupait le retour du divan à l'un des angles du fond de la salle.

Le moudir, en apprenant mon accident et les pertes que je venais de faire dans le Nil, me dit qu'il allait mettre à ma disposition une barque et des plongeurs

pour retourner à la recherche de mes effets, puis il me fit conduire vers mes compagnons de voyage qui avaient été installés près de ce palais. Depuis Chendy où je les avais quittés, le vent avait été favorable à leur navigation, et ils avaient atteint Kartoum en deux jours et demi. Je leur fis connaître ce qui m'était arrivé, et l'intention où j'étais de redescendre jusqu'au lieu de l'accident pour essayer de retrouver mes caisses. Le colonel russe, loin de compatir à ma perte, témoigna de la mauvaise humeur, en disant que tout était prêt pour remonter le fleuve Bleu le lendemain matin, et que cet accident allait retarder l'expédition. Je me hâtai de l'engager à partir sans moi, espérant qu'il n'en ferait rien, mais d'ailleurs comptant bien pouvoir rejoindre promptement l'expédition malgré ma contre-marche.

Kartoum, que j'eus peu le temps de visiter cette première fois, mais où je séjournai plus tard, est une ville bâtie sans régularité; tout y est distribué au hasard selon les besoins et le caprice de chacun. Cependant dans cette ville de création récente et fondée pour servir de capitale, il eût été facile de prendre quelques dispositions générales; mais le Turc ne déroge pas ainsi à ses habitudes séculaires. D'ailleurs, il eût fallu un homme capable de tracer un plan, puis de l'appliquer sur le terrain; et un pacha n'est pas même tenu de savoir écrire, son sceau lui tenant lieu de signature, et un copte de secrétaire.

A l'origine de la conquête, Sennâr avait été la résidence du gouverneur général du Soudan égyptien; l'insalubrité de cette ville lui fit préférer Ouad-Médina : plus tard, vers 1830, Khoroud-Pacha, qui venait d'être nommé gouverneur général, imagina d'installer ses troupes et son gouvernement au confluent des deux Nils, et il en résulta la fondation de Kartoum. Le plan de cette ville ne présente donc aucune régularité : de nombreux jardins, que chacun clôturait à mesure que la ville se formait, ont forcé successivement les derniers arrivants à s'établir au large, et il en est résulté une très-grande extension de la cité, relativement à la population. Celle-ci a été de trente-cinq à quarante mille âmes au moment de sa plus grande prospérité, c'est-à-dire avant la décentralisation du gouvernement général du Soudan égyptien qui fut scindé en quatre moudiries. Par suite de cette extension rapide et progressive dont on ne prévoyait pas la limite, Kartoum n'a jamais reçu d'enceinte, ni de fortification, ni même de simple clôture. Il est vrai, sa position dans l'angle formé par le confluent de deux fleuves rend sa défense facile, et une garnison d'environ trois mille soldats, nègres, nubiens ou bachibouzouk égyptiens, armés à l'européenne, suffit aux éventualités ordinaires.

A l'exception d'un petit nombre de maisons spacieuses, avec large cour et beau jardin, et de quelques autres médiocrement développées avec cour, la plus

grande quantité ne comporte qu'une pièce rectangulaire au niveau du sol et ne recevant de jour que par la porte. Les toucouls, huttes circulaires, qui sont à peu près les seules constructions de la campagne, ne se montrent que secondairement dans la cité. Les rues et les places sont poudreuses pendant la sécheresse, et, pendant la saison pluvieuse, présentent çà et là des mares et des bourbiers; mais la boue est de courte durée sous le soleil ardent de ce pays.

Les principaux édifices sont le divan ou palais du gouverneur, une mosquée assez médiocre, et l'arsenal comprenant les prisons ou le bagne, situé près de la pointe nommée Ras-el-Kartoum (la tête de la trompe). Le bazar avec ses mille boutiques et échoppes irrégulières ne saurait être décoré du nom d'édifice : il est très-vaste, mais il a subi l'influence de la décentralisation, et aujourd'hui une partie des boutiques sont inoccupées. Les hôpitaux n'ont pas l'aspect monumental, mais ils étaient bien tenus, grâce aux soins du docteur Peney. Ce médecin, dans un intérêt de salubrité, avait fait reléguer les abattoirs hors de la ville.

Les jardins de Kartoum sont le plus bel ornement de cette ville. Rien n'est délicieux comme leurs ombrages sous un pareil climat. Parmi les fruits indigènes qu'ils produisent abondamment, je fus agréablement surpris de voir suspendues à de vastes berceaux de treille de magnifiques grappes de raisins. Mais

ces jardins appartiennent à des particuliers, et le public ne trouve pour s'abriter que des pans de murs généralement bas, dont l'ombre disparaît aux heures de la plus forte chaleur, alors que le soleil est au zénith.

CHAPITRE II

POPULATION, GOUVERNEMENT ET MŒURS

Variété de la population. — Gouvernants et gouvernés font la traite. —
Ce que vont chercher ou cacher les Européens. — Singuliers procédés administratifs. — Vertu de la courbache — Traits barbares. —
Les nuances du teint. — Danse soudanienne. — Pauvres bayadères!

La population de Kartoum est des plus variées. Elle présente toutes les nuances de la peau et tous les degrés de civilisation entre l'Européen et le nègre le plus arriéré. On peut dire aussi que cette population est très-flottante. L'Égyptien, qui y est envoyé en raison de son emploi, de son grade ou de son service dans l'armée, et assez souvent par mesure disciplinaire, aspire avec une véritable ardeur nostalgique au moment où il pourra revoir sa fertile vallée, son village de boue sèche et ses bouquets de palmiers. J'en ai vu qui nous priaient, avec les plus vives instances, de porter leurs suppliques en Égypte, pour rappeler que

leur temps de service était depuis longtemps achevé, et que de nombreuses réclamations, déjà adressées par la voie administrative, n'avaient reçu aucune réponse. Le négociant qui s'y établit suppose le moment où il pourra, nanti de son pécule, retourner dans son pays natal. Le Berbery¹ y vient, soit comme domestique, soit comme soldat engagé temporairement au service des commerçants : à peine son engagement est-il fini qu'il retourne à ses pénates jouir de son petit bénéfice, sauf à recommencer plus tard. Quant aux individus qui font le trafic des esclaves, ardents à la curée, ils ont encore plus hâte que les autres de réaliser leur triste bénéfice pour abandonner ensuite le théâtre de tels exploits. Et le croirait-on? c'est parmi les Européens que se recrute une partie de cette dernière classe d'individus. Enfin, les esclaves eux-mêmes, ces êtres mis hors des lois humaines et qui n'ont ni patrie, ni famille nulle part, peuvent-ils être mieux partagés à Kartoum? Les uns sont de passage dans cette ville, les autres sont au service de l'État comme militaires ou des particuliers comme esclaves. Ces esclaves étant à portée de s'enfuir dans leur pays sont choisis principalement parmi ceux enlevés jeunes de leur foyer ou nés dans l'esclavage.

¹ Nous employons le nom de Berbery que se donnent les habitants de la province de Berber afin de les distinguer de la grande famille des Berbères de laquelle ils font partie, mais qui est répandue dans une grande partie du continent africain.

On rencontre à Kartoum des Européens, des Turcs, des Égyptiens, des Arabes, des Coptes, des Berbères, des Fout, Foun ou Foungi, des nègres de plusieurs types. On y rencontre en assez grand nombre des Grecs que les Turcs ne considèrent pas comme Européens. Parmi tout ce monde, il est regrettable d'avoir à dire que les Européens font peu honneur à notre civilisation.

Cette situation anormale des habitants de Kartoum donne une physionomie particulière à la population, véritable mosaïque de types humains. On conçoit qu'au milieu de tant de gens, qui souvent ont fui leur pays pour échapper à la rigueur des lois, on doit rencontrer bien des excentricités, bien des vices. L'égoïsme est en général assez développé, mais aussi il y a plus d'intimité entre les personnes d'un même pays quand la rivalité ou l'envie ne s'en mêle pas. Ainsi, chez les Européens, la nécessité de l'union entre compatriotes fait fermer les yeux sur bien des choses aux quelques personnes qui ont conservé une conscience droite. Les gens peu scrupuleux sont de beaucoup les plus nombreux, et, dans un tel pays, il faut compter jusqu'à un certain point avec les mauvais sujets. Un des hommes les plus consciencieux et les plus méritants de cette colonie européenne, notre compatriote, M. Peney, m'initia à bien des méfaits, bien des pratiques coupables qui journellement s'accomplissaient sous ses yeux, et il ajoutait : « Je suis

pourtant obligé de me taire; il n'est pas jusqu'au gouvernement qui ne me deviendrait hostile si je parlais; un étranger indépendant pourrait seul le faire impunément. » J'ai déjà signalé ces abus (*Illustration*, mai 1856, et ailleurs), et j'ai vu plus tard avec plaisir qu'en Allemagne et en France on avait de même appelé l'attention publique sur l'odieux commerce dont ces contrées sont le théâtre. Sous prétexte de découvertes géographiques, de civilisation ou de négoce, les gouvernants y prennent part comme les particuliers. Parmi ces derniers, il faut malheureusement compter des Européens qui ne craignent pas de déshonorer notre civilisation aux yeux de ceux qui les entourent. L'esclavage étant officiellement aboli par le gouvernement égyptien, ce n'est plus qu'indirectement et comme particulier que l'on peut faire la traite ou la protéger; l'on conçoit d'ailleurs qu'une institution frappée en pleine vigueur laisse de profondes racines qu'il faut quelque temps pour extirper. Mais que dire de cette prétendue abolition de l'esclavage, lorsqu'en 1860, longtemps après qu'elle fut décrétée, on constate que, sur *vingt* prétendus trafiquants d'ivoire, *dix-huit au moins* sont négriers? (Renseignements d'un agent officiel.)

Toutefois, rendons justice au vice-roi Saïd-Pacha, naguère gouverneur de l'Égypte, qui, le premier, semble avoir voulu abolir sérieusement l'esclavage en demandant à la conscription les soldats qu'antérieure-

ment on se procurait par des chasses aux nègres. Quant à Méhémet-Aly, ce grand génie sous tant de rapports, il n'était, ainsi que nous le verrons par la suite, que le plus grand négrier des temps modernes.

A peine ces lignes étaient-elles tracées, que nous sommes rejetés dans le doute. Voici ce qu'écrit M. Lejean de Kartoum en 1862 (*Tour du monde*, n° 149) :

« Je suis à Kartoum. On m'y fait mauvaise figure (M. Lejean est un de ceux qui ont vigoureusement signalé les abus de la traite), mais j'ai contre l'hostilité générale mon caractère officiel, mon dédain pour ces gens-là, la sympathie des gens distingués de passage à Kartoum, notamment de Heuglin, qui vient de faire un brillant voyage en Abyssinie, celle des honnêtes gens de la colonie, comme les frères Poncet, et par-dessus tout la chaude amitié de Bolognesi, qui m'a pris chez lui et me provoquerait à mort si je parlais de faire maison à part.

« Graves nouvelles. La traite aux abois décuple les crimes : dernièrement, un pays aussi vaste que les deux tiers de la Belgique a été *dépeuplé* par la raffe que voici :

« Mohammed Her et les Abou-Rof ont rabattu sur les deux fleuves, occupés par les négriers de Kartoum, les nègres Denka compris dans le quadrilatère de l'angle formé par le Saubat et le Nil Blanc, et pas un n'a échappé. Ce pays, couvert de villages quand j'y ai passé, est un steppe aujourd'hui : le bétail humain a été si abondant, que les derniers matelots ont eu soixante têtes pour leur part de prise. Ces jours-ci, un *goum* est parti à chameaux de Kartoum par terre pour en faire autant dans le pays situé au-dessus du Denka. Vous allez voir que le Soudan va être exploité en coupes réglées, successivement par carrés, méthodiquement. De quoi vous plaignez-vous, bons nègres ? L'Europe pourrait vous sauver d'un mot ; mais vous êtes loin, vous êtes de la négraille, et puis l'abolitionisme est une question de 1820 ; c'est périmé. L'Europe lit, les deux pieds devant le feu, les ovations faites à Saïd-Pacha ou les discussions des journaux sur la question hessoise, bien autrement palpitante.

« Mais l'Angleterre ne dort pas. Pétérick, qui a eu des torts dans le

passé (fort exagérés par ses ennemis), a tout réparé par un acte de vigueur : il a fait *mettre aux fers* les sujets britanniques accusés de traite, même son propre lieutenant, et les a dirigés sur le Caire pour les livrer aux lois. C'est un acte courageux, et plusieurs pensent qu'il sera assassiné : il est à Gondokoro ; les barbarins, complices du lieutenant, sont en révolte ; il vient d'écrire pour demander cent vingt hommes de renfort. La panique est telle par suite de ce coup d'éclat, que tous les Européens (sauf les Poncet qui n'ont jamais fait la traite) ont quitté le fleuve Blanc. Pétérick a écrit un livre médiocre, mais il a fait une grande action : vous jugerez sans doute qu'il est de bon exemple de donner de la publicité à ceci.

« Ce n'est pas tout. L'empereur Théodore a déclaré qu'il allait marcher sur Kartoum, et, suivant l'usage biblique, il a fait avertir le chef d'Abou-Haraz de lui *préparer sa tente*. Il a écrasé les Gallas-Ouello, et sera sur la frontière en octobre prochain. Dieu veuille qu'il réussisse ! Il supprime la traite partout où il passe, et le Soudan n'a qu'à gagner à cette conquête. Kartoum a bien besoin d'être balayé.... »

Parmi les Européens résidant à Kartoum, on en trouve qui viennent avant tout chercher ici la tolérance des lois musulmanes relativement au concubinage. Quelques-uns ne comptent pas moins d'une quarantaine de mariages et de divorces ; ils sont d'ailleurs fort peu soucieux à l'endroit de la progéniture de toute couleur issue de ces unions passagères et abandonnée aux destinées les plus variées. D'autres s'intitulent négociants ; et, sous prétexte d'aller recueillir l'ivoire dans la Nigritie, en ramènent des esclaves qu'ils se procurent ordinairement par les moyens les plus iniques. On cite, il est vrai, de ces négociants même parmi les plus notables qui ont emporté d'Europe certaines marques de distinction qui ne s'appliquent pas à la boutonnière, mais sur la

peau : deux de ceux-là, s'étant reconnus, se promirent un mutuel silence, mais ces petits secrets ne tardent pas à être ébruités; la généralité des membres de cette société, ayant quelque chose à se faire pardonner, chacun s'enquiert de son mieux de tout ce qui peut intéresser son voisin, et l'on finit ainsi par se connaître. Il arrive aussi que des négriers, qui ont suffisamment ajouté à ce premier commerce celui de l'ivoire, afin de *blanchir* un peu l'ensemble de leur besogne, se font donner le titre d'agent consulaire à Kartoum, ce qui montre que le choix des hommes n'est guère facile. Aussi que d'abus, que d'excès ne doit-on pas attendre de gens armés de la sorte les uns contre les autres et n'ayant plus de frein.

L'Europe n'est donc en général représentée dans ces régions lointaines que par l'écume de ses populations, et par conséquent elle n'y est guère connue que par le raffinement de ses vices. Dans cet état de choses, un esclave tué et jeté dans la fosse ou dans le Nil, des nègres fusillés en défendant leur liberté, cela n'est qu'une peccadille de petite importance. M. Vauday, tout consul de Sardaigne qu'il était, fut appelé à Turin, accusé d'avoir tué un de ses domestiques; mais, avant qu'il pût s'y rendre, les nègres, usant de justes représailles, le massacrèrent.

Si l'on veut inspirer la confiance et introduire la civilisation dans la Nigritie, un des premiers pas à faire est non-seulement de déclarer l'abolition de l'es-

clavage, mais de faire représenter autrement la civilisation en exigeant une justice sévère.

Quant aux Turcs et aux Égyptiens qui commandent le pays, on sait qu'ils sont encore à demi barbares, et que la bonne foi n'est pas la vertu dominante de leurs moyens administratifs. Si l'on ajoute à cela que le gouvernement égyptien n'envoie pas au Soudan la fleur de son personnel, que souvent une charge dans ces régions est une sorte d'exil, on comprendra ce que doit être la société à Kartoum. Pourtant, hâtons-nous de le dire, les Turcs, de même que les Égyptiens, sont généralement de bonne composition dans leur état normal ; mais quand interviennent l'intérêt et les passions, ils deviennent arbitraires, cruels, et ne connaissent souvent pas de borne dans l'abus de leur pouvoir. Rien n'est plus fréquent que de voir les chefs, les dignitaires représentant le gouvernement égyptien, employer toute espèce de ruses pour arriver à leur fin.

Ainsi, dès le début du commerce qui s'établit après l'ouverture du fleuve Blanc, le gouvernement, qui faisait le commerce lui-même, au lieu de le régler par une loi précise et juste, en laissa la surveillance à l'arbitraire des gouverneurs. Ceux-ci, soit de leur propre mouvement, soit avec le consentement tacite du vice-roi, agissaient comme il suit : lorsque la barque d'un négociant arrivait avec un chargement d'esclaves, d'ivoire, de gomme, de tamarin, etc.,

le fleuve était surveillé, et la barque aussitôt entourée de soldats qui faisaient un inventaire général. Puis, défense de rien toucher avant d'avoir reçu les ordres du gouverneur. La réponse arrivait bientôt, et sur l'inventaire on lisait : « Tel article est évalué tant, tel autre tant, etc.; en raison des articles détériorés, somme totale réduite, tant... » De plus, ordre était donné d'avoir à déposer le jour même les marchandises indiquées dans les magasins du gouverneur, sauf à en toucher le montant plus tard. Aucune résistance n'était possible, car la courbache des soldats était là pour vider au besoin toute objection. D'après ce procédé, il résultait souvent que le commerçant était à peine remboursé de ses dépenses. Dès lors, s'il voulait que sa peine et ses risques lui fussent payés, il n'avait qu'un moyen, la ruse, la fraude, si l'on peut appeler fraudes les tentatives faites pour se soustraire à ces actes arbitraires. Ces procédés du gouvernement local réduisaient donc le négociant à user de ruse et de duplicité, ou bien il devait recourir à la corruption, en soudoyant les agents publics.

Le petit commerce n'est pas plus que le grand exempt de ces procédés. Quand le gouvernement a besoin de quelques marchandises, il fait inventorier ce que chaque négociant en possède et envoie ensuite à chacun une note de ce qu'il a à fournir et du prix que l'acheteur entend y mettre. Si, au contraire, le gouvernement a des marchandises provenant de son

propre commerce ou de ses acquisitions forcées, il en fait la répartition entre tous les commerçants qui tiennent ces articles; leur fait dire qu'ils aient à recevoir leur part et à payer en même temps le prix fixé par lui. Le commerçant manque-t-il de fonds, il est obligé de recourir à un emprunt et de s'exécuter quand même; car s'il suffisait de dire: je n'ai pas d'argent, chacun trouverait là un motif pour ne pas recevoir la marchandise.

Au nombre des négociants, il s'est trouvé des Européens qui portèrent plainte et firent des réclamations à leur consul. Alors Méhémet-Aly se déchargea sur le gouverneur en lui faisant une sévère réprimande, et il lui enjoignit de ne pas agir avec les Européens comme avec ses propres sujets. Mais les gouverneurs ne se découragèrent pas pour cela; ils changèrent de tactique. Les Européens furent déclarés libres de faire leur commerce et de transporter leurs marchandises jusqu'en Égypte pour en tirer profit à leur guise; seulement le gouvernement laisse à telle tribu le privilège des transports par caravanes; en même temps cette tribu a la liberté de traiter de gré à gré avec le public pour la location des chameaux de transport. Toutefois le gouvernement fixe lui-même son propre prix pour chaque chameau, par exemple, à dix-huit piastres pour la traversée du désert de Korosko. Ce prix étant insuffisant, les chameliers, par système de compensation, sont obligés de demander aux négo-

ciants au moins trente piastres pour ce même trajet.

Comme tout plie devant les ordres du gouverneur, qui est commerçant lui-même, et que nulle espèce d'entrave n'est épargnée aux concurrents, ces derniers n'ont guère gagné au change. Ainsi encore, lorsque les barques du gouvernement arrivent, les corvées de débarquement et d'emmagasinage sont imposées au peuple, qui doit les accomplir immédiatement et sans rétribution : le commerçant avec son argent à la main doit attendre que vienne son tour.

Les corvées imposées sans règle, arbitrairement, sont causes des plus singulières perturbations dans la ville. Lorsque les barques du gouvernement abordent à la rive, les soldats se mettent le plus vite possible en chasse par la ville, entraînant à la corvée les gens qu'ils rencontrent. Il en advient que chacun se cache et s'enfuit. Au bazar même, si l'on est prévenu et qu'on voie poindre les courbaches officielles emmanchées de soldats, les boutiques se ferment et le monde s'esquive; au marché, tout disparaît et chacun se sauve s'il en est encore temps. Personne n'aime à faire le portefaix sous la courbache peu scrupuleuse des soldats. Ceux-ci s'emparent de quiconque n'est pas protégé par un uniforme, par certains costumes ou par une suite de gens.

Telles furent pendant quelque temps les conditions désastreuses au sein desquelles se faisait le commerce. Aujourd'hui cela a encore changé; le gouver-

nement a renoncé à certaines branches d'industrie, à certains trafics. Mais les gouverneurs ont toujours des façons particulières de traiter les choses qui ne tendent pas à moraliser le public.

Sous prétexte de protection ou pour vous préserver de dangers imaginaires, ils s'opposent, par exemple, aux explorations lointaines des commerçants européens qui leur font concurrence; car les chefs, s'ils ne font ouvertement le commerce pour leur compte, le font ordinairement d'une manière indirecte. Et il faut par un moyen quelconque éluder les conventions internationales et la concurrence. Tel était le but des petites expéditions qu'Ibrahim et Caled-Pacha envoyaient sur le fleuve Blanc pour *protéger* MM. Lafargue, Brun-Rollet, etc. On ordonne aux agents d'abuser au besoin de la force, sauf à les désavouer ensuite, ce qui est sans conséquence pour eux, les lois se résumant dans le pouvoir despotique pour lequel ils ont agi. S'ils subissent pour la forme quelque légère peine, c'est pour en être largement récompensés plus tard.

Les traits que nous venons d'indiquer sont fort multipliés. En voici d'un autre caractère: un maréchal, ayant blessé en le ferrant le cheval d'un pacha turc, celui-ci, pour punir le maréchal, le fit ferrer lui-même. Un jardinier ayant apporté une pastèque trop dure à ce personnage, il lui fit casser sur la tête toutes celles du marché. Une femme ayant accusé un

soldat de lui avoir volé et bu son lait, ce pacha fit ouvrir l'estomac du prévenu pour s'assurer de la vérité. Un paysan vint se plaindre qu'un soldat lui avait volé un mouton; après l'avoir entendu : « Quel est ce chien, dit le despote, qui vient m'importuner pour un mouton? Qu'on le mène au kadi (juge). Ce qu'il entendait par *juge* était un gros canon toujours chargé dans la cour de son palais, et au moyen duquel le plaignant fut lancé dans l'espace. Les traits de ce genre sur le compte du même personnage sont fort nombreux; il est vrai qu'il avait reçu le gouvernement du Soudan en même temps qu'une fille de Méhémet-Aly pour femme, et qu'à ce double titre il se croyait tout permis. Tel autre fera selon son bon plaisir mourir son administré sous le bâton. Un certain Abd-er-Rhaman, qui eut à subir un doux exil à Kartoum, avait employé les tortures les plus abominables afin de pressurer outre mesure la bourse de ses malheureux administrés. Parmi les cruautés qu'il mettait en usage à leur égard, il allait jusqu'à les faire scier entre deux planches, atroce supplice renouvelé des temps barbares. Mais ce n'était pas pour cela qu'il subissait son exil, c'était pour s'être rendu suspect d'une autre manière à Abbas-Pacha.

Pourtant, je le répète, le Turc, dans ses rapports ordinaires, semble d'assez bonne composition et a des manières courtoises.

Le gouvernement égyptien, qui protège à l'occasion

les voyageurs, doit-il les trouver ingrats dans leurs récits quand ils divulguent telle ou telle manière d'agir qu'ils ne trouvent pas de leur goût? Pour mon compte, je ne le pense pas; la flatterie est la perte des souverains; la franchise doit être leur flambeau.

Personnellement j'en ai qu'à me louer de mes rapports avec les autorités soudaniennes, et ce n'est pas sans quelque hésitation, quelque regret que je me suis décidé à parler sans restriction, mais je le crois utile. Les gens qui ont toujours eu sous les yeux de semblables manières d'agir les considèrent volontiers comme des lois, des conséquences naturelles de notre nature imparfaite. On ne saurait donc trop les avertir. Certainement je ne me dissimule pas que chez un peuple peu avancé, il faut de la sévérité et une certaine liberté d'action pour le gouverner. Mais cela ne saurait se traduire par cruauté et arbitraire. Sous le coup d'une sévérité juste, équitable, le peuple cherchera à être juste, consciencieux, sachant bien que dès lors il n'a rien à craindre. Devant l'arbitraire, devant le chef qui, pour une peccadille, peut infliger la peine la plus rigoureuse, ou qui, devant une faute grave, peut faire le généreux, il cherchera seulement à éviter les coups qu'il considère comme une fatalité, à tromper le despote; et, pour cela, tout moyen lui est bon, la conscience n'étant pas un sûr garant, le droit n'ayant pas de bornes certaines.

Lorsque des faits comme ceux que nous venons de

citer sont permis ou seulement possibles, lois et peuples sont à plaindre, et il est temps que les vice-rois d'Égypte poursuivent sérieusement la voie des réformes qu'ils ont entreprises s'ils veulent placer leur empire parmi les nations civilisées.

Les populations du Soudan qui fournissent celle de Kartoum sont d'assez bonne nature. Ce sont des peuples sincères dans leurs transactions, mais l'administration supérieure tend plutôt à les corrompre par le mauvais exemple qu'à les perfectionner. Leurs caractères principaux sont l'imprévoyance et l'instabilité, ce qui se conçoit du reste sous un ciel clément où l'homme est peu attaché au sol. L'indolence et la bonhomie leur sont aussi ordinaires; toutefois leurs passions s'allument vite, mais s'éteignent de même après l'emportement; l'homme momentanément excité, reprend vite sa douceur habituelle.

Les teints variés des habitants de Kartoum et des pays circonvoisins ont fait conserver une ancienne habitude du Sennâr, d'indiquer les diverses races par la couleur qui leur est la plus spéciale. Ainsi les Turcs, les Grecs et en général tous les hommes du Nord sont désignés sous le nom de Blancs, en langue arabe, *Abiad*. Les Arabes nomades du Soudan sont désignés sous le nom de Jaunes, *Asfar*. Les Berbères sont désignés comme teint intermédiaire, *Kat-Fatolelem*. Les Fout ou Foun et une partie des Nouba sont désignés sous les noms de Brun-rouges ou Bronzés,

Akmar et *Azrak*. Les nègres, dont la couleur est tout à fait noire, tels que ceux du Hamatche, du Berry, etc., ou bien qui ont même dépassé cette couleur par une tendance à une autre nuance rousse, sale ou verdâtre, tels que certains nègres des plaines du fleuve Blanc, sont désignés sous les noms d'*Ahbit*, *Ahbit-Akmar*, *Ahbit-Akdar*. Mais cette désignation n'a rien de bien précis, car il arrive quelquefois que des Arabes, depuis longtemps fixés dans le pays, ont un teint plus foncé ou tout au moins aussi foncé que certains Berbères; cela dépend des régions occupées antérieurement par ces populations. En outre, entre ces désignations principales il est encore des nuances intermédiaires qui dérivent de croisements et d'influences locales.

Les couleurs indiquées ci-dessus correspondent en général à autant de diversités de traits ou de physiologie. Nous avons déjà parlé des Arabes et des Berbères qui ont des traits réguliers, et nous parlerons plus tard des nègres. Les Foun, tout en conservant encore les caractères des races sémitiques, laissent voir comme les Fout du Soudan occidental un certain rapprochement avec les races nègres. Ainsi, ils ont les cheveux demi-crêpus, le nez un peu aplati et les pommettes des joues légèrement saillantes. Les croisements avec les nègres ont bien pu produire des modifications exceptionnelles dans ce sens; mais cette modification étant générale et non accidentelle, nous pensons qu'il faut voir surtout dans ce fait l'action des

influences climatériques qui ont façonné la race nègre par une très-longue suite de siècles. Ces causes tendent de plus en plus à modifier les Fout, ainsi que les autres peuples sémitiques berbères et arabes qui paraissent, en effet, modifiés par elles, proportionnellement au temps qu'ils ont passé dans ces régions. Les cheveux de tous ces peuples sont d'un noir plus ou moins sale; on en voit rarement de roux. Mais chez les Founji, comme chez les anciens Égyptiens, les cheveux roux ne jouissent pas d'une réputation favorable. Si les hommes à cheveux roux ne sont pas réputés typhoniens, sacrifiés et brûlés vifs, comme on prétendait qu'ils le furent dans l'antiquité, ils passent pour fourbes et méchants, on les craint et on s'en défie.

Si les différents pays de l'Afrique orientale ont fourni à Kartoum les éléments de sa population, de son industrie et de son commerce, ils y ont aussi apporté leurs amusements. En parlant d'Esneh, nous avons eu occasion de décrire la danse lascive des almées égyptiennes; ici on possède non-seulement les danseuses égyptiennes, mais en outre les danseuses soudaniennes, abyssines et nigritiennes. Les scènes où elles figurent sont les seuls spectacles dont on puisse jouir à Kartoum. Nous parlerons plus tard des danseuses nigritiennes, disons ici un mot de celles du Soudan.

Les danseuses au Soudan ne sont pas libres comme

les almées; elles appartiennent en propre à des matrones qui disposent d'elles, de leur jeunesse, de leur corps absolument comme elles l'entendent et à leur profit. La maîtresse, accompagnée d'un groupe de jeunes et belles filles, toutes enveloppées d'un ferdah des pieds à la tête, arrive chez les personnes qui ont demandé une représentation. Spectateurs et acteurs prennent place autour de la salle destinée à la danse, et qui est d'ordinaire le salon ou divan de celui qui reçoit. Au moment voulu, sur un signe de la maîtresse qui se contente de se découvrir la figure, les jeunes filles se lèvent, laissent tomber leur long vêtement, et, si ce n'est le raad, restent entièrement nues devant les spectateurs. Je dis entièrement nues, car le gracieux raad, avec ses souples effilés, accuse voluptueusement les formes en se balançant selon les mouvements. Ce voile magique, dont j'ai été si émerveillé sur mes brunes hôtes de Naga, est juste le grain de décence que je réclamaï pour la nudité trop crue des almées d'Esneh. Ce que l'on ne fait qu'entrevoir ou saisir à demi éveille l'attention, agit puissamment sur l'imagination; c'est un merveilleux auxiliaire pour les sens, car toujours la réalité pâlit devant le rêve, le connu devant l'inconnu. Quelle que soit la beauté de ce que l'on connaît, il y a quelque chose de bien plus beau encore, c'est ce que l'imagination crée juste à point pour le désir. Les Spartiates, en faisant paraître les jeunes filles entièrement nues dans

les jeux publics, connaissaient sans doute cet effet contre les excès de l'imagination.

Les bayadères soudaniennes sont donc nues ou quelque chose de mieux encore. Elles sont belles, bien faites, et ressemblent ainsi à des statues d'ébène. De plus, elles ont toutes les poses et tous les mouvements séducteurs que leur sexe puisse imaginer.

La maîtresse entonne un chant, frappe des mains pour marquer la mesure, et la danse commence. Ces Vénus noires, en faisant ressortir leurs charmes par les mouvements les plus gracieux, dansent les unes après les autres; celles qui attendent leur tour prennent des attitudes toujours gracieuses que leur inspirent leurs sentiments particuliers, et frappent aussi des mains en cadence comme la maîtresse. La danse comme le chant s'anime progressivement : la danseuse laisse échapper des cris passionnés auxquels répondent ses compagnes, ce qui donne beaucoup de vie et d'entrain. La jeune fille qui est en scène paraît résister à une tentation : ses bras tendus en avant, son corps et sa tête penchés en arrière, ses yeux passionnés expriment l'extase. Elle semble résister à une passion extrême, combattre contre une puissance invisible. Puis des frémissements nerveux l'agitent, sa poitrine se soulève; elle paraît céder à un attrait irrésistible. Par quelques légers pas en cadence, elle s'avance vers l'un des spectateurs qui semble être l'objet de sa passion; puis recule et s'avance encore comme

poussée malgré elle. Cette lutte l'entraîne toujours; elle s'arrête en palpitant, cède et tombe éperdue... Et, pour peu que celui qui est l'objet de cette *flamme extrême* soit compatissant, c'est dans ses bras que s'opère la chute. A ce moment, pour détourner l'attention du groupe improvisé, une seconde danseuse recommence la même scène en prenant pour but un autre spectateur.

Telle est la danse mimique, d'une signification assez transparente, que recommence tour à tour chacune des danseuses soudaniennes. Le plus ou moins d'art, le plus ou moins de vérité d'action et d'illusion qu'elles apportent dans cette pantomime en font toute la variété. C'est toujours à peu près même mise en scène, même prologue, même combat, même défaite; et, l'on peut dire aussi, même épilogue; car bien que la réalité suive souvent la fiction, la malheureuse jeune fille, elle, ne peut rien recevoir qui puisse lui appartenir! Elle ne possède pas même son corps; et toujours s'en va laissant quelque parcelle de sa naïveté, de sa beauté et de sa jeunesse, dont chacun peut user et abuser sans qu'elle ait droit de se plaindre, sans même qu'elle ait droit de n'être pas aimable et satisfaite. Heureuses encore ces créatures, si elles n'ont pas reçu quelques coups de courbache pour stimuler leur art et leur abandon.

Ce n'est pas dans les bouges noirs et sales où sont parquées ces femmes qu'il faut aller les admirer;

rien n'est plus misérable que ces tristes habitations : là elles n'inspirent que la pitié et non la volupté. Peut-être la maîtresse spécule-t-elle non-seulement sur l'économie de leur entretien, mais encore sur l'impression qui doit résulter pour ces jeunes femmes du contraste de leur taudis avec le bien-être des habitations où elle les conduit, afin de faciliter la gaieté et l'entrain nécessaires à leurs succès, à son bénéfice. Dans ce pays, l'homme croirait se dégrader en se déplaçant pour une femme; ce luxe se paye à domicile, et l'épouse reléguée dans son harem n'a pas le droit de se plaindre.

The first part of the history is a general account of the
 state of the world at the beginning of the world, and
 the progress of the human race from that time to the
 present. It is divided into three parts: the first part
 contains the history of the world from the beginning
 to the time of the deluge; the second part contains
 the history of the world from the time of the deluge
 to the time of the birth of Christ; and the third part
 contains the history of the world from the time of the
 birth of Christ to the present. The first part is the
 most interesting, and the most important, and the most
 useful. It shows the progress of the human race from
 a state of barbarism to a state of civilization, and
 the influence of the various causes which have
 produced this progress. It also shows the influence
 of the various causes which have produced the
 progress of the human race from a state of barbarism
 to a state of civilization, and the influence of the
 various causes which have produced this progress.

CHAPITRE III

COMMERCE

Choix des esclaves. — Marchandises du bazar. — Comestibles. — Comment se fait la traite. — La gomme. — L'ivoire. — Le bétail. — Plumes d'autruche, séné, tamarin, etc., etc.

Les opérations du bazar de Kartoum représentent plus particulièrement le commerce local ou de détail; le commerce en gros appartient, dans son ensemble, à tout le Soudan oriental plutôt qu'à la ville de Kartoum, qui n'est qu'un lieu de transit.

Le bazar où se fait le commerce de détail est très-vaste et comprend quelques parties de rues grossièrement couvertes avec des toiles, des nattes ou des planches. On y vend des marchandises à l'étalage, en magasin ou à l'encan. Ce dernier mode de vente ne s'opère pas comme chez nous; ce ne sont pas les ache-

teurs qui se réunissent autour des objets en vente, mais les objets eux-mêmes qui sont promenés dans le bazar par un crieur qui, en même temps, fait connaître le prix du dernier enchérisseur. Parmi les objets du trafic il faut d'abord citer l'esclave.

La partie la plus estimée de cette sorte de marchandise est la femme jeune de laquelle on peut tirer plaisir, travail et multiplication. Les femmes esclaves se divisent en trois classes : les *comâci*, au-dessous de onze ans ; les *cédâci*, de onze à quinze ans, et les *balek*, au-dessus de ce dernier âge. Naturellement ce sont les *cédâci* qui sont les plus estimées. La vente se traite soit dans des magasins avec cours nommées *okel*, soit à domicile, soit à l'encan au bazar. Jeune ou non, l'esclave n'a pas le droit d'avoir de la pudeur ; au bazar même elle est promenée d'un bout à l'autre presque nue afin de mieux tenter les amateurs. L'esclave qui a eu la petite vérole a plus de prix, car cette maladie est souvent mortelle.

L'homme esclave atteint son maximum de valeur un peu plus tard que la femme ; son prix est en général un peu moindre, mais il se maintient plus longtemps. Quant aux personnes âgées, hommes ou femmes, elles ont bien peu de valeur, car le produit de leur travail équivaut à peine à leur entretien. On conçoit dès lors combien est triste leur position. A trente ans, les femmes ont atteint l'âge fatal où l'on répugne à s'en charger, à moins qu'elles ne puissent se rendre

utiles par quelques aptitudes spéciales, leur talent culinaire par exemple. Là est encore un des côtés affreux de l'esclavage; on a tout pris à l'esclave : jeunesse et beauté aux femmes, activité et force aux hommes ; puis, quand vient l'âge de la décrépitude, ces malheureux n'ont aucun droit au bien-être; il ne leur reste qu'à subir de mauvais traitements, ou à expirer sous la peine.

L'esclave que l'on expose à l'encan se croise avec le chameau, l'âne ou tout autre animal que l'on promène pareillement. Les autres marchandises vendues à la criée sont le plus généralement des vêtements, des armes ou quelques objets particuliers que l'on veut faire connaître. Une foule d'autres marchandises et de produits indigènes, ordinairement assez grossiers, se vendent dans ce bazar : ce sont du linge et des vêtements confectionnés, de la toile de coton, de la toile bleue, un peu de soie et de drap, des peaux préparées pour divers usages, des colliers, des sachets, des cassettes, des amulettes et des verroteries de Venise, des sabres, des couteaux-poignards, des javelines et d'autres armes, de l'étain, du corail commun, de l'ambre, du papier, des rasoirs, de petits miroirs, des aiguilles et de la mercerie; de l'encens, du savon, des *garra*, du fer, des sandales, des courbaches en peau d'hippopotame, divers ustensiles, etc., etc.

En résumé, on remarque au bazar quelques produits d'Europe; un plus grand nombre venant d'Égypte, et la généralité de ceux du Soudan oriental.

Quant à l'aspect des gens qui étalent ces produits ou circulent à certaines heures dans ce bazar, il offre une bigarrure dont on peut se faire une idée par l'énumération des différentes populations dont nous avons parlé.

Parmi les marchandises de Kartoum figurent naturellement comme partout les produits alimentaires. La céréale la plus répandue est le doura (*holcus sorgo*) dont il existe huit à dix variétés. La plus estimée, nommée *meïnaou*, a le grain petit et l'enveloppe fine; l'espèce la plus commune est nommée *fétérit*. Le sac de cette céréale, qui se vend environ 1 fr. 25 au Soudan, vaut dix fois plus au Caire. Le dokn (*holcus dokna*) est une espèce de mil. On trouve aussi un peu de froment et d'orge et du sésame; plusieurs variétés de haricots, des fèves, des potirons, des pastèques, des concombres, des oignons, des tamalek (*cléome pentaphylla*), du mélokieh ou mouloukié (*corchorus olitorius*); ces légumes sont les plus répandus. Les champignons agarics et bolets apparaissent quelquefois. Les condiments tels que la chîtetah (*capsicum minimum*) et autres substances épicées sont en grand usage. Enfin, parmi les substances alimentaires, il faut citer la gomme à laquelle on a recours quelquefois comme nourriture dans les mauvaises années, et aussi quelques tubercules et racines d'un certain acacia; mais ces derniers n'étant pas cultivés se montrent rarement sur le marché. Le café ne se vend que pour l'usage de quelques personnes aisées; il en est de même de la

viande; la généralité du peuple en mange rarement; son alimentation est en grande partie végétale et lactée. La boisson la plus habituelle au Soudan, après l'eau, est la merisa; lorsque cette boisson est très-forte, elle prend le nom de bulbul; on la fabrique avec le doura ou d'autres produits fermentescibles. Dans les pays où l'on trouve la datte, la boisson qu'on en obtient est estimée; elle remplace le vin. Cependant ces boissons sont toujours troubles et tiennent en suspension une quantité de fécule qui les rend nourrissantes. De la datte on fait aussi de l'eau-de-vie qu'on a l'habitude d'aniser et qu'on appelle araki. La consommation de toutes ces liqueurs fermentées est contraire aux prescriptions du Coran; elles n'en sont pas moins fort recherchées.

Le commerce en gros de Kartoum est le même que celui de tout le Soudan égyptien; si ce n'est qu'une partie de ce commerce se fait directement entre le Kordofan et Dongolah de même qu'entre le Taka et Souakim. Parler du commerce de tout ce pays, c'est donc faire connaître celui de Kartoum.

La traite des esclaves, à l'époque où je me trouvais à Kartoum et naguère encore, était dans les mains du gouvernement lui-même. La chasse aux hommes se faisait sous les prétextes les plus spécieux avec les populations nègres censées amies et, selon les besoins, avec les autres. Elle était organisée dans les provinces limitrophes, et lorsqu'on avait vaincu toute résistance

par la chaîne de l'esclavage ou par la mort, on faisait main basse sur tout ce qui avait quelque valeur, troupeaux ou provisions. Le gouvernement gardait pour lui les hommes les plus convenables pour le service militaire, payait en marchandise humaine la solde arriérée de ses soldats et vendait le surplus aux Djellab. La part des soldats rentrait ordinairement à vil prix dans le contingent du commerce avec la part déjà échu aux Djellab.

Aujourd'hui que l'esclavage est censé aboli, du moins officiellement; la chasse ne se pratique pas aussi ouvertement; mais n'en reste pas moins active et tolérée par les fonctionnaires. Les négociants qui vont par la voie des fleuves faire le commerce des verroteries et de l'ivoire, recherchent surtout l'occasion de se procurer des esclaves. Toutefois, pour la forme, et par respect pour les proclamations qui suppriment la traite, ils ont recours à quelques stratagèmes ordinairement imaginés de concert avec leurs surveillants. Un autre procédé pour se procurer des esclaves consiste à faire des avances à des chefs de tribus afin de les encourager à porter la guerre chez leurs voisins pour en ramener beaucoup de prisonniers; aussi ces derniers nomment-ils leurs esclaves *el mahal*, c'est-à-dire le capital. Enfin, les Djellab recherchent partout les esclaves faits par la guerre, le rapt, ou nés dans la servitude.

Tels sont les moyens usités pour se procurer cette

espèce de marchandise qui naguère arrivait très-ostensiblement et directement à Kartoum et qui aujourd'hui se dissimule un peu et prend quelquefois des voies détournées.

La GOMME est après l'esclave un des principaux articles de commerce. Ce produit est sécrété par les troncs de différents acacias quand les vents de la saison sèche font éclater l'écorce; ces gerçures se remplissent bientôt d'une sécrétion gommeuse qui, en séchant, se solidifie peu à peu. Les acacias qui donnent ce produit sont connus au Soudan sous les noms que nous allons passer en revue; mais qu'on se contente généralement de désigner en Europe sous le nom d'acacias gommifères.

Le *hachab* (acacia alba) dont le port est assez développé, l'écorce grisâtre, le bois blanc, la fleur cylindrique de couleur blanche, se plaît dans les terrains sablonneux. C'est cet acacia qui donne la belle gomme blanche dite gomme arabe. Il est fort répandu dans le Kordofan dont la gomme est très-réputée pour cette raison.

Le *tâla*, arbre de taille moyenne dont l'écorce est rougeâtre, le bois blanc, le feuillage menu et la fleur sphéroïdale de couleur jaune foncé, est répandu dans tout le Soudan et croît principalement dans les terrains secs et rocailleux.

Le *seyal*, d'un port assez grand, à fleur sphéroïdale d'un jaune clair, se plaît dans les lieux humides.

Le *sant* (*acacia nilotica*) croît comme le précédent dans les lieux humides et sur les bords des fleuves.

Le *kakamarette*, gros acacia à fleur cylindrique en panache blanc, le *kelyt*, le *aoud*, le *ketre*, le *fase*, le *kafel*, etc., sont également des acacias gommiers.

La sécrétion de la gomme s'opère sans préparation au printemps et surtout à l'automne. La gomme la plus pure est celle qu'on détache de l'arbre; celle que l'on ramasse à terre est plus ou moins impure selon les substances sur lesquelles elle tombe. Les endroits où l'on récolte le plus de gomme sont au nord et à l'est du Kordofan; les forêts du fleuve Bleu sont peu exploitées; et la gomme se perd généralement sur place. Près de Massaoua on en récolte qui passe pour être de bonne qualité. Les Baggara et les Chelouk ont aussi commencé à en recueillir. On pourrait en récolter dans beaucoup d'autres endroits; le Soudan oriental, qui fournit aujourd'hui de cinquante à soixante mille quintaux rapportant plus d'un million, pourrait en donner beaucoup plus; mais il faudrait commander ce travail, qui est ordinairement négligé. Pendant longtemps le gouvernement égyptien s'est réservé le monopole de ce commerce. Il donnait pour faire recueillir la gomme deux piastres (environ 0.45) par quintal qu'il revendait au Caire ou à Alexandrie trois cents à trois cent soixante piastres. Aujourd'hui que la concurrence est rétablie, ces prix de vente ont baissé en même temps que les indigènes, plus indépendants

vis-à-vis du négociant, ont fait augmenter leur salaire.

L'IVOIRE est une importante branche du commerce du Soudan oriental. La voie du fleuve Blanc lui donna tout à coup un grand essor de 1845 à 1850. Les nègres ignorant l'usage de l'ivoire en faisaient des piquets pour attacher leurs animaux, ou même des palissades; mais à mesure que ces réserves ont été épuisées, à mesure que les relations avec les nègres sont devenues plus difficiles par suite de la traite, l'ivoire est devenu moins facile à obtenir.

Les Baggara, montés sur de bons chevaux et armés de fortes lances, se livrent sur la rive gauche du fleuve Blanc à la chasse de l'éléphant. Les riverains du fleuve Bleu lui font aussi la chasse soit au moyen de trappes dissimulées sous la verdure, soit à la course en lui coupant le tendon d'un coup de sabre. Ce dernier procédé, qui n'est pas sans danger, est pratiqué aussi par les Abyssins des frontières de l'ouest et du nord de ce pays. Enfin, les Européens, avec la carabine de précision et la balle conique, se livrent aussi à la chasse de l'éléphant aux abords des fleuves où peuvent les conduire leurs barques. Le prix du rotl ou livre arabe d'ivoire a été d'un talary (pièce de cinq francs de Marie-Thérèse ayant cours au Soudan pour 5 fr. 25 ou 5 fr. 50). Ce prix a même été inférieur, mais aujourd'hui les nouvelles difficultés que se sont créées les négriers sur la voie du fleuve Blanc l'on fait augmenter.

Le BÉTAIL que le gouvernement fait transporter en Égypte est une branche importante de produits; un bœuf à Kartoum ne vaut qu'une quinzaine de francs; dans le haut Sennâr dix, et chez les nègres cinq. La modicité de ces prix résulte de l'abondance des pâturages qui ne nécessitent aucun soin et qui, dans la Nigritie surtout, pourraient nourrir des bestiaux infiniment plus nombreux; seulement les troupeaux de bœufs et de vaches que l'on envoie en Égypte augmentent considérablement de prix par la difficulté qu'on a de les nourrir dans la traversée des déserts qui bordent le Nil, ou par les pertes nombreuses d'animaux qui meurent de soif et de fatigue dans la traversée plus courte du désert de Korosko. Néanmoins le gouvernement en expédie de grands troupeaux par cette voie.

LES PEAUX de bœufs, de vaches, de chèvres, de moutons et accidentellement celles d'animaux sauvages sont un produit d'un grand usage au Soudan; elles sont aussi exportées; mais elles sont assez mal tannées. Les tribus de l'intérieur n'en préparent guère que pour leurs usages; celles des bords de l'Atbarah et quelques autres des plus favorablement placées pour l'expédition de ces produits fournissent seules à l'exportation.

LES PLUMES D'AUTRUCHE proviennent principalement des régions soudaniennes voisines du Sahara. Là l'autruche vit au milieu des savanes dont la végétation se

compose en grande partie de mimosas clair-semés et rabougris et de pâturages secs les trois quarts de l'année; tels sont le nord du Dar-Four et du Kordofan, le désert de Bahiouda et les environs du bas Takatzé. Ce sont les tribus pastorales, habitant ces pauvres régions, qui fournissent ce produit. La chasse à l'autruche se fait par des cavaliers qui la font courir pendant la plus forte chaleur du jour. Ils ménagent d'abord leurs chevaux en les maintenant au trot tout au plus. Après environ deux heures de cette chasse qui fatigue l'autruche, ils s'élancent à toute bride et l'atteignent dans quinze ou vingt minutes; alors un coup de bâton assené sur la nuque suffit pour la tuer. Cette chasse se fait aussi au moyen de chiens dressés à cet effet. Près des monts Haraza, au nord du Kordofan, où l'autruche est commune, une dépouille en plumes noires ne vaut au plus que quarante à cinquante francs; mais la dépouille de l'autruche blanche est beaucoup plus chère, et se vend jusqu'à deux cents francs la livre.

La **POUDRE D'OR** est un produit dont nous parlons dans le volume suivant, qui fait connaître la principale région de la Nigritie orientale d'où on la tire.

Le **SÉNÉ** croît spontanément au Soudan; par conséquent on n'a que la peine de le récolter; néanmoins ce n'est guère qu'à Kartoum et à Massaoua que l'on fait le commerce de ce produit.

Le **TAMARIN** se récolte au Soudan; on en fait pour le

livrer au commerce des pains de la grosseur et de la forme des mottes à brûler.

Les autres principaux articles de commerce se consomment sur place, tels que le *coton*, le *beurre*, les *dattes* (à l'exception de celles du Dongolah et du Berber qui s'exportent sur une grande échelle); le *sésame* dont on tire l'huile nécessaire à la consommation et un suc visqueux pour oindre les chameaux, mais dont on pourrait tirer un grand produit; le *miel*, la *cire*, la *civette*, le *fer*. Ce dernier est extrait d'une manière insuffisante de diverses localités de la Nigritie. Il en est de même du *cuivre* que l'on extrait principalement des mines d'Hofrat qui sont très-riches. Le Dar-Four, le Rounga et l'Abyssinie en fournissent également.

Les marchandises d'importation qui présentent quelque importance sont les cotonnades qui viennent d'Angleterre, d'Égypte, de l'Inde et d'Amérique. On importe en outre, en petite quantité, des soies et des draps, puis différents petits articles, tels que verroteries de Venise, aiguilles, couteaux, miroirs; quelques armes et des munitions, un peu de spiritueux et de vin.

CHAPITRE IV

DÉPART DE KARTOUM

Couleur des fleuves. — On ne peut retrouver mes effets. — Pauvre inventaire. — Affreuse apparition. — La nécessité est mère de l'industrie. — Nourriture du pays. — Apprêts et menu d'un repas. — Festin où il faut du courage.

Ainsi que je l'ai dit, lorsque j'eus fait connaître ma mésaventure du Nil au moudir, il s'empressa de mettre à ma disposition une barque pour retourner à la recherche de mes effets. Cette barque était montée par huit matelots et deux soldats. Je m'embarquai pour redescendre le fleuve jusqu'au lieu du sinistre, car c'en était un véritable pour moi ; j'avais perdu de nombreux documents, mes instruments de mathématique et beaucoup d'objets impossibles à remplacer dans ce pays.

Notre descente s'effectua avec célérité ; je remarquai que la couleur des deux fleuves reste distincte jusqu'à dix-huit ou vingt kilomètres au-dessous de leur confluent. A droite on reconnaît les eaux limpides du fleuve Bleu ; à gauche, les eaux limoneuses et blanchâtres du fleuve Blanc. A défaut d'autres données, cette circonstance est déjà une indication précieuse sur la nature des pays que parcourent ces deux fleuves. L'un en effet apporte les eaux des montagnes primitives de l'Abyssinie, du pays de Kafa et du Hamatche. L'autre traverse sur une grande partie de son cours de vastes plaines d'alluvion où ses eaux se chargent de limons qui vont féconder l'Égypte et former le Delta.

Favorisés par le courant, nous arrivâmes de bonne heure sur le point où mes effets avaient été précipités dans le Nil. Cinq des mariniers étaient plongeurs ; les soldats en amenèrent encore sept ou huit des villages voisins ; mais leurs recherches furent vaines. Le courant, qui paraissait modéré à la surface, avait, au dire des plongeurs, une grande vitesse en dessous et une grande profondeur. Les uns n'avaient pu atteindre le fond ; d'autres assuraient que cette profondeur égalait la hauteur de cinq ou six hommes et que le fort courant du fond avait dû tout entraîner au loin. Dans l'impossibilité où j'étais de vérifier ces rapports, je perdis bientôt tout espoir. Soit que les habitants de cette localité, qui avaient eu connaissance de ma mésaventure et de mes pertes, eussent déjà repêché eux-

mêmes mes effets ; soit que mes mariniers y missent peu de bonne volonté, soit enfin l'impossibilité réelle de les retrouver, je vis bientôt qu'il fallait renoncer définitivement à les recouvrer.

Je repris tristement la direction du sud rêvant déjà au moyen de suppléer aux objets dont j'étais privé pour exécuter de nouveaux travaux.

En arrivant pour la deuxième fois à Kartoum, j'appris que le colonel Kovalewski avait hâté le départ de l'expédition et qu'elle était partie en remontant le fleuve Bleu. Cet empressement me surprit quelque peu ; il m'ôtait la facilité de m'assurer plus complètement si dans Kartoum il ne serait pas possible de remplacer quelques-uns des objets perdus. J'abrégai donc mon séjour à terre quoique je me fusse aperçu que ma barque était bien équipée pour une marche accélérée. J'embarquai la petite malle que j'avais laissée à Kartoum, ainsi que des provisions, et je pris la même direction que l'expédition.

A peine embarqué, le reis me dit confidentiellement que le gouverneur, en voyant l'empressement que M. Kovalewski apportait au départ, avait recommandé au chef qui conduisait l'expédition, de faire de telle sorte que nous pussions facilement l'atteindre. Cette confiance du reis de ma barque n'était pas tout à fait désintéressée ; par là il comptait être moins pressé lui-même.

Mon premier soin lorsque je vis la barque voguant

tranquillement sur le fleuve, fut de penser à mes faibles ressources. D'abord je me trouvais à peu près dépourvu de vêtements. Quand je fus précipité dans le Nil avec mon chameau, je n'avais sur moi qu'une chemise, un pantalon mis en lambeaux par les broussailles et un large chapeau ; mais ce dernier, le Nil me l'avait emporté. J'ouvris ma valise et j'étalai dans la barque ce qui me restait encore ; l'inventaire ne fut pas long ; il y avait, en fait de vêtements : un vieux bonnet rouge de Tunis, un pantalon turc en toile très-ample, un léger paletot, des bas avec leurs jarretières à l'orientale et des marcoupes ou souliers en maroquin rouge du Caire. Tout cela pouvait me composer une sorte de costume grec ; j'allais oublier que j'avais encore plusieurs paires de gants !

Pour comparer ma richesse à celle du milieu où j'allais vivre, je jetai les yeux autour de moi, et voyant tous mes compagnons vêtus en quelque sorte de la couleur sombre de leur épiderme et dont la nudité était à peine voilée par un sale haillon, je me jugeai encore riche ; ce que justifiaient du reste les regards de convoitise et d'admiration dont était l'objet ce pauvre restant de ma garde-robe ; je serrai le tout bien vite.

Pendant que j'étais ainsi occupé, je sentis une odeur fétide, et presque en même temps j'entendis un bruit de plaintes entrecoupées de douloureuses exclamations qui semblaient étrangères aux gens de notre barque.

D'ailleurs ce bruit, d'abord peu sensible, avait crû rapidement; la cause en devait être non loin de notre dahabiè. Intrigué, je sortis aussitôt de la cabine et je vis ou plutôt je parcourus des yeux un groupe affreux encombrant une barque qu'emportait le courant du Nil dans une direction opposée à la nôtre. C'était une sorte d'entassement de corps noirs, de carcans, de cordages, de membres liés, le tout pressé et agité de hideuses convulsions; affreuse scène dont quelques toiles inspirées par l'enfer de Dante ne pourraient donner qu'une idée affaiblie. J'étais debout, immobile, stupéfait, et, avant que je fusse revenu de mon saisissement l'épouvantable apparition ne formait plus qu'une masse sombre à la surface unie et brillante du fleuve. Tout cela avait été si saisissant, si étrange, si imprévu que j'avais eu peine à me bien rendre compte de ce confus mélange de corps noirs et d'horribles machines, d'instruments de tortures et de torturés où tout à la fois attirait mon attention. Plus loin, d'autres rencontres m'ayant permis de mieux observer ce triste sujet, on trouvera des détails plus précis. C'était un convoi d'esclaves.

Lorsque cette navrante apparition eut complètement disparu, je retombai dans les préoccupations dont elle m'avait subitement tiré, et ma philosophique satisfaction du premier moment fut de courte durée. Je songai aux forêts épineuses que j'allais traverser; à la prompt usure de mon unique vêtement; et, je dois

l'avouer, je n'étais pas insensible à la pensée de la triste figure que je ferais, au retour, en présence de gens bien vêtus.

Cependant je ressentais encore bien plus vivement la perte de tous les dessins que j'avais recueillis en Nubie, parmi lesquels se trouvaient la plupart de ceux que j'avais faits avec tant de soin et de satisfaction dans les déserts au sud de Chendy; c'est-à-dire mes dessins les plus soignés. Mais, dans mon malheur, je me consolai un peu par l'espérance que je pourrais recommencer ce travail à mon retour. On l'a vu, la maladie me mit hors d'état de réaliser ce projet.

Parmi mes pertes il y en eut une encore qui m'affecta beaucoup : ce fut celle de mes instruments; à l'exception d'une boussole alidade, il ne m'en restait pas un seul, pas même une mesure linéaire; grave sujet de méditation pour un homme dont le principal but était de recueillir des documents précis. Il était urgent d'aviser, et d'abord il fallait se construire une mesure; voici comment je m'y pris : je me rappelai que le pendule d'un mètre a la propriété de mesurer presque rigoureusement les secondes par ses oscillations. Je fixai donc un petit caillou à l'extrémité d'un fil et j'en réglai la longueur de manière à obtenir soixante oscillations par minute; ce résultat atteint, j'avais la longueur du mètre que je subdivisai ensuite. Néanmoins je conservai dans mes notes une fraction de ce mètre afin de m'assurer plus tard de son exactitude.

Je me fabriquai de la sorte plusieurs instruments utiles, parmi lesquels un quart de cercle propre à mesurer les hauteurs du soleil afin d'en déduire des latitudes ¹.

¹ Ce dernier instrument pouvant devenir utile aux voyageurs que des accidents privent de ceux qu'ils possèdent, je vais encore indiquer mon procédé de construction. Sur l'une de mes plus fortes feuilles de papier taillée en carré, prenant comme centre l'un des angles, je décrivis un fragment de cercle réunissant ses deux angles équidistants. Je divisai le quart de cercle ainsi décrit en quarante-cinq parties de chaque côté de la diagonale passant par le point de centre, chaque division constituant un degré. Au moyen d'un fil et d'un caillou je me fis une ligne à plomb que je suspendis à un point fixe en un lieu abrité du vent. Puis, avec une épingle, je suspendis à ce fil mon quart de cercle par son point de centre; cela fait, je taillai ma feuille de papier de telle sorte, qu'abandonnée à elle-même, la diagonale formant la division centrale de mes degrés correspondit exactement à mon fil à plomb. Ayant obtenu ce résultat, il ne me restait plus qu'à fixer mon fil à la feuille au moyen de quelques petits trous sur la diagonale, à travers lesquels je le fis passer et à coter mes degrés à partir de ce fil à plomb.

Au moyen de cet instrument fort simple, on peut relever assez exactement des hauteurs de soleil, et même, à défaut de montre, on peut obtenir la latitude. Ainsi, lorsque je voyais le soleil arriver près de la méridienne, je suspendais mon appareil autant que possible dans un lieu abrité; par un léger contact, je maintenais ma feuille dans le plan du soleil, et l'épingle traversant le point de centre me servant de style projetait son ombre sur les divisions du quart de cercle et indiquait ainsi la hauteur du soleil. Lorsque cette ombre avait atteint son rapprochement maximum de la ligne verticale, j'avais la hauteur du soleil à midi. En faisant tourner sur lui-même mon instrument, je pouvais vérifier et compenser au besoin mon résultat. Mon quart de cercle ayant été décrit avec un rayon de près de cinquante centimètres, il m'était facile d'observer la hauteur du soleil à quelques minutes près, ou en d'autres termes la latitude du lieu à quelques kilomètres près; le degré terrestre en comptant environ cent onze. On le voit, c'est déjà un résultat digne d'intérêt que de pouvoir établir une position avec une approximation telle, qu'appliquée sur une carte ordinaire, elle ne représente guère que

A mesure que par mon industrie je remédiais aux pertes que j'avais éprouvées, je reprenais quelque confiance dans l'avenir. Plus tard le docteur, qui ne quittait pas l'expédition, me prêta un fusil, objet précieux pour moi qui aimais les excursions solitaires; M. Cinkowski y mit aussi du sien et je finis par reconnaître une fois de plus qu'il ne faut jamais désespérer de la Providence. D'ailleurs, moi aussi, je pouvais être utile à mes compagnons de voyage; seul j'avais une provision de gants! Ici je ne plaisante pas: le soleil, qui nous scarifiait la peau du visage, ne ménageait pas nos mains; de sorte que ces gants, qui semblaient une chose dérisoire dans un tel pays, nous furent d'un précieux secours.

Sur la barque qui me conduisait il y avait quatre matelots nègres, quatre Abyssins de couleur brun rouge, deux soldats nègres et une négresse. A celle-ci était dévolu le soin de la cuisine ou plutôt la fabrication du pain; car je ne vis jamais apprêter autre chose, si ce n'est, de temps à autre, un oignon cru que les matelots se procuraient le plus souvent par la maraude.

Les ustensiles de boulangerie et la batterie de cuisine se résumaient en quelques pierres. La céréale employée à faire le pain est le doura. Cette graine vient en grappes l'épaisseur d'un trait. Je ferai même remarquer qu'avec le sextant ordinaire, il n'est pas possible de prendre la hauteur du soleil lorsqu'elle est rapprochée du zénith, et qu'avec le simple appareil que je viens de décrire, cet inconvénient n'existe pas, ce qui a son importance dans les régions tropicales.

pes sur une tige qui a l'aspect de celle de la navette, quoique plus élevée; elle a la forme du maïs, mais elle est plus petite; son goût à l'état cru participe de celui du maïs et de celui du froment.

Pour faire le pain la négresse employait le même procédé que dans la basse Nubie, procédé que nous avons décrit au volume *Égypte et Éthiopie*, page 98. Si en pétrissant on emploie un peu de merisa, cette boisson fermentée produit une fermentation dans la pâte et lui donne un goût légèrement acidulé. Ce pain est ordinairement mangé chaud.

Les gens aisés mangent le pain en feuilles très-minces; dans cet état, il ressemble à une oublie non roulée et flexible. Lorsque la pâte est faite à l'eau et en couches un peu épaisses, le pain qui en résulte ressemble assez pour le goût à une bouillie mal cuite, et il est peu digestif. Quelquefois, lorsque ce pain mince et acidulé se trouve fait d'avance et sec; avant de le manger on le fait tremper dans de l'eau qui devient elle-même légèrement acide : les personnes aisées le font tremper dans un bouillon de viande ou de lait qui, étendu d'eau au moment d'en faire usage, compose une boisson agréable nommée abraï. Le pain est aussi accommodé avec une sauce épaisse faite de viande desséchée et pilée, d'oignons et de piment. Quelquefois on l'enduit simplement d'une légère couche de beurre; ou bien encore on le trempe dans du lait.

Voici au surplus les apprêts et le menu d'un repas qui me fut offert dans une excursion que je fis sur la rive gauche du fleuve Bleu entre Ouad-Medina et Kartoum. Il faisait très-chaud; un chef des environs avec lequel je me trouvais me proposa de nous arrêter dans un village près duquel nous passions; ayant accepté, nous pénétrâmes au hasard dans une maison; aussitôt on nous offrit à boire une eau miellée que je trouvais fade : j'en goûtai pour la forme; mon compagnon au contraire lui fit honneur et en but à longs traits. Comme j'étais altéré, j'étanchai ma soif dans une garra d'eau pure. La garra est une coupe d'un à plusieurs litres faite avec la demi-écorce d'un grand fruit et quelquefois en bois. Peu après, on nous apporta un melon et une pastèque; j'acceptai deux tranches de celle-ci; quant aux melons de ce pays, ils sont très-fades, et je laissai ma part aux amateurs indigènes. Pendant que nous nous reposions sous ce toit, je vis une femme allumer son feu et se mettre à faire du pain en feuilles minces. En pétrissant ce pain, elle se hâtait, la sueur ruisselait sur son corps nu et noir, et tombait dans la pâte qu'elle pétrissait. Ce conditionnement me parut fort peu appétissant. Mais ce n'était rien encore, car bientôt après elle éprouva le besoin de se moucher, et..., mais non, je renonce à décrire le reste, je me borne à rappeler qu'essuie-mains et mouchoirs sont inconnus en ces lieux.

Après nous être suffisamment reposés, nous nous

levâmes pour partir en remerciant nos hôtes. Mais le maître, plus prompt que nous, s'opposa poliment à notre départ, en nous montrant un repas tout préparé, parmi lequel figurait le pain en question. Ce cher hôte eût été fort blessé de notre refus; comment faire?... Mon compagnon ne me laissa pas le temps de délibérer, il était déjà assis; force me fut d'en faire autant.

Le festin servi offrait le menu ordinaire du pays. Un grand plat de bois contenait douze ou quinze galettes de doura encore chaudes nommées *kissera*; par-dessus reposaient quelques oignons crus. Le second plat était une garra contenant du lait. Chacun des convives prit une galette de *kissera* et un oignon. Devant le bon cœur et la générosité de notre hôte, c'était le cas ou jamais d'avoir du courage; j'en eus : je pris donc une de ces galettes noires ou plutôt brun rouge et un oignon que je mangeai, tâchant de reporter ma pensée ailleurs. Ce *kissera* n'a pas de goût désagréable, et j'aurais mangé ce pain avec plaisir, si je n'avais assisté à sa fabrication; l'oignon que l'on mangeait en même temps en relevait le goût. Lorsque j'eus fini ma galette, mes convives en avaient mangé plusieurs; on m'invita à en prendre une seconde pour la tremper dans le lait; je demandai la permission de boire seulement un peu de ce lait pur. Aussitôt que j'eus reposé la coupe, je vis mes compagnons déchirer des morceaux de galette, les plonger avec la main dans la

garra de lait, et pétrir dans le fond avec les ongles les morceaux qu'ils voulaient porter à leur bouche. Puis ils recommencèrent tour à tour ou ensemble, selon que cela se rencontrait. Après qu'ils eurent ainsi pataugé; ce lait prit bientôt une teinte noirâtre, ce qui ne les arrêta pas.

Je me trouvais bien heureux d'avoir pu faire assez convenablement honneur au dîner de notre hôte; au total, ces mets n'avaient rien de désagréable pour un palais européen, mais la manière dont ils étaient préparés et mangés était vraiment faite pour en donner le dégoût.

CHAPITRE V

KAMNYN ET PROCÉDÉS TURCS

Fabrique de Kamnyn et procédé turc. — Autre procédé turc. — Pé-
nibles impressions. — Race d'hommes patiente et laborieuse.

La première localité de quelque importance que l'on rencontre, en remontant le fleuve Bleu, est le bourg de Kamnyn, où l'on trouve l'unique établissement industriel auquel on puisse réellement donner ce nom sur les rives de ce fleuve. Cet établissement fut fondé vers l'année 1840 par des Européens, sous la protection et avec le concours intéressé de l'ancien gouvernement du Soudan Ahchemed-Pacha. On y fabrique du savon, de l'indigo, du sucre, de l'eau-de-vie de dattes et du rhum. Cette fabrique eut une grande prospérité pendant qu'elle fut administrée par ses fondateurs; établie au milieu d'une forêt, elle eut bientôt

autour d'elle une population de trois mille âmes. Mais le principal fabricant étant mort, la direction étant passée dans les mains de Ménécly, fils d'Ahchemed-Pacha, la décadence de cet établissement fut rapide, et sous l'administration du gouverneur qui vint ensuite, cette fabrique ne produisit plus qu'en petite quantité du savon, de l'indigo, que l'on récolte dans le pays, et du sucre mal raffiné.

Le gouverneur Ahchemed-Pacha, l'un des fondateurs, avait du reste trouvé un singulier moyen d'écouler ses produits. Il forçait chacun des officiers de l'armée à prendre cinquante bouteilles d'eau-de-vie à vingt piastres l'une. A ceux qui disaient : « Je n'en bois pas, » on répondait : « C'est égal, vous devez en prendre comme les autres. » Les cinquante bouteilles leur étaient envoyées, et le prix porté en déduction sur l'arriéré de leur solde. C'est par des moyens analogues que les autres produits étaient placés. Ainsi, les savons étaient presque entièrement destinés à l'armée; chaque soldat devait en prendre telle quantité et à tel prix; aussi estimait-on le bénéfice ainsi obtenu à cinquante pour cent. Ces moyens étaient si généralement employés par les chefs de l'armée du Soudan, que le gouverneur qui administrait le pays au moment de notre voyage, en reconnut l'abus et voulut le restreindre; mais ses efforts n'eurent guère pour résultat que l'accroissement de l'arriéré de solde du soldat.

Ces inconvénients ne sont pas les seuls qui pèsent sur l'État militaire au Soudan. Les officiers et soldats égyptiens qui ont le malheur (c'est leur expression) d'être envoyés au Soudan ou d'y être venus volontairement ne peuvent plus obtenir la permission de retourner en Égypte. Ils sont presque certains de finir leurs jours, considérablement abrégés d'ailleurs, dans ces régions lointaines. Ce n'est que par suite de graves maladies et après avoir écrit plusieurs fois qu'ils ont quelque chance d'obtenir un congé. Dans ce cas, ils peuvent retourner dans leur pays natal ; si la mort ne les a pas surpris dans l'attente. Nous avons vu plusieurs vieillards infirmes qui, après avoir fait à différentes reprises des demandes au gouvernement égyptien, n'avaient encore rien pu obtenir. Plusieurs personnes, pendant notre dernier séjour à Kartoum, nous prièrent de nous charger de leurs missives pour Son Altesse le vice-roi. Ces hommes venaient chez nous à la dérobée, craignant que le général ne fût instruit et mécontent de leurs démarches et qu'il ne leur nuisît. Ils n'osaient pas non plus faire connaître par lettres ordinaires leurs griefs au vice-roi, parce que, disaient-ils, le gouverneur est sans scrupule et décachète les lettres avant de les envoyer. Méhémet-Aly, pour prévenir cet abus, avait ordonné que toutes les lettres qui lui étaient adressées fussent cachetées avec de la cire ; mais cette précaution n'arrêtait pas l'abus.

Les chefs, connaissant la mauvaise position qui est

faite au soldat sous certains rapports, sentent la nécessité de lui tolérer, à titre de compensation, certaines licences vis-à-vis de la population ; de là, nouvelle charge, nouveaux abus, et mille vexations dont pâtit le peuple. En voici un exemple dont notre navigation sur le fleuve Bleu fut l'occasion.

Le vent qui, jusqu'à ce moment avait suffi à nous faire remonter le courant, se ralentit ; alors je vis les nègres matelots et soldats déployer un cordage et débarquer sur la rive ; je crus qu'ils allaient haler la barque au moyen de ce cordage ; il n'en fut rien, ils s'éloignèrent et revinrent bientôt conduisant devant eux dix indigènes qui furent mis à la corde et nous halèrent. Les quatre Abyssins étaient restés couchés sur le pont de la barque ; les six matelots et les soldats nègres, armés de bâtons et de courbaches, cheminèrent sur les talons des indigènes, accélérant leur marche et les frappant au moindre prétexte, ou simplement pour s'éviter la peine de leur dire : Allez plus vite. Je vis l'un des hommes de corvée rajuster un petit cordage qui lui servait à s'atteler au câble de halage ; le nègre qui était derrière lui ne s'enquit de rien ; un claquement se fit entendre sur les épaules nues du pauvre diable, et la courbache laissa une longue trace de poussière blanche sur sa peau brune.

Plus loin, un autre se baissa en marchant ; au même moment un coup de bâton arrivait sur son dos. Cet homme avait voulu recueillir dans le creux de sa

main un peu d'eau pour se rafraîchir la bouche. L'un d'eux ménageait-il momentanément ses forces pour respirer ou pour toute autre cause, aussitôt, sans explication, un cri et un coup de courbache lui arrivaient en même temps. Si le soldat ne se trouvait pas à portée suffisante, c'était à coups de pierres qu'il stimulait l'activité du patient.

Je fus d'abord très-étonné; je crus que cette corvée était remplie par des malfaiteurs, qui subissaient ainsi une punition arbitraire mais méritée. Bientôt je m'aperçus qu'il n'en était rien. Un peu plus haut, un homme conduisait deux bœufs qui faisaient mouvoir une saki; machine destinée, nous l'avons dit, à puiser dans le Nil l'eau nécessaire à l'arrosage des terres. Soldats et matelots se mirent à brandir leurs courbaches en avançant vers lui à grands pas. Le pauvre homme n'eut pas le temps d'arrêter ses bœufs qui tournaient sur un échafaudage élevé au-dessus du fleuve; il ne put même achever l'observation qu'il avait cru pouvoir hasarder. La courbache siffla dans l'air; il fallut marcher, ou plutôt courir, à la corde de halage.

Je ne m'étais d'abord pas bien rendu compte de cette scène, ne pouvant pas croire à une semblable manière d'agir; mais elle se renouvela encore, et il fallut bien en croire mes yeux. Ayant demandé quelques explications, j'appris qu'il n'est pas d'excuse qui dispense de cette corvée lorsqu'il s'agit des barques du gouvernement. Tout homme requis, quelle que soit

son occupation, doit l'abandonner immédiatement ; le moindre délai, la moindre hésitation, amènent la peine de la courbache.

Cela était d'une iniquité révoltante. Si encore il y eut eu nécessité, besoin urgent ; mais non, les dix hommes de la barque étaient ou couchés ou occupés à fustiger les dix autres, injustement enlevés à leurs travaux, et encore plus injustement maltraités. Les matelots avaient-ils pour excuse la fatigue ? Pas le moins du monde ; le vent avait constamment enflé notre voile ; deux seulement étaient occupés ; l'un, fumant son chibouk nonchalamment couché sur le timon du gouvernail ; l'autre, serrant ou lâchant le cordage qui maintenait l'extrémité flottante de notre longue voile triangulaire. Les autres, las d'être accroupis en cercle, chantant et devisant, dansaient parfois pour se dégourdir les membres.

Comment expliquer ces iniquités ? Par l'usage, sans doute par la barbarie des gouvernants plus grande encore que celle des gouvernés. Et j'étais moi-même l'occasion du triste exemple que j'avais sous les yeux ! moi qu'on voulait faire rejoindre promptement l'expédition.

Je ne saurais peindre tous les sentiments qui m'agitèrent plus vivement encore dès que ces explications me furent données ; chaque coup me causait un frisson. Il me semblait que la responsabilité en remontait jusqu'à moi, cause involontaire. Je voyais en ce mo-

ment un second homme abandonner précipitamment son travail et courir à la corde, pour prévenir la courbache officielle.

Je m'adressai au reis, et pour ne pas imposer à ses préjugés un trop grand sacrifice, je le priai seulement de ne pas déranger l'homme qui venait à toutes jambes s'atteler à la barque, et de renvoyer celui de la première saki à ses bœufs qui l'attendaient suspendus sur leur échafaudage. Sa réponse fut celle que je devais attendre. Cela n'était pas possible ; si moi je voulais m'exposer à ne pas atteindre l'expédition, lui ne pouvait pas compromettre l'avenir ; cette indulgence serait un précédent qui nuirait ensuite à son autorité. Alors je lui exprimai mon intention de quitter sa barque et de continuer ma route à dos de chameau, ou à défaut, à pied, s'il n'acceptait pas ma réclamation. Nous en étions là de notre discussion, sans que je susse encore s'il céderait, lorsque je le vis lever les yeux sur la voile qui commençait à s'enfler ; sa figure reprit aussitôt son calme ordinaire ; la discipline, son honneur étaient saufs. Le vent allait suffire à nous faire remonter le fleuve ; nos remorqueurs devenaient inutiles et ils furent renvoyés.

Une seconde fois le halage devint utile ; mais le reis consentit à ne pas s'emparer des hommes employés aux saki, et voulut bien recommander aux siens de modérer l'usage du bâton ; la barque n'en marcha pas plus mal.

Au moment où nous mettons sous presse, le nouveau vice-roi d'Égypte, Ismaïl-Pacha, dans son discours au corps diplomatique (21 janvier 1863) vient d'exprimer son intention « d'abolir *le système fatal des corvées*, toujours pratiqué par le gouvernement dans ses travaux, et qui est la cause principale, unique, pourrais-je dire, qui a empêché et empêche encore le pays de prendre tout le développement dont il est susceptible. Le commerce libre trouvera son compte à cette mesure et fera circuler à son tour l'aisance dans toutes les classes de la population. Dans l'ordre moral, l'instruction, qui est la base de tout progrès, et la bonne distribution de la justice, qui est la base de toute sécurité, auront toute ma sollicitude. » Telles sont les paroles du nouveau vice-roi. L'Égypte comprendra-t-elle enfin ce que son système a de démoralisant!

Quelle était la race d'hommes soumise, patiente et travailleuse qui se laissait ainsi traiter? Ce n'était certainement pas l'esprit arabe qui dominait chez elle. L'Arabe fuit le travail et le despotisme; ses troupeaux errants et sa hutte mobile lui suffisent. S'il ne peut s'affranchir du tribu, il le paye en bloc comme garantie de l'indépendance qui lui est laissée en dehors de cet acte annuel; mais il est jaloux de sa liberté individuelle et ne reconnaît même, sous ce gouvernement despotique, que la justice et l'autorité limitées de son chef de tribu, qui est une sorte de chef de

famille. Dans la population patiente et laborieuse de la rive sennarienne du fleuve Bleu dominait évidemment la race Fout ou Founji ; race souple, docile et travailleuse, qui paraît avoir jadis créé la vieille civilisation égyptienne et fondé les plus anciens monuments de la vallée du Nil ; œuvres qu'elle laissa ensuite aux mains des Berbères. Ce peuple Fout, vivant dans la sécurité, à cette lointaine époque, était en effet capable d'arriver à ces premiers prodiges du genre humain ; car, pour produire ce que l'âge moderne contemple avec admiration sur les bords du Nil, il fallait non-seulement le génie qui conçoit, mais encore la patience laborieuse et docile qui exécute.

C'est en effet la race Founji qui, aujourd'hui, paraît former le fond de la population de la rive gauche du fleuve où l'on faisait les recrues dont nous venons de parler. Les populations de la rive opposée appartiennent, au contraire, à la grande tribu arabe des Choukries qui s'étend jusque vers le Taka.

CHAPITRE VI

ANTIQUE ALOA ET MODERNES CHOUKRIÉS

Ruines les plus reculées au sud. — Plusieurs époques archéologiques. — Aloa fut chrétienne. — Le peuple d'Aloa n'était pas nègre. — Je rejoins mes compagnons. — Abou-Ahraz. — Troupeaux innombrables. — Populations différentes des deux rives. — Demeures et usages des Choukriés.

Dans le trajet que nous venions d'effectuer depuis Kartoum, nous avons, pendant le premier jour de navigation, passé devant les ruines d'Aloa, désignées aujourd'hui sous le nom de Sauba. Ces ruines, que je visitai en détail plus tard sont situées sur la rive droite du Nil Bleu, à environ dix-huit à vingt kilomètres en amont de son confluent avec le Nil Blanc. Un faible rideau de forêts les sépare du fleuve et les enveloppe au loin sur les autres côtés. Elles s'étendent à une profondeur d'à peu près trois kilomètres de la rive, et

comportent encore plus d'étendue dans le sens du fleuve. Sur cet emplacement on voit une trentaine de monceaux de débris de briques cuites, de pierrailles, de gravois et de terre. Ils semblent indiquer l'emplacement des principaux monuments ou autres édifices importants. Naguère encore, tous ces monceaux de débris étaient en quelque sorte régalez, selon leur forme convexe, par le temps et l'action des pluies tropicales. Aujourd'hui, un certain nombre ont été refouillés de nouveau dans le but d'en tirer quelques matériaux pour les constructions de la moderne Kartoum; néanmoins aucun pan de mur, aucune ruine importante ne se montrent, et cela se conçoit, le but des fouilles et des recherches étant l'enlèvement même de tous les matériaux propres à la bâtisse. Pourtant quelques morceaux intéressants d'architecture sont demeurés visibles à travers ces ruines; mais ils le doivent à leurs formes impropres aux constructions modernes. Ce sont: 1° un piédestal en grès portant un bélier dont la tête seule est mutilée; il est situé à peu près à deux kilomètres du fleuve; 2° deux chapiteaux de cinquante centimètres de diamètre sur le lit du fût et quelques autres débris du même ornement; 3° cinq tronçons de colonnes en grès brun veiné, de soixante centimètres de diamètre, encore debout; 4° trois autres tambours de colonnes renversés d'un diamètre, un peu moins fort et d'un grès très-dur et rougeâtre. Tels sont les seuls restes archéologiques visibles

parmi ces monceaux de ruines; mais que des fouilles augmenteraient selon toute probabilité. Cependant ces restes nous donnent trois indications précieuses. La première, c'est qu'Aloa était une cité antique, plus importante qu'aucune autre ville du Soudan actuel; car dans toutes les cités de cette zone soudanienne il ne paraît pas exister une seule colonne en pierre. En outre, deux époques y sont bien accusées; l'une par le piédestal portant une inscription hiéroglyphique demeurée jusqu'ici indéchiffrable, et un bélier qui, par sa forme et son style rappelle tout à fait la même époque que les piédestaux et béliers que l'on voit encore au principal temple du désert de Naga. Ce monument accuse donc l'époque païenne de l'antique Éthiopie. Une autre époque archéologique est rappelée par deux chapiteaux que j'ai également dessinés et publiés. En comparant ces chapiteaux avec ceux que l'on trouve dans les ruines des églises chrétiennes de la Nubie et de l'Éthiopie, on y reconnaît une telle similitude de style et d'exécution, qu'il n'est guère permis de douter qu'ils ne soient de la même époque. Les tambours de colonnes appartenaient probablement à des fûts de colonnes antiques réemployés dans l'époque chrétienne; cependant ils pourraient aussi appartenir à cette dernière. Nous savons, en effet, que cette capitale du royaume d'Aloa, dont elle portait le nom, maintint le christianisme dans ces régions plus longtemps que les autres villes de la Nubie et de l'Éthiopie. D'après ces

données, Aloa semble donc avoir été la dernière ville vers le sud représentant la civilisation éthiopienne, puisque des caractères archéologiques tranchés la séparent de tout ce qui s'est fait au Soudan et dans la Nigritie.

Au quinzième siècle, Aloa était encore puissante, et si chrétienne que les sectateurs de Mahomet ne pouvaient séjourner que dans ses faubourgs; un évêque puissant y résidait. Le petit royaume d'Aloa maintint sa religion et son indépendance au milieu des Arabes musulmans qui l'entouraient; mais il fut soumis par les Foun quelque temps après qu'ils se furent affermis dans le Sennâr. En remontant le fleuve on trouve encore quelques monceaux de décombres isolés qui paraissent provenir de constructions aux environs de Rodesse, plus haut que Sauba, sur la même rive, et de Dourmane sur l'autre rive. En 1851, le docteur Reitz, vice-consul d'Autriche à Kartoum, trouva près d'Abou-Ahraz des croix, des encensoirs et des rosaires. L'année suivante, on découvrit, près d'Ouad-Médina, des cryptes ou églises souterraines où le christianisme a aussi laissé des traces qui paraissent très-anciennes. Ce sont les vestiges d'antiquité les plus reculés vers le sud que l'on ait observés jusqu'ici.

On peut avoir une idée approximative de l'époque de la soumission d'Aloa aux Foun ou plutôt de sa destruction, en rapprochant divers faits historiques à peu près connus ainsi : 1° la puissance d'Aloa fut dé-

truite par les Foun après que leur domination fut établie dans le Sennâr, c'est-à-dire vers la première moitié du seizième siècle; 2° on sait d'autre part qu'Aloa était puissante au quinzième siècle; 3° la chronologie des dix-sept cheiks d'Alfay dont le dernier fut dépossédé, par Ismaïl-Pacha, en 1821, comprend près de trois cents ans, ce qui ferait remonter le commencement de la puissance d'Alfay vers l'an 1530. Et, comme il est probable que la puissance de cette ville, qui n'est qu'à une trentaine de kilomètres de l'ancienne capitale d'Aloa, n'a dû s'établir qu'après la chute de cette dernière, ce serait vers cette époque qu'il conviendrait, jusqu'à plus certaine information, de placer la destruction d'Aloa.

Le teint foncé des habitants de cette cité indique qu'ils appartenaient à un peuple Fout, qui, de même que celui du Sennâr, a été désigné par la tradition arabe, et ensuite par les voyageurs, qui en ont parlé sans l'avoir vu, comme un peuple nègre; probablement parce qu'il différait des Berbères et des Arabes.

Mon compagnon de voyage lui-même, le colonel Kovalewski, qui avait pourtant des yeux pour voir, s'est borné à apercevoir la couleur sombre. Et, en parlant des Fout et des Berbères et même des Berbères qui sont au nord de Kartoum, il dit les *nègres*, toujours les *nègres*. Mais lorsque nous arrivâmes véritablement chez les nègres, il comprit qu'il avait fait fausse route, et alors, pour désigner ceux-ci, il fut

obligé de dire : « *les vrais nègres... le pays des nègres proprement dits.* » Pourtant, s'il y a de vrais nègres proprement dits, et par conséquent de faux nègres, M. Kovalewski aurait dû s'expliquer, rectifier ses écrits et ne pas contribuer à propager une erreur.

Les remarques que nous faisons dans plusieurs parties de ce volume relativement aux Foun, s'appliquent également au peuple d'Aloa, qui était reconnu pour être de la même race. Faisons de plus observer, à l'appui de cette importante question, que jamais les nègres n'ont laissé de ruines monumentales dans les cités qu'ils ont bâties. Et, mieux encore, qu'ils n'ont jamais construit de cités à proprement parler, mais de grands villages. Les ruines d'Aloa, même celles qui paraissent appartenir à l'époque la plus récente, accusent, au contraire, des habitations et des monuments qui semblent avoir été plus importants que ceux d'aucune autre ville du Soudan actuel, qui pourtant est habité par des peuples plus avancés que les nègres. Cette anomalie seule serait de nature à faire rejeter la qualification de nègres donnée à l'ancien peuple d'Aloa. N'oublions pas d'ailleurs que les historiens grecs eux-mêmes ont confondu souvent les nègres avec les Éthiopiens en les considérant comme les habitants du sud de ce pays. Ils n'avaient pas de notions suffisantes sur les pays au delà de l'Éthiopie ; il leur était dès lors commode, pour être plus complets dans leurs récits, de tout désigner sous un même

nom. Les Arabes, de leur côté, tant à cause de la couleur véritablement noire de ces Éthiopiens relativement à la leur que pour se relever à leurs propres yeux, trouvèrent sans doute convenable de les désigner sous le nom de nègres ou plutôt de *Souda*, nom qui paraît avoir été improprement interprété par celui de nègre. De là probablement est venue l'erreur dont nous venons de parler.

La première nuit de voyage que nous passâmes sur le fleuve Bleu ayant été très-favorable, nous continuâmes notre navigation jusqu'à une heure fort avancée; nous pûmes ainsi, le lendemain, atteindre la grande barque ou dahabiè qui portait l'expédition. De son côté, au contraire, cette dahabiè s'était engravée plusieurs fois dans le sable; les hauts-fonds du fleuve étant nombreux à cette époque de l'année. Le colonel turc et le reis jugèrent à propos, pour l'alléger, de conserver la petite barque qui m'avait amené. Malgré cela, je n'y gardai pas mon installation, trouvant plus de facilité à l'autre bord, tant pour recueillir mes renseignements que pour la nourriture.

Je me retrouvai de nouveau avec mes compagnons de voyage que j'ai déjà fait connaître. Les colonels Kovalewski et Yousouf Effendi paraissaient encore plus en froideur entre eux qu'au moment où je les avais quittés à Chendy. Les autres membres de l'expédition, ainsi que les gens de service, ne me parurent pas avoir changé. Pourtant l'esclave noir du colonel turc dont

le sexe m'avait paru douteux et dont la présence au sein du personnel de l'expédition était peu expliquée, commençait à devenir moins énigmatique; je ne tardai guère à me reconnaître à peu près dans cet imbroglio; car l'étroitesse du pont et de la cabine de notre barque n'était favorable ni aux apartés ni aux mystères, nous y reviendrons.

Le quatrième jour de navigation depuis Kartoum, nous rencontrâmes le village d'Abou-Ahraz, et, peu après, l'embouchure de la rivière du même nom. Cet affluent de la rive droite du fleuve Bleu est aussi désigné sous le nom de Raad ou Rahad, parce que, disent les indigènes, par ses mille replis et découpures il ressemble à ce vêtement. Cette rivière se trouvait complètement à sec dans le moment de notre passage; mais le long de son cours on trouve, dit-on, çà et là, des flaques d'eau pendant la sécheresse. Des troupeaux paissaient dans son lit, qui pouvait avoir de cent vingt à cent quatre-vingts mètres de largeur. Le nom d'Abou-Ahraz, que porte aussi cette rivière, de même que le village situé au-dessous de son embouchure, vient de ce que cette localité produit en abondance une variété de mimosas nommée Ahraz, et de là on fait Abou-Ahraz, le père ou le pays des Ahraz. On dit que le Rahad a un courant rapide, qu'il déborde peu parce qu'il est bien encaissé et que son eau se trouble à peine au moment des pluies. Son cours vient des premières montagnes de l'Abyssinie; il coule à peu près parallè-

lement au Dender, à environ un ou deux jours de marche de distance de celui-ci.

Depuis Kartoum, le sol est plat, sablonneux et n'offre qu'une végétation pauvre et inégalement répandue. Ici, c'est une maigre forêt de mimosas, là ce sont des broussailles ou des herbages à côté de zones complètement nues et désertes. La rive gauche ou occidentale paraît un peu plus fertile que la rive droite ou méerottique. Néanmoins, sur celle-ci nous vîmes fréquemment, depuis Kartoum, de nombreux et vastes troupeaux de moutons, de chameaux, de bœufs et de chèvres qu'on amenait s'abreuver sur la rive du fleuve. Les troupeaux de moutons étaient innombrables; les chameaux se comptaient par milliers. Ces derniers viennent se désaltérer tous les trois jours, restent assez longtemps sur la rive et boivent à plusieurs reprises. Puis ils s'enfoncent de nouveau dans le désert, où ils trouvent des pâturages quelquefois très-abondants à la suite des pluies tropicales. Les pasteurs, au retour, les chargent de quelques outres d'eau pour l'usage de leurs familles. Ils ont aussi habitué les moutons à ne venir boire que tous les deux jours à cause de l'éloignement des pâturages, et ces animaux ne s'en trouvent pas trop mal. Ces nombreux et immenses troupeaux appartiennent à l'importante tribu des Choukriés qui occupe les parties fertiles des vastes savanes comprises entre le Nil d'un côté, le Gache et l'Atbarah de l'autre. L'obligation où sont ces popula-

tions errantes de venir abreuver leurs troupeaux sur les bords des fleuves qui entourent leur territoire est la seule circonstance qui donne prise sur elles au gouvernement égyptien pour les rendre tributaires. Cependant elles se refusent à laisser faire le dénombrement de leurs tentes et de leurs troupeaux, et le droit fiscal n'ayant pu être établi sur une statistique précise, le gouvernement est réduit à accepter un tribut convenu et du reste régulièrement payé. Mais lorsque les agents de l'État se présentent pour évaluer leurs troupeaux, les Choukriés s'y refusent courtoisement, et si la force fait mine d'intervenir, ils s'enfoncent dans les savanes, où leur instabilité rend tout dénombrement impossible. Il en est de même sur le bord des fleuves, où les troupeaux ne font qu'apparaître et disparaître. Seulement, les pasteurs savent que s'ils ne payaient pas régulièrement leur tribut, l'État pourrait, à titre de représailles, faire main-basse sur leurs troupeaux à l'époque de l'année où ils sont obligés de venir les abreuver au bord des fleuves.

En remontant le fleuve Bleu, nous avons donc des populations différentes sur chaque rive, et les employés du gouvernement, tout en voulant paraître agir de même avec chacune des peuplades qui leur sont soumises, ne manquent guère, en raison de l'arbitraire qui leur est permis et de l'absence de règles administratives, d'agir selon les gens auxquels ils ont affaire. Ainsi nos hommes de corvée avaient été recrutés chez

les habitants de la rive occidentale ; si, au contraire, il s'agissait de mettre à contribution les sentiments hospitaliers, c'était sur la rive orientale, où domine la population arabe, qu'on s'adressait principalement. Les Arabes sont, comme on le sait, très-hospitaliers et reçoivent les étrangers avec politesse.

Entre les deux rives on remarque encore plusieurs autres différences. Chez les Arabes de la rive orientale, on trouve des hommes ayant le maintien fier, la taille élancée et le teint cuivré. Dans les villages fixes, les habitations de chefs sont assez souvent faites sur plans rectangulaires et en pisé ; d'autres sont des toucoul circulaires, ou bien simplement des habitations portatives en nattes. Sur l'autre rive, on trouve une population plus mélangée et croisée ; le teint est plus foncé. Pourtant on y trouve aussi quelques Arabes.

En général, les habitations sont faites en fascines sur plans circulaires avec toits coniques en chaume.

Toutefois, sur la rive droite, les villages fixes n'existent qu'à proximité des fleuves qui fournissent de l'eau d'une manière permanente. Au loin dans les savanes, on ne trouve guère chez les Choukriés que des campements essentiellement mobiles. Les huttes sont faites comme celles que nous avons décrites dans le désert de Naga ; ce sont de petites cabanes en nattes, peaux, etc., faiblement échafaudées sur des aires en clayonnages non moins portatifs. Ces campements sont établis à l'abri d'un monticule, dans des clai-

rières ou simplement dans un pli du terrain, pour les dérober, autant que possible, à la vue des étrangers ou des maraudeurs. Les huttes sont souvent disposées en cercles, de manière à rendre plus facile la garde du bétail pendant la nuit. Le soir, les troupeaux sont réunis dans cette enceinte; elle est bientôt complètement tondue, piétinée et couverte de fientes qui deviennent au besoin le combustible des habitants. Si le troupeau qu'il s'agit de protéger appartient à une seule famille, on construit une enceinte en épines, dans laquelle le troupeau est enfermé. Dans ce cas, l'habitation a ordinairement si peu d'apparence que souvent elle est dissimulée dans l'un des recoins de l'enceinte irrégulière nommée seribe, ce qui permet à l'habitant d'observer les arrivants avant de se montrer et de s'esquiver en cas de danger. Parfois aussi, lorsque ce sont des troupeaux de chameaux, on les laisse paître toute la nuit au milieu des pâturages, et les bergers, blottis quelque part, ne se montrent aux arrivants qu'après les avoir observés; en cas de danger, ils s'échappent pour donner l'alarme au campement voisin. Disons-le cependant, un danger sérieux et même les tentatives des maraudeurs sont plus rares qu'on ne pourrait le supposer dans ce genre de vie primitif. Les chiens servent aussi de garde; mais leurs aboiements ont souvent l'inconvénient de signaler le campement. Pourtant ils préservent assez bien des hyènes, qui fuient devant eux lorsqu'elles sont aux

alentours de l'enceinte; mais lorsqu'elles sont plus loin elles se retournent et montrent leurs dents aux chiens, qui, à leur tour, fuient en baissant la queue. L'hyène rayée domine vers l'Atbarah, et l'hyène tachée vers le fleuve Bleu; cet animal se tient surtout où il y a de belles forêts.

L'habillement, dans ces régions, est celui que nous avons déjà décrit; caleçon, chemise ou blouse et ferdah; mais il n'est porté complet que par les personnes aisées. La généralité du peuple ne porte que quelques parties ou plutôt quelques lambeaux de ce vêtement, souvent à peine suffisants pour voiler le milieu du corps. Les principaux cheiks, au contraire, y ajoutent un turban blanc et un surtout, sorte de chemise fine, quelquefois rayée en hauteur; mais ce luxe est tout exceptionnel; les femmes cependant portent assez généralement la chemise bleue. Ce qui relève un peu l'apparence de ce peuple en haillons, ce sont les jeunes filles simplement vêtues du gracieux raad, orné de glands et de verroteries; pour complément, quelques colliers s'agitent sur leur peau bronzée.

CHAPITRE VII

LE FLEUVE BLEU JUSQU'AU DENDER

Amphibies et autres animaux. — La nature végétale et animale s'améliore. — Ouad-Médina. — Une révolte nous menace. — Nuit agitée. — Différente nature de crépuscule. — Le Kramsine naît dans le désert. — Avec le jour revient la confiance. — Riante nature. — Cadavre noir. — Instinct maternel. — Le Dender.

Les animaux domestiques, dont on voit fréquemment de nombreux troupeaux sur la rive orientale et quelquefois sur l'autre, ne sont pas les seuls qui animent ces lieux. Des amphibies, crocodiles et hippopotames, se montraient çà et là sur les bords et dans les eaux du fleuve. Les premiers, étendus au soleil sur le sable, se glissaient dans l'eau à notre approche. Les autres ne montraient d'abord au-dessus de la surface du fleuve que leur monstrueuse tête; puis leur dos surgissait progressivement pour disparaître ensuite sous l'élément liquide et reparaitre encore plus loin. Si

nous nous trouvions près d'eux, à notre aspect et avant même que leur tête n'eût atteint la surface du fleuve, ils faisaient, avec un ronflement formidable, jaillir l'eau en gerbes autour de leurs narines et disparaissaient après une longue aspiration.

D'immenses bandes de grues et de demoiselles de Nubie couvraient les plages, ou bien, en s'élevant dans le ciel, formaient de véritables nuages tant elles étaient multipliées. De nombreuses pintades couraient sur les rives; à notre approche elles s'enfuyaient sous la forêt ou se perchaient sur les arbres pour nous observer curieusement.

Les palmiers-doumes et les palmiers-dattiers ne se montrent plus depuis Kartoum, à l'exception de quelques têtes que nous vîmes près de Kamnyn et d'Ouad-Médina. Des acacias de diverses espèces, parmi lesquels on voit des gommiers, forment le fond de la végétation. Quelques tamariniers dominent ces forêts, qui se développent de plus en plus à mesure que l'on avance vers le sud.

A partir de l'embouchure de l'Abou-Ahraz ou Rahad, l'amélioration du règne végétal devient très-sensible; les espèces sont aussi plus variées. Un nouvel arbre commence à se montrer; sa physionomie est étrange; mais on sent qu'il n'est pas encore dans sa vraie patrie, qui est plus au sud. On ne voit là que des spécimens atrophiés de ce curieux végétal; néanmoins, ces quelques arbres racornis, cariés, sont encore des

géants au milieu de la forêt environnante. Cet arbre est le baobab, nommé ici gongolesse. Nous le décrirons lorsque nous l'aurons observé dans les lieux où il se développe dans toute sa colossale majesté.

A mesure que le règne végétal prenait de la richesse, le règne animal prenait aussi de la variété. En outre des multitudes d'animaux que nous venons de mentionner, nous commençâmes à voir sur les rives du fleuve des singes en assez grand nombre; les pintades se montraient aussi en plus grande quantité. On nous dit que les forêts épineuses qui bordent les rives renferment des lions, des panthères, des hyènes, des chacals, etc. Ces forêts s'étendent à perte de vue sur un sol peu accidenté; mais elles présentent des éclaircies nombreuses qui, en résumé, occupent à peu près autant d'espace que les bois.

Le 28 février au soir nous arrivâmes à Ouad-Médina (vallée de Médina); on dit aussi Ouled-Medeyné (enfants de Medeyné). Medeyné est le nom d'un saint musulman qui a son tombeau dans cette ville. Après que Sennâr eut perdu son titre de capitale, Ouad-Médina devint la plus importante cité de la province; sa population est de quatre mille âmes environ, non compris une garnison qui est ordinairement de deux mille soldats; mais, au moment de notre passage, elle était extrêmement réduite; la plus grande partie avait été emmenée dans l'est et dans le sud tant pour faire face à une attaque des Abyssins que pour faire,

comme d'habitude, des razzias d'esclaves dans la Nigritie.

Notre visite dans cette ville à la tombée de la nuit ne fut pas longue. Une fâcheuse nouvelle nous avait accueillis, et nous rentrâmes bientôt à notre bord. Nous apprîmes, non sans émotion, que les indigènes de cette cité avaient formé le projet de profiter de l'absence de la troupe pour exterminer tous les Turcs, Coptes, Égyptiens et autres blancs étrangers, afin de recouvrer leur indépendance. Nous étions donc du nombre des gens à égorger, aussi une grande prudence nous fut recommandée.

Certes, après la manière dont je venais de voir traiter les indigènes par les gouvernants soudaniens, un pareil projet ne m'étonnait nullement, surtout lorsque je considérai que Ouad-Médina avait été pendant un certain temps le chef-lieu du gouvernement général du Soudan égyptien, et que le transport de ce gouvernement à Kartoum avait dû laisser là bien des petites industries ruinées ou en souffrance. De plus, dans ce moment même, le gouvernement avait à faire face aux Abyssins à l'est et aux nègres dans le sud. Un pareil projet n'avait donc rien d'improbable et paraissait même des plus sérieux. Quant à la justice de la cause de nos codéfenseurs, elle était fort hypothétique. Nul ne peut faire aux nègres un crime de se défendre contre des agresseurs qui vont les surprendre dans leurs montagnes pour mettre tout à feu et à sang,

s'emparer de leurs troupeaux, de tout ce qu'ils possèdent, et réduire les survivants en esclavage. Du côté de l'Abyssinie, leur cause n'était pas plus juste ; j'appris plus tard que les Abyssins avaient été provoqués par d'iniques exigences et des razzias de même nature opérées sur leurs frontières. Néanmoins les musulmans regardaient leur conduite comme parfaitement justifiable. Qu'on en juge : à leur point de vue, qu'étaient les Abyssins ? D'abord, des voisins insoumis ! ensuite, des djaours ou chrétiens. Enfin ils sont, paraît-il, sous le coup d'un anathème fulminé jadis par Mahomet !

Dans les embarras de cette situation, nous ne pensâmes plus à renouveler le lendemain notre visite à la ville, où pourtant nous séjournâmes huit jours à notre retour. Elle ne contient d'ailleurs qu'un bazar, fort étendu il est vrai, mais peu animé aujourd'hui, et de vastes casernes presque vides en ce moment. Chacun pensait, au contraire, à reprendre le large. Pour mon compte, je ne crois pas qu'il y ait eu de la pusillanimité dans cette pensée ; seulement je venais d'être si peiné de la manière dont ce malheureux peuple est traité par les Turcs, qu'il me répugnait, le cas échéant, de prêter mon concours aux oppresseurs. Mais « l'homme propose et Dieu dispose. » Un pour-parler s'établit sur la rive entre des gens de nos barques et quelques chefs du gouvernement ; j'en conclus bientôt que le gouverneur de l'endroit, voyant en nous un petit appoint à ses faibles forces, ne paraissait pas

disposé à nous laisser partir ; en effet, nos barques furent amarrées à la rive pour y passer la nuit.

Nos pensées de paisibles explorateurs recherchant les curiosités de la nature et les bizarreries des hommes prirent tout à coup une autre voie. La nuit, qui nous enveloppait déjà et jetait son voile mystérieux sur la terre, nous laissait apercevoir notre entourage sous un aspect des plus étranges. Les voix de la foule, qui pourtant nous semblait plus réservée que bruyante, nous arrivaient en différents jargons inintelligibles. C'étaient tantôt des conversations diffuses, tantôt quelques voix ou quelques paroles furtives qui, pour nous, étaient autant d'énigmes. Cette ruche d'hommes sombres en fermentation, malgré une certaine sympathie pour elle dont je ne pus d'abord me défendre, me sembla bientôt être un de ces antres fabuleux que les légendes peuplent de démons.

Tel est l'effet que doit éprouver le soldat en arrivant devant des hommes qu'il ne connaît pas, qui ne lui ont jamais rien fait, mais qui, étant là pour lui donner la mort, finissent bientôt par lui sembler de véritables ennemis contre lesquels il s'acharne.

Comme on le pense bien, notre séjour dans un semblable voisinage ne fut pas des plus calmes ; les heures d'anxiété parurent longues et le sommeil fut court ou nul. Cependant je profitai de notre situation sur le qui-vive pour observer le ciel en même temps que les hommes.

Depuis quelques jours, je m'étais aperçu que le crépuscule devenait moins beau. Les cieux resplendissants du soir, les vapeurs empourprées dont les mille nuances nous éblouissaient en Égypte et dans les déserts; ces horizons de feu qui remplaçaient l'azur et reflétaient leurs diaphanes et vaporeuses clartés sur les points saillants du paysage; tout cela semblait pâlir depuis quelques jours. Ce soir-là, le crépuscule fut presque aussi blafard, aussi mélancolique que dans notre Europe; il semblait ajouter à la tristesse de notre malencontreuse position. Plus tard, j'eus occasion de m'assurer que l'état de la température et du ciel n'était pas la seule cause de la variété des crépuscules. Le sol au-dessus duquel ils se produisent y entre pour une large part. Ainsi, au-dessus des âpres horizons des déserts et des rochers dénudés que le soleil a chauffés pendant le jour, les crépuscules sont d'une beauté éblouissante. Sur les points où la végétation reprend son empire, les crépuscules sont plus pâles; ils perdent une partie de leurs teintes chaudes et de leurs reflets empourprés pour se nuancer davantage en lueurs pâles et argentées. Malgré une marche progressive sous la zone torride, malgré l'état constamment bleu du ciel, les changements que je viens de décrire se produisent d'une manière d'autant plus sensible que la végétation devient plus riche et plus généralement répandue.

La nuit aussi avait ses différences; dans les déserts,

les nuits passées sous la tente, comme en plein air, étaient toujours chaudes, parfois suffocantes. Ici, au contraire, pendant la nuit, l'atmosphère perdait de cette lourdeur accablante ; quelquefois même nous éprouvions de la fraîcheur ; et le kramsine, qui règne souvent au désert, disparaît à mesure que l'on avance dans les pays couverts de végétation ; par conséquent, l'absence de son haleine brûlante pendant le jour ne lègue pas à la nuit cette atmosphère chaude et lourde, si fatigante pour les Européens.

Cette nuit devant Ouad-Médina, que je passai en partie en observation sur le pont de notre barque, fut une des premières pendant lesquelles je goûtai un peu de fraîcheur bienfaisante. Le vent qu'on nomme siroco, simoun ou kramsine, suivant les pays où il se produit, vient toujours d'une région aride et brûlante, où la vive réverbération, que rien ne tempère, l'échauffe puissamment. Dès lors, à mesure que l'on avance dans des contrées où la végétation reprend son empire, les chaleurs exceptionnelles s'atténuent (sauf la quantité de chaleur ambiante relative à la latitude) en raison même de la plus ou moins grande quantité de végétation répandue sur le sol, où elle s'oppose au développement du calorique.

De longues heures d'obscurité et d'attente s'étaient déjà écoulées sans que nous eussions aperçu rien de menaçant. Quelques personnes avaient longé la berge ou débouché par une rue et rentré par l'autre ; quel-

ques portes s'étaient ouvertes et refermées ; puis tout était rentré dans le silence. Une fois nous aperçûmes un groupe d'hommes sombres et nombreux, cheminant silencieusement ; ils venaient de notre côté. Le reis, qui était couché aux aguets à la proue du bateau, fit descendre un de nos hommes pour les observer. Celui-ci se glissa dans l'obscurité, et disparut près de la berge. Le groupe avançait toujours ; il s'arrêta, puis continua sa marche en s'éloignant. Peu après notre homme arriva ; il avait reconnu une patrouille dans ce groupe. Rien de menaçant ne se faisait entendre dans la ville ; le gouvernement était sur ses gardes, et nos appréhensions se calmèrent. Enfin, la nuit touchant à sa fin, la crainte et l'obscurité semblèrent s'évanouir en même temps, et le jour, qui se montra brillant comme à l'ordinaire, fit renaître quelque confiance.

Le gouverneur d'Ouad-Médina parut avoir éprouvé les mêmes phases de crainte et de confiance que nous ; car il nous fit dire qu'en raison de la conspiration belliqueuse qui avait été découverte la veille, il avait été bien aise que, « dans notre intérêt, » nous ayons passé la nuit près de lui et non dans l'isolement ; que maintenant il était sur ses gardes, et que nous pouvions partir avec confiance. — C'est bien là le Turc. — Le colonel Yousouf, qui accompagnait l'expédition, chargea le messenger du gouverneur de lui transmettre tous ses « katarquerek (remercîments)

pour l'*intérêt* qu'il avait bien voulu nous témoigner, » et nous partîmes.

Peu après, nous voguions sur le fleuve; la journée se montrait radieuse; toute la création semblait en joie. Les oiseaux sautillaient dans les arbres qui se penchaient vers le fleuve; ils faisaient entendre, je ne dirai pas des chants mélodieux, mais des cris joyeux; ceux des espèces aquatiques faisaient de longues enjambées sur la plage, regardaient l'eau couler ou battaient de l'aile au soleil du matin; d'autres se miraient dans des flaques d'eau tranquille entre les grèves. Des singes couraient, de la forêt à la rive, de la rive à la forêt; puis, gravissant lestement sur les arbres, se mettaient à secouer vivement les branches qui les portaient, comme pour nous dire: pourquoi venez-vous là nous déranger? Ils grimaçaient, faisaient claquer leurs dents et sautaient de branche en branche, s'ils nous trouvaient trop près d'eux. Les perruches mêlaient leurs cris à ceux des singes; d'autres oiseaux au brillant plumage planaient sur nos têtes ou voletaient çà et là; toute la nature semblait heureuse, en allégresse et en mouvement; un point seul faisait exception.

Nous vîmes venir devant nous quelque chose de sombre, un objet de la grandeur d'un homme, flottant sur l'eau au gré du courant. Qu'était-ce que ce corps noir, de sinistre apparence, que l'on ne reconnaissait que vaguement encore? Chacun se leva pour

l'observer ; quelques-uns se disposant à l'arrêter au passage. Le cadavre d'un nègre, d'un aspect hideux se dessina bientôt nettement à nos yeux ; son corps et ses membres étaient enflés, considérablement grossis. Au milieu de sa tête, qui avait l'apparence d'une boule boursouflée, on voyait deux points noirs et une partie blanchâtre, livide : ces points noirs étaient la place de ses yeux renfoncés ; ses lèvres déjetées formaient la partie blanchâtre et livide. Quelques poissons voguaient à sa suite, venant de temps à autre le choquer de leurs mâchoires, comme s'ils en attendaient quelque nourriture. Ce corps était affreux ; mais enfin, c'était celui d'un être humain. — Il faut l'accrocher et le conduire à la rive, dis-je, afin que l'on puisse prendre des informations et l'inhumer ensuite. — Peuh ! Bah ! firent les hommes du bord, les uns en se rasseyant, les autres en rejetant les instruments dont ils s'étaient munis tout d'abord pour saisir l'objet flottant. — C'est un nègre, un esclave, personne ne s'occupera de cela, la justice pas plus que le public, et son corps infecterait la rive, servirait de pâture aux carnassiers, au lieu de nourrir les poissons ; à quoi bon ? Tous y ont le même droit. Puis, ajoutèrent-ils, c'est probablement un esclave tué par son maître, événement assez fréquent dans ce pays, et qui, bien que contraire aux lois du Coran, n'attire cependant jamais l'attention de la justice. Les juges et les grands étant bien aises d'avoir toute liberté sur leurs es-

claves, ne veulent pas s'inquiéter de ce que font leurs voisins à ce sujet. »

Le cadavre était déjà loin, je m'assis comme les autres, mais ému et réfléchissant à ce triste incident ; le vent était favorable, et les matelots inoccupés se mirent en cercle, comme ils le faisaient chaque fois que les circonstances le permettaient. L'un d'eux prit le tarabouka, ce tambourin, joyeux compagnon de leurs chants et de leurs danses ; ses deux mains firent, par le battement des doigts, retentir une cadence animée ; puis, ralentissant la mesure et atténuant la sonorité de l'instrument, il entonna un chant modulé sur ses battements, les autres matelots le répétaient en chœur. Solo et chœur alternèrent ainsi pendant fort longtemps ; c'était toujours le même refrain, ou plutôt un assemblage de syllabes coulantes et rimées qui n'ont aucun sens dans le langage, mais qui, répétées tantôt avec une cadence forte et animée, tantôt avec une cadence douce et langoureuse, ne laissent pas que de produire un certain effet.

Pendant que je songeais à cette pauvre race nègre si éprouvée par notre soi-disant race plus civilisée, plus humaine, on vint me frapper sur l'épaule ; c'était pour diriger mon attention vers la rive, à quelques pas de nous. Là, au nombre des singes qui s'éloignaient à notre approche, était une femelle, une mère qui portait son petit sous son ventre au moyen d'une de ses pattes et de sa queue qui l'enlaçaient.

Elle ne paraissait ni farouche ni pressée ; elle s'enfuit à quelques pas, puis s'arrêta et nous regarda à plusieurs reprises ; ensuite elle se mit à gravir sur les arbres et à sauter de branche en branche avec la même agilité que les autres, toujours en tenant son précieux fardeau, et de temps à autre le couvant du regard.

Le reste de la journée se passa sans incidents remarquables autres que les variations de la nature végétale et animale. Une bande de demoiselles de Nubie pourtant attira particulièrement mon attention. C'était au moment de la plus forte chaleur ; elles étaient posées sur une petite île de sable, et quelques-unes tenaient leurs ailes entr'ouvertes, comme pour se laisser rafraîchir par l'air. Lorsque nos barques passèrent près du lieu où elles étaient, elles se dirigèrent vers l'autre bord de l'île par gambades des plus singulières. Après chaque deux ou trois sauts gracieusement exécutés sur leurs longues jambes, elles en faisaient un autre plus grand, en battant légèrement des ailes. Leur course ainsi exécutée ressemblait à une véritable danse, et de leur grand nombre résultait un effet des plus pittoresques. Sans savoir d'où vient la qualification de *demoiselle* donnée à ces oiseaux, il me semble que ce pouvaient bien être ces mouvements gracieux qui leur avaient valu ce nom.

Le soir de ce jour, 29 février, nous passâmes devant l'embouchure du Dender, troisième affluent du fleuve Bleu, sur la rive droite. Cette rivière n'était pas à sec

comme le Rahad; l'écartement de ses berges est d'à peu près cent quarante à deux cents mètres de largeur; son lit est encaissé entre les rives couvertes d'une forêt abondante, mais formée d'arbres bas et épineux, comme celle qui couvre aussi sur ce point les deux rives du fleuve Bleu. Le Dender conserve de l'eau et un courant toute l'année, dit-on, et il coule à pleins bords pendant et quelque temps après la saison des pluies, environ quatre mois. Il nourrit des crocodiles et des hippopotames, ce qui indique en effet qu'il conserve de l'eau toute l'année; nous en avons d'ailleurs la preuve par le courant qui existait à son embouchure lors de notre passage à l'époque de la saison sèche. L'eau était limpide, tandis que celle du fleuve Bleu, bleu en effet sous les reflets du ciel constamment azuré, a néanmoins une certaine opacité qui résulte de ce que cette eau contient un peu de limon blanchâtre tirant légèrement sur le vert. Ce n'est que relativement aux eaux blanchâtres et très-limoneuses du fleuve Blanc que le fleuve Bleu peut être considéré comme limpide.

Le Dender prend sa source dans les montagnes du Kouara et sur les versants occidentaux de celles qui entourent le lac Tzana. De là descend également l'un des principaux affluents du fleuve Bleu, je n'ose dire le principal, car de mes renseignements il semble résulter que la branche mère du fleuve vient du sud par l'Yabous. En effet, les eaux arrivant des montagnes

de l'Abyssinie doivent être aussi limpides venant par le fleuve Bleu que par le Dender, ce qui ferait présumer que des affluents moins limpides viennent d'une autre région. L'Atbarah a aussi sa source dans les montagnes de l'Abyssinie, ce qui a valu le nom de presqu'île ou d'île au territoire de Méroé; cette circonstance fait que l'espace compris entre le Dender et le Rahad est appelé l'île de l'île (Gezîret el Gezîre). Cet espace est habité par des Arabes Kaouâleh.

CHAPITRE VIII

FORÊTS VIERGES ET LEURS HOTES

Différentes natures de forêts. — Charmantes retraites. — Pas de roses sans épines. — Moyen de protéger la récolte. — Causes de la multiplicité des animaux. — Sauvage beauté des forêts vierges. — Nombreux hôtes des forêts. — Pas gigantesques. — Cris étranges. — Forêt herbacée. — Labyrinthe pratiqué par les animaux. — Réduit à faire le quadrupède. — Description d'oiseaux. — Incident, fin du labyrinthe. — Douce nature.

Le matin du 1^{er} mars, après avoir dépassé Sabadouleb, village ainsi nommé parce que, dit-on, c'est là que se trouve le premier douleb que l'on rencontre en remontant vers le sud ; plusieurs de nos matelots sortirent pour chercher quelques provisions. Le premier qui rentra nous dit avoir croisé les traces d'un lion ; un des hommes qui revint ensuite annonça qu'il venait de voir un lion emportant un mouton.

A cette nouvelle, il me prit subitement envie de

sortir aussi. Je n'avais nullement l'intention de me mesurer avec le terrible animal; mais j'avais le plus vif désir de voir ce prince des forêts en liberté; toutefois, je glissai une balle sur le plomb de mon fusil, et je sortis. Mes compagnons tentèrent de me détourner de ce projet, disant que c'était une témérité, une imprudence inutile. Voyager pour ne pas voir, remarquai-je, n'est pas très-utile non plus. Du reste, si mon intention n'était pas d'affronter le lion, je comptais, au pis aller, rencontrer quelque gibier moins dangereux, qui me dédommagerait de ma course et ferait un appoint utile à notre cuisine; je m'élançai donc dans la forêt.

Le vent n'était pas favorable à la navigation, et, en remontant à pied dans la direction du fleuve, sans en suivre les contours, je devais nécessairement gagner beaucoup d'avance sur les barques et pouvoir les rejoindre facilement le soir. Dans les endroits où le sol est élevé, la forêt est maigre et entrecoupée de clairières et même de parties nues; dans les endroits où le sol s'abaisse, elle est admirable.

J'avançai un peu au hasard; après avoir parcouru une partie assez monotone, la nature changea; des oppositions se dessinèrent, la forêt s'éleva; çà et là, je rencontrai de larges clairières, tantôt arides, tantôt couvertes d'un gazon élevé, mais sec, et capricieusement décorées d'arbres en groupes ou isolés. La forêt, dans cet endroit, présentait l'aspect d'un jardin

anglais négligé; ailleurs, elle prenait un autre caractère. Les arbres, serrés et élevant perpendiculairement leurs troncs, ressemblaient à des fûts de colonnes supportant des voûtes de feuillage; à ces endroits, le sol est uni et complètement dénué de menuc végétation; d'autres fois, des branches, en quantité prodigieuse, se projettent et se croisent dans tous les sens, soit au-dessus de la tête, soit au niveau même du sol; dans ce cas, il est impossible de marcher debout; on n'avance qu'à la condition de se faire reptile. Les oiseaux, dans ces lieux, sont innombrables; rien n'est bizarre, étrange, pour des oreilles européennes, comme les cris et les ramages des animaux qui peuplent ces feuillages.

Ces forêts ne sont pas absolument inhabitées par l'homme; on y rencontre quelquefois des groupes de cabanes d'une construction pittoresque; on a choisi pour les établir les endroits où les troncs d'arbres, convenablement rapprochés, présentent, par leur position relative, une sorte d'enceinte naturelle. Les indigènes remplissent les intervalles avec des branches, des roseaux ou des nattes, et forment ainsi promptement et solidement la clôture d'une demeure; le toit est ensuite suspendu aux branches et complété par le feuillage des arbres qui abritent le tout contre le soleil. Quelques clairières sont cultivées à proximité de ces habitations; le sol de ces champs, d'un terreau noir et doux, est des plus fertiles et n'a pas besoin d'arrosage;

l'humidité et la chaleur tropicale accélèrent considérablement la croissance; entre le semis et la récolte, l'espace de temps est prodigieusement restreint.

Les délicieux ombrages et la merveilleuse nature qui entourent champs et cabanes semblent faire de ces charmantes retraites, de véritables édens. Hélas non! le péché originel de notre première mère a aussi passé par là. Les nombreux singes et la multitude d'oiseaux qui pullulent sous ces ombrages et égayent ce paradis terrestre sont en même temps le fléau qui en éloigne l'homme. Oui, les véritables ennemis de l'homme sont ces joyeux animaux. Les singes sont si multipliés que la surveillance la plus active ne garantit pas de leurs vols, de leur pillage; la maison même n'en est pas exempte. Si l'homme tourne le dos à sa porte non barricadée, et pour peu qu'il s'en éloigne, les singes se glissent furtivement dans sa demeure et s'emparent de ce qui leur tombe sous la main, voire même de ce qui est caché; ils savent découvrir les provisions et les enlever avec une dextérité merveilleuse. Si l'on en surprend un dans son larcin, il se blottit derrière le moindre objet, et, aussitôt que le propriétaire a franchi son seuil, ou même avant, l'animal s'échappe, glisse au besoin entre ses jambes et grimpe sur les arbres avec une agilité sans pareille, une agilité..... de singe, en un mot.

La multitude des oiseaux est le fléau de la récolte, sans compter le singe, qui s'en acquitte au mieux,

lorsque le produit est à sa convenance. Aussi, pour garantir son bien, au moment de la maturité, le cultivateur est obligé de recourir à un singulier moyen : au centre de son champ, il dresse, sur quatre piquets ou perches, une estrade grossière, assez élevée pour dominer tout l'espace qu'il s'agit de protéger. Cette estrade a un tablier pour recevoir l'homme qui y monté au moyen des nœuds ou tronçons de branches saillantes de l'un des piquets ; au-dessus de sa tête, un abri de branchages le garantit de l'ardeur du soleil. A partir de cette estrade, des cordages menues rayonnent de toutes parts vers le pourtour du champ, où ils sont attachés soit à des piquets élevés, soit aux arbres qui l'entourent. A ces cordages sont suspendus des objets propres à épouvanter les oiseaux ; un surveillant demeure sur l'estrade, sans la quitter d'un instant, depuis le point du jour jusqu'à la nuit close ; et, de là, comme une araignée au centre de sa toile, il agite, de temps à autre, les cordages et les épouvantails qui éloignent la multitude des ravisseurs. Sans cette précaution, aucune récolte n'arriverait à maturité ; et, malgré cela, souvent elle est encore endommagée.

C'est ainsi que ces édens, ces paradis terrestres deviennent des lieux presque inhabitables pour l'homme, et le petit nombre d'individus qu'on y rencontre prouve combien sont sérieux les inconvénients dont nous venons de parler.

Vers le soir, j'attendis, près de la rive, les barques à leur passage, pour y reprendre mon gîte.

Ce jour-là, bien que cherchant à voir le lion, je rentrai sain, sauf et sans incident; mais il n'en fut pas de même le lendemain, alors que je ne cherchais qu'à voir la beauté de la nature qui m'avait charmé la veille. Je courus les plus grands dangers, et je fus témoin d'une scène très-émouvante.

Lorsque je fus rembarqué, j'exprimai mon étonnement de la grande quantité d'oiseaux que j'avais rencontrés; ce qui me surprenait, c'est que, dans les récits des voyageurs qui ont exploré le Soudan lui-même et beaucoup d'autres contrées, je n'avais jamais rien lu qui pût donner l'idée d'une aussi prodigieuse multiplicité d'oiseaux et d'animaux réunis dans un même lieu. Je questionnai à ce sujet les gens de ces contrées que nous avions sur nos barques. J'appris d'eux que, pendant les pluies et longtemps après, ces animaux sont répandus dans tous les pays environnants; mais lorsque vient la sécheresse, quand tous les torrents, toutes les mares, tous les réservoirs naturels sont à sec, oiseaux et quadrupèdes se réunissent forcément sur les bords du fleuve, le seul endroit où ils puissent s'abreuver, et ils fréquentent encore de préférence ces riches ombrages, où ils trouvent en même temps de la fraîcheur et la plus abondante nourriture.

Cette journée, complètement passée au sein des fo-

rêts, loin de me fatiguer, avait eu tant d'attrait pour moi, que j'eus hâte de recommencer le lendemain, dès le matin. Le vent continuait à n'être pas favorable et les barques avançaient lentement, circonstance qui se prêtait à mon projet; je me fis donc mettre à terre.

La rive, en cet endroit comme sur plusieurs autres points des environs, s'élève, en falaise, à une hauteur de près de vingt mètres; sur d'autres points, cette hauteur est encore plus considérable; au-dessus, je me trouvais sur un plateau à demi garni d'une végétation assez chétive, qui, si elle s'était prolongée longtemps, allait me laisser exposé à toute l'ardeur du soleil tropical; j'en étais presque au regret d'avoir quitté la barque. Pourtant, après avoir marché quelque temps sur ce plateau, je reconnus que j'étais arrivé sur sa déclivité. Je continuai d'avancer sur un sol qui s'abaissait graduellement, et je trouvai la végétation de plus en plus vigoureuse. Les arbres épineux firent place à d'autres plus élevés et dont le feuillage était plus développé; peu à peu, je vis se former, sur ma tête, une voûte de verdure; elle devint si épaisse que la lumière du jour y pénétrait difficilement. Cette obscurité donnait à la forêt un caractère particulièrement grandiose; enfin, elle devint d'un aspect si sombre, si sauvage, qu'il en était presque effrayant. J'avais sous une voûte végétale peuplée d'animaux de toute sorte. Par moments, on eût cru plutôt marcher sous les voûtes ténébreuses d'une grotte que dans

une forêt. Ailleurs, une infinité de pieds d'arbres, de plantes rampantes et autres se groupaient, s'enlaçant de mille manières; la confusion des troncs et des branches était indescriptible. Ici, des cactus rampant, s'élèvent, se tordent en mille replis, serpentent comme une multitude de couleuvres à travers les autres arbres; puis laissent retomber leurs longs rameaux flexibles en vastes effilés ou en longues guirlandes allant d'un arbre à l'autre. Là, c'est un arbre qui s'est affaissé sous la charge des autres végétaux qui l'accablent et a laissé pénétrer un faisceau de lumière oblique. Ailleurs, on se trouve en face d'un monceau de bois secs, d'entassements de troncs morts provenant des arbres qui sont tombés de vétusté; mais souvent ces troncs ne sont que des fantômes; ils sont tellement décomposés par le temps que, lorsqu'on s'en approche, ils tombent en poussière et en débris poreux et vous livrent un passage libre là où de grosses pièces de bois semblaient l'intercepter; l'écorce seule leur donnait une apparence de solidité.

Parfois, sous ces voûtes végétales, on se trouve en face d'un réseau d'allées dénuées de verdure, tortueuses, jonchées de débris et de feuilles mortes; mais la plupart n'ont pas d'issue; si l'on n'a soin de consulter celles frayées par les animaux, il faut revenir sur ses pas. A quatre ou cinq mètres de hauteur commence une voûte de verdure, si épaisse que l'on peut à peine trouver quelques jours pour voir le ciel; et

lorsque, par une cause ou par une autre, un vide se produit dans cette masse et laisse pénétrer l'air et le soleil, aussitôt la menue végétation s'empare du sol et le couvre de verdure.

Aucune hutte, aucun être humain ne se montrent là ; si l'on s'arrête pour contempler ces sombres retraites, cette nature est d'un sauvage émouvant, et, en même temps, d'une mélancolique grandeur qui élève l'âme ; mais aussitôt que l'on se met en marche, on est étourdi par les cris de toute sorte, et les mouvements précipités que provoque la présence inattendue de l'homme. A chaque instant, de nouvelles impressions se succèdent. Une multitude de singes crient, se poursuivent, sautent en tous sens, de branche en branche, d'arbre en arbre, et les oiseaux voltigent de droite, de gauche pour leur faire place. De temps à autre, une volée de pintades s'échappe bruyamment de quelque fourré à votre approche et s'élève dans les branches, se croyant hors de danger. Quelquefois aussi un bruit se fait entendre à vos pieds : c'est un reptile qui, glissant dans les débris qui jonchent le sol, fuit ou se réfugie dans son trou, en laissant parfois apercevoir ses formes hideuses.

Dans un endroit où la forêt formait des allées sinueuses, recouvertes de voûtes élancées, je remarquai sur le sol mou des trous circulaires et verticaux de quarante-cinq à cinquante centimètres de diamètre, disposés selon un certain ordre. J'eus fort intrigué ; que

pouvaient être ces trous? ils paraissaient fraîchement pratiqués; mais nulle trace d'homme n'était autour d'eux. Après les avoir considérés quelque temps, je remarquai qu'ils étaient légèrement déformés dans un sens; que, près du fond, sur l'un des côtés, on voyait deux lobes faiblement dessinés, mais comme s'ils eussent été produits par un paturon gigantesque. Était-ce donc un animal colossal qui avait passé par là? Mais quel mastodonte pouvait avoir des jambes d'un tel diamètre? Je restai ébahi devant cette trace de pas, car c'en était bien une : Ces pas monstrueux avaient partout une profondeur proportionnée à la mollesse du sol et disparaissaient presque dans les endroits où le terrain était dur; c'était bien le produit d'un poids toujours semblable. L'éléphant même ne me semblait pas devoir posséder des jambes d'un tel diamètre; pourtant c'était bien l'empreinte d'un pied et d'une jambe qui ne forment ensemble qu'une masse cylindrique comme chez ce colosse; c'était la première fois que je voyais de telles traces. Néanmoins, après toute réflexion faite, je demeurai convaincu que c'étaient celles de l'éléphant. Aussitôt mes yeux fouillèrent anxieusement les mille cavités de la forêt pour découvrir ce géant de notre globe, désirant le voir et redoutant en même temps sa présence. Après une longue attente, ne pouvant le découvrir, je continuai mon chemin.

Mais déjà le soleil se penchait vers l'horizon; des myriades d'animaux de toute espèce s'approchaient

des bords du fleuve pour étancher leur soif. Les tourterelles étaient innombrables ; chaque arbre de la forêt en portait un certain nombre ; à chaque pas que je faisais, elles s'envolaient en criant comme pour avertir les animaux de ces lieux qu'un être étrange passait dans leur domaine. Des gazelles, des antilopes, des chacals et d'autres bêtes fauves que je ne reconnaissais pas traversaient devant moi ou fuyaient à toutes jambes en m'apercevant. Les animaux carnassiers les plus dangereux ne sortent guère de leurs retraites qu'à l'approche de la nuit ; aussi, quand je voyais briller des yeux dans un fourré sombre ou trembler des rameaux sans que l'animal fuie, je continuais prudemment mon chemin en me tenant sur mes gardes. Les cris les plus étonnants frappaient mon oreille, et quand je cherchais du regard les animaux qui pouvaient les produire, je découvrais parfois que ce n'était qu'un oiseau paisible, paré du plus brillant plumage. Je ne pouvais en croire mes yeux ; j'attendais aux aguets pour m'en assurer ; l'oiseau semblait s'admirer dans son charmant plumage, il se tournait gracieusement, agitait son aile brillante ; puis dressait sa jolie tête, entr'ouvrait le bec, et il en sortait ?..... un affreux cri.

Depuis que j'étais entré dans cette forêt splendide, marchant d'admiration en admiration, de surprise en surprise, les heures avaient passé comme des minutes ; je m'aperçus qu'il était déjà tard, et rien ne m'annonçait ni la fin de la forêt ni la proximité du fleuve.

Celui-ci avait-il dans ce voisinage un cours opposé à sa direction générale? Je l'ignorais. Je savais que j'étais sur sa rive gauche; je marchai donc de manière à le rejoindre plus promptement. Après avoir cheminé quelque temps dans cette nouvelle direction, je débouchai sur une sorte de lit sablé qui me parut être ou un torrent à sec ou un petit bras du fleuve pendant les hautes eaux. En face de moi, la nature changeait de caractère; c'était une plaine basse et en partie découverte, où croissaient de hautes herbes parsemées de touffes épaisses d'une sorte de jonc très-élevé. Ils formaient un grand nombre de masses compactes qui s'élevaient çà et là de trois ou quatre mètres au-dessus du sol. Ces hauts herbages étaient surmontés de quelques tamariniers, verts en ce moment et dont le feuillage était découpé comme celui du persil.

Entre ce labyrinthe de touffes de joncs serpentaient de nombreux sentiers pratiqués par les animaux; je m'y aventurai, espérant qu'ils me conduiraient au delà de la plaine. Après avoir marché assez loin dans ce labyrinthe, les sentiers se trouvaient de plus en plus resserrés entre les masses herbacées; ils se reliaient dans de petites clairières où ils formaient des carrefours, puis se divisaient de nouveau. Depuis quelque temps j'étais obligé d'employer mes bras pour écarter ces masses végétales à la hauteur de mes yeux; le bas seul présentait des sentiers libres frayés par les animaux. J'espérais toujours voir s'éclaircir ce fouillis;

mais bientôt les masses végétales devinrent si compactes qu'il ne me fut plus possible d'avancer debout, ni même de reculer, car les trouées que je faisais se refermaient aussitôt après mon passage et après avoir cherché une issue d'un autre côté, je ne savais même plus par où j'étais venu. D'ailleurs, à quoi bon reculer? Si cette singulière végétation s'étendait le long du fleuve, comme cela était probable, il fallait toujours la traverser sur un point ou sur un autre. Je demeurai donc très-embarrassé.

J'examinai en dessous les sentiers des animaux; ils n'avaient que quatre-vingts à quatre-vingt-dix centimètres de hauteur; il fallait presque ramper pour s'engager dans ces trouées, au risque encore de s'y trouver face à face avec de dangereux animaux; et là, ployé sur moi-même, empêtré dans ces étroits tunnels, comment me défendre au besoin? Mais était-il plus avantageux de reculer? Cela n'était pas probable; je continuai donc d'avancer. Force me fut de marcher à la façon des habitués du lieu, c'est-à-dire à quatre pattes; certainement ma position n'avait rien de gai et tristes étaient mes réflexions en frôlant de mon dos la voûte des sentiers. Cette façon de marcher me fatigua bientôt; je m'arrêtai pour reprendre haleine, résolu aussi à me débarrasser d'une partie de mon faible bagage. Parmi les oiseaux que j'avais tués, deux pintades et quelques tourterelles que je destinais à notre souper furent laissées pour les passants, mes succes-

seurs. Je repris ma route ; c'était toujours la même multitude de trouées tortueuses recouvertes par les herbes et les joncs dont l'épaisseur ne laissait poindre qu'un demi-jour insuffisant pour reconnaître de quel côté était le soleil afin de me diriger. Je craignais sérieusement de m'égarer dans ce singulier labyrinthe ou de me trouver subitement aux prises avec quelques-uns de ses hôtes inhospitaliers. Mais que faire ? il n'était pas même possible de suivre une orientation en marchant ainsi tête basse. Quelle était l'étendue de cette forêt de joncs ? Je l'ignorais, ne sachant pas même s'il me serait possible d'en atteindre l'extrémité. Au hasard je choisissais le sentier qui me paraissait le plus frayé, espérant qu'il me conduirait au Nil, mais aussi courant la chance d'arriver dans quelque repaire. Quand mes forces étaient épuisées, je me pratiquais une niche dans les herbes, à côté du chemin pour m'y reposer et ne pas me trouver sur la voie des animaux au cas où il viendrait à en passer. Dans la masse de roseaux secs et blanchâtres qui formait la voûte au-dessus de moi, j'entendais de temps à autre naître de longs frémissements dont la force augmentait en approchant. Le bruit passait sur ma tête en agitant la masse végétale et en faisant fléchir les tiges jusqu'auprès de moi. C'était l'action du vent, dont je ne sentais pourtant pas le moindre souffle dans ma retraite. Mes étapes étaient de plus en plus rapprochées et je commençais à éprouver une extrême lassitude.

Pendant un de mes repos, je résolus encore de me défaire de quelques oiseaux auxquels je tenais, mais que j'espérais pouvoir remplacer plus tard. M'étant mis de côté dans le massif, j'écartai un peu la voûte des herbes pour faciliter l'arrivée de la lumière, et malgré ma situation critique, je pris note de ces oiseaux ; c'était 1° un merle grièche ayant le ventre et la gorge ponceau, d'un rouge vermillon carminé et le reste noir ; 2° deux guépriers, nommés par les gens de notre bord *ter saïd*, oiseau du sud ou de la haute Égypte. Il a la tête et la gorge bleu vert, le ventre rose, le dessus des ailes, du dos et de la queue rouge marron, l'arrière-corps bleu et deux longues plumes à la queue. Souvent j'ai vu cet oiseau planer dans l'air ; il est d'un effet charmant en étalant ses longues plumes et ses belles couleurs sous un brillant soleil ; 3° deux perruches vertes ; 4° un kalao tock, oiseau moucheté, brun et blanc ; la première couleur dominant sur le dos, l'autre sous le ventre. Cet oiseau, dont le corps n'est guère plus gros que celui d'une tourterelle, présente une longueur d'environ quarante-cinq centimètres à cause de l'ampleur de son bec et de sa queue. Il a un long et gros bec rouge recourbé, et fait entendre un vilain cri guttural, dont on peut donner une idée par ces syllabes répétées pendant quelque temps : *goulou, goulou*, etc. Je conservai encore avec moi un mellitophage érythroptère et un autre petit oiseau également très-joli.

Tandis que je prenais ces notes dans ma cachette, j'entendis venir des animaux de mon côté ; ils étaient nombreux, car leur trot de plus en plus distinct était multiplié ; dans un instant ils furent près de moi, passant à droite et à gauche précipitamment. De ma retraite je ne pus les voir ; pourtant au bruit de leurs pas, qui ne semblait pas être celui de griffes ou de pattes sur le sol, mais bien celui de petits sabots, je pensai que ce devaient être des antilopes, ce qui me tranquillisa.

Après que j'eus fait deux ou trois étapes encore, le vent se calma ; il m'avait jusqu'alors, en agitant les roseaux, empêché d'écouter les bruits lointains qui pouvaient me guider ou m'avertir du danger. Pendant un de mes repos, la tranquillité relative me permit de prêter une oreille attentive. Il me sembla distinguer, à travers d'autres bruissements, un murmure de l'eau ou plutôt un clapotement comme si elle était agitée par quelques animaux aquatiques ; seulement ce bruit ne venait pas du côté où je me dirigeais. Aussitôt je tournai mes pas autant que possible vers le point qu'il m'indiquait, et, après une nouvelle course assez longue en raison de ma position difficile, je me trouvai enfin sur le bord du fleuve.

Mon premier soin après m'être redressé et avoir respiré librement fut de courir à l'eau pour étancher ma soif ; ensuite je m'étendis avec volupté à l'ombre, songeant à la singularité de la route que je venais de

parcourir, route bizarre que certainement je ne m'attendais pas à rencontrer dans mes voyages.

En examinant le cours d'eau qui était devant moi, je m'aperçus bientôt que ce n'était pas le véritable fleuve Bleu, mais probablement un de ses bras secondaires ; car il n'y avait pas plus de courant au milieu que vers la rive, et je ne devais pas m'attendre à y voir passer nos barques. Ce fut pour moi une grande déconvenue ; j'avais grand besoin de repos et j'étais charmé du lieu où je goûtais déjà une si douce quiétude.

L'endroit où je me trouvais était délicieux ; c'était un lieu d'une originalité charmante. De longues herbes élevaient leurs tiges jusque dans les branches des arbres et donnaient au paysage une douceur d'aspect extraordinaire ; çà et là des plantes herbacées petites et grandes montraient des formes variées, étalaient leurs feuillages déliés ; d'autres, avec leurs panaches recouverts de duvet fin et moelleux, se courbaient en gerbes gracieusement contournées. Des grèves recouvertes d'un sable fin et uni se déroulaient comme des rubans en serpentant entre l'eau et la végétation et semblaient attirer vos pas. Une nappe d'eau tranquille reflétait les accidents de ces douces rives et se perdait sinueusement dans un lointain vapoureux. Un grand nombre d'oiseaux de toute grosseur, au plumage brillant, aux formes gracieuses ou bizarres sautillaient, gazouillaient sur ces grèves ou dans le feuillage ; d'autres animaient

les bords de l'eau en y prenant leurs ébats ou glissaient paisiblement sur sa surface tranquille. Quelquefois un léger frémissement se produisait dans les herbage ; mon regard s'y portait et je voyais poindre timidement la tête d'une gazelle, d'une gazelle à l'œil doux qui consultait et observait l'espace avant de s'y aventurer et qui s'enfuyait au moindre soupçon de danger. Plus loin je voyais de ces animaux s'avancer sur la grève pour venir s'abreuver ; au moindre indice de danger, ils dressaient la tête, s'élançaient comme un trait, puis s'arrêtaient subitement ; le tout sans cause apparente. Les écureuils paraissaient aussi affectionner cet endroit, et se plaire près de ces longues herbes, qui sont un obstacle pour leurs ennemis et entre lesquelles ils peuvent se glisser eux-mêmes pour gagner la cime des arbres. J'étais ravi de cette paisible retraite, de cette charmante nature où semblaient s'être donné rendez-vous les êtres les plus doux de la création.

Mais, hélas ! s'il n'est pas donné à l'homme de se reposer tranquillement chez lui, comment le pourrait-il faire dans un pareil voyage ? A peine un de ces beaux sites que rêve l'imagination lui est-il apparu, qu'il faut partir, qu'il faut passer outre en comprimant ses désirs. Je passai donc, mais non sans retourner plusieurs fois la tête vers ce lieu de prédilection.

CHAPITRE IX

LES SOUPIRS DU LION

Une île du fleuve Bleu. — En compagnie des singes. — Chacals et hyènes m'annoncent la nuit. — Inquiétude. — Effroyables soupirs et rugissements. — Entouré d'animaux sauvages. — Perplexité nocturne dans la forêt. — Saisissement. — Anxiété à notre bord. — Anecdotes relatives aux lions. — Caractère du lion.

En remontant le bras du fleuve auprès duquel j'étais parvenu, je m'aperçus que sur certains points son lit était à sec, ce qui me permettait de traverser l'île pour être plutôt à même d'observer le cours principal que devaient remonter nos barques. Cette île contenait une forêt bordée d'une assez large zone de grandes herbes et de joncs. J'essayai de m'y aventurer; mais je ne tardai pas à reconnaître que j'allais me retrouver en face de difficultés du même genre que celles dont je venais de me tirer avec tant de peine; elles étaient pires encore; car, non-seulement ces herbes

étaient aussi épaisses, mais je ne pus rencontrer aucun sentier frayé par les animaux ; et, malgré le peu de largeur de cette zone d'herbages et de joncs, je dus renoncer à la traverser. Je continuai donc à suivre la grève.

Plus loin je rencontrai encore un point qui était à sec ; à cette hauteur, toute la partie supérieure de l'île formait une plage de sable complètement nue, tandis que sa partie inférieure était seule couverte d'une forêt épaisse près de laquelle j'étais arrêté. Il est quelquefois d'étranges positions dont on ne se doute pas. Selon toute apparence, à quelques pas de moi, dans la lisière de cette forêt, étaient dans ce moment même de terribles animaux, dont je ne soupçonnais pas encore la présence. Une aventure très-critique devait me ramener bientôt sur ce point. Pour le moment, tranquillement adossé à la forêt, j'examinais le fleuve par-dessus la plage.

Dans ce lieu, il m'était aisé de traverser l'île ; mais nulle voile ne se montrait, et dès lors rien ne pressait. Au contraire, en continuant de remonter le bras du fleuve, j'allais me trouver en amont de l'île ou plutôt de la presqu'île, sur la convexité d'un contour du fleuve qui me permettrait de découvrir son cours très-loin en aval et en amont. Je remontai donc encore à environ deux kilomètres pour attendre les barques. Elles avaient navigué très-lentement, et je n'aperçus que la première, loin à l'aval ; pour les attendre, je

m'assis au bord du fleuve, sous de grands arbres, à une place qu'une troupe de singes venait de m'abandonner.

Ces animaux, qui d'abord s'étaient éloignés, revinrent peu après lorsqu'ils me virent tranquillement assis, et je ne tardai pas d'entrer en relation avec eux; en me voyant complètement inoffensif, les mains vides, ils s'approchèrent très-près de moi, même jusqu'à deux ou trois pas de distance; ils ne semblaient nullement redouter mon voisinage. D'ailleurs, j'avais tellement braconné ces deux jours, que la provision de capsules que j'avais dans ma poche se trouvait épuisée; et, mon fusil couché sur la grève à mon côté, n'était plus qu'un bâton incommode. Les singes pouvaient, en effet, rester impunément près de moi, comme si j'eusse été un indigène désarmé. Ils s'assayaient pour m'observer plus à l'aise, tout en se livrant aux pantomimes grimacières qui leur sont habituelles. Ils se disputaient entre eux, se faisaient des grincements de dents, etc.; en un mot, je pus reconnaître qu'ils avaient en liberté à peu près le même caractère que celui que nous leur connaissons dans l'état privé. L'un d'eux, qui se trouvait près de l'extrémité du canon de mon fusil, y porta la patte à deux ou trois reprises, comme pour s'assurer de ce que pouvaient être ces deux tubes en métal; s'enhardissant encore, il s'approcha de la bretelle de mon arme, la trouvant sans doute à sa convenance, il la saisit et crut s'enfuir avec; mais elle

tenait au fusil ; celui-ci était lourd, et elle lui échappa. Sur un geste que je fis, plusieurs de ces animaux me montrèrent les dents et semblaient me menacer. Ce que voyant, je me levai en saisissant des pierres pour les leur lancer, afin de les intimider et de les tenir à distance. A ce mouvement, un branle-bas s'établit dans mon entourage ; quelques-uns des singes s'enfuirent au loin, les autres grimpèrent sur les arbres qui étaient au-dessus de moi, en jetant des cris étourdissants ; l'un d'eux, qui avait été poursuivi de plus près par les ricochets de mon caillou, vint au-dessus de ma tête tenter une petite vengeance ; il se mit à secouer les branches de toutes ses forces, comme pour faire tomber sur moi les débris de bois sec qui se brisaient sous ses efforts. Un autre fit mieux encore ; en cabriolant dans les arbres, il se permit certaine inconvenance dont je faillis recevoir les éclaboussures. A la suite de cette petite guerre, les singes revinrent encore ; mais ils se tinrent à une plus prudente distance.

Les jeux de ces animaux m'amusèrent assez longtemps, trop longtemps même ; car tout à coup les cris des animaux sauvages m'avertirent que la nuit commençait à répandre ses ombres sur la nature. Un chacal le premier, jeta sous les échos de la forêt son hurlement triste et prolongé : *ouaou, ouaou, ouaou* ; d'autres peu après lui répondirent de divers points des alentours ; ensuite le silence simultané de ces animaux se

fit. Pendant leur silence, ils cherchent à se réunir ; quelque temps après, leurs cris retentissent de nouveau de toute part, puis ils se taisent encore pour recommencer jusqu'à ce qu'ils se soient rassemblés. Cela fait, ils ne recommencent leurs hurlements que si l'un d'entre eux s'égare ou se trouve isolé. D'autres cris, d'autres mugissements que je ne reconnaissais pas s'entendaient sur plusieurs points de la forêt ; la hyène vint aussi mêler son cri bref et vigoureux à cet étrange concert ; tous ces animaux sortaient donc de leurs repaires.

Je commençais à m'inquiéter de la lenteur de notre dahabiè ; depuis quelque temps je la voyais immobile en face de l'île ; on en avait plié la voile, était-elle engravée ? Mais personne n'avait l'air de manœuvrer pour la repousser au large. Pourtant mon compagnon de voyage, le colonel Kovalewski, non plus que le reis ne devaient ignorer qu'ils étaient en face d'une île qui les séparait de la rive gauche, où ils devaient me recueillir. Dès lors comment pouvaient-ils penser que je les rejoindrais, ne sachant pas que le second bras du fleuve eût un passage à sec ? Cette circonstance ne me semblait pas claire, et j'attendis encore que la barque se remît en marche, mais ce fut en vain, elle demeura immobile.

Les cris, les hurlements des animaux féroces devenaient de plus en plus multipliés ; la nuit se prononçait, il fallut bien prendre un parti. Je n'avais pas

le choix ; il ne me restait qu'à redescendre le long du bras du fleuve jusqu'au point où il offre un passage à sec, et là traverser l'île pour m'approcher de la barque. Songer à coucher seul sur la rive était impossible ; tous les animaux carnassiers allaient venir tour à tour s'y abreuver et guetter leur proie. Je pris donc mon fusil sur l'épaule, regrettant vivement son impuissance momentanée, ne fût-ce que pour faire du bruit au besoin, afin d'éloigner les animaux ou prévenir les gens de la barque de ma présence dans ce lieu isolé.

J'avais à peine fait quelques cents pas, que les cris de la hyène retentirent dans le bois à côté de moi ; ceux des chacals s'y mêlèrent aussitôt ; j'avancais toujours le plus silencieusement qu'il m'était possible en sondant l'obscurité du regard. Plus loin, un effroyable soupir, un *wouf* d'une puissance de poumons qui ne semblait pas être possible en ce monde, fit frémir les antres de la forêt, en avant de moi ! Je m'arrêtai subitement. Qu'était-ce ?... Quel être pouvait pousser un tel soupir ; un soupir à glacer d'effroi tous les êtres vivants ?... Je ne voyais rien devant moi. Pourtant, à ce terrible et grave soupir, tous les hurlements, tous les petits glapissements que j'entendais çà et là dans la forêt s'étaient tu subitement ; la nature semblait muette... Néanmoins, il fallait avancer ; je serrai le fleuve de plus près comme un refuge, et je marchai avec précaution. Tout à coup un second

soupir de même nature que le précédent se fit entendre ; il semblait remplir également tout l'espace d'une puissance égale ; car j'avais avancé, et il n'était ni plus ni moins sonore que le premier. Peu après un terrible rugissement ébranla les voûtes de la forêt ; il retentit en avant de moi et me parut venir de l'endroit où je devais traverser le bras du fleuve, sinon de plus près encore.

Il n'y avait plus de doute ; c'était le lion, ce roi terrible de la forêt, que j'avais sur mon passage ; d'autres rugissements suivirent bientôt le premier, puis tout sembla se taire.

La nuit était complète ; j'avais le fleuve à ma droite ; à gauche la forêt sombre, pleine d'animaux féroces, et le lion ou les lions devant moi. Cependant je ne pouvais hésiter ; il n'était pas possible de songer à passer la nuit dans l'endroit où je me trouvais ; les hôtes sauvages du lieu m'eussent infailliblement surpris, soit en rôdant, soit en venant boire, soit en suivant ma piste. J'espérais d'ailleurs que les lions, après s'être désaltérés, abandonneraient le bord de l'eau et me livreraient ainsi passage.

Après un certain temps de silence, les cris, les hurlements des autres animaux recommencèrent au loin dans la forêt, et de proche en proche se firent entendre de nouveau, tout près de moi. Il fallait à tout prix atteindre la barque ; je m'enhardis un peu en songeant qu'au besoin je pouvais me jeter dans le fleuve pour

y trouver un refuge ; c'était en cas d'attaque la seule chance de salut qui me restât, chance bien incertaine cependant, car tous ces animaux nagent mieux que l'homme ; seulement je pouvais avoir pied plus loin que mes agresseurs et les combattre alors dans des conditions plus avantageuses ; mais d'un bond aussi je pouvais être atteint sans m'y attendre. Comme on le voit, j'étais réduit à prévoir des éventualités fort peu encourageantes.

Tout en cheminant, j'arrivai à un endroit où la rive du fleuve était interceptée ; une lisière de buissons et d'arbres dont les branches tombaient dans l'eau couvraient les talus abrupts et se reliaient à la forêt ; il fallait absolument abandonner le bord du fleuve, mon unique refuge. J'hésitais ; le cri de la hyène, qui était sur mes talons, coupa court à mon hésitation, et je m'engageai sous le bois. Là l'obscurité était complète ; du côté du fleuve seulement j'apercevais des demi-jours scintiller entre les troncs d'arbres. Tout autour de moi c'était un étrange frémissement de la nature ; je portais mes mains en avant de moi, pour ne pas me heurter aux mille obstacles qui m'enveloppaient. De temps à autre je m'arrêtais pour prêter l'oreille, puis j'avancais de nouveau en tâtonnant.

Tout à coup de vigoureux rugissements retentirent non loin de moi, une grande agitation se produisit sous la forêt, je me pressai involontairement contre les

troncs d'arbres. Pourtant ce tumulte sembla s'éloigner et décroître ; ce ne devaient être que quelques animaux paisibles qui avaient fui épouvantés ; mais mon espoir de l'éloignement du lion était évanoui ; il était encore sur ma route obligée, où ses rugissements se renouvelaient de temps en temps. Néanmoins j'avançai encore jusqu'à ce que j'eusse rejoint le Nil.

J'avais déjà entendu en Algérie la voix de ce puissant animal, mais elle ne m'avait jamais semblé si terrible. Le fait est que, sans qu'elle parût coûter le moindre effort de poumons, cette voix remplissait l'espace de sons caverneux ; elle semblait communiquer une commotion à tous les objets des alentours et avoir la même intensité dans le lointain que dans le voisinage.

Lorsque les rugissements eurent cessé, j'attendis encore plus longtemps, espérant que cette fois les lions laisseraient enfin le passage libre ; puis j'enlevai mes chaussures pour marcher plus silencieusement, et j'arrivai ainsi en vue de l'extrémité de l'eau qui interceptait la traversée du bras du fleuve. Alors il me vint à l'idée que l'eau ne devait plus être assez profonde pour m'y réfugier, et que je me trouvais à la merci de mes ennemis. Je m'arrêtai court, et, sans avancer plus loin, je me décidai à tenter de traverser le bras du fleuve ; je m'y introduisis avec précaution, pour ne pas agiter l'eau, et j'arrivai ainsi sur l'autre bord dans la presque-île.

Pendant un instant je prêtai l'oreille ; n'entendant rien, je repris assurance ; pourtant jamais encore je n'avais été si près du danger. Mais à la faveur des dernières lueurs du crépuscule j'apercevais, se dessinant faiblement sur le ciel, l'extrémité de la longue vergue de la barque, mouillée devant moi, vers le bord opposé de l'île. Je n'étais plus séparé de mon but que par un faible espace ; seulement, pour l'atteindre, il fallait côtoyer la lisière de la partie boisée qui s'avancait jusqu'auprès de moi. La silhouette noire qu'elle formait à ma gauche était bien un peu inquiétante ; mais le silence qui régnait de ce côté me rassura ; je n'entendais plus que les nombreux animaux de la rive gauche, qui avaient recommencé de nouveau à remplir la forêt de leurs voix sinistres. Jetant donc mon fusil sur l'épaule, je marchai directement vers la barque.

Presque aussitôt, au bruit que firent mes premiers pas sur le sable, un animal que je ne pus qu'apercevoir se leva devant moi et entra précipitamment sous le couvert du bois ; au même moment deux épouvantables rugissements, mêlés de grognements et d'affreux soupirs, retentirent dans cet endroit. La sonorité, la puissance du râle, étaient telles, qu'il semblait se produire à mon oreille. Je restai cloué à ma place par l'émotion, mes yeux plongeant en vain dans l'obscurité ; mais des craquements de branches, le feuillage agité et bruyamment froissé sous l'impulsion de mouvements puissants et désordonnés, faisaient conjectu-

rer la scène terrifiante qui se passait près de moi. A tout cela se mêlait je ne sais quel sourd et horrible bruit rauque.

Pourtant ma pensée reprit son cours, et mon premier mouvement fut de battre en retraite aussi silencieusement que possible ; je reculai vers la rive que je venais de quitter.

Évidemment l'animal inconnu que j'avais fait fuir était tombé sous les griffes des lions en pénétrant dans le bois où ils étaient, selon toute apparence, en embuscade. Le sort de cette malheureuse bête, qui n'avait pas même eu le temps de jeter un cri, eût été probablement le mien sans cet incident.

Ayant rejoint la rive, je me hâtai furtivement de la suivre en remontant, et je doublai ainsi la pointe sablonneuse de l'île sans abandonner le bord de l'eau. J'entendais toujours les débats et les cris des lions ; comme ils paraissaient être plusieurs, j'écoutais de temps à autre pour m'assurer si l'un d'eux n'était pas à ma poursuite. Le chemin me sembla fort long, mais j'arrivai enfin en présence de la barque ; la planche qui la mettait en communication avec la terre avait été retirée. J'aperçus, par leurs silhouettes sur le ciel, nos hommes debout sur le pont, écoutant avec une anxiété d'autant plus vive qu'ils savaient que pour venir à bord je devais passer précisément par le lieu où s'étaient fait entendre les rugissements. Le reis, en effet, ne s'était décidé à amarrer sa barque en cet en-

droit qu'après s'être assuré que je pourrais pénétrer dans l'île pour l'atteindre. Il était du reste évident, d'après les cris et les bruits que l'on avait entendus, que les lions avaient atteint et dévoraient une proie. Pour les gens du bord, qui connaissaient les habitudes de ces animaux et leur manière particulière de rugir lorsqu'ils tiennent une victime, cela ne laissait aucun doute; aussi une exclamation s'échappa de toutes les poitrines quand j'élevai la voix pour demander qu'on vînt me chercher; les épaules d'un nègre me servirent de pont. Chacun me combla de félicitations; la protection d'Allah était évidente : « Allah kèrim! Inchallah! » dirent les musulmans du bord. Puis vinrent les observations sur mon imprudence, le trop peu de souci que je prenais de ma conservation, etc.

Ne voyant pas M. Kovalewski sur le pont, je pénétrai dans la cabine, où il était à dîner. « Nous ne vous attendions plus, » me dit-il d'abord; puis il ajouta cette obligeante observation : « Quand on court sans nécessité toute la journée à l'aventure, s'il arrivait un malheur, il ne serait que mérité.

— Bien obligé! lui répondis-je; je n'ai point entrepris un pareil voyage pour avoir le plaisir de rester étendu du matin au soir dans la cabine d'une barque! »

Après avoir dîné, ou plutôt essayé de manger, je sortis sur le pont, où je restai longtemps; on entendait encore les lions de temps à autre. Par moments on eût

dit qu'ils voulaient s'entre-dévorer; d'autres fois, ils semblaient se faire de sauvages caresses. Plus de deux heures s'étaient écoulées depuis le moment où je m'étais trouvé si près de leurs griffes, lorsqu'ils cessèrent complètement de se faire entendre; les autres cris et hurlements de la forêt avaient aussi considérablement diminué. Je remarquai que ces bruits venaient presque tous du côté de la forêt que j'avais parcourue pendant le jour, ce qui me fit penser qu'elle était leur principal repaire, et que les autres forêts des environs étaient moins belles et probablement plus habitées par l'homme, car de toute la journée je n'avais pas rencontré la moindre trace, le moindre vestige qui accusât la présence d'un être humain.

Le lendemain matin, le lion eut les honneurs de la conversation; chacun raconta son anecdote. Je pris note des suivantes :

Il y avait quatre ans, une petite caravane, composée de cinq hommes, trois chameaux et quelques ânes, voyageait dans les savanes de la rive orientale du fleuve Bleu, non loin de l'endroit où nous étions, mais au delà du Dender. Ces voyageurs avaient aperçu le lion; toutefois ils ne s'étaient pas cru suivis par ce despote du règne animal. La nuit étant venue, ils établirent leur campement non loin du village de Beyla; par prudence, ils allumèrent quelques feux pour protéger leurs animaux et eux-mêmes, bien qu'il soit généralement reconnu que le lion n'attaque l'homme que s'il

y est provoqué ou s'il est poussé par la faim. Malgré les feux, ils remarquèrent bientôt quelques mouvements de frayeur parmi les animaux, et ils ne tardèrent pas à s'assurer que des lions rôdaient autour d'eux ; il y en avait plusieurs, trois ou quatre probablement, le nombre ne put être constaté. Les hommes redoublèrent de soins et de vigilance pour se garantir de l'attaque de ces terribles voisins ; mais la provision de bois à leur portée était faible ; il fallait la ménager. Tout se passa assez bien pendant une partie de la nuit ; plus tard, soit que les lions, s'impatientant dans leur attente, s'approchassent davantage, soit par une autre cause, un des ânes s'effraya, se détacha et s'enfuit. A peine éloigné du groupe de ses compagnons, les lions se précipitèrent sur lui. La vue des lions et leurs cris jetèrent l'épouvante parmi les autres animaux ; une débandade s'ensuivit. Les uns rompirent leurs liens et s'enfuirent, les autres se débattirent furieusement à la place où ils étaient attachés. Les hommes activaient leurs feux et criaient pour faire fuir ces terribles agresseurs ; tout cela fut inutile : les lions avaient goûté du sang de l'animal échappé le premier ; ils étaient excités, furieux, et, se considérant en guerre ouverte, ils se précipitèrent sur le groupe central qui les attirait précisément par sa peur et ses mouvements. Peu de temps après, hommes et animaux étaient exterminés. Les lions entraînaient quelques-unes de leurs victimes loin des feux pour se repaître, puis on ne les

vit plus. Un des chameliers, qui, laissé pour mort sur la place, vécut encore un certain temps, et quelques habitants du village voisin qui s'étaient approchés, puis enfuis en voyant ce carnage, furent les seuls témoins survivants de cette horrible scène.

Un des Abyssins raconta les faits suivants : « Un jour, je voyageais avec un de mes amis ; chacun de nous était monté sur un chameau. Ceux-ci, en cheminant sans bruit sur la pelouse, vinrent à passer près d'un buisson à l'ombre duquel reposait un lion. Le premier j'aperçus ce prince des bois, qui, en retournant la tête, fut tellement surpris de se voir approcher de si près, qu'il s'enfuit aussitôt.

« Une autre fois, près du Rahad, une petite bande de voyageurs passait la nuit sous de grands arbres. Comme d'habitude, les gens étaient couchés autour d'un vaste foyer. A une certaine heure de la nuit, l'homme qui était de garde s'endormit. Un lion, qui guettait probablement le moment d'assouvir sa faim, profita de cette négligence pour se précipiter sur celui des dormeurs qui se trouvait le mieux à sa portée : le saisir et l'emporter fut l'affaire d'un instant. Les voyageurs, réveillés par le bruit, se doutant d'un malheur, s'empressèrent de se compter ; l'un d'eux manquait. On tira des coups de fusil dans la direction où avait fui le lion emportant sa proie, ce fut en vain. Le lendemain, en faisant des recherches, on trouva de faibles restes de la victime. »

Un autre homme raconta qu'il avait vu un âne se détacher d'une caravane et s'échapper à travers les savanes ; le maître aussitôt se mit à sa poursuite, armé d'un bâton, pour l'inviter à la docilité ; ce que voyant, maître Aliboron prit sa course de plus belle à travers les broussailles. Tout à coup on vit l'âne se cabrer, puis se rejeter précipitamment et tête basse en arrière ; devant lui, au même moment, un beau lion, prenant la fuite, s'échappait par bonds et par sauts au-dessus des broussailles. Un des assistants ajouta qu'il fallait que le lion eût été surpris dans son sommeil et comme étourdi par la surprise ; que sans cela il n'eût pas fui devant « le père aux oreilles. » Cet homme nous dit encore qu'il avait entendu parler d'un cas à peu près semblable, où le lion avait fui, mais par cela seul que l'âne portait un cavalier, et que l'homme en avait imposé au roi des forêts, mais non l'âne.

Un troisième récit du même genre fut encore raconté ; mais là il s'agissait d'un cavalier qui avait été renversé par le soubresaut de son chameau effrayé, tandis que le lion fuyait de son côté.

Un soldat rapporta que quelques voyageurs virent dans l'étroit sentier d'une forêt épaisse un lion et une lionne qui marchèrent assez longtemps devant eux avec un air de véritable bonhomie ; pourtant ils regardaient de temps à autre en arrière, comme pour s'assurer de ce que faisaient les voyageurs. Après quelques minutes de marche, les lions, ayant rencontré un lieu

propice, s'introduisirent sous la forêt et ne parurent plus.

D'autre part, dans le voyage d'Anderson en Afrique australe, on lit ce fait : « Je vis cinq lions, dont deux mâles et trois femelles. Trois d'entre eux s'acharnaient sur une superbe girafe, tandis que, tout auprès, les deux autres surveillaient l'œuvre de la mort avec des yeux étincelants. La scène était si imposante, que, sur le premier moment, j'oubliai mon fusil. Cependant les Buschmen, mes compagnons, qui se promettaient un ample festin, se jetèrent follement au milieu des lions, et, par leurs cris perçants, ou plutôt par leurs hurlements, ils les obligèrent à lâcher leur proie et à battre en retraite. » Il faut croire que, dans ces forêts où le gibier est abondant, ces lions n'étaient pas affamés.

Dans une contrée voisine, les indigènes, armés de lances et de fusils, n'avançaient que très-timidement à la recherche d'un lion. Tout à coup il rugit, les chiens, remplis de terreur, viennent se blottir, le poil hérissé et la queue basse, entre les jambes d'Anderson ; en même temps les indigènes font retentir leurs cris et déchargent leurs fusils, dont pas un n'atteint le but ; le lion disparaît. « Puis, après de longues recherches, dit Anderson, je vis enfin l'animal bondir à quelques pas de moi ; c'était un lion à crinière noire, un des plus grands que j'aie jamais vus. Ses mouvements étaient empreints d'une majesté

calme. Je me blottis derrière un buisson et fis feu. Quand la balle lui pénétra dans le corps, il fit volte-face et me chargea ; mais, après un premier bond, il se replia de nouveau sur lui-même pour s'élancer de nouveau, et resta ainsi quelques instants la tête entre ses pattes de devant, semblable à un chat prêt à bondir. Le couteau à la main, un genou en terre, je m'abstins de faire feu, parce que le lion soulevait autour de lui des nuages de poussière qui le dérobaient à mes yeux. Soudain, tandis que j'étais ainsi dans l'anxiété, l'animal s'élança sur moi ; mais, soit qu'il n'eût pas bien mesuré son coup, soit que les hautes herbes où je m'étais promptement blotti me cachassent à son regard, il vint tomber à quelques pas en arrière. Me tourner et décharger mon second coup fut l'affaire d'une seconde ; et comme il me montrait le flanc, la balle frappa l'épaule et la brisa. Il essaya encore de se jeter sur moi ; puis, se ravisant, il entra dans le fourré où je jugeai peu prudent de le suivre.»

Plusieurs cas furent encore cités par les gens de notre bord. Ils étaient relatifs à la rencontre d'homme et de lion. Tantôt c'était l'homme qui était revenu sur ses pas sans fuir, mais le plus tranquillement possible ; tantôt l'homme s'était simplement détourné, toujours sans manifester de crainte et en regardant l'ennemi avec fermeté ; car montrer de la frayeur, ou fuir avec précipitation, excite le lion à poursuivre sa victime. D'autres fois, c'était le lion qui, après avoir

regardé l'homme, lui avait cédé la place, mais au pas et sans précipitation. Quelquefois des personnes, principalement des femmes ou des enfants, sont attaqués par le lion, mais cela a lieu très-rarement; il faut, dit-on, qu'il y soit fortement poussé par la faim.

Tous ces faits attestent l'hésitation du lion devant l'homme intrépide ou qui ne manifeste pas de frayeur, son audace plus grande vis-à-vis de l'enfant, de la femme ou d'hommes pusillanimes qui l'excitent en lui montrant une proie facile par la fuite, et son apathie et même sa crainte en de certains moments. Il en faut conclure que le courage de ce prince des animaux ressemble beaucoup à celui des autres carnassiers; c'est-à-dire qu'il est particulièrement stimulé par la faim, et que sa prétendue magnanimité, sa générosité ne sont au fond que l'absence de besoin d'un estomac satisfait, et l'apathie que lui procure la forte chaleur du jour.

CHAPITRE X

SENNAR

Campagnes au nord de Sennâr. — La ville de Sennâr. — Nourriture et luxe local. — Population, mœurs, costume. — Mariage, usages, professions, justice. — Insalubrité, maladies et traitement du pays.

Le 3 mars, dans la matinée, après quelques heures de navigation pendant lesquelles les matelots étaient ainsi occupés à deviser sur le compte de « sidi grosse tête » le lion, notre bateau échoua sur la grève près de Téïbah, accident qui du reste s'était produit déjà maintes fois. De ce point, une route rejoint directement Sennâr à trois heures en amont; on évite ainsi un long contour du fleuve et les échouements fréquents qui en entravent la navigation. Grâce à cette route nue et monotone, mais facile, pour se rendre à Sennâr, mes compagnons, qui, sur la barque, se morfondaient d'ennui depuis longtemps, se décidèrent

à mettre aussi pied à terre, laissant les barques remonter le courant à leur aise.

Depuis l'embouchure du Dender, les bords du fleuve sont très-peuplés ; à partir du point que nous avons atteint, l'élément arabe ne paraît plus dominer dans la population de la rive droite et semble remplacé par l'élément berbère ; la rive gauche n'offrait aucun changement, l'élément Fout ou Foungi y dominait toujours ; mais, sur les points que nous venions de parcourir, la population était presque nulle, ainsi qu'on l'a vu par les pages qui précèdent ; en revanche, les animaux étaient très-nombreux. Pourtant la presque île de Sennâr offre dans son intérieur un grand nombre de villages ; ils ont été établis dans les endroits où les habitants peuvent se procurer de l'eau pendant la saison sèche, au moyen de puits ou d'excavations coniques dans les bas-fonds. Les animaux sauvages, ne pouvant jouir de cette facilité, sont alors obligés de se réfugier près des fleuves.

Les troupeaux d'animaux domestiques que l'on rencontre en quantité considérable sur le bas fleuve Bleu se montrent beaucoup moins ici ; en voici la raison : Au-dessous de l'embouchure du Rahad, tous les troupeaux compris entre le vaste espace qui sépare l'Atbarah du Nil n'ont pour s'abreuver que ces deux fleuves et sont obligés d'y venir de très-loin. A la hauteur de Sennâr, ces deux fleuves se rapprochent, et, en outre, l'espace qui les sépare est parcouru par le

Rahad et le Dender, d'où il suit qu'il n'y a que les habitants compris dans la moitié de la faible distance qui sépare le Dender du fleuve Bleu qui ont à abreuver leurs troupeaux dans ce dernier fleuve.

Comme je viens de le dire, nous débarquâmes près de Teibah ; mes compagnons, pour se rendre à Sennâr, se firent donner des ânes et suivirent la voie directe et battue, à travers une plaine presque nue. Comparativement au plancher de la barque, c'était déjà de la variété. Mais l'expérience venait de me montrer que, pour rencontrer une belle nature et des accidents intéressants, il ne fallait pas suivre les voies frayées qui passent généralement dans les endroits où la forêt est pauvre et le chemin facile ; voies où veulent toujours vous entraîner les guides, qui refuseraient certainement de s'aventurer dans les endroits où le hasard m'avait conduit les jours précédents. Je pris donc seul, à l'aventure, une direction détournée dans l'espoir de faire quelque rencontre intéressante, ou tout au moins de trouver quelque gibier.

Non loin des bords du fleuve, j'avisai trois hommes occupés à récolter du coton. Aussitôt qu'ils m'aperçurent, ils se hâtèrent de saisir leurs effets et s'enfuirent à toutes jambes du côté de la forêt ; l'un d'eux même, plutôt que de se laisser aborder, aima mieux abandonner quelques objets qui se trouvaient de mon côté ; c'était une peau de mouton contenant un outil et du coton. Ne comprenant pas le motif de cette fuite, je leur criai

qu'ils n'avaient rien à craindre, que je ne voulais leur faire aucun mal ; je ne fus pas compris, ou bien mes paroles furent loin d'être convaincantes, car ma voix ne fit qu'accélérer leur marche précipitée. En réfléchissant à la manière dont j'étais armé, à mon costume, à mon teint blanc, je conjecturai que, selon toute probabilité, ils m'avaient pris pour un soldat en tournée de réquisition pour une corvée. Un peu plus loin je rencontrai deux autres hommes qui s'enfuirent également à mon approche.

Al'époque où nous nous trouvions, en mars, la nature végétale était à son automne, bien que les saisons ne soient pas aussi nettement tranchées qu'en Europe ; un grand nombre d'arbres perdaient leur feuillage. C'est aux mois d'août et de septembre, pendant les derniers mois de pluie, que la campagne des environs de Sennâr possède sa plus brillante parure. Comme c'est la saison des pluies qui détermine le printemps, il en résulte qu'en avançant au sud les saisons commencent plus tôt.

Pendant un certain temps je parcourus des forêts assez belles ; mais qui étaient loin de ressembler à celles que j'avais vues les jours précédents ; encore cela ne dura pas : les grands arbres commencèrent à disparaître, puis les petits, puis les buissons même, et je me trouvai dans une plaine dénuée de toute végétation, comme cela a lieu sur tous les terrains banals qui entourent les grandes cités. J'eus occasion

de tuer quelques oiseaux, et enfin j'arrivai à Sennâr.

Cette ville est, comme toutes celles du Soudan, bâtie en terre ou en fascines. Les plus belles maisons ne sauraient rivaliser ni pour l'aspect, ni pour la solidité avec les métairies un peu soignées de France. On comprend néanmoins, par l'étendue de cette capitale, qu'elle a dû être importante; mais aujourd'hui elle est considérablement déchuë. Avant la domination égyptienne elle avait une population de plus de dix mille âmes; au moment où je m'y trouvais, elle n'en possédait plus qu'environ quatre mille, et aujourd'hui elle en a encore moins.

En parcourant cette cité, on rencontre de grands espaces libres, des monceaux de ruines, qui montrent que la population est aujourd'hui insuffisante pour occuper l'espace qu'elle remplissait autrefois. Les maisons, sans alignement, sont de deux sortes : les unes sont des huttes circulaires avec toits coniques en chaume, comme dans les campagnes de ce pays; les autres sont construites sur plans rectangulaires, selon le genre nubien et égyptien. Quelques-unes de ces dernières ont un premier étage; les ouvertures y sont très-rares; ce sont ordinairement, à part les portes, de petits trous rectangulaires qu'on ne saurait appeler fenêtres; quelquefois pourtant ces trous sont plus grands et sont fermés par un grillage en bois. Beaucoup de ces maisons ont un aspect délabré qui provient de l'action des pluies, énergique sous cette latitude, et de la

pauvreté ou de la négligence des habitants. Les monuments sont fort rares ; il n'y avait guère que l'ancienne résidence des Mek, sorte de donjon à quatre étages, et une mosquée auxquels on pouvait donner ce nom. Cette ancienne résidence des Mek est aujourd'hui en ruines, une faible partie seulement est conservée ; elle fut construite en briques cuites et dominait la ville dans sa partie centrale. Non loin de cet édifice, en se rapprochant du fleuve, est la mosquée principale, qui a été entretenue et qui existe encore ; elle fut construite également en briques cuites du temps des Mek Foungi. Elle se compose d'une grande pièce rectangulaire avec tours ; deux fenêtres méritent quelque attention ; on y voit des grillages en bronze qui furent achetés aux Mamelouks par le Mek Tabl, et qui paraissent venir de l'Inde. Les casernes et quelques habitations particulières ont une certaine importance ; parmi ces dernières il en est qui ont une salle de divan spacieuse et un harem. Les terrasses ne sont pas fréquentées le soir, comme c'est l'usage dans l'Afrique septentrionale ; elles sont d'ailleurs d'un entretien difficile à cause des intempéries.

Je fis mon entrée à Sennâr en parcourant quelques rues irrégulières et des places informes aussi bien par leurs contours que par leur nivellement. On eût dit sur certains points que l'on marchait sur des morceaux de ruines simplement affaissés par le piétinement des passants et l'action des pluies.

A mon entrée chez le gouverneur, j'y trouvai mes compagnons de voyage installés sur les coussins assez moelleux de son divan. Le déjeuner avait été commandé à leur arrivée, et il ne tarda pas à nous être offert; il fut préparé et servi à la turque; la plupart des mets, quoique très-soigneusement préparés, étaient inabordables pour nos palais, tant les condiments épicés y étaient prodigués. Tels étaient des œufs au beurre d'un aspect fort appétissant, mais que l'abondance des épices, poivre et aromates, nous fit respecter. Cependant nous avions faim, et chacun de nous jeta son dévolu sur les mets les plus à sa convenance.

Le repas fini, quelques personnages de la ville nous honorèrent de leur visite, et l'un d'eux nous pria d'accepter chez lui quelques rafraîchissements. Nous nous rendîmes donc à sa demeure, qui était située près du bord du fleuve. On nous introduisit dans une salle où régnait un divan sur deux faces contiguës; le sol avait été si abondamment arrosé pour le rafraîchir, qu'il ressemblait quelque peu à un borbier. Quand nous fûmes installés, trois serviteurs entrèrent marchant de front; celui du milieu portait sur un plateau un objet encore invisible, recouvert de taffetas bleu brodé, garni de longues franges d'or; au-dessus étaient posées deux serviettes en linge très-fin, également brodées, à franges d'or et artistement plissées de manière à former des draperies blanches sur le taffetas bleu. Les deux serviteurs de côté prirent chacun une de ces ser-

viettes pliées en bandes; ils en posèrent un bout sur leur épaule, tandis qu'une de leurs mains soutenait le milieu, laissant pendre l'autre extrémité en avant. Alors ils découvrirent le plateau et posèrent le taffetas sur l'épaule du porteur, ce qui nous laissa voir un certain nombre de tasses en cristal taillé, pleines de limonade chaude. Les porteurs de serviettes les prirent successivement, et, les posant avec précaution sur leur main recouverte du linge, les présentèrent à chacun de nous. Après avoir bu, on s'essuyait la bouche avec le bout pendant de la serviette; à chaque personne le serviteur changeait le pli de la serviette qu'il offrait.

A la porte de la salle et parmi les gardes se tenait un derviche, espèce d'illuminé religieux, qui attendait probablement qu'on réclamât une exhibition de son savoir-faire. Il se distinguait par un grand bonnet pointu, chamarré de diverses couleurs; par sa figure plutôt idiote qu'extatique, et par une confusion de chapellets et d'amulettes suspendus à son cou et sur ses épaules. Quant au reste de son sale costume, il peut se résumer en un mot : guenilles.

Le peuple de Sennâr, quoique très-mélangé, est en général d'assez belle stature; les hommes sont grands et robustes; les femmes ont de beaux yeux et l'air agréable; les enfants sont gracieux et même jolis. Hommes et femmes ont une belle démarche, et dans le maintien quelque chose de noble. Un assez grand nombre d'individus pourtant sont défigurés par des

cicatrices ou atteints de maladies. Les Sennâriens sont mahométans, mais peu zélés observateurs de cette religion; ils sont plutôt fourbes que religieux : leur indifférence religieuse et diverses pratiques propres à porter à la sensualité sont peut-être la source de leur dépravation. Ils se montrent peu jaloux, bien qu'ils soient attachés à de cruels usages qui feraient supposer ce sentiment; mais ces singulières et barbares pratiques, que nous ferons connaître plus loin, sont plutôt la conséquence d'un trop grand relâchement de mœurs que de la jalousie. La circoncision pour les hommes et l'excision pour les femmes sont en usage chez eux; seulement cette dernière pratique est associée à une opération bien plus cruelle encore, l'infibulation.

Le costume est le même que celui des autres populations que nous avons traversées depuis Abou-Hamed. Les jeunes filles portent également le raad : cette ceinture est ornée de petits coquillages univalves, connus sous le nom de cauris, et qui servent de monnaie dans d'autres régions du Soudan. Une plus grosse coquille, dite peau de tigre, venant de Souakim, est placée en avant, au milieu du raad; elle est le symbole de la virginité. Quand une fille devient nubile, on y ajoute une touffe rouge en peau ou en soie, ce qui annonce en quelque sorte que c'est une fille à marier.

Lorsqu'un mariage de haut rang doit avoir lieu, le futur parcourt la ville à cheval, suivi de quelques

parents et de ses serviteurs; ces derniers chantent et s'arrêtent de temps à autre pour exprimer leur allégresse par des gambades, des battements de mains et autres pantomimes joyeuses. L'acte de mariage est dressé; mais l'époux ne peut habiter avec sa femme qu'après sept jours écoulés. L'épouse, pendant ce temps, demeure dans un coin de sa chambre, dérobée aux yeux par une cloison en nattes qui la sépare jour et nuit des convives. Ceux-ci doivent rester dans cette chambre pendant les sept jours de réclusion; toutefois ils vont et viennent en faisant seulement en sorte qu'il y ait toujours quelque un présent dans cette pièce. C'est donc un festin continu où circulent les mets, le bulbul et d'autres boissons. Après les sept jours de fête, la mariée distribue quelques petits morceaux d'or ou autres cadeaux à ses gardiens, les congédie et reçoit son époux.

De même que dans les provinces que nous venions de parcourir, les Sennâriens couchent sur des angareb recouverts de nattes, de peaux de moutons ou autres; ils se couvrent du ferdah, qui leur sert de vêtement pendant le jour, et font aussi usage du petit chevalet antique pour soutenir la tête et ménager la coiffure pendant le sommeil. Comme siège, ils ont en outre de l'angareb de petits tabourets très-peu élevés qu'ils portent volontiers au bras lorsqu'ils vont en visite. Les femmes fument à l'égal des hommes et même plus qu'eux; elles montrent beaucoup de soumission

et une déférence servile envers leur mari. Si elles rencontrent dans la rue un personnage important, elles prennent en témoignage de respect leurs sandales à la main pour passer devant lui. Il est pénible de voir ainsi le sexe le plus faible réduit presque partout en Orient à tant d'abjections.

Les hommes, aidés des esclaves des deux sexes, se livrent à l'agriculture; ils n'emploient pas la charue et labourent la terre avec une espèce de houe, lorsqu'elle est encore humide après les pluies. C'est le plus ordinairement vers le mois d'août qu'on sème le dura à la suite d'une légère culture, et on le récolte trois mois après.

Les Sennâriens font quelque commerce; mais sur une petite échelle; les professions industrielles sont peu développées; les principales sont celles de forgeron, de menuisier, de charpentier, de tourneur, de maçon, de tanneur et de cordonnier. Leurs ouvrages sont grossiers; mais, lorsque l'on considère le petit nombre d'outils imparfaits dont ils disposent, on doit encore s'étonner de leurs travaux. Ils travaillent assis avec le concours des pieds, qui sont d'une grande utilité pour maintenir les objets que façonnent les mains.

Le pays est administré aujourd'hui par les chefs égyptiens qui ont la haute main partout. Autrefois les lois étaient appliquées seulement par des magistrats nommés *cadi*, choisis parmi les hommes les plus

capables et les plus instruits. Ces magistrats jugent sans appel toute espèce de contestation; le coupable qui a encouru la peine de mort a la tête tranchée; s'il s'agit d'un meurtrier, on laisse la famille de la victime libre de lui infliger telle peine et tel genre de mort qu'elle voudra. Si la victime est un esclave, le meurtrier n'est alors qu'à demi coupable; il est quitte de tout en payant au maître la valeur de son esclave et en supportant une légère amende. Aujourd'hui ces pénalités sont souvent modifiées par les Égyptiens dont le pouvoir despotique ne connaît guère de règle.

Lorsqu'à la fin de septembre les pluies cessent, le sol humide conserve çà et là des flaques et des mares d'eau stagnante. Mises en fermentation par l'action puissante d'un soleil ardent, elles dégagent des miasmes putrides qui, réunis aux vapeurs qu'exhale la terre humide, vicient l'air et engendrent différentes maladies. La campagne de Sennâr, sous ce rapport, se trouve dans des conditions particulièrement insalubres. Aussi à cette époque les habitants des bords du fleuve et des lieux les plus marécageux désertent momentanément leurs villages et vont chercher un refuge contre cette atmosphère empestée dans les endroits élevés et rocailleux. Ils reviennent ensuite pour soigner leurs récoltes, et à partir du mois d'avril le soleil dessèche les pelouses et donne au sol un aspect sec et aride.

Les maladies les plus fréquentes sont les fièvres qui règnent à la suite des pluies jusqu'en janvier, et la petite vérole qui est très-meurtrière; pourtant il s'écoule quelquefois plusieurs années sans qu'elle se fasse sentir, ce qui fait penser aux habitants que ce sont les étrangers qui la leur apportent. Une autre maladie assez fréquente nommée osbah a les caractères de la rougeole.

Pour guérir certaines inflammations, on ouvre une poule vivante et on l'applique encore chaude sur la partie affectée. Dans la plupart des cas de maladies qui forment plaies, déchirures, meurtrissures, etc., on cautérise au moyen du beurre fondu ou du fer rouge; ce moyen, au Sennâr est une véritable panacée.

La superstition a aussi une large part dans le traitement des maladies, surtout lorsque celles-ci ont un caractère difficile à saisir; les parents et amis de la personne malade accourent près d'elle et l'étourdisent de leurs sanglots et de leurs lamentations. On attache à ces démonstrations d'affliction factice une grande efficacité; on paye même au besoin des pleureuses de profession pour sauver de la sorte le malade. Il va sans dire que la gaieté ordinaire succède sans transition à ces lamentations de commande; on n'en a pas moins la conscience d'avoir apporté un bon remède. Si la mort survient, la conviction n'est pas altérée, le remède n'a pas réussi parce qu'il était

écrit que le malade devait mourir. Alors ils accourent de nouveau et cette fois les démonstrations de douleur s'étendent jusque dans la rue; les personnes éplorées se jettent de la poussière sur la chevelure en guise d'ablution, et de même que dans les tableaux de l'antique Égypte, s'accrochent les deux mains au-dessus de la tête en signe de désespoir; les plus zélées vont même jusqu'à se rouler dans la poussière. Ensuite on lave le défunt et on lui rend les derniers devoirs selon le rit de Mahomet. Nous avons vu à Abeidyeh comment se fait l'inhumation.

CHAPITRE XI

ONCTIONS, INFIBULATION, ETC.

La delka. — Un bienfait mal reçu. — Fumigations odorantes. — Préparation et résultat des onctions. — La delka des envoyés de Cambyse. — L'infibulation. — Contre-opération. — Castration.

A Sennâr comme à Chendy, les mœurs sont libres et présentent des traits particuliers et même tout à fait étrangers aux autres parties du globe. Dans cette ville existe l'usage des fumigations odorantes et des onctions confortantes et excitantes nommées delka. Nous allons en parler d'abord ; nous dirons ensuite ce que c'est que l'infibulation, pratique cruelle de ce pays, imaginée pour mettre un frein ou plutôt une barrière aux passions sensuelles.

Depuis longtemps avant d'arriver à Sennâr, j'entendais parler d'une femme de la famille des souverains détrônés de cet État qui se donnait le luxe de

recevoir les étrangers de distinction et se plaisait à les initier aux pratiques des onctions dont je viens de parler. L'absence de cette dame lors de notre passage ne nous permit pas de jouir de la faveur de ses réceptions. Elle possédait un certain nombre de jeunes filles qui étaient chargées de pratiquer la delka, et qui, vêtues simplement du raad, attendaient l'hôte à son arrivée dans sa chambre à coucher ; là, elles s'emparaient de lui, le couvraient de pommades odorantes, et le frictionnaient vigoureusement de leurs mains mignonnes et veloutées. Seulement, lorsqu'il était convenablement oint, parfumé et frictionné de la tête aux pieds ; lorsque son moral et son physique étaient surexcités au degré voulu, l'essaim de jeunes filles disparaissait et la maîtresse venait jouir de son bienfait et de la reconnaissance de son hôte.

La delka se pratique dans les maisons particulières, et c'est même une des plus délicates manières de recevoir un étranger que de lui administrer cette onction bienfaisante. On peut aussi se procurer ce luxe dans des maisons spéciales, qui d'ordinaire sont en même temps des espèces de cabarets. L'aspect n'en est pas engageant. Qu'on se figure une petite cour sur laquelle donnent deux ou trois bouges noirs et sales ; dans un coin on voit quelques vases crasseux remplis de *merisa* et de *bulbul* ; la cour et chaque pièce sont garnies d'*angareb* que recouvrent des nattes quelquefois aussi étendues sur une partie du sol.

Quand un chaland ose affronter ce taudis, une vieille sibylle se présente et de son œil scrutateur devine plutôt qu'elle ne demande l'objet de ses désirs ; si c'est un amateur de merisa, elle l'installe dans un coin où il s'accroupit à côté d'une garra remplie de ce liquide épais ; s'il désire la delka ou quelque autre plaisir, de jeunes déesses noires en raad viennent d'abord danser devant lui, et le charmer par leurs chants et leurs grâces. Son choix fait, on l'invite à pénétrer dans l'une des pièces et à s'installer dépouillé de tout vêtement sur un angareb. Alors les mains de la jeune fille lui appliquent le baume réparateur avec une dextérité et une insouciance qui révèlent une grande habitude de ce genre d'exercice. Onction et friction doivent être faites en long et en large pendant assez longtemps pour obtenir un résultat salutaire.

A notre retour de la Nigritie, M. Kovalewski étant débarqué à Sennâr, se plaignit en présence de son hôte des fatigues qu'il avait éprouvées pendant le voyage et du besoin qu'il avait de réparer ses forces. L'hôte pensa de suite au bienfait réparateur de la delka, dont il ménagea la surprise à son hôte, ne croyant pouvoir lui offrir rien de plus agréable. Tout fut donc préparé pour une delka des plus soignées et des plus expéditives.

Le soir, après un dîner aussi bon qu'un Européen puisse le trouver au Sennâr, le colonel Kovalewski, toujours abattu et languissant, fut conduit dans la

pièce où il devait passer la nuit par son hôte, qui se retira discrètement. A peine le colonel fut-il couché, savourant déjà le repos, si nécessaire à un voyageur exténué, qu'il vit entrer un bataillon de jeunes femmes qui se mirent incontinent en devoir de lui appliquer la delka.

D'abord tout étourdi et ne sachant ce qu'on lui voulait, il parla tour à tour dans toutes les langues dont il put faire usage sans parvenir à se faire comprendre. Les jeunes femmes auxquelles on avait recommandé une opération soignée et qui, sans doute, attendaient quelque récompense de la générosité d'un si haut personnage, agirent avec un empressement d'autant plus grand qu'elles ne pouvaient pas s'imaginer qu'un semblable bienfait pût être repoussé. Les protestations et les grimaces de ce pauvre colonel, grêle et souffreteux, furent d'abord prises pour une manière étrange, sans doute, mais nécessairement européenne, d'exprimer sa satisfaction. Ce ne fut donc qu'après en être venu en quelque sorte à des voies de fait, et alors qu'il était à moitié oint, que le malheureux colonel finit par échapper à l'étreinte des déesses d'ébène.

Grande fut la déception de l'hôte et des houris en voyant le triste résultat de cette opération manquée et incomprise. De son côté, le colonel nous revînt le lendemain matin tout confus de sa singulière aventure ; nous attendîmes en vain de sa bouche la confir-

mation de cette petite scène et des détails plus précis ; il n'en souffla mot, et ce ne fut qu'indirectement et en particulier, par les excuses que son hôte lui fit transmettre, que nous eûmes à peu près connaissance du fait.

La delka n'est pas seulement appliquée aux hommes, les femmes en usent plus généralement encore, et y ajoutent même des fumigations odorantes. Elles prétendent que ces soins de toilette leur sont indispensables ; aussi s'y livrent-elles avec ponctualité. Celles qui n'ont pas d'esclaves à leur service, s'appliquent la delka elles-mêmes ou par réciprocité ; car il faut frotter longtemps et de la tête aux pieds, ce qui est très-fatigant pour la personne qui se frictionne elle-même.

Lorsque la delka est appliquée, la coiffure rajustée, la femme passe à la fumigation qui a pour but non-seulement de substituer un parfum à l'odeur peu agréable d'un corps souvent en sueur ; mais encore de mieux imprégner la peau des substances qui ont servi à l'onction précédente. Voici comment se pratique cette opération : Un vase est incrusté à fleur du sol dans la pièce où se tient la femme ; on le remplit de copeaux de bois odorants qui sont au nombre de sept ou huit espèces, et l'on y met le feu, en veillant à ce qu'ils se consomment sans flamme. Une natte circulaire entoure ce foyer, au-dessus duquel la femme se tient accroupie, et entièrement voilée du ferdah, pour

mieux concentrer sur elle la fumée odorante, et cette opération, pour être bien accomplie, ne doit pas durer moins d'une heure, après quoi la femme rajuste son vêtement et la toilette est terminée.

Le cosmétique avec lequel s'opère le plus ordinairement la delka est composé avec de la semence de prunus mahleb, de fleurs non épanouies de géroflie et de *defn*, substance cartilagineuse provenant d'une espèce de mollusque; le tout pulvérisé et mêlé à de la farine de doura torréfiée; on y ajoute ensuite de l'huile aromatique. Ce cosmétique a la consistance d'une pâte ordinaire, et on l'applique sur tout le corps au moyen de la main, comme nous venons de le voir. La delka est très-répandue dans tout le Soudan; seulement elle n'est pas toujours faite avec la préparation que nous venons d'indiquer. Les personnes peu aisées se contentent d'employer divers corps gras, tels que : graisse de chameau, beurre, huile ou moëlle de bœuf, mêlés à quelques plantes aromatiques.

Ces différents dictames ont le triple avantage d'assouplir les membres, d'arrêter la transpiration et d'adoucir la peau. En même temps que ces frictions délassent et reposent le corps, elles diminuent les affections cutanées, et c'est à l'application de ces corps gras que les Soudaniens sont redevables d'échapper, dit-on, aux éruptions désignées en Égypte sous le nom de boutons du Nil, qui se développent par suite des fortes chaleurs; car le Nil y est étranger; cet usage les

préserve également de la gale, des maladies herpétiques si fréquentes dans les contrées de l'Afrique où la delka n'est pas en usage. Quant à la prétendue propriété qu'auraient ces pommades d'éloigner certains insectes parasites des parties ointes, si elle existe, il faut convenir qu'elle est souvent en défaut. Ces onctions ne sont pas sans inconvénients sous ce climat, si elles s'opposent trop complètement aux fonctions importantes de la transpiration.

Si nous avons recours aux sources les plus reculées de l'histoire, nous sommes entraînés à faire remonter l'usage de la delka à une très-haute antiquité. Les Éthiopiens macrobiens paraissent avoir fait usage de ces onctions, et même d'une manière perfectionnée. Ils avaient, paraît-il, des bassins contenant une préparation pour un bain confortant, ce qui devait considérablement abréger l'opération que nous venons de décrire. Mais lorsque ces peuples furent repoussés et dispersés par les invasions qu'eut à subir l'Éthiopie, le seul moyen possible de pratiquer l'onction fut en effet d'apprêter le dictame sous une forme plus compacte et de l'appliquer longuement avec la main. Voici, d'après Hérodote (livre III, 25), ce que rapportèrent les envoyés de Cambyse. Comme ces envoyés se montraient étonnés de la longue vie des Éthiopiens, le souverain les conduisit à une fontaine ou bassin d'où après s'être baignés « *ils sortirent luisants, comme si le liquide eût été de l'huile; en outre, ils exhalaient*

comme une odeur de violette. L'eau de cette fontaine était si légère qu'au dire des espions rien n'y pouvait surnager, pas même le bois... » Il est à remarquer que la plupart des bois de ces contrées, tels que l'ébène jaune ou noir, plusieurs espèces d'acacias, gom-miers, etc., sont très-lourds, et que leur grande densité ne leur permettrait pas mieux de surnager sur l'eau ordinaire.

Sauf l'exagération relative à la légèreté du liquide gras qui est effectivement moins lourd que l'eau, on reconnaît facilement dans ce récit qu'il s'agit d'une véritable delka. Couleur luisante du corps après le bain, aspect huileux, odeur parfumée, légèreté du liquide gras, tout y est. Telle nous semble devoir être cette merveilleuse fontaine de Jouvence, qui depuis si longtemps se présente comme une énigme. Nous trouvons donc dans cet usage des onctions chez les Foun un nouveau rapprochement avec les anciens Éthiopiens macrobiens.

Si la delka produit un résultat hygiénique favorable, elle n'est pas sans produire aussi une excitation sensuelle. Cet usage, ainsi que plusieurs autres, et la liberté des sexes, ont amené dans les mœurs une dissolution à laquelle on a cru trouver un correctif dans l'infibulation.

L'infibulation est une pratique très-répandue dans certaines parties du Soudan jusqu'au Dar-Four, et ne se trouve en aucune autre contrée ; on ne saurait la

confondre avec l'emploi de certaines ceintures de chasteté, telles qu'on en voit une aujourd'hui au musée de Cluny, à Paris. L'usage dont nous parlons est général ; il a ses règles et ses praticiennes ; c'est une opération qui consiste à intercepter l'entrée de la vulve, elle se pratique généralement sur les jeunes filles et quelquefois sur les femmes veuves qui veulent se remarier, et sur les femmes dont les maris doivent faire de longues absences.

C'est vers l'âge de sept ou huit ans que la jeune fille est livrée à la matrone chargée d'accomplir cette opération. On fait de cette circonstance une sorte de fête, parce qu'il s'agit d'un acte qui doit faciliter le placement avantageux, le mariage de la jeune fille. Quelques jours avant la cérémonie, la mère invite ses parentes et ses amies à se réunir chez elle pour célébrer les réjouissances préalables. Le moment venu, la malheureuse enfant est couchée sur un lit et maintenue par les femmes présentes, qui se mettent à chanter sur un ton très-aigu pour couvrir les cris et les plaintes de la patiente ; pendant ce temps, la matrone, armée d'un rasoir, procède à l'opération. On ne se borne pas, comme en Égypte, à l'ablation de la partie proéminente des nymphes et du clitoris, on enlève sur le rebord interne des grandes lèvres et en contournant la vulve, une languette de chair de un à deux centimètres de large. Le sang étanché, l'opérée est couchée sur le dos, les jambes étendues et serrées

l'une contre l'autre ; les parties incisées se trouvant ainsi rapprochées se soudent en se cicatrisant et obstruent l'entrée de la vulve ; seulement, avant d'abandonner la patiente aux soins de la nature, on introduit entre les parties inférieures de l'incision un petit tube ayant moins d'un centimètre de diamètre, pour ménager une voie aux fonctions naturelles. Ces dispositions prises, la malheureuse est solidement liée de manière à empêcher tout mouvement qui pourrait contrarier la réussite de l'opération ; ligatures et cylindre doivent rester en place jusqu'à ce que la cicatrisation soit complète et que les deux parties qui ont été incisées en face l'une de l'autre soient solidement réunies. S'il survient des accidents, le rasoir et le fer rouge sont là pour ouvrir, cautériser ou refermer, selon le besoin.

Cet état de choses se maintient jusqu'à l'époque du mariage de la jeune fille ; à ce moment il faut encore avoir recours à la matrone pour détruire l'obstacle, ou plutôt seulement la partie qui s'opposerait à la consommation du mariage ; et comme cette nouvelle incision tendrait à se refermer il faut encore y introduire un tube végétal d'une grandeur appropriée aux nouvelles fonctions de l'organe. Ce deuxième tube reste en place un peu plus d'un mois, délai nécessaire pour que la cicatrisation soit complète.

Là ne finit pas la souffrance ; lorsque la malheureuse est enceinte, il faut encore faciliter l'accouchement,

et, comme l'incision primitive a constitué autour de la vulve une bride résistante peu susceptible de dilatation, on doit encore recourir aux incisions. C'est au moment où l'enfant vient appuyer sur la cloison interne que l'on pratique cette opération douloureuse pour la mère et dangereuse pour lui; car il reçoit quelquefois, rarement il est vrai, des blessures mortelles.

Malgré les douleurs qui accompagnent ces pratiques inhumaines, malgré les dangers auxquels elles exposent, malgré les efforts qu'a faits le gouvernement actuel pour les faire abandonner, elles sont demeurées en pleine vigueur. Non-seulement le sexe le plus fort y tient; mais les jeunes personnes elles-mêmes semblent y tenir encore davantage; elles prétendent que sans cela elles ne trouveraient pas de maris. Les jeunes veuves qui conservent l'espoir de contracter un nouveau mariage se soumettent souvent une seconde fois aux tortures de cette double lacération. Il arrive aussi que des maris qui doivent s'absenter pour longtemps obligent leurs femmes à s'y soumettre jusqu'à l'époque de leur retour.

On ignore jusqu'à quel temps remonte cet usage; on sait seulement que les Arabes le trouvèrent établi au Soudan oriental lorsqu'ils y pénétrèrent.

Il est un autre genre de barbarie moins répandu, il est vrai, qui s'exerce sur les hommes et qui est encore plus cruel. Non-seulement il entraîne souvent

la mort des jeunes gens qui y sont soumis ; mais il leur enlève sans retour les facultés viriles et fait de l'homme un être incomplet, déclassé. Cette terrible opération est la castration, dont on fait remonter l'usage jusqu'à Sémiramis.

Aujourd'hui certaines localités du Soudan ont le privilège d'exercer ces atrocités. Autrefois des Coptes de Tahtah, près de Syout en Égypte, moyennant un droit payé au gouvernement, jouissaient de l'infâme privilège de mutiler par centaines les jeunes garçons de huit à dix ans ; mais sous le prétendu règne civilisateur de Méhémet-Aly, on trouva cette coutume barbare trop exposée aux yeux de l'Europe civilisée et elle fut reléguée dans diverses localités du Soudan.

C'est encore au moyen du rasoir que se pratique cette cruelle mutilation qui consiste dans l'amputation des testicules. En Égypte, pour faire opérer un esclave valant vingt-cinq francs, on en payait autant et il en valait cent ensuite s'il échappait à la mort. Au Soudan l'esclave ayant moins de valeur, les chances de perte sont moins grandes et par conséquent, le bénéfice plus important. Lorsque ces pauvres enfants sont opérés, on les enterre debout jusqu'à mi-corps pour empêcher tout mouvement qui pourrait faire manquer l'opération ; malgré toutes les précautions il en meurt beaucoup. On connaît les principaux effets de cette cruelle opération ; elle arrête chez l'homme le développement des caractères virils, empêche la

barbe de prendre toute sa croissance, conserve à l'adolescent un timbre de voie efféminé, etc. Ces malheureux mutilés sont destinés principalement aux harems de l'Égypte et de l'Asie mineure. Il est arrivé qu'on en expédiait au grand sultan à Constantinople jusqu'à deux cents à la fois; il est vrai de dire que dans ce cas il s'agissait d'une munificence royale du vice-roi d'Égypte à son seigneur.

CHAPITRE XII

APERÇU HISTORIQUE SUR LE SENNAR

Induction sur les temps anciens. — De quelle race étaient les Macrobiens. — Époques antérieures aux Mek. — Le Sennâr conquis par les Foun. — Fondation de Sennâr. — Deux chronologies. — Principaux événements. — Les souverains et leurs bourreaux. — Décadence du Sennâr. — Facile conquête des Turco-Égyptiens. — On fait d'abord des esclaves. — Le supplice du pal inaugure le règne.

La presqu'île de Sennâr, comprise dans l'angle formé par les deux Nils jusqu'à la hauteur de la ville de Sennâr, est appelée par les indigènes Geziret el Hoye. Les Européens désignent ordinairement sous le nom de Sennâr tout le pays qui s'étend jusqu'à la Nigritie actuelle.

Cette presqu'île paraît, dans sa plus haute antiquité, avoir appartenu à la race nègre. Les plus anciennes mentions qui semblent se rapporter au sol du Sennâr

se trouvent dans les monuments égyptiens. Un des bas-reliefs de Bet-Oualli (basse Nubie), qui est relatif à une expédition faite dans le sud par Sésostris, montre divers produits rapportés par ses armées environ seize cents ans avant notre ère, et qui devaient provenir de l'Éthiopie¹ et du Sennâr. On voit sur ce bas-relief un prince, Sésostris, qui présente au souverain son père, Rhamsès II, assis dans un naos, un autre souverain tributaire éthiopien, nommé Amén-ém-apt, fils de Psar le Juste, que l'on décore de colliers en récompense de ses victoires sur les barbares.

Parmi de nombreux présents en animaux, matières précieuses et objets qui dénotent une certaine civilisation, ceux de la provenance la plus méridionale sont des singes, des bœufs à grandes cornes, de l'ivoire, de l'ébène ; tout cela ne se trouve qu'à la hauteur de Sennâr. On remarque également sur ce bas-relief la girafe et l'autruche, que l'on ne rencontre dans ces régions qu'entre Sennâr et les déserts, et enfin plusieurs autres animaux et produits dont l'habitat ou le gisement n'a pas de limite précise. Avec ces objets, provenant des régions comprises entre la limite des pluies estésiennes et Sennâr, on voit des nègres ; ce qui tend à les faire considérer comme habitant les contrées mêmes d'où viennent les produits qu'ils portaient ou les animaux qu'ils conduisaient eux-mêmes.

¹ Par Éthiopie nous entendons les régions où il reste des traces de monuments et de civilisation.

Ces nègres sont vêtus d'une peau qui leur ceint les reins, ainsi qu'on la porte encore aujourd'hui dans plusieurs régions de l'Afrique centrale, et particulièrement dans le Hamatche, qui est au sud du Sennâr. Les prises les plus reculées, groupées avec des nègres captifs, paraissant être celles du Sennâr et du Kordofan et de quelques régions situées au nord de ce pays, on est en effet amené à en conclure que la race nègre occupait alors ces régions.

Une autre circonstance tend aussi à faire placer les nègres dans ces mêmes régions.

En consultant le système de la terre d'après Homère, on voit l'Asie et l'Afrique ne formant qu'une seule masse continentale où ne figure pas la mer Rouge, et où les Éthiopiens, placés à l'orient et à l'occident du Nil, semblent occuper l'Afrique et une grande partie de l'Asie. En nous reportant ensuite à Hérodote (livre VII, p. 69 et 70), nous voyons qu'il indique deux classes d'Éthiopiens : les Éthiopiens d'Orient à cheveux droits, et les Éthiopiens de la Libye, « qui sont les plus crépus de tous les mortels. » Évidemment, quand il dit que les Éthiopiens commencent à l'île de Philæ, il n'entend pas placer là ces hommes « les plus crépus de tous les mortels. » Nous sommes donc portés à placer ces deux classes d'Éthiopiens sur le continent africain, contrairement à l'idée admise de placer les Éthiopiens à cheveux lisses en Asie. Peut-être en désignant cette seconde classe sous le nom d'Orien-

taux ou d'Asiatiques a-t-il voulu dire qu'ils étaient originaires d'Asie, ou bien a-t-il considéré comme tels tout ce qui est à l'orient du Nil, comme l'a fait Homère.

Quoi qu'il en soit, en décrivant chacun des peuples qui composaient l'armée de Darius, Hérodote dit que les Éthiopiens (crépus) étaient vêtus de peaux de panthères et de lions, avaient des arcs faits avec des rameaux de palmier, et qu'ils marchaient au combat le corps frotté moitié de plâtre, moitié de vermillon.

L'usage des peaux et de l'enduit rouge dont les nègres se couvrent le corps dans certaines circonstances est encore en vigueur chez les nègres que nous avons vus à partir du onzième degré de latitude au sud du Fa-Zoglo. Quant à l'usage des arcs en rameaux de palmier, il n'existe plus, par l'excellente raison que le dattier, seul palmier d'Afrique qui puisse servir à faire des arcs, ne se trouve pas sous cette latitude, tandis qu'on le trouve encore dans les environs de Kartoum; pays qui, par conséquent, semble aussi, par cette raison, avoir été occupé par les nègres à cette époque reculée. Il est de plus constant que, par suite de l'esclavage qui, jusqu'à nos jours, a pesé sur la race nègre, ces peuples ont été progressivement anéantis ou refoulés vers le sud.

Dans les temps anciens, la race nègre devait donc occuper le Sennâr, et les Foun ou Fout, qui habitèrent plus tard ce pays, devaient encore être dans les régions

sahariennes; car une stèle d'Osortasen nous les montre vers l'an 2000 environ avant notre ère; résistant encore vers le sud à l'Égypte, qui voulait les chasser au loin, ainsi que nous le faisons remarquer dans le dernier chapitre de ce volume.

Quelques siècles plus tard, l'Égypte semble avoir fait des progrès vers le sud; les bas-reliefs de Bet-Oualli, que nous venons de citer, nous montrent que le souverain éthiopien des peuples de race sémitique, qu'on distingue parfaitement des nègres à leurs types, était tributaire de l'Égypte. Pourtant les peuples nègres n'étaient pas soumis à ce pays; car dans d'autres bas-reliefs d'Ibsamboul, où sont figurés des nègres et des Éthiopiens, on lit que le souverain, le divin bienfaiteur, etc., *frappe* la contrée du sud, *soumet* celle du nord.

Une chose digne de remarque, c'est que, de toutes les populations de race sémitique refoulées en Afrique dans les régions sahariennes ou autres, celles-là seules qui se trouvaient dans des conditions de fertilité et de sécurité convenables ont pu conserver ou développer de nouveau un certain degré de civilisation. Ainsi, c'est à Napata, protégée d'un côté par les grands déserts, de l'autre par le Nil et d'autres déserts, que paraît s'être développée la civilisation en Éthiopie, puis à Méroé, où elle était dans des conditions à peu près semblables. Ce fait est général au delà des déserts; toutes les ruines de cités antiques qui dénotent un certain

degré de civilisation se trouvent à l'est dans l'angle formé par le fleuve Bleu et le Nil, qui les protégeaient contre les attaques des peuples barbares du sud et de l'ouest; tandis que les déserts les protégeaient au nord et à l'est.

Avec ces remarques, il nous devient plus facile de nous rendre compte des données de l'histoire ancienne, qu'il est fort difficile d'appliquer autrement.

A l'époque de Cambyse, des peuples de race sémitique, déjà noircis par l'action climatérique des régions méridionales, étaient établis non-seulement dans le royaume éthiopien dont la capitale était Napata; mais encore dans l'île de Méroé, où ils étaient distingués sous le nom d'Éthiopiens-Macrobiens. Et la ville de Méroé devait être leur capitale, puisque, toujours d'après Hérodote, cette cité était la capitale *du reste des Éthiopiens* (livre II, 29). Ératosthène, aussi, confirme indirectement cette division, quand il dit que les Noubas (peuples des régions aurifères) formaient plusieurs populations non soumises aux Éthiopiens, et en ajoutant que l'une d'elles s'étendait depuis Méroé jusqu'au coude du Nil (Abou-Hamed).

Plusieurs raisons semblent d'ailleurs fixer la position des Éthiopiens-Macrobiens non loin du fleuve Bleu. Cambyse, pour se rendre chez ce peuple, remonta le Nil, détacha cinquante mille hommes de son armée à Thèbes, pour réduire les Ammoniens, et continua sa marche vers le sud en ravageant les monuments sur

son passage. Cette destruction des monuments finit vers le coude du Nil à Korosko. Au delà on trouve encore debout des édifices antérieurs à Cambyse, ce qui semble indiquer, comme l'a fait remarquer Champollion, qu'il prit la traversée du désert dans l'intention de rejoindre le Nil à Abou-Hamed. Ce serait dans ce désert, que nous avons fait connaître, que ses soldats manquèrent de subsistances et furent réduits à tirer au sort ceux d'entre eux qui seraient mangés par les autres. Toutefois, cette nombreuse armée ne dut pas pénétrer loin dans le désert; car, selon le récit, elle mangea d'abord les bêtes de somme, puis vécut d'herbages. Or, dès qu'on pénètre dans le désert de Korosko, on ne trouve pas un brin d'herbe. L'armée, non approvisionnée, a dû manquer de vivres dès en entrant en Nubie; car la terre cultivable n'y est souvent que les talus mêmes du fleuve, et les habitants ayant dû fuir avec leurs provisions dans les déserts qui bordent le Nil de chaque côté, une armée aussi nombreuse devait, en effet, se trouver réduite à ronger le peu d'herbe qui s'y trouvait; et elle a dû manquer de tout aussitôt qu'elle pénétra dans le désert.

Lors de ce désastre, l'armée n'avait pas fait le cinquième du chemin, ce qui, depuis Philæ, limite de l'Égypte, semble reporter les Macrobiens près du fleuve Bleu.

D'un autre côté, le degré de civilisation et des coutumes égyptiennes que trouvèrent chez les Macrobiens

les envoyés de Cambyse, ne permettent pas de les classer dans la race nègre. On ne saurait donc les placer plus loin que le fleuve Bleu, où ils étaient, d'ailleurs, dans le voisinage, et en quelque sorte au centre des régions aurifères. Enfin, par la dénomination d'Éthiopiens-Macrobiens, ils se trouvent distingués des Éthiopiens proprement dits, dont la capitale, à cette époque, devait être Napata, pays que Cambyse semblait éviter, et qui le forçait même à prendre la traversée du désert de Korosko pour se rendre directement chez les Macrobiens, tranquilles possesseurs de l'or et de grandes richesses. Ces raisons, et d'autres qu'on a déjà exposées, semblent donc fixer la position des Macrobiens dans l'île de Meroé, c'est-à-dire dans les dernières régions où l'on trouve des traces de civilisation en avançant vers le sud.

De quelle race étaient ces Éthiopiens-Macrobiens, dont le nom, dans la bouche des peuples du Nord, signifiait simplement : Éthiopiens à longue vie ? Est-ce aux Éthiopiens proprement dits ou aux Fout qu'il faut les rattacher ? L'état de civilisation dont ils jouissaient ayant tout d'abord fait éliminer la race nègre, comme nous venons de le voir, et la distinction qu'on faisait de ce peuple par *Éthiopiens-Macrobiens* tendant à les distinguer des Éthiopiens proprement dits, resterait donc comme probable un peuple fout. En outre, les observations que nous avons consignées aux chapitres VI, XI et ci-après viennent à l'appui de cette probabilité. Sans

doute ces Fout, repoussés d'Égypte depuis Osortasen et antérieurement, et que nous retrouvons aujourd'hui dans plusieurs régions du Soudan, étaient venus en partie s'emparer des régions voisines du fleuve Bleu, d'où ils auraient repoussé les nègres vers le sud, ainsi que nous le verrons plus loin, par le retour qu'ils firent au nord pour revenir au Sennâr sous le nom de Foun, qu'ils se donnaient eux-mêmes. Comme appartenant à la race sémitique, ils devaient être, sinon réunis, au moins alliés, au besoin, à l'empire des Éthiopiens pour mieux maîtriser la race nègre, que l'on refoulait au sud. D'après la tradition, dix rois et douze reines auraient régné depuis Cambyse sur les Éthiopiens-Macrobiens.

Depuis ce temps eurent lieu plusieurs événements dont les effets s'étendirent jusqu'à cette contrée. Pline, d'après le voyageur grec Bion, parle des Sembrates, dont le pays semble placé entre les deux Nils ou entre le fleuve Bleu et le Dender; mais ce nom de Sembrate, comme celui de Macrobien, pourrait bien être un nom étranger inconnu dans le pays. Quoi qu'il en soit, l'histoire ne parle plus de cette fraction des Fout jusqu'au moment où ils redescendirent sur le Sennâr.

Selon l'inscription du roi Silco à Talmis, le christianisme, vers le quatrième et le cinquième siècles, avait déjà pénétré en Éthiopie; et, d'après les récentes découvertes archéologiques, il se serait étendu jusque

sur les bords du fleuve Bleu, près de Ouad-Médina; ce qui montre que les populations sémitiques s'étendaient alors au moins jusqu'à ce point, puisque c'est chez elles que paraissait établi le christianisme. Cependant les cryptes souterraines où se cachaient ces chrétiens sur le sol du Sennâr, de même que les Foun qui revinrent du sud avec leur ancien paganisme, montrent aussi que le christianisme n'était pas généralement répandu chez ces peuples.

Vers le commencement du septième siècle, une émigration d'une partie des Beni-Korechites, fuyant devant le mahométisme naissant, partit du Hedjaz, traversa la mer Rouge et se répandit sur ses bords occidentaux et dans le Taka; là, ils payèrent tribut aux Abyssins. Bientôt après le mahométisme pénétra en Afrique, d'un côté par l'isthme de Suez, avec les armées des kalifes; de l'autre par de nouvelles émigrations arabes qui, traversant la mer Rouge, vinrent retrouver les premières au Soudan et leur imposer le mahométisme, qu'elles avaient fui d'abord. Ces émigrations, refoulées les unes par les autres, et refoulant elles-mêmes les gens du pays, s'établirent dans plusieurs autres contrées du Soudan et du Sahara, repoussèrent sur certains points devant elles les Berbères et autres indigènes, les contournant dans les contrées où ils se trouvaient le plus fortement établis. Ces Arabes se divisèrent en plusieurs tribus, formèrent dans la région orientale les Chaghié, qui s'éta-

blirent près de Dongolah, les Hassanyeh dans le désert de Bahiouda et sur les bords du fleuve Blanc, partie sur la rive sennârienne, et partie sur l'autre, les Djaolins sur la rive gauche du Nil, en face de Berber, les Choukrié dans l'île de Méroé, les Beni-Hamer dans le Taka, les Kaouâleh entre le Rahad et le Dender, les Rifah dans le Fa-Zoglo, les Kababiche, les Baggara, etc., etc., dans le Kordofan et autres pays de l'ouest.

Ces émigrations renversèrent ici le christianisme, là les derniers vestiges du paganisme; pourtant ce dernier persista chez certaines peuplades fout, telles que les Foun; et, malgré les invasions arabes, malgré l'envahissement de l'islamisme, le christianisme demeura longtemps florissant dans le petit État d'Aloa, où paraissent s'être concentrés une partie des débris de l'ancien royaume des Éthiopiens-Macrobiens.

Nous ne savons donc au juste ni à quelle époque ni dans quelle proportion le christianisme régna sur les bords du fleuve Bleu; seulement il est probable qu'il a dû être détruit par les Foun, peuple encore païen, dont nous allons parler, et qui, après avoir soumis ou repris le Sennâr, réduisit ensuite Aloa, le dernier refuge du christianisme en ces contrées.

Pendant un certain temps les Arabes furent maîtres du pays, ils avaient un chef principal qui prenait le titre de Oued-Aguib (fils du bien), et qui résidait à Guerri, point le plus favorable pour recueillir les con-

tributions de leurs nombreuses tribus; chacune participait ainsi à l'entretien des forces nécessaires pour faire respecter ses ordres, relativement aux affaires générales de toute la nation. Quant aux affaires spéciales à chaque tribu, elles étaient administrées par des cheiks particuliers ou par les vieillards.

Le mahométisme fit des progrès d'autant plus rapides chez les chrétiens et les juifs du Soudan, qu'il leur permettait des plaisirs que défendait leur religion, et, sous ce climat brûlant, les freins sensuels sont lourds à supporter. Mais il n'en fut pas de même chez les peuples païens, qui jouissaient de toutes les libertés sensuelles; les lois de Mahomet, loin de les favoriser, n'étaient qu'une entrave pour eux; aussi, ce ne fut que par les relations et l'intérêt du commerce, ou par les armes, que l'islamisme s'introduisit chez les païens, qui rarement, du reste, le pratiquèrent avec ferveur. La circoncision, les prières, les ablutions, les aumônes, étaient autant de charges difficiles à accepter, et, aujourd'hui encore, dans beaucoup de districts du Soudan, si, dans l'intérêt de leur liberté individuelle et de leur commerce, les Fout se disent mahométans, ils sont encore païens par le cœur et par beaucoup de pratiques.

Toutefois, les Arabes ne dominèrent jamais que la partie nord du Sennâr, car, au sud-ouest de la ville du même nom étaient deux districts païens, les montagnes de Moïa et Ségoud, gouvernés par des princes

foun, qui conservèrent leur pouvoir, même pendant la domination au Sennâr de leurs compatriotes, auxquels ils restèrent unis. Parmi leurs pratiques païennes, on leur attribuait, comme aux vieux Égyptiens et aux Éthiopiens, celle des sacrifices humains.

Cet état de choses dura, d'après les chroniques conservées par les Mek Foungi et leurs exécuteurs, jusqu'à la fin du quinzième siècle, ou plutôt jusqu'aux premières années du seizième. Les Foungi, très-probablement, n'étaient autres qu'une partie des anciens habitants des bords du fleuve Bleu, connus historiquement sous le nom de Macrobiens. Cela est d'autant plus probable, que les Foungi appartiennent à la race sémitique, et ne sont pas des nègres, comme on l'a dit d'après Bruce, qui lui-même le répétait d'après les Arabes, qui avaient dû désigner ces hommes, plus noirs qu'eux, sous le nom de Souda (noir). Ils redescendirent des bords du fleuve Blanc et des montagnes situées à l'orient, entre le neuvième et le douzième parallèle, où ils avaient été refoulés lors des invasions arabes, et où ils avaient conservé le paganisme, ou plutôt quelques pratiques mêlées de beaucoup d'indifférence.

Lorsque les Foungi revinrent au nord, ils s'avancèrent à Arbagui, ville située à six kilomètres de la rive gauche du fleuve Bleu et à environ cent trente kilomètres en amont de son confluent avec le fleuve Blanc. Là, ils livrèrent aux Arabes, commandés par

leur chef Oued-Aguib, descendant des Beni-Koréchites, un grand combat qui les rendit maîtres du pays. Les vaincus capitulèrent en donnant la moitié de leurs troupeaux et en s'engageant à payer chaque année un tribut, au moment où ils passeraient des pâturages gras du sud dans les pâturages maigres du nord. Moyennant ces conditions, Oued-Aguib devait conserver le commandement des Arabes et résider à Arbagui.

Ensuite, les Foun remontèrent le long du fleuve Bleu jusqu'à un point qui leur sembla propre à l'installation de leur campement et d'une ville. Ils rencontrèrent, dit-on, dans ce lieu une jeune fille établie sous un arbre et vendant du lait; elle avait les dents couleur de feu, ce qui fit donner à cet endroit, qui devint leur capitale, le nom de *Sennâr*, nom qui veut dire : *dents de feu*. Remarquons en passant que cette petite anecdote nous semble être un jeu de mots arabe; car à cette époque les Foungi ne parlaient pas encore l'arabe, et Sen-nâr (dents-feu) sont deux mots arabes.

Sennâr est située par $15^{\circ} 37'$ de latitude et $31^{\circ} 24'$ de longitude est de Paris.

A dater de la fondation de Sennâr par les Foun, vingt-neuf souverains, sous le titre de Mek ou Melek, régnèrent sur ce pays jusqu'à l'année 1821, époque de sa conquête par Ismaïl-Pacha, fils de Méhémet-Aly.

Deux chronologies de ces Mek nous ont été conservées. L'une est faite par la famille des exécuteurs des souverains, et rapportée par Bruce; l'autre par la fa-

mille des Mek, et rapportée par Cailliaud. Ces deux chronologies évaluent les années de règne de chaque souverain en nombre rond, ce qui ne saurait être exact. Par conséquent, on conçoit facilement que le nombre total des années de règne de ces séries de souverains ne concorde pas ; l'une ferait remonter le commencement du règne des Mek Foun à l'an quinze cent quatre ; l'autre à l'an quatorze cent quatre-vingt-quatre, soit un écart de vingt années. Mais si l'on remarque que les principales différences de durée des règnes portent précisément sur deux souverains *déposés* dans l'espace de six années qui précédèrent le passage de Bruce, que par conséquent ces faits lui étaient contemporains ; que, d'ailleurs, la famille des exécuteurs avait moins d'intérêt à dénaturer les règnes que celle des souverains exécutés (témoin la chronologie des Mek, qui n'indique aucun des souverains comme ayant été exécuté) ; il semble donc préférable de s'en rapporter à la chronologie des exécuteurs pour les deux règnes contemporains de Bruce. Dès lors, avec cette simple rectification, on remarque que tous les règnes coïncident, soit exactement, soit à un, deux ou trois ans près, sauf la durée du premier, qui paraît encore trop forte sur la liste des Mek, tant par rapport à l'autre liste que par rapport à sa durée réelle, relativement aux autres règnes. Il suffit donc encore de réduire ce règne à une sorte de moyenne plausible pour avoir, par les deux listes, environ

quinze cent quatre ans pour la fondation de cette dynastie. D'ailleurs, l'excédant du premier règne de l'une des listes pourrait aussi s'appliquer à des années de règne antérieures à la conquête du Sennâr.

CHRONOLOGIE CONSERVÉE PAR LA FAMILLE DES MEK FOUN

Dates des avénements rectifiées.	Durée du règne.
1504. AMARAH-DOU-NAQS régna, selon cette chronologie, 42 ans, ou mieux	30 à 5
1538. NAYL, son fils.	12
1550. ABD-EL-KADER.	10
1560. AMARAH II, surnommé Abou-Asakykyn, frère du précédent.	8
1568. DAKYN-SAHEB-EL-ADEH.	17
1585. DORAH ou DAOUR, fils de Dakyn.	8
1593. TABL, enfant d'Abd-el-Kader, fut tué à Chendy par les gens du roi.	4
1597. AOUANSEH, fils de Tabl et de la fille d'Agyb. (Aguib?).	12
1609. ABD-EL-KADER II, fut chassé.	5
1612. ADLAN, son frère, tué par le cheykh Agyb à Karkoug.	4
1616. BADCY-ABOU-ARBAT.	7
1625. ARBAT, son fils.	27
1650. BADCY II, ABOU-ADKEN.	57
1687. AOUANSEH II, fils de Naser (<i>an 1089 de l'hégire</i>).	12
1699. BADCY III EL-AHMAR, son fils, nomma visir le cheykh Naser-el-Tamàny.	27
1726. AOUANSEH III, son fils, mort à Sennâr de la petite vérole.	5
1729. NOL.	4
1733. BADCY IV, son fils, mort à Saouâkin, régna 40 ans, ou mieux.	55
1766. NASER, son fils, fut tué à El-Bouqra par Bâdy-Oualed-Régeb, r. 8 ans ou	5
1769. ISMAYL, son frère, mort du côté de Saouâkin.	7
1776. ADLAN II.	12
1788. ARBAT, son fils, fut tué à Sennâr par Nâser.	50 jours
1788. AOUKAL, fils d'Aouanseh, fut tué à Ad-Dâmer par Nâser.	1 an 6 m
1790. TABL fut tué à Chendy par Ouâled-Agyb.	1 an 5 m
1791. BADCY V, fils de Dakyn.	1
1792. NAOUAR fut tué à Sennâr par Adlân.	1
1793. BADCY VI, fils de Tabl.	6
1799. RANFA, tué à Sennâr par Mohammed-Regeb. Le trône vacant 1 an 1/2.	5
1805. BADCY, fils de Tabl, dépossédé par Ismaïl-Pacha, général égyptien.	16
1821. Le Sennâr est soumis à l'Égypte sous MÉHÉMET-ALY.	

Nous donnons, du reste, ces deux listes chronologiques en regard l'une de l'autre, en indiquant pour trois règnes les rectifications que nous proposons dans la première.

CHRONOLOGIE CONSERVÉE PAR LES EXÉCUTEURS DES MEK FOUN

	Durée du règne.
1504. AMROU, fils d'Adelan, régna.	30
1554. NEIL, fils d'Amrou.	17
1551. ABD-EL-KADER, fils d'Amrou.	8
1559. AMROU, fils de Neil, <i>déposé</i>	11
1570. DÉKIN, fils de Neil.	17
1587. DOURO, fils de Dékin, <i>déposé</i>	3
1590. TIBY, fils d'Abd-el-Kader.. . . .	5
1595. OUNSA, <i>déposé</i>	15
1606. ABD-EL-KADER, fils d'Ounsa, <i>déposé</i>	4
1610. ADELAN, fils d'Ounsa, <i>déposé</i>	5
1615. BAADY, fils d'Abd-el-Kader.. . . .	6
1621. REBAT, fils de Baady.	30
1651. BAADY, fils de Rebat.	58
1689. OUNSA, fils de Nassel, fils de Rebat.	12
1701. BAADY-EL-ACHMER, fils d'Ounsa.	25
1726. OUNSA, fils d'Achmer, <i>déposé</i>	5
1729. L'OUL, fils de Baady.	4
1755. BAADY, fils de l'Oul, <i>déposé</i>	55
1766. NASSER, fils de Bâady, <i>déposé</i>	5
1769. ISMAÏL, fils de Bâady.	5

C'est en 1772 que Bruce recueillit cette chronologie, et ce dernier souverain était au pouvoir depuis trois ans et continua de régner.

Le royaume des Foun, fondé au commencement du seizième siècle par Amârah-Dou-Naks, ne paraît pas s'être étendu beaucoup d'abord; car Aloa, sur la rive droite du fleuve Bleu, maintint sa puissance en face des Foun.

Lors de la fondation de Sennâr, le mek et toute la nation étaient idolâtres; mais les liaisons de commerce qu'ils formèrent bientôt avec les Arabes et le Caire furent causes qu'ils se convertirent au mahométisme; néanmoins ils conservèrent toujours certains usages du paganisme qu'ils tenaient de l'antique civilisation égyptienne.

Les mek ne pouvaient monter sur le trône qu'à la condition qu'ils seraient légalement mis à mort, si, dans un conseil, tenu par les grands de l'État, on reconnaissait que l'avantage de la nation était qu'ils cessassent de régner. Un homme, choisi dans la famille des souverains, était nommé maître de la maison du mek, et chargé de mettre celui-ci à mort, si le conseil en décidait ainsi. Cet usage existe chez plusieurs populations fout du Soudan, et selon Diodore, se trouvait aussi à Méroé. Il en était de même de l'usage qu'avaient les monarques d'ensemencer eux-mêmes un champ et de présider à l'ouverture des travaux agricoles.

Les femmes sont exclues du trône, contrairement à l'usage des pasteurs qui dominaient avant les Foun. A la mort du mek, son fils aîné lui succédait, et, pour

éviter des dissensions intestines, ses frères devaient aussitôt être mis à mort. Cet usage rappelle celui, moins cruel en Abyssinie, de les exiler sur une montagne inaccessible où ils devaient finir leurs jours.

Ce fut Abd-el-Kader, fils d'Amrou, troisième des souverains foun, qui, le premier, paraît avoir été converti à l'islamisme. Ce mek, pour convertir également les deux descendants des princes foun qui avaient conservé le paganisme dans les districts montagneux de Moïa et de Ségoud, les assiégea et les vainquit. Il emmena ces chefs, et ne les réintégra dans leur pouvoir qu'après leur avoir fait adopter la religion de Mahomet.

La chronique des mek sennariens, très-laconique il est vrai, porte que le règne, ou plutôt la fin du règne d'Aouanseh II est de l'an 1089 de l'hégire, ce qui correspondrait à l'an 1711 de notre ère, tandis que cette époque correspondrait à l'an 1699 d'après les évaluations d'une chronologie, et à 1701 selon l'autre. On voit qu'il ne faut compter qu'approximativement sur ces chiffres. Quoi qu'il en soit, ce règne fut un des plus glorieux de ce pays; c'est sous le gouvernement du mek Aouanseh II que le Sennâr fit la conquête de l'État d'Aloa, où paraît avoir régné une autre dynastie fout. Les habitants, obligés de se réfugier dans les montagnes du Fa-Zoglo, y furent poursuivis; là, vaincus de nouveau, ils devinrent enfin tributaires du Sennâr. La puissance des mek sennariens s'étendit

alors au nord comme au sud, et domina jusqu'à Dongolah. Les tribus arabes fixées dans ces régions reconnurent la suzeraineté des Foun et leur payèrent un tribut annuel, en se réservant une certaine indépendance et le droit de nommer eux-mêmes les cheiks qui devaient les gouverner.

Durant son règne, Badé III, dit El-Akmar, c'est-à-dire le Rouge, pour se soulager du fardeau de la royauté, nomma vizir le cheik Naser-el-Tamâny¹. Ce cheik paraît avoir été le premier de ces vizirs, sorte de maires du palais, qui usurpèrent peu à peu le pouvoir sur les souverains légitimes et finirent par conduire le pays à sa ruine par les dissensions intestines qui résultèrent de l'autorité partagée. D'après le nombre d'années de règne indiqué dans les chroniques, ce serait sous ce règne qu'aurait eu lieu la fin tragique, l'extermination des membres de la mission dirigée par Lenoir du Roule, que Louis XIV envoyait près du grand Négous, empereur d'Abyssinie. Mais d'après l'indication de l'an 1089 de l'hégire pour la fin du règne d'Aouanseh II, ce serait sous ce souverain qu'aurait eu lieu cet événement tragique. Pour se rendre à son poste, Lenoir du Roule prit la voie du Nil; au Caire, il fut abandonné par une partie de sa

¹ Le nom de Naser-el-Tamâny indique que ce cheik était originaire du Tâma, pays situé au nord-ouest du Dar-Four. Pourtant il paraît difficile d'admettre que la puissance du Sennâr se soit étendue jusque-là, bien qu'il soit reconnu qu'elle s'est étendue jusqu'à la limite du Dongolah.

suite, effrayée des dangers et des fatigues qu'il fallait affronter. En suivant le Nil et le désert de Bahiouda, il parvint à Sennâr au mois d'août 1705, où il reçut d'abord un excellent accueil ; mais des lettres venues du Caire firent naître de faux soupçons, et la bienveillance ne tarda pas à se changer en défiance, puis en trahison. La supériorité que les membres de la mission montraient aux yeux des Sennâriens les fit passer pour magiciens ; on les accusa bientôt d'aller en Abyssinie pour détourner le cours du Nil et par là ruiner le Sennâr, et, ajoutait-on, ils devaient apprendre l'art de la guerre aux Abyssins et leur fabriquer des armes. Enfin la mission étalait un luxe imprudent ; elle avait soixante chameaux chargés, disait-on, de riches bagages, d'or et d'objets précieux. La cupidité aidant la défiance et l'ignorance, la perte de ces voyageurs fut décidée. Toutefois, la loi musulmane ordonne de protéger son hôte, l'hospitalité soudanienne le veut également, et la mission continua à jouir d'une sécurité apparente tant qu'elle fut abritée sous les toits sennâriens ; mais à peine fut-elle en route pour se rendre à son poste, qu'elle fut massacrée sur la place du marché par les cavaliers du mek. Le grand Négous (Yasous le Grand), souverain abyssin, apprenant cette trahison, essaya d'en tirer vengeance ; mais l'expédition qu'il organisa et qu'il dirigea contre les Sennâriens n'eut aucun succès. Le souverain abyssin s'en consola en menaçant les traîtres d'exécuter le

projet qu'ils avaient prêté à la mission européenne, c'est-à-dire de détourner le fleuve Bleu, dont Dieu avait mis la source dans son pays; mais cette menace, qui, par l'âme des magiciens massacrés, pouvait inspirer quelques craintes aux Sennâriens, n'empêcha pas le fleuve de couler dans son lit. Et Louis XIV, de son côté, ce roi-soleil, tout resplendissant qu'il était, n'avait pas sans doute un éclat assez puissant pour inquiéter ces Soudaniens du fond de sa lointaine Europe. Cet attentat resta donc impuni comme le sont restés et comme le resteront encore bien d'autres faits du même genre. Tels ont été, depuis, les assassinats du major Laing près de Tombouctou, du docteur Vogel en quittant le Ouadaï, et bien d'autres.

A dater du règne précédent le Sennâr avait acquis une grande importance relativement à la puissance des autres peuples qui l'entouraient, aussi la souveraineté des mek devint-elle un objet de convoitise qui les exposa souvent à être assassinés par leurs compétiteurs.

Le voyage de Bruce, qui eut lieu en 1772, jeta quelque lumière sur l'histoire et les usages du Sennâr.

Après un règne de trente-trois ans, Badé IV, fils de l'Oul, fut néanmoins condamné à être déposé. Ce prince ayant fait un voyage à Teaoua, Adlan, sorte de ministre dont le pouvoir effectif était plus grand que celui du souverain, ordonna à Ouled-Hassan, gouverneur de l'Atbarah, de donner la mort au mek Badé.

Celui-ci était robuste, bien armé, et semblait se tenir sur ses gardes, de sorte qu'Ouled-Hassan ne trouva d'autre moyen d'exécuter sa barbare mission qu'en frappant le mek par derrière pendant qu'il se lavait les mains. Le peuple murmura beaucoup, non pas de la mort du mek ; mais parce qu'Ouled-Hassan n'était pas l'officier préposé pour l'exécution des mek, et ensuite parce qu'on s'était servi d'une lance au lieu d'employer une épée, seul instrument légal en pareil cas.

Du temps d'Ismaïl, second fils régnant de Badé, Achemed était l'officier préposé pour ces sortes d'exécutions ; il devint l'ami de Bruce et lui raconta plusieurs particularités de ses fonctions. Achemed avait tué les enfants de Naser en présence de leur père même ; parce que, dit-il, ce père avait le droit de voir tuer ses fils d'une manière légale, c'est-à-dire en leur coupant la gorge avec un sabre ; hors de sa présence, ses ennemis auraient pu leur faire souffrir une mort plus cruelle et plus ignominieuse. Il ajouta que Naser avait été peu touché de ce spectacle légal et obligé ; mais que trois ans plus tard, il avait eu lui-même beaucoup de regret de mourir et qu'il avait plusieurs fois tenté de s'évader ; toutefois, en voyant que ses tentatives étaient inutiles, il s'était enfin abandonné sans résistance.

Le souverain Ismaïl, qui régnait en 1772 au moment du passage de Bruce au Sennâr, paraissait devoir

aussi arriver bientôt au sort de ses prédécesseurs; pourtant son ministre Adlan, maître de l'armée et du pouvoir, ne lui permettant pas de gouverner, il aurait dû être irresponsable.

L'exécuteur des souverains est nommé Sidi-el-Goum, c'est-à-dire le maître de la maison, parce qu'il est le gouverneur du palais même du mek. Le mek, disait ce fonctionnaire, n'a aucune appréhension de ma présence, il sait que ma charge m'oblige à demeurer auprès de lui presque toute la matinée et à le voir tous les soirs fort tard. Il sait que je n'ai aucune part au mal qu'on lui prépare, que je ne peux pas avancer sa mort d'un instant; mais que, s'il est une fois condamné, le reste est une affaire de décence, et sûrement il préfère lui-même être tué en particulier et par les mains de ses proches que de se voir livré aux coups d'un assassin payé, d'un chrétien ou d'un esclave.

A partir du règne d'Adlan II, la liste des souverains devient plutôt une nécrologie qu'une chronologie. Les ministres omnipotents faisaient condamner, paraît-il, les soi-disant souverains aussitôt que leur propre administration n'était pas satisfaisante. On conçoit facilement, du reste, qu'ils aient accaparé toute la puissance du souverain; mais non son titre, qui exposait à une trop grave sujétion.

Enfin, en 1805, Badé VII, fils de Tabl, devint mek du Sennâr. Mais il était d'un caractère faible, d'une

capacité médiocre, et ses partisans étaient peu nombreux. De plus, il avait deux vizirs puissants ou plutôt deux usurpateurs, Mohammed-Adlan et Hassan-Regeb, qui lui disputaient sinon la souveraineté nominale, au moins l'autorité. Ces deux chefs puissants, ennemis l'un de l'autre, se faisaient en quelque sorte contre-poids. Néanmoins ils s'emparaient des revenus de l'État et n'accordaient au souverain que la faible part des revenus du royaume qu'il leur plaisait d'abandonner. L'un d'eux, Mohammed-Adlan, tenait une sorte de cour au village de Mouny, entouré de nombreux partisans qui lui étaient dévoués. Il possédait le don de se faire aimer, et son parti était plus fort que celui de son compétiteur, Hassan-Regeb. Cependant un grand danger se préparait pour le souverain, comme pour ses trop puissants ministres, usurpateurs du pouvoir effectif. Au commencement de 1821, le bruit de l'approche d'Ismaïl-Pacha et de ses brillants succès sur les Barabra, le Dongolah et les Chaghié, pénétra au Sennâr et vint y jeter l'alarme. Les troupes d'Ismaïl-Pacha avançaient toujours. Ce danger commun fit réfléchir les deux compétiteurs; Adlan et Regeb firent une alliance momentanée pour repousser l'ennemi puissant et redoutable qui les menaçait l'un et l'autre. Ils prirent l'engagement réciproque d'agir de concert contre les troupes égyptiennes tant que durerait le danger, et ensuite de reprendre chacun la position et la part de pouvoir

qu'ils avaient précédemment. A Mouna devait avoir lieu le rassemblement de leurs troupes pour marcher contre les Égyptiens.

Ce plan pouvait réussir ; mais, dans un pays où la fourberie et l'assassinat étaient devenus la loi suprême de l'État, de funestes pensées pouvaient germer entre ces deux concurrents usurpateurs : c'est ce qui arriva. Regeb conçut le projet de se débarrasser de son compétiteur au pouvoir, pensant qu'ensuite les partisans d'Adlan n'hésiteraient pas, devant la nécessité de la défense à se ranger sous sa bannière. Une lâche trahison fut donc résolue.

Lorsque les deux armées, les deux chefs furent réunis à Gondâl, Regeb gagna, en les payant largement, deux de ses écuyers, Idris-Ouad-Aquindi et Abd-Allah-Niknit, pour commettre cet attentat. Pendant une nuit de la fin de mai, Adlan fut surpris par une bande d'assassins qui enfoncèrent ses portes pour le mettre à mort. Il se leva, saisit ses armes et se défendit avec fureur ; mais, accablé par le nombre, il succomba couvert de blessures.

Le traître crut alors avoir vaincu tous les obstacles ; il se trompait. Les troupes d'Adlan, qui tenaient à leur chef, ne répondirent aux propositions de Regeb qu'en faisant éclater l'horreur que leur inspirait cette infâme action.

Les partisans d'Adlan, commandés par son lieutenant, résistèrent aux ordres de Regeb ; celui-ci avait

préparées troupes ; on en vint aux mains le 1^{er} juin, et il demeura vainqueur. Mais la victoire des armes n'était pas celle de la conscience. Le droit était contre le vainqueur, et le succès, loin d'augmenter les forces de son parti, lui aliéna les sympathies. Regeb se sentit abandonné de l'opinion publique ; il ne put d'ailleurs réunir assez de monde autour de lui, et par conséquent se trouva impuissant à résister à Ismaïl-Pacha, dont les troupes venaient de traverser le fleuve Blanc pour marcher sur Sennâr. En présence de cette fâcheuse position, il ne songea qu'à fuir avec une partie des siens, parmi lesquels se trouvaient les meurtriers ; ils traversèrent le fleuve Bleu, en y jetant pour fuir plus vite les quelques petites pièces de canon que possédait cet État ; ils franchirent ensuite le Dender et le Rahad et se réfugièrent dans les montagnes qui confinent à l'Abyssinie.

Le mek Badé demeurait par ce fait seul investi du pouvoir ; mais, au sein de la désorganisation que la rivalité de ses vizirs avait apportée dans le pays et après cette guerre intestine, ses troupes, qui naguère s'élevaient à vingt-cinq mille hommes, se trouvèrent tellement réduites et disséminées, qu'il se sentit dans l'impossibilité de résister à l'armée égyptienne, dont le nombre cependant n'atteignait pas dix mille hommes. Dès lors il prit le parti de faire sa soumission à Ismaïl-Pacha. Réunissant les troupes encore organisées de l'ancien parti d'Adlan, il se porta au-devant

d'Ismaïl jusqu'à Ouad-Medina, et lui présenta sa soumission en déclarant reconnaître le sultan Mahamoud, grand seigneur suzerain de l'Égypte, comme maître de son royaume.

Voilà, certes, une conquête à laquelle ne s'attendait pas Sa Hautesse le grand sultan de Constantinople, qui ignorait même que les troupes de Méhémet-Aly, déjà vice-roi d'Égypte, eussent pénétré jusqu'au delà des déserts.

Le désordre qui amena le pouvoir des Foungi à cette fin inopinée datait de loin. Lorsqu'ils eurent soumis les tribus arabes établies dans les environs, celles-ci, comme nous l'avons déjà fait remarquer, réclamèrent la faveur de nommer leurs cheiks et d'être gouvernées par eux en retour du tribut qu'elles s'engageaient à payer. Des liens d'intérêt et de famille s'établirent entre les deux races, et les Arabes s'insinuèrent peu à peu dans les affaires de l'État. Les Foungi avaient oublié l'écriture et négligé l'ancien paganisme égyptien, pourtant les mek avaient conservé cette ancienne pratique des souverains égyptiens et éthiopiens de cultiver et d'ensemencer un champ de leurs propres mains ; ce qui leur valait le surnom d'hommes des champs. Les Foungi avaient encore conservé un assez grand nombre d'usages de l'antique Égypte, tels que l'arrangement de la chevelure, l'usage du chevalet pour reposer la tête, diverses parties du vêtement, des ustensiles, etc. ; mais le surplus de cette antique civi-

lisation avait été oublié dans leur fuite vers le sud et surtout pendant leur dernier séjour sur les bords du fleuve Blanc, où ils étaient en contact avec les nègres. Relativement à cet état de choses, les Arabes avaient donc quelque supériorité sur eux par leur écriture et leur religion, décalquée en grande partie sur le christianisme. Aussi prirent-ils par degrés du crédit à la cour des mek. Ceux-ci, souverains par la force, subirent l'influence d'un peuple plus éclairé et plus industrieux. Par degrés ils adoptèrent l'islamisme et la langue arabe, qui finit par devenir la seule usitée au Sennâr. Une fois ce résultat obtenu, les Arabes eurent réellement le premier rang parmi ces populations, et les mek ne tardèrent pas à leur confier les affaires de l'État en choisissant parmi eux des vizirs qui usurpèrent le pouvoir et finirent par s'imposer même aux mek, qui ne furent que des rois fainéants. Enfin, le vizirat, devenant une sorte de royauté effective, eut ses prétendants comme la royauté. La discorde, la division se mit entre ces dépositaires du pouvoir, ils se le disputèrent, et les mek étaient trop faibles pour s'y opposer. C'est à ce point qu'en étaient arrivées les choses lorsque Ismaïl-Pacha pénétra au Sennâr et en fit la facile conquête en recevant la soumission de l'impuisant mek Badé VII, le vingt-neuvième des souverains founji, qui avaient gouverné le Sennâr pendant trois cent vingt ans environ. Cela se passait dans les premiers jours de juin 1821.

Le 12 juin, l'armée d'Ismaïl-Pacha fit son entrée dans la capitale, suivie des troupes de Badé, qui marchaient la lance renversée vers la terre. Le général égyptien, pour éblouir les indigènes de sa puissance, fit tonner toutes ses armes à feu en guise de réjouissance et nomma Badé cheik du Sennâr. Cette charge consistait à faire rentrer les tributs en en conservant une faible part à son profit. La chute eût été rude si ce souverain n'eût été depuis longtemps habitué à ne pas faire ses volontés avec ses vizirs ; mais cette circonstance fit qu'il s'en consola en continuant à jouir des simulacres de la souveraineté. Les mek de Berber, de Chendy et Ouad-Aguib avaient déjà, en retour de leur pouvoir souverain, reçu la même charge ; néanmoins, les deux derniers étaient encore comme otages à la suite du pacha égyptien.

L'Égypte, ce pays de servitude et d'esclavage par excellence, avait porté ses armées jusque dans le voisinage de la Nigritie. Le premier soin d'Ismaïl-Pacha devait être et fut en effet de penser aux chasses humaines qui devaient remplir les *okel* et grossir les rangs de l'esclavage. Avant donc que le bruit de son approche eût fait fuir dans les montagnes les nègres du Gouroum les plus voisins du Sennâr, il y lança sa cavalerie pour les surprendre dans leur paisible retraite.

Quatre cents de ces malheureux, dit Cailliaud, arrivèrent exténués de fatigue et de besoin ; ils avaient

manqué d'eau et de nourriture, plusieurs avaient péri en route. Les hommes étaient séparés de leurs femmes; des enfants à la mamelle qui semblaient dévorer le sein tari de leur mère, poussaient des cris déchirants. Ces pauvres gens demandaient en sanglotant de quoi étancher leur soif, et leurs gardes n'étaient attentifs qu'à resserrer leurs liens. Ce tableau était affreux.

La chasse fut abondante; mais les troupes n'étaient pas encore exercées au choix de cette sorte de marchandise, et elles n'amenèrent que les captures les plus faciles à faire; c'est-à-dire, à peu d'exception près, les vieillards, hommes et femmes, les invalides et les enfants trop jeunes pour fuir et se dérober dans les forêts à la poursuite de la cavalerie. Le pacha, confus de ce résultat, et ne sachant que faire de cette marchandise qu'il fallait nourrir, jugea à propos de remarquer que ces nègres, voisins des Foun, étaient en grande partie musulmans, et que, par conséquent, ils étaient dignes de la liberté. Le pacha trouva ainsi moyen de faire le généreux en se déchargeant d'un fardeau.

Pourtant, que de bonheur inattendu résulta de cette liberté retrouvée par ces infortunés! Des larmes de joie coulèrent sur leur visage rayonnant, en même temps qu'ils comblaient de bénédictions le pacha et leurs gardiens. Aussitôt libres, ils s'enfuirent bien vite du côté de leurs bois, tant ils craignaient un retour sur cette générosité inouïe. Mais le pacha avait déjà d'au-

tres vues ; il avait le projet de pénétrer lui-même avec toute son armée dans la Nigritie, afin de mieux choisir son monde et de faire d'abondantes chasses à l'homme, en couvrant ce but, aux yeux de l'Europe, du prétexte de la recherche de l'or ; et, pendant qu'il préparait l'exécution de ce projet, un second détachement de ses troupes, plus heureux que le premier, lui amena deux mille esclaves qui, mieux choisis cette fois, ne furent pas rendus à la liberté.

Le général égyptien installa, à Sennâr, l'armée de fonctionnaires, d'administrateurs qu'il destinait au gouvernement de ce royaume devenu province. Puis il songea, avant de quitter ce pays, à poursuivre Hassan-Regeb, qui, de sa retraite, excitait les indigènes à la défection pour grossir sa petite troupe. Quatre cents hommes de cavalerie, accompagnés des deux orphelins d'Adlan, traversèrent le fleuve Bleu, se dirigèrent à l'est, puis au nord-est de Sennâr. Après une grande journée de marche, ils traversèrent le Dender, qui n'avait encore que trois ou quatre pieds d'eau. A un jour et demi plus loin, à l'est, un peu nord, dans un pays habité par les Arabes Kaouâleh, ils arrivèrent au Rahad, qui était presque à sec. A une demi-journée de là, ils rencontrèrent des Arabes Roufah ou Rifah. Enfin, à quatre journées du Rahad, au nord-est, sur les confins de l'Abyssinie, ils atteignirent des montagnes sur l'une desquelles existe un plateau escarpé et cultivé, ayant des réservoirs comme la plupart de celles

d'Abyssinie. C'est là que s'était réfugié Regeb avec trois cents des siens. Ils furent assaillis et vaincus; Regeb et ses deux principaux complices furent du nombre des prisonniers. Arrivés à Sennâr, où l'un de leurs complices, déjà saisi, venait d'être décapité, Regeb fit valoir en sa faveur que si Adlan avait succombé sous les coups d'Ouad-Aquindi, de Niknit et des leurs, il n'avait fait que recevoir un juste châtement; que c'était le sang de son propre frère, de son compagnon d'armes, versé par les ordres d'Adlan, qui était retombé sur sa tête. Regeb s'était cru en droit de tirer lui-même vengeance du sang de son frère, selon l'usage du pays. Ces raisons furent goûtées, et il fut mis en liberté, du consentement des fils d'Adlan eux-mêmes. Quant aux deux autres, un supplice tout nouveau pour le pays les attendait; c'était le pal, affreuse exécution dont les apprêts firent pousser quelques gémissements à Ouad-Aquindi. Niknit s'en aperçut et les lui reprocha en lui disant : « Es-tu donc une femme ou un homme? » Aquindi reprit aussitôt un air calme.

Voici comment se fait cette exécution. Le patient, couché à plat ventre, a le cou saisi entre deux gros pieux fichés en terre et qui servent d'appui à ses épaules; deux des exécuteurs le saisissent par chacun un pied, pendant que le pal, gros et long pieu, pointu par un bout, est introduit à coups de masse par le fondement; ils tirent à eux pour faciliter l'exécution. Lorsque la pointe du pieu est arrivée jusqu'à la région

du cou, il est dressé comme un mât avec le patient à son sommet.

Dans cette position, Niknit donna des signes de vie; dix minutes après son exécution, il leva les bras et remua les lèvres, mais sans pouvoir rien articuler. Aquindi cessa promptement de vivre; ni l'un ni l'autre n'avaient poussé le moindre cri.

La justice turque était satisfaite; les corps restèrent exposés pendant deux jours aux regards du peuple. Mais cette cruelle exécution, inconnue jusqu'alors au Sennâr, fit une grande et défavorable impression sur l'esprit public; on traita ouvertement les Turcs de barbares, et l'on commença à comprendre dans quelles mains le pays était tombé. Les Turcs passèrent, dès ce jour, pour un peuple cruel et féroce.

Sennâr demeura pendant quelques années encore la capitale de la nouvelle province égyptienne; mais, lorsqu'on reconnut l'insalubrité de sa situation pendant une partie de l'année, elle fut abandonnée pour Ouad-Médina, qui devint à son tour le siège du gouvernement égyptien. Enfin, en 1830, Khoroud-Pacha, nouveau gouverneur des provinces égyptiennes, qui comprenaient alors le Kordofan, le Taka, etc., trouva la pointe de Kartoum plus centrale et mieux située; il y transporta, comme nous l'avons dit, le siège du gouvernement. Cet état de choses dura jusqu'au règne de Saïd-Pacha, qui divisa les provinces égyptiennes du Soudan en plusieurs moudiries ou préfectures. Aujour-

d'hui Kartoum est le chef-lieu de la moudirie qui administre l'ancien Sennâr, et nous avons fait connaître, dans plusieurs parties de ce volume, et notamment I^{er} partie, chap. II et V, comment ce peuple est gouverné.

CHAPITRE XIII

DE SENNÂR A LONY

Témérité féline. — Divers types de populations. — Récolte du doura. — Riches coiffures imitées de l'antique Égypte. — Abus de pouvoir du militaire sur le civil. — Une mosaïque dans le ciel. — Aspect et essences des forêts. — Événement nocturne. — Tableau féminin. — Dignité du peuple.

L'approche de la saison pluvieuse nous fit hâter notre marche vers le sud ; nous quittâmes Sennâr le 4 mars, sauf à y séjourner plus longuement au retour. De Sennâr on aperçoit à l'ouest-sud-ouest, à une grande journée de marche, le Djebel-Mouïl, nommée aussi montagne de Sennâr, et autour de laquelle on trouve beaucoup de villages. Comme je l'ai dit, le pays, aux abords de l'ancienne capitale que nous quitions, est nu et offre peu d'intérêt ; je remontai quelque temps avec nos barques avant de mettre pied à terre.

Lorsque le pays eut pris une meilleure apparence, j'abandonnai les Dahabiè. Pendant longtemps je parcourus des forêts dont l'aspect variait fréquemment parfois d'une extrême richesse à une grande pauvreté, mais je ne rencontrai pas une âme; pourtant de grands villages et des terres cultivées existent en assez grand nombre depuis Sennâr jusqu'à plusieurs journées de marche au sud, seulement ces villages sont presque tous éloignés du fleuve.

Dans un endroit où je m'étais arrêté pour contempler la sauvage beauté d'une forêt épaisse et sombre que je venais de rencontrer, j'entendis un certain bruit qui ne me sembla pas produit par les oiseaux qui sautillaient dans les arbres. En observant attentivement les anfractuosités de la forêt du côté où ce bruit s'était produit, mon regard s'arrêta sur deux yeux étincelants qui m'observaient. Aussitôt que ma vue se fut un peu faite à l'obscurité de l'endroit, il me sembla distinguer une grosse tête ronde comme celle de la panthère, que pourtant je me figurais plus grosse encore. Quoique étant moi-même en partie masqué aux yeux de l'animal, je me mis bien vite sur mes gardes en le voyant regarder si fixement de mon côté. Au lieu de le voir fuir, comme je m'y attendais, quelle ne fut pas ma surprise en le voyant avancer sur moi comme en rampant à pas lents et mesurés!

Alors je reconnus facilement que cet animal était de race féline, mais sa robe semblait peu tachetée. Son

museau refrogné me laissait voir une double rangée de crocs, et il imprimait à ses lèvres de ces imperceptibles mouvements de colère qui précèdent l'attaque. Le fusil épaulé, j'attendais son approche afin d'être plus sûr de mon coup, car les deux canons étaient chargés de plomb de chasse destiné au gibier ordinaire; mon revolver seul était chargé à balle.

J'étais fort surpris de l'audace de ce sauvage adversaire, et je ne doutais pas de son agilité à bondir en temps opportun; mais la nature de la charge de mon arme me forçait à attendre encore. Il avançait toujours en rampant et en serpentant un peu entre les obstacles de la forêt. Pendant un moment il se trouva dérobé à mes yeux; mais je savais qu'il avançait encore, ce qui me tint dans une vive anxiété. Tout à coup, au moment où sa tête reparut derrière des troncs d'arbres, avec une grimace furieuse, des yeux qui semblaient vouloir sortir de leur orbite, et tandis que je me détournais un peu pour pouvoir tirer, il bondit subitement de côté et disparut de nouveau. Était-il encore aux aguets pour s'élancer sur moi? ou bien, par suite de mon mouvement, avait-il reconnu un adversaire auquel il ne s'attendait pas et pris la fuite? C'est ce que j'ignorais. De plus, je me sentais dans une position difficile, embarrassée, pour retourner au besoin subitement mon arme. Ce fut donc pour moi un nouveau temps d'anxiété. Pourtant, n'entendant plus rien, je reculai peu à peu dans un endroit où je me sentais plus dé-

gagé. Là, j'attendis encore un certain temps, puis je me décidai à m'éloigner de ce lieu, en me tenant sur mes gardes. Après une assez longue marche, je me retrouvai enfin dans des endroits où la forêt était plus dégagée.

Sur certains points de ces forêts, les tourterelles étaient si nombreuses que j'étais littéralement étourdi par leurs évolutions autour de moi ; les arbres se touchaient, et sur chacun l'on pouvait compter de dix à vingt de ces oiseaux. Je suppose que leur agglomération tenait à ce qu'en ce moment elles venaient de tous les points du bois pour s'abreuver au fleuve. Les singes de l'espèce callitriche semblaient être les plus nombreux au nord. Ici les singes verts se montrent davantage. Le soir, je rentrai sur la barque avec une ample provision de pintades ; tout le monde en mangea sur les deux barques, même les matelots, quoique ces animaux n'eussent pas été tués selon le rit musulman, c'est-à-dire égorgés. Non loin de l'endroit où nous passâmes la nuit, il existe sur la rive droite un village du nom d'An-Nouba. J'espérais, près des gens de notre barque, m'éclairer positivement sur l'animal en face duquel je m'étais trouvé ; mais les renseignements qu'on me donna me laissèrent dans le doute, car il paraît qu'il existe dans ces forêts plusieurs variétés de panthères, des chats musqués, etc.

Le 5 mars, mon excursion dans une direction presque sud m'éloigna beaucoup du fleuve qui décrit un grand contour à l'est. Ce jour-là je rencontrai un cam-

pement de pasteurs. Aux cheveux lisses, à la couleur chamois jaunâtre de la plupart de ces gens, on reconnaissait leur origine arabe. Ils ont en général des traits réguliers, des cheveux noirs qui tombent vers les épaules, sans les toucher cependant. Plus loin je rencontrai un village fixe dont la population était différente; quelques personnes seulement avaient le type de celles du campement; mais le plus grand nombre avait le teint brun, parfois très-foncé, et les cheveux nattés comme dans les environs de Ouad-Médina; ce qui caractérise plus particulièrement les anciennes populations foun et berbères.

Près d'un autre village, dont la population était la même que celle du village précédent, je vis égrener des grappes ou épis de doura. Au centre d'une aire circulaire couverte de cette graminée était planté un pieu auquel étaient attachés deux bœufs que l'on faisait tourner sur les épis; de temps à autre on raccourcissait ou on rallongeait les longes, afin de faire décrire aux animaux un cercle plus ou moins grand selon les besoins du battage. Près de là était le champ où l'on voyait encore debout les hautes tiges d'où l'on avait récemment détaché les grappes de doura; l'époque était bien tardive pour une récolte de ce genre; mais cela tenait sans doute à la nature humide de la parcelle de terre qui avait obligé à reculer le moment de la semaille. Cette manière de récolter le doura, qui, consiste à couper les épis sans toucher aux tiges, est

conservée au Sennâr, au dar Four et dans d'autres régions du Soudan; c'est celle indiquée sur les antiques monuments de la vallée du Nil; mais elle n'est plus usitée aujourd'hui en Égypte, où l'on coupe la tige avec l'épi.

La coiffure en tresse dont nous venons de parler est également un usage conservé des anciens Égyptiens, de même que la coiffure des Berbery; à ce titre elle mérite toute notre attention; voici comment elle se pratique : Dans les environs de Quad-Médina, le nombre des nattes pour la coiffure des hommes était de six à huit; ici elles ne sont plus qu'au nombre de quatre ou six. Ces nattes partent du milieu du front et s'en vont tomber en éventail d'une oreille à l'autre derrière la tête; chaque tresse est séparée par un espace un peu plus large que la tresse elle-même. Le milieu de cet espace est marqué par une raie, et c'est à partir de cette raie que les cheveux sont couchés de chaque côté pour former les nattes, celles-ci se trouvent ainsi fixées solidement à la tête par l'addition successive des cheveux qu'on leur ajoute à mesure qu'on les fait, l'extrémité seule reste flottante et tombe près des épaules. Les femmes sont toujours coiffées comme il a été indiqué, c'est-à-dire avec trois ou quatre petites nattes parallèles formant un bandeau d'avant en arrière, puis d'une grande quantité d'autres petites tresses partant des premières pour retomber tout autour de la tête. La grande élégance

de ces coiffures consiste à faire les nattes principales avec une infinité d'autres petites tresses. Il y a des femmes qui font leur métier de l'arrangement de ces coiffures les plus recherchées; certaines coiffures nécessitent plusieurs jours de travail, seulement, lorsqu'elles sont artistement faites, elles peuvent durer une année entière; comme on le voit, le peigne ne fonctionne pas souvent chez ce peuple. Les Foun maintiennent cet usage avec d'autant plus de soin, que sans cela leurs cheveux ressembleraient beaucoup à ceux des nègres; il n'en est pas de même des Arabes, dont la chevelure est plus longue et plus soyeuse. Aussi les hommes n'adoptent-ils que rarement cette coiffure et seulement quand ils se trouvent en quelque sorte noyés dans des populations qui la pratiquent. Les femmes d'origine arabe l'adoptent plus volontiers à cause de sa recherche et de son élégance relative.

Une autre analogie déjà remarquée de ces peuples Foungi avec les anciens Égyptiens me parut assez fondée. Les filles et les jeunes femmes ont les mamelles droites et saillantes comme on le remarque sur les statues égyptiennes qui aujourd'hui nous paraissent peu naturelles sous ce rapport.

Le 6 mars, pendant une excursion que je fis, je fus rejoint par deux soldats et quelques marins de nos barques, qui, s'étant trop éloignés de la rive, furent laissés à terre; ils se décidèrent alors à venir sur mes

traces. En cheminant dans des forêts clair-semées, nous fîmes rencontre de quatre hommes qui allaient dans une direction opposée à la nôtre. Aussitôt les soldats les arrêtaient, et, après une assez vive altercation, les obligèrent à nous suivre sous prétexte que l'on pourrait avoir besoin d'eux pour remorquer les barques, bien que nous fussions à deux lieues du fleuve. Les faits de cette nature montrent en même temps l'arbitraire de ce moyen de réquisition et son inefficacité; car des réquisitions faites aussi loin des barques, et pour un besoin hypothétique, témoignent de la difficulté de saisir les habitants des villages voisins du fleuve qui fuient aussitôt qu'ils voient paraître les barques de l'État. Cependant, comme les soldats agissaient en vertu d'ordres étrangers, je ne crus pas devoir intervenir, c'était au surplus les seules personnes que nous ayons rencontrées jusqu'alors. Plus loin je vis les deux soldats prendre subitement la course comme s'ils craignaient de laisser échapper quelque chose. Peu après au détour du chemin je vis que cet empressement avait pour but de rejoindre, avant qu'il ait pu s'esquiver, un homme conduisant un chameau chargé qui venait tranquillement à nous par la même route, c'est-à-dire par le même sentier; il fut accosté par les soldats, et, quand j'arrivai près d'eux, le chameau était déjà courbé à terre et les marchandises déchargées, tandis que le chamelier, tout étourdi, regardait alternativement l'animal et le ba-

gage, ne sachant s'il allait suivre l'un ou rester à la garde de l'autre. Je m'approchais de nos hommes pour leur demander pourquoi ils agissaient ainsi à l'égard de ce passant, lorsqu'ils me prévinrent en m'invitant à monter sur le chameau; je leur demandai s'ils n'avaient pas eu d'autre intention en faisant décharger l'animal; ils me répondirent négativement. Certes une monture quelconque m'eût été très-agréable, car j'avais déjà les pieds blessés; mais le procédé de réquisition et l'embarras où le chamelier se serait trouvé ne me permettaient pas d'accepter. J'invitai donc nos gens à remettre les marchandises sur le dos du chameau et à le laisser aller à sa destination avec son conducteur; ils n'obéirent qu'à regret. Le chamelier, stupéfait de ce qu'il considérait comme un trait de haute générosité, me remercia les mains jointes, car il s'était vu sur le point d'abandonner ou son chameau ou ses marchandises.

En voyant ma façon d'agir, les quatre autres indigènes se hasardèrent craintivement à me prier de leur faire rendre la liberté, je leur répondis que cela ne me regardait pas. Alors ils m'expliquèrent que les soldats en les arrêtant les avaient menacés du barouda (arme à feu) de l'homme blanc (c'était moi) s'ils se montraient rebelles. Reconnaisant par là que cette réquisition avait été faite à peu près en mon nom, je pris sur moi de congédier ces hommes, et je voulus faire sentir aux soldats l'odieuse de leur conduite. Ce

fut peine inutile, ils ne parurent comprendre ni mes sentiments ni mes scrupules, ne s'expliquant ma manière d'agir que comme un caprice d'homme blanc, d'autant plus que mes pieds étaient blessés ; c'était à leurs yeux une véritable niaiserie que d'avoir renvoyé le chameau. Mes pieds étaient en effet dans un triste état, mais dans ce moment l'échauffement de la marche diminuait l'intensité de la douleur.

Les vexations dont sont victimes les malheureux indigènes de la part des soldats sont inouïes. Il faut ajouter que ces derniers ne se font aucun scrupule de voler ces pauvres diables, déjà molestés de tant de façons.

Dans un village où je m'arrêtai quelque temps, les soldats s'emparèrent d'un couteau-poignard, objet si non rare, mais d'une grande valeur relative dans ce pays, car c'est l'arme que les hommes portent au coude. Un indigène, témoin du larcin, en fit part au chef du village ; celui-ci, accompagné d'un groupe nombreux de ses compatriotes, vint réclamer l'objet volé. Les soldats ripostèrent hardiment que ce couteau était nécessaire à l'expédition pour tuer les moutons. Les indigènes sont tellement habitués à considérer comme des lois les moindres caprices de leurs oppresseurs, qu'ils osèrent à peine répliquer par une timide observation ; je fus indigné de cette effronterie. Le chef du village se tourna vers moi, qu'il considérait probablement comme employé de l'État. » Nous sommes sou-

mis au gouvernement égyptien, me dit-il, et disposés à accepter les sacrifices légitimes qu'il exigera de nous; mais la perte de ce couteau serait injuste et trop considérable pour celui à qui il appartient. Cependant, si le couteau est utile à l'expédition, nous ne nous opposons pas à ce qu'on en fasse usage; mais au moins est-il juste que l'homme soit admis près de vous afin qu'on lui rende son couteau dès que vous n'en aurez plus besoin. La réclamation était juste et faite d'un ton digne. Je me fis remettre le poignard par les soldats, qui s'empressèrent de me le donner, s'imaginant que je voulais simplement m'associer à leur escroquerie. « Reprends ce qui est à toi, » dis-je au propriétaire de l'objet en lui rendant le poignard; et j'ajoutai, en m'adressant au chef : « Ces soldats sont des menteurs et des fripons, j'espère qu'ils seront punis comme ils le méritent. »

Les malheureux indigènes rencontrent rarement une intervention de ce genre; ce qui leur est pris est bien perdu pour eux.

Dans les falaises les plus élevées qui bordent le fleuve on voit des multitudes de trous pratiqués par les guépiers, brillant oiseau que nous avons décrit page 125. Ces trous, où ils nichent, sont si multipliés dans certains endroits, que cela donne à la falaise l'aspect du clive. A ce moment on voyait peu de ces charmants oiseaux près de leur demeure; mais, à notre retour à la fin de mai, on les voyait en si grand nombre posés

sur le bord de leurs trous, que les falaises épousaient leurs brillantes couleurs et nous reflétaient un mélange de nuances rose, marron et bleu doré du plus charmant effet. Lorsque nos barques approchaient de trop près les falaises, des myriades de ces êtres aériens s'envolaient en même temps, et la rive reprenait subitement sa couleur terne, tandis qu'un nuage aux sémillantes couleurs s'enlevait au ciel comme un brillant météore.

Les ailes de ces oiseaux, déployées en planant dans l'air, leurs queues ouvertes en gracieux éventails, envahissaient presque tout l'espace, et les mouvements de leur vol en tous sens sous l'éblouissant soleil faisait du ciel la plus ravissante mosaïque au fond d'azur, ravissant effet dont rien, je crois, ne pourrait donner une juste idée. Les feux de Bengale nuancés de nos apothéoses d'opéras ne sont que des platitudes en comparaison de ces mille reflets scintillants que je ne me lassais pas d'admirer.

A ce moment (fin de mai) on continuait à voir de nombreuses réunions de demoiselles de Nubie et de grues royales jusqu'à Sennâr. Au-dessous de ce point, on ne voyait plus que quelques-uns de ces oiseaux isolés.

Sur le fleuve nous voyions et nous entendions souvent pendant la nuit des hippopotames réunis en troupe et prenant leurs ébats. Nous remarquions en même temps des feux allumés sur certains points des

rives ; j'appris qu'ils avaient pour but d'empêcher la dévastation des récoltes par ces énormes amphibiens.

Ici, depuis Edjezair, en remontant vers le sud, la végétation reprend une meilleure apparence, elle couvre les deux rives et s'étend même parfois jusqu'au bord de l'eau. Son aspect de loin, à part les sommets des baobab qui la dominant, est plutôt européen qu'égyptien ; ce n'est qu'en pénétrant dans l'intérieur de la forêt qu'on remarque que la presque totalité des arbres qui la composent appartient aux espèces épineuses au feuillage grêle : ce sont plusieurs variétés d'acacias, de gommiers des nebek ou nebka, d'héglyg, etc. Il est très-difficile de circuler dans ces forêts sur les points où elles sont peu élevées ; on ne peut avancer qu'en ayant la précaution incessante de détourner les branches épineuses. Dans les endroits où la forêt prend de la hauteur, la circulation est facile. Les baobab aux formes monstrueuses dominant ces forêts de leurs grandes têtes chauves.

Quelques douleb commencent à se montrer de loin en loin isolément. Ce charmant arbre a un seul stipe élancé dans le genre du palmier dattier, mais qui se maintient encore plus vertical. Les feuilles sont disposées en spirales comme celles des autres palmiers et tombent à mesure que l'arbre élève sa tête de manière à ne laisser qu'un groupe de feuillage toujours vert au sommet du stipe. La feuille ressemble beaucoup à celle du palmier doume ; chacune forme une sorte de

faisceau divergent et analogue à un assemblage de lames d'épées disposées en éventail. Cet ensemble a une longueur d'un mètre environ sur une largeur à peu près semblable. Le stipe des douleb offre des variations de grosseur assez remarquables. A la base, son diamètre peut être évalué au vingtième de sa hauteur; au premier quart de l'élévation totale, le diamètre est réduit d'un quart; de ce point il se renfle de manière à avoir aux deux tiers de sa hauteur un diamètre peu à peu comme à sa base; puis il diminue de nouveau comme au premier quart; enfin, en approchant du feuillage, il reprend une grosseur qui dépasse celle de la base; mais cette dimension n'est due en réalité qu'à la persistance des tronçons des dernières feuilles tombées. En somme, ce palmier est une variété rapprochée du palmier flabéliforme d'Asie.

Pendant trois jours je sortis peu de la barque, afin de laisser guérir les blessures que m'avaient causées de trop longues marches.

Le soir du 9 mars, vers le milieu de la nuit, je fus éveillé en sursaut par un bruit tumultueux de piétinements et de voix graves et aiguës. Croyant la barque attaquée, mon premier mouvement fut de saisir mes armes; mais, en jetant les yeux devant moi, je vis d'un côté un groupe d'hommes que l'on forçait, à coups de bâton, à descendre dans la cale de notre barque, qui n'avait pas même un mètre de hauteur; de l'autre un groupe de femmes que l'on

faisait accroupir sur le pont. Voici ce qui était arrivé :

Vers la fin du jour, un soldat, deux matelots et un domestique s'étaient rendus au village de Lony pour requérir une douzaine d'hommes, jugés nécessaires au halage de notre barque. Le cheik les envoya ; mais, en arrivant sur le bord du fleuve, dirent nos matelots, ces gens, voyant que la barque était près de la rive opposée et que d'ailleurs la nuit tombait, voulurent se retirer. Les matelots et soldats s'y opposèrent ; une rixe s'ensuivit, et cette fois les porteurs de courbaches eurent le dessous. Ce récit ne me sembla pas complet. Je pensai bien que, comme d'habitude, les quelques hommes de notre barque avaient voulu jouer inconsidérément de la courbache, ce qui, pour eux, semble un droit si simple, qu'ils ne croient pas même utile d'en faire mention. Cela avait dû révolter les gens de Lony, qui, connaissant bien l'heure du jour, étaient venus volontairement nous prêter main-forte.

Quoi qu'il en soit, lorsque les vaincus parurent sur la rive et hélèrent leurs camarades pour appeler du secours, matelots et soldats s'armèrent au nombre de dix et retournèrent à Lony ; le surplus resta à bord pour défendre la barque au besoin. Au village, on se plaignit au cheik ; que faire ? les hommes avaient fui ; on s'embusqua près de ce village ; mais, après de longues heures d'attente et malgré toute vigilance, on ne put ressaisir que six des récalcitrants. Alors on s'empara des femmes et des filles des fugitifs pour

les amener à la barque et les garder jusqu'à ce que les hommes vinssent les délivrer en se rendant eux-mêmes à bord. Tous ces gens firent irruption sur la barque, les uns rudoyant et maltraitant les autres. Les six hommes indigènes, en voyant l'exiguïté de la cale, au fond de laquelle même il y avait de l'eau, résistèrent de nouveau plus énergiquement; alors une volée de coups de bâton, accompagnée de cris de toute espèce, vint résoudre la difficulté. C'est le tumulte résultant de cette scène qui m'avait subitement tiré de mon sommeil. Aussitôt les hommes refoulés dans la cale, on ferma l'écouille sur leur tête, et pour mieux assujettir le couvercle, on le chargea de tous les colis lourds qui se trouvaient à portée. Ce traitement était dur; néanmoins, pour l'un de ces hommes, ce n'était qu'un faible prélude du sort terrible qui l'attendait le lendemain.

Ceci exécuté, on se retourna vers la partie féminine de la capture; nos hommes se mirent en devoir de lui préparer une place près d'eux à l'avant de la barque pour y passer la nuit; leur intention parut suspecte; nous jugeâmes la chose non-seulement inconvenante, mais encore dangereuse en ce qu'elle pouvait attirer sur nous la colère des indigènes et surtout des intéressés, qui certainement passeraient la nuit à rôder non loin de la barque dans la forêt qui couvrait la rive. Nous nous opposâmes donc à cet arrangement, et les femmes restèrent sur le milieu du pont en avant de

notre cabine, que nous laissâmes ouverte pour que son fanal les éclairât. La nuit, qui, du reste, était fort avancée lorsque toutes ces dispositions furent prises, se passa assez tranquillement; de la cale seulement partirent à plusieurs reprises des plaintes et des murmures qui ne furent pas écoutés.

Aussitôt le jour venu, les hommes enfermés dans la cale furent délivrés et mis à la corde de halage sous une surveillance sévère. Les matelots voulaient aussi y employer les femmes pour se dispenser de travailler eux-mêmes, mais nous nous y opposâmes. Les femmes, plus qu'à demi nues, restèrent donc accroupies sur le pont en attendant que les pères ou les maris vinsent les délivrer en se soumettant à la corvée. Pendant la nuit elles étaient restées enveloppées de leur ferdah, mais elles se découvrirent en grande partie lorsque vint le jour, laissant nue toute la moitié supérieure du corps; on voyait même en partie le raad de quelques-unes. Je profitai de ce moment pour faire un croquis de cette scène, représentée planche 8 de l'Atlas du voyage. Ces femmes sont ornées de bracelets, de chevillières, d'amulettes et de colliers disposés de différentes façons. Parmi les arrangements de colliers, il en est un que j'ai remarqué sur beaucoup de personnes; voici sa disposition: deux ou trois rangs de perles d'une ou de plusieurs couleurs entourent le cou et viennent se réunir en avant à un petit sachet en cuir qui imite une plaque rectangulaire; il contient

sur un petit fragment de papier la phrase du Coran qui constitue l'amulette. A partir de ce sachet, deux ou trois autres rangs de chapelets tombent devant la poitrine jusqu'au bas du torse. Là se trouve suspendu par ces chapelets un autre sachet ou talisman préservatif qui, par le sens de ses phrases, a pour but de préserver cette partie de la femme de tous les inconvénients auxquels elle est sujette, et cette sujétion est grande au Soudan, car certaines maladies y sont presque chroniques. Sous la protection de ce sachet, les femmes vont aussi jusqu'à croire leur honneur à l'abri de toute atteinte.

La coiffure de ces femmes est surtout très-remarquable, elle est encore plus compliquée que celles que nous avons déjà décrites. Quelques-unes doublent ou triplent les rangs de petites nattes, ou plutôt de petits bourrelets, qui retombent tout autour de la tête. Un plus grand nombre modifient l'arrangement que nous avons remarqué précédemment, en transformant les nattes qui retombent autour de la tête en trois groupes ou faisceaux de petites nattes cylindriques, l'un pendant sur la nuque, les deux autres au-dessus des oreilles. Les intervalles de ces trois groupes sont garnis par des tresses minces, plaquées horizontalement à la tête, d'une touffe à l'autre. Ces coiffures, d'un aspect fort gracieux, semblent, au premier abord, être faites très-délicatement; mais, si l'on examine de plus près ce travail, on s'aperçoit que ces faisceaux, qui

semblent composés d'un grand nombre de frisons légers, ne sont, au contraire, qu'un assemblage de petits pâtés massifs et roides comme le doigt. Des coiffures aussi compliquées, devant nécessairement durer longtemps, sont faites de la manière la plus solide; on y emploie diverses graisses ou autres corps gras, quelquefois rendus odorants; mais, à la longue, le sable et la terre s'y mêlent; de sorte que ces frisons prennent la consistance que nous venons d'indiquer; malgré cela, ces coiffures sont d'un aspect agréable.

Le teint général, dans cette localité, est d'un brun rouge foncé; cependant, chez les femmes, il l'est ordinairement moins que chez les hommes; quelques-unes même, celles qui sortent peu, se rapprochent du teint orange. Le tatouage, produit par des incisions, cautérisées ensuite, est aussi pratiqué, mais n'est pas d'un usage général.

L'espèce de mélancolie répandue sur les traits des femmes que j'avais devant les yeux, et qui est reproduite sur la planche que je viens de citer, est causée en partie par leur captivité du moment. Néanmoins, chez ce peuple, on ne voit nulle part cette gaieté folle si commune en France; les habitants de ces pays ont même une sorte de dignité que l'on ne trouve pas aussi généralement chez les peuples civilisés. On comprend en effet que, là où il n'y a pas de supériorité intellectuelle donnée par l'instruction, et où l'on n'est pas absorbé par un travail continu, chacun conserve la di-

gnité naturelle à l'homme. Chez nous, au contraire, la classe absorbée par le travail ne voit pas ses formes corporelles et sa désinvolture se développer aussi librement. Sous le rapport de l'éducation, la supériorité souvent exagérée que l'homme des campagnes attribue à l'homme instruit donne encore une espèce de gaucherie au premier dans leurs relations mutuelles. Il en est de même aussi à l'égard de l'homme non civilisé quand il se trouve en rapport, par exemple, avec un Européen auquel il attribue des connaissances merveilleuses : il perd cette dignité, cette assurance qu'il porte à un si haut degré devant ses semblables. Pour bien saisir cette influence, il suffisait d'observer ces hommes primitifs dans leur démarche pleine de dignité, alors qu'ils se promenaient ou causaient dans leurs villages, et de les voir ensuite ébahis devant l'étrangeté des choses qu'ils voyaient près de nous ou sous la contrainte que leur imposent les procédés des Turcs. Ainsi ce dernier genre de supériorité chez ces peuplades ne paraît pas devoir être attribué à une origine différente de la nôtre, mais simplement aux causes dont je viens de parler. Toutefois cette qualité est moins développée chez la femme que chez l'homme ; car elle est tenue dans une grande servitude.

CHAPITRE XIV

LES CROCODILES

Homme emporté par un crocodile. — Un coup de dent du crocodile. — Abandon d'un homme mutilé. — Gens attaqués et avalés par le crocodile. — Le crocodile et son œuf.

Pendant la matinée, nous aperçûmes quelques-uns des fugitifs suivant de loin dans le bois notre barque qui emportait leurs femmes. Ils n'osaient approcher de nous et cheminèrent ainsi pendant plusieurs heures ; pourtant deux d'entre eux, plus déterminés que les autres, se hasardèrent à venir se mettre à la disposition du reis ; aussitôt leurs deux femmes furent mises en liberté et eux à la corde de halage. Enfin les plus retardataires, voyant qu'on n'infligeait aucune punition autre que la corvée, se présentèrent à leur tour, et les femmes qui restaient à notre bord furent toutes rendues à la liberté.

Dans l'après-midi, l'un des hommes qui nous halait, et qui avait passé la nuit dans la cale de notre barque, fut victime d'un déplorable accident. Le groupe des haleurs qui marchait sur le sable se trouva arrêté par un bas-fond rempli par l'eau du fleuve. L'un d'eux prit avec les dents le bout de la corde pour traverser le bas-fond à la nage, tandis que ses compagnons contournaient l'obstacle pour reprendre le halage au-dessus. Soudain j'entendis plusieurs voix crier à la fois ; le docteur, qui était debout sur la barque, répétait : « Il l'emporte ! il l'emporte ! » Un matelot criait : « El timsa ! el timsa ! » (Le crocodile !) Un troisième « El barouth ! Djibou el barouth ! » (Un fusil ! apportez un fusil !) Jetant de côté les notes que j'écrivais, je saisis un fusil et sortis précipitamment de la cabine. Regardant sur le point du fleuve où se portaient tous les yeux, je ne vis qu'un cercle d'ondulations comme celui que produit un corps qui disparaît sous l'eau. Tous les haleurs criaient, gesticulaient et s'avançaient prudemment dans le fleuve en se serrant les uns contre les autres ; aucun n'osant se détacher du groupe. Le docteur tendit la main vers mon fusil. « Il faut du bruit, tirons, » dit-il. Je lui cédai le fusil, et, saisissant le pistolet que j'avais à la ceinture, nous fîmes feu. Un instant après un homme reparaisait à la surface de l'eau, à demi suffoqué, gesticulant péniblement, et trahissant une vive angoisse. Le malheureux était à quelques pas en avant des haleurs ; mais aucun d'eux

n'osait avancer pour lui porter secours. Le docteur tira encore un coup de fusil au hasard dans l'eau pour éloigner le monstre ; pendant ce temps on poussait au plus vite la barque du côté du patient, et nous lui jetâmes le bout d'une corde, qu'il put saisir encore et à l'aide de laquelle nous le tirâmes à bord. Il avait une jambe broyée par le crocodile.

Ce monstrueux amphibie, trompé par le ferdah flottant de l'homme l'avait, paraissait-il, atteint une première fois par l'extrémité du pied qu'il avait enlevée ; puis, lui saisissant une seconde fois la jambe jusqu'au genou, il l'avait entraîné sous l'eau. C'est alors que le crocodile, animal aussi poltron que féroce, épouvanté par les détonations des armes à feu, par les agitations et les cris des hommes, avait lâché sa proie, qui était revenue sur l'eau.

La blessure était considérable ; l'articulation du genou était broyée, les chairs du gras de la jambe, fendues sur une grande longueur, s'étaient écartées et laissaient voir l'os à nu. Les dents du monstre avaient laissé de profondes traces. Depuis le pied jusqu'au milieu de la cuisse, on en comptait sept ou huit de chaque côté, dont chacune était assez ouverte pour recevoir trois doigts ; d'autres étaient réunies par une même déchirure. Un seul coup de la puissante mâchoire du crocodile paraissait avoir produit tous ces désordres.

Lorsque le docteur eut examiné le triste état de cette jambe, il ordonna à deux des compatriotes de ce mal-

heureux de le porter à terre. Que voulait faire le docteur? Préférait-il le panser sur la grève? Mais sa pharmacie était à bord. La blessure lui faisait-elle peur? la jugeait-il incurable?

Peu après j'entendis donner l'ordre aux haleurs de se remettre à l'œuvre; la barque s'ébranla et reprit sa route. Je vis l'infortuné étendu sur le sable, il restait exposé à un soleil ardent, tandis qu'un homme se rendait au village pour y chercher du secours et les moyens de le faire transporter.

J'avais remarqué avec satisfaction la présence d'esprit et les attentions du docteur pour faire lâcher prise au terrible amphibie; mais ici sa conduite me parut si peu humaine, que je ne pus m'empêcher de lui faire des observations. « Bon! me dit-il, c'est leur affaire! » Il vit sans doute sur ma physionomie que sa réponse me paraissait plus étrange que satisfaisante, car il ajouta, comme pour l'excuser: « Ces gens-là sont habitués à se traiter eux-mêmes; leurs praticiens ont des remèdes à eux; il m'est déjà arrivé d'en soigner qui, aussitôt que j'avais disparu, enlevaient les bandes qui entouraient leurs blessures pour s'en faire un turban, puis remplaçaient mes médicaments par certaines feuilles maintenues par des morceaux de bois et des cordages. Du reste ils commencent toujours par cautériser leurs plaies avec du beurre fondu. »

Je vis bien qu'il n'y avait rien à tirer du docteur; qu'il y avait déjà trop longtemps qu'il était au service

des Turcs. Pourtant, non-seulement ce haleur avait été cruellement maltraité, mais il l'avait été à cause de nous, pour notre service. Je me rendis près des colonels turc et russe, qui, en leur qualité de chefs de l'expédition, pouvaient quelque chose pour ce malheureux.

— Ah oui, me répondit le noble Russe, certainement ! Nous demanderons de ses nouvelles à notre retour.

Que faire ! Rien n'égalait l'indifférence de tout ce monde, si ce n'est la patience, le sang-froid du blessé lui-même. Loin de se plaindre et de nous accuser d'avoir été la cause de son malheur, il avait dit : « Cela était écrit ! » Et il remerciait Dieu de lui avoir sauvé la vie. « Allah-Akebar, Katarkerek. » Je doute fort cependant que cette vie ait été sauvée.

Je demandai le nom de cet homme, qu'on me dit être Abd-Allah, vod Nour-Allah, c'est-à-dire esclave de Dieu, fils de la lumière de Dieu. Nour-Allah n'est pas une métaphore, mais le nom propre de son père. Ce malheureux, victime des services qu'il nous rendait, était de Lony. Disons, pour en finir avec ce triste sujet, que nous n'entendîmes plus jamais parler de lui.

De même que la conversation avait été au lion après mon aventure du 2 mars, elle fut au crocodile ce jour-là. Nos hommes continuaient néanmoins à se jeter à l'eau, au besoin, comme s'il n'était rien arrivé. A nos observations, ils répondaient qu'il n'y a pas de danger

tant qu'on reste dans le voisinage assez rapproché des barques, ou quand les hommes qui sont à l'eau restent groupés.

On raconta que le crocodile n'attaque jamais l'homme lorsqu'il est à terre, qu'il fuit toujours à son approche pour se jeter dans son élément favori, l'eau ; que même dans cet élément il n'attaque pas toujours l'homme. Dans certains endroits, bien qu'habités par les crocodiles, on n'éprouve jamais d'accident. Mais, si le monstrueux amphibie, par suite d'une circonstance quelconque, a goûté de la chair humaine, l'endroit devient dès lors dangereux ; car, non-seulement cet animal y a pris goût et guette sa proie ; mais quelquefois d'autres la partagent et deviennent de même terribles pour l'homme. C'est donc toujours le même animal, ou au plus deux ou trois qui rendent certains endroits du fleuve redoutables.

Le point où venait de nous arriver un accident était précisément un de ces endroits redoutables. Près de là on nous fit voir sur le sable les débris d'un crocodile qui avait été tué par les indigènes. Ils croyaient avoir atteint le monstre auquel on attribuait déjà plusieurs malheurs ; mais ce qui venait d'arriver rendait cette supposition très-douteuse.

Quelques-uns de nos hommes qui étaient de Kartoum racontèrent que les abords de cette ville sont devenus très-dangereux depuis quelque temps, et que beaucoup de gens y avaient déjà péri. Les crocodiles redoutables,

dirent-ils, rôdent toujours près des endroits où l'on vient puiser de l'eau, et si une personne, se trouvant isolée, s'avance trop loin dans le fleuve pour puiser un breuvage plus pur, elle court les plus grands dangers. Entre leurs récits d'accidents, je remarquai celui-ci :

Tout récemment une femme de belle taille, grande et grosse, sachant que les enfants et les femmes sont les principales victimes du monstre carnassier du Nil, crut probablement pouvoir compter sur sa belle prestance pour lui en imposer. Elle s'avança dans l'eau jusqu'à la cuisse; là, pendant que son outre se remplissait d'eau limpide, elle fut subitement renversée par un coup de queue du crocodile et emportée aussitôt. Cet événement rassembla sur la rive du fleuve un grand nombre de curieux, et quelque temps après on vit flotter sur l'eau un monstrueux crocodile ayant un ventre énorme qui l'empêchait de se tenir constamment sous l'eau. Alors on rassembla des barques et on vint l'attaquer. Le crocodile peu agile dans cet état plongeait, puis reparaisait bientôt à la surface, et, comme le fleuve était parsemé de barques, les hommes qui se trouvaient à sa portée lui plantaient leurs lances aux défauts de son armure d'écaille. On parvint à le tuer et à l'amener à terre; on s'empressa de l'ouvrir. L'animal, au moyen de sa grande gueule fendue jusqu'aux épaules, avait avalé sa proie tout entière. Et, ajoutaient les narrateurs, la femme victime de ce monstre n'avait que quelques meurtrissures; ses blessures étaient si

faibles, qu'elle avait dû mourir étouffée dans le ventre du crocodile. On espérait même la voir revivre.

A part quelques détails, le fond de ce récit me parut vrai, car, non-seulement il fut affirmé par plusieurs personnes de notre barque ; mais je l'entendis raconter dans des termes à peu près identiques pendant mon dernier séjour à Kartoum. En même temps, on évaluait les victimes de cet amphibie à cinq, femmes et enfants, depuis notre passage dans cette ville, c'est-à-dire, pendant moins de quatre mois.

Pour compléter ce sujet, je vais ajouter ici le récit de deux autres faits relatifs à ce monstre et dont j'ai été témoin moi-même.

Pendant le séjour que nous fîmes à Kartoum, une victime fut enlevée sous mes yeux ; c'était la cinquième de la série dont je viens de parler. De la fenêtre de la maison où nous étions installés sur le quai, j'étais occupé à observer le mouvement de ce port, ou plutôt de cette berge quelquefois animée. Un petit nègre, d'une dizaine d'années avait été acheté à Kaçane par notre maître d'hôtel (premier cuisinier de notre expédition). Ce jeune garçon était debout sur le rebord de notre barque ; une espèce de foulard de coton colorié venait de lui être donné par son maître ; tout joyeux d'un tel trésor, après l'avoir examiné en détail, l'enfant l'agita en l'air en lui faisant décrire quelques évolutions à l'extrémité de son bras. Ce mouvement, qui éveilla mon attention, attira probablement aussi celle du crocodile,

car le petit garçon ayant laissé tomber son foulard à l'eau, s'y précipita aussitôt lui-même pour le rattraper ; ayant ainsi plongé, il ne reparut plus ; l'eau fut subitement agitée, puis une suite d'ondulations que l'on aperçut dans la direction du milieu de la rivière furent, pour moi, les seules traces de son enlèvement par le crocodile. Les matelots qui étaient sur la barque dirent avoir vu près d'eux cet animal, et de plus, avoir reconnu sur l'autre rive, où il se rendit aussitôt, les agitations de l'eau produites par ses efforts en avalant sa proie.

Quant au troisième et dernier accident que j'eus occasion de voir, il n'eut pas de suites fâcheuses. C'était près de Chendy, à notre retour. L'un des Russes, domestique du colonel Kovalwsky, était assis sur une couche de terre taillée à pic par le fleuve ; ses jambes pendaient dans l'eau ; il était occupé à laver ses pieds : tout à coup on le vit exécuter une cabriole en arrière comme s'il eût été lancé subitement par un choc puissant ; il avait décrit un tour complet sur lui-même et se retrouvait assis sur le sol assez loin en arrière. Le crocodile avait rôdé sournoisement et à petits mouvements en avant de lui. En l'apercevant inopinément, l'homme n'avait pas eu le temps de se retirer ; un puissant coup de queue par lequel le monstre avait essayé de le jeter à l'eau, n'avait abouti qu'à lui faire décrire la pirouette qu'on avait vue.

Le crocodile est ovipare ; c'est en février que la fe-

melle dépose ses œufs sur les plages de sable des îles et même des bords du Nil. Cet animal, qui atteint quelquefois la longueur énorme de sept à huit mètres, naît d'un œuf ayant à peu près la grosseur de celui de l'oie. J'en rapportai plusieurs en France, dont voici les dimensions et la forme exactes. Longueur, huit centimètres ; elle varie de un ou deux millimètres en plus ou en moins ; diamètre, environ cinq centimètres au milieu ; les deux extrémités de cet œuf sont de même forme et de même grosseur. Comparativement aux œufs ordinaires, ils ont au milieu un peu plus de tendance à la forme cylindrique ; les extrémités forment deux hémisphères à peu près réguliers. La couleur de la coquille est un mélange de nuances cendrées claires et blanches, qui forment une sorte de marbrure peu prononcée.

Ces œufs, rapportés en France, ne produisirent rien. Après quelques années de séjour dans un casier, je m'aperçus qu'ils s'étaient desséchés à l'intérieur, que quelques fragments de coquille étaient tombés et laissaient voir une seconde enveloppe ayant la consistance d'une faible peau ; elle était percée de vers qui avaient attaqué la substance intérieure ; celle-ci, jaunâtre et resserrée par la siccité, n'occupait plus qu'une faible partie du vide ; aujourd'hui, quatorze ans après, elle est en partie réduite en poussière ou rendue poreuse comme une éponge fine par le travail des insectes qui y ont séjourné. L'odeur qui s'en

échappe rappelle celle que répandent les momies.

Le crocodile dépose ses œufs sur le sable, où ils éclosent seuls sous l'action du soleil. Je n'eus pas la satisfaction de voir éclore les miens, que j'avais recueillis en mai; mais Cailliaud, qui en recueillit en juin, eut l'avantage de voir les petits naître dans sa barque. L'animal, au moment d'éclore, est ployé en trois dans sa coque; la tête ainsi que la queue sont ramenées sous le ventre. Il se développe dans une espèce de placenta qui prend naissance sous le ventre, au nombril et qu'il doit couper lui-même avec ses dents au moment d'éclore. Alors il dresse la tête, et, pressant son corps contre une extrémité de l'œuf, en cherchant à se déployer, il appuie le museau contre l'autre et y pratique une petite ouverture qui s'accroît à mesure qu'il sort la tête; la membrane qui l'enveloppait reste adhérente aux parois de l'œuf. Aussitôt hors de la coquille, ces animaux présentent une longueur de trente centimètres sur douze de circonférence au milieu du corps, ce qui semble presque incompréhensible vu la petitesse de l'œuf. Les pattes de devant longues de cinq centimètres ont cinq doigt palmés; celles de derrière, plus longues, n'en ont que quatre; dans les unes comme dans les autres, trois seulement sont armés d'ongles. L'œil est de couleur olive; la prunelle est traversée verticalement par une raie noire, entourée d'un mince filet blanc. L'animal, aussitôt éclos, montre de la férocité; il cherche à surprendre et à mordre.

Il recherche aussi l'eau et s'y précipite de lui-même. Pendant les premiers temps, ces animaux vivent d'argile limoneuse et prennent très-peu d'accroissement.

Le crocodile est un quadrupède amphibie, ayant presque la forme du lézard. Sa puissante queue lui sert de nageoire ; il passe la plus grande partie du jour couché au soleil sur les plages de sable qui bordent les fleuves et principalement dans les îles, où il se trouve plus tranquille. Il se tourne ordinairement du côté d'où vient la brise et tient la gueule entr'ouverte pour respirer plus à l'aise. Il passe la nuit dans l'eau qu'il trouve sans doute plus chaude que l'air et la rosée. Sa mâchoire inférieure n'a pas de mouvement propre et fait en quelque sorte partie du corps. La mâchoire supérieure, réunie au crâne et portant de petits yeux très-perçant hors de l'eau, se meut seule sur l'autre. Cet animal n'a pas de langue ou du moins il en a un rudiment si peu prononcé, qu'il faut le scalpel de l'anatomiste pour le découvrir. Enfin, le crocodile porte une armure d'écaille qui le rend invulnérable à la balle ordinaire, à moins qu'elle n'atteigne un faible joint du cou ou sous l'aisselle. Sa chair sent le musc, et, comme nous le verrons plus loin, il dégage fortement cette odeur quand il s'accouple. La matière odorante paraît contenue principalement dans de petites vessies placées sous les aisselles.

CHAPITRE XV

DE LONY A ROSSEIROS

Chasse à l'hippopotame.—Riche nature et difficulté de vivre.—Sauvage harmonie. — Remarques sidérales. — Voisinage des éléphants. — Piège pour les singes. — Nudité végétale autour des villages. — Homme bicolore.— Construction expéditive.— Belle nature.— Grand reptile. — Les ibis. — Couleurs brillantes et cris bizarres des oiseaux. — Un arsenal invisible. — Rosseiros.

Pendant que nous étions encore remorqués par les gens de Lony, j'entendis crier : L'hippopotame ! l'hippopotame ! (*el baggare el bahar*, ou le bœuf d'eau; on dit aussi le cheval de rivière, ainsi que l'indique l'étymologie de son nom). Comme d'habitude, je cherchai du regard sur la surface liquide, m'attendant à voir paraître la monstrueuse tête et l'échine de l'animal, je fus étonné de ne rien voir. Seulement je remarquai sur l'eau une sorte de croix grecque, formée par deux

rondins de bois courts, bien écorcés et bien assemblés par le milieu. Cette croix fendait l'eau et flottait avec vitesse, en descendant le fleuve ; par moment elle faisait bouillonner l'eau comme si elle eût été mue par une puissance invisible. En approchant de nous, le flotteur sembla s'animer d'une vitesse extraordinaire ; en même temps un formidable ronflement, mêlé au bruit de l'eau qui jaillissait en gerbes, se fit entendre à côté de la barque. Nous aperçûmes un hippopotame, qui, épouvanté par la barque, près de laquelle il s'était trouvé inopinément, avait fait un bond et était sorti à moitié de l'eau ; il replongea aussitôt, entraînant le flotteur avec furie.

Peu après, quelques hommes nous hélèrent de la rive, nous demandant si nous n'avions pas vu le bœuf d'eau en chasse. Les renseignements donnés et les hommes lancés à la piste de l'hippopotame, je m'informai de la manière dont se pratique cette chasse.

Cet amphibie sort ordinairement pendant la nuit pour paître comme les autres ruminants, et il a l'habitude de rentrer au fleuve par le même passage qu'il a suivi en sortant. Un ou deux des chasseurs se postent, près de ce passage, dans les endroits les plus propices ; ils sont armés de lances à fer crochu, en forme de hameçon, et auquel est attaché une corde de cinq à six mètres de long, munie, à l'autre extrémité, d'un flotteur en bois ; d'autres personnes vont ensuite au-devant de l'animal dans l'endroit où il paît. Comme

il n'attaque pas l'homme, on l'effraye en criant, en battant du tambour, ou bien en brandissant des torches enflammées. L'hippopotame, épouvanté par le vacarme ou le feu, retourne au fleuve, et celui des chasseurs à portée duquel il passe lui lance son javelot crochu dans les flancs. L'animal blessé emporte le trait dans l'eau, et la rapidité même avec laquelle il fuit contribue à agrandir sa blessure par la résistance du flotteur. Ce morceau de bois, qui surnage, permet d'ailleurs de surveiller les évolutions de l'amphibie sous l'eau. Pourtant il arrive quelquefois qu'on éprouve de la difficulté à le suivre pendant la nuit. Pour remédier, autant que possible, à cet inconvénient, les chasseurs se divisent alors en plusieurs groupes, et, s'ils le perdent momentanément de vue, ils le retrouvent facilement le jour. L'animal s'affaiblit par les efforts qu'il fait, par le sang qu'il perd et par le manque de nourriture. Enfin, se sentant épuisé, il vient mourir près de la rive; car il ne peut rester longtemps au fond de l'eau sans venir respirer; ou bien encore les chasseurs s'approchent avec des barques pour l'achever à coups de lances. Cet animal traîne quelquefois son flotteur pendant plusieurs jours, surtout si l'hameçon a été mal planté. Celui que nous venions de voir le traînait depuis deux jours.

Le 10 mars, nous continuâmes de naviguer entre des rives dont la végétation s'améliorait à mesure que nous avancions vers le sud. Les baobab devenaient

plus nombreux et plus beaux. Malgré cette riche végétation, rien pourtant n'était plus irrégulier que notre régime nutritif, depuis que nous avons quitté Sennâr. Pour décharger les barques qui s'engravaient de temps à autre, nous avons expédié nos caisses à dos de chameaux, et nous nous trouvions à peu près réduits aux ressources locales. Tel jour nous avions une abondance et une recherche de mets digne de la table d'un gourmet parisien ; tel autre jour, nous manquions de tout, même de pain ; le 10 mars fut classé dans cette catégorie. Cependant la plus riante végétation nous entourait, et il paraissait impossible qu'au sein d'une si riche nature la nourriture pût manquer. Impossible cependant de mettre la main sur le moindre quartier de mouton ou sur la moindre volaille.

« Les troupeaux sont au loin dans les pâturages ; ils ne rentrent que le soir, nous disaient les indigènes ; ici nous n'avons rien. »

Nous continuions notre route, et, quand venait le soir, nous nous trouvions dans quelque contrée inhabitée. Rencontrait-on des indigènes, pour une raison ou pour une autre, on ne pouvait rien obtenir. Au surplus, cela s'explique : tous ces gens-là savaient à qui ils avaient à faire. Le plus souvent, dans des circonstances analogues, on ne leur payait pas ce qu'on leur prenait. Quelquefois on leur donnait simplement un petit chiffon de papier constatant qu'ils avaient livré tel ou tel objet à titre de contribution ; mais le règle-

ment ou la prise en considération de cette fourniture n'arrivait jamais. Quand ils mettaient ces papiers sous les yeux des chefs, on leur répondait : *taïb !* c'est bien.

Nous n'avions à bord qu'un sac de riz, pas même du sel, c'était juste assez pour ne pas mourir de faim. En revanche, nous jouissions de l'avantage de posséder un chef cuisinier et plusieurs aides. Il nous fallut, à différentes reprises, nous résigner à battre la campagne nous-mêmes, l'argent à la main, pour découvrir un troupeau, et tout en montrant le prix de la fourniture ; la défiance était telle, qu'il fallait encore une sorte de violence pour nous faire livrer ce que nous désirions. Il est vrai de dire qu'en ce pays un mouton ne vaut que quatre piastres d'Égypte, soit un peu moins d'un franc ; cependant ces animaux sont de belle taille. Mais l'argent a ici une valeur relative beaucoup plus forte qu'en Europe : un beau chameau ne coûte que vingt francs, un bœuf ou un âne quatre ou cinq francs seulement.

Le soir de ce jour, nous nous amarrâmes entre des rives couvertes d'une belle végétation, assez loin au-dessus de Hedabatte. Dans la soirée, nous entendîmes les éléphants qui s'abreuvaient et prenaient leurs ébats sur la rive, non loin de l'endroit où nous étions ; par moments ils semblaient s'asperger et jeter de l'eau autour d'eux au moyen de leur trompe. En même temps, nous remarquâmes que l'air nous apportait une forte odeur de musc ; les marins prétendirent que cette

odeur était dégagée par des crocodiles au moment de leur accouplement. Le docteur ajouta que la matière odorante est contenue dans quatre vessies placées sous les aisselles et dans les aines. Du reste, il est à remarquer que toutes les parties du crocodile sentent le musc à un degré plus ou moins prononcé. Les nombreux cris d'animaux que nous entendions ce soir-là nous disaient assez que nous étions dans un lieu entouré de belles forêts et loin de toute habitation.

Lorsque chacun se disposa à sommeiller, je montai sur la dunette pour jouir plus tranquillement de la suave nuit qui nous enveloppait. Tout bruit ayant cessé sur notre barque, les animaux de la forêt, que j'entendais alors de loin comme de près, me parurent beaucoup plus nombreux, et, dans ma position hors de danger, j'écoutai sans crainte la sauvage harmonie de leurs cris variés.

Tandis que je prêtais l'oreille à ces cris lointains et rapprochés, doux ou sonores, graves ou aigus; une idée de l'infinie variété de la création se présenta à ma pensée. J'écoutais les bruits, à peine perceptibles, de petits êtres qui grignotaient dans les planches du navire, lesquels sont déjà de gros animaux à côté d'autres que nous montre le microscope; puis, avec l'échelle des voix nocturnes qui venaient sur tous les tons à mon oreille, je remontais jusqu'à ces puissants éléphants, nos voisins du moment, auprès desquels nous ne sommes nous-mêmes que des pygmées. Pendant

que je songeais à la multiplicité des êtres qui pullulent ainsi sur toute l'étendue du globe, mes yeux, fixés au firmament, entraînent ma pensée vers un théâtre infiniment plus vaste encore. Qu'on me passe ici une petite digression, je veux exprimer un doute.

Lorsque les yeux contemplent, dans le calme de la nuit, cette multitude d'astres brillants, si abondamment semés dans les profondeurs du ciel, la pensée aime à se reporter vers ces points mystérieux que la science et la raison nous montrent comme autant de soleils régissant une multitude de mondes analogues au nôtre; mais certainement fort variés. Car, parmi tous ces systèmes solaires dont l'étendue est incommensurable, il en est quelques milliers, au moins, qui sont régis par un groupe de deux et quelquefois trois ou quatre astres principaux ou soleils, se mouvant les uns autour des autres; telles sont les étoiles doubles. Ce qui, à la simple vue, nous semble être une nuance blanche dans le ciel, telle que la voie lactée, se transforme en myriades d'astres ou même en autres nébuleuses qui, avec de plus puissants télescopes, se subdivisent à leur tour en globes. Certains astres paraissent aussi se former de nos jours ou se modifier.

La terre, qui nous paraît si grande, n'équivaut qu'à la quatorze cent millième partie de la masse du soleil, et pourtant, tout l'ensemble de notre système solaire, comprenant la terre, ses nombreuses autres planètes et satellites, n'est qu'un atome dans l'espace infini des

cieux, un *tout petit système* à côté de milliers d'autres univers !

Tous ces mondes, tous ces systèmes d'astres, qui ont leurs mouvements propres, sont emportés autour les uns des autres : comme la lune autour de la terre, comme la terre, la lune et les autres planètes et satellites autour du soleil, comme le soleil lui-même et tout le système d'astres qu'il régit, paraît l'être vers la constellation d'Hercule, etc.

Ainsi la stabilité n'existe nulle part, tout l'espace, dans ses insondables profondeurs, n'est qu'un immense tourbillon dont on découvre successivement de nouveaux centres qui doivent, à leur tour, se soumettre à d'autres plus éloignés et plus généraux encore. Et, nous disent certains livres de science, pour régler tous ces mouvements, pour établir leur solidarité, une force unique suffit : *l'attraction* ! C'est là qu'est mon doute.

La force centrifuge, résistant à la puissance attractive, ne saurait même suffire à cet équilibre, où la moindre perturbation s'accroîtrait de plus en plus si une autre puissance n'intervenait. La loi des mouvements planétaires, découverte par Képler, nous montre la planète parcourant un orbite elliptique dont le soleil occupe l'un des foyers, ce qui suppose un autre centre d'attraction; l'orbite, avec un seul centre, serait circulaire. Par conséquent, lorsqu'une planète passe à son point le plus rapproché du soleil, il en résulte

qu'elle doit marcher plus vite pour que la force centrifuge croisse en même temps que la force attractive. C'est ce qui a lieu en effet, et l'équilibre se conçoit lorsqu'il ne s'agit que de deux centres d'attraction, étrangers à toute autre influence, à toute perturbation. Mais, lorsque ce mouvement a lieu parmi une multitude d'astres qui, tous, doivent avoir une action attractive des uns sur les autres, proportionnellement à leur masse et à leur degré de rapprochement, le centre de gravité de tous ces astres ne saurait être un centre d'attraction. On conçoit que l'équilibre, dans l'orbite dont nous venons de parler, serait sans cesse sollicité à se rompre, et que les astres se précipiteraient les uns sur les autres, si l'attraction l'emportait, ou se disperseraient dans l'espace infini, si c'était l'impulsion centrifuge. Il faudrait donc admettre, en outre de l'attraction générale, entre les astres certaines causes répulsives qui réagissent par le rapprochement et les empêchent de se précipiter les uns sur les autres; comme, par exemple, serait le principe en vertu duquel chaque classe de matières sidérales ayant une même affinité aurait la propriété de se précipiter les uns sur les autres pour former un même globe, ce qui est très-plausible. Des astres, ainsi constitués par affinités différentes, peuvent très-bien, par cela même, avoir les uns vis-à-vis des autres certaines qualités expansives ou répulsives limitées, décroissantes par l'éloignement, qui tendraient à les distancer jusqu'au

point où l'attraction reprendrait le dessus. Dans ces conditions, on conçoit parfaitement : 1° que tous les astres se distanceraient d'eux-mêmes, selon leur degré différent de puissance expansive et attractive, 2° que l'orbite d'un astre deviendra elliptique par suite d'actions extérieures qui le feraient anticiper, tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre des forces qui se font équilibre; 3° que, si un astre subit une perturbation accidentelle produite par le passage d'une comète, par exemple, il tendra à rétablir son orbite normal; tandis que, dans l'hypothèse de l'équilibre résultant des forces attractives et centrifuges seules, la moindre perturbation entraînerait un cataclysme céleste.

Nous voyons sous nos yeux certains effets qui nous donnent une idée de celui que nous avons supposé dans les astres, ce sont ces petits globules de mercure, d'eau, etc., qui, malgré l'attraction de la masse du globe terrestre, ont encore en eux-mêmes cette attraction particulière qui les réunit en globules et tend à les isoler des autres corps.

Tel était le sujet de mes réflexions lorsque, tout à coup, un son sonore et puissant me rappela sur le *tout petit* globe terrestre auquel j'appartenais, et à l'*imperceptible* milieu dans lequel je vivais. Quelques-uns de nos hommes, que ce bruit avait réveillés en sursaut, se dressèrent à demi pour consulter les alentours de leurs regards. « *Di-e-di?* qu'est-ce, qu'y a-t-il? » me dit l'un d'eux. Bien que j'eusse moi-même parfaitement

entendu, j'étais encore plus embarrassé qu'eux; je ne pus leur répondre, et, ne voyant rien, ils se recouchèrent peu après. Pourtant, en y réfléchissant, je fus tenté d'attribuer ce son puissant aux éléphants que je savais être dans notre voisinage. Plus tard, dans la Nigritie, je fus à même de reconnaître que ma conjecture, à cet égard, était fondée, et que le bruit sonore que j'avais entendu était celui que produit l'éléphant avec sa trompe. L'idée que ces animaux étaient près de notre barque, et que de leurs longs naseaux mobiles ils pouvaient venir flairer et fouiller la couchette à ciel ouvert que j'occupais, troubla quelque peu la sécurité dans laquelle je me complaisais. La nuit étant d'ailleurs avancée, je résolus de rentrer dans la cabine pour goûter un peu de repos.

Avant que j'y eusse pénétré, un vaste bruissement de fouillages, de branchages et de froissement de graviers, se produisit non loin de moi; je m'arrêtai aux aguets, et il me sembla que ce devaient être les éléphants, qui, ayant aperçu la barque ou entendu le bruit que je faisais, au lieu de venir sus, pénétraient dans la forêt. Peu après le bruit s'éteignit par l'éloignement, et je gagnai mon gîte. Les cris des animaux devenaient aussi de plus en plus rares.

Lorsque je fus installé sur ma couche, le son étrange, mais harmonieux, que je venais d'entendre et que, du reste, je ne saurais mieux comparer qu'à celui d'un tuyau d'orgue, me fit penser à un registre d'har-

monie voilée, que j'avais appliqué à l'harmonium¹; car je trouvai ce son naturel très-moelleux et en quelque sorte doux malgré toute sa sonorité.

Le matin du 11 mars, nous entendîmes aussi les rugissements du lion dans la forêt, mais ils paraissaient éloignés. Profitant d'un bon vent, nous partîmes de bonne heure; cependant il ne dura qu'une faible partie du jour, et se calma après deux ou trois heures de marche.

A ce moment, tout semblait m'inviter à faire route par terre, le vent était presque nul. La forêt était magnifique, de nombreux et intéressants animaux l'habitaient; notre barque était privée de vivres et la rive était couverte de gibier. Il n'y avait qu'un inconvénient, c'est que mes blessures occasionnées par la marche étaient à peine cicatrisées; je me décidai néanmoins à jouir de cette splendide nature.

La première chose qui attira mon attention en péné-

¹ Ce registre remédie à la trop grande sonorité relative des notes basses; son effet est tel, qu'il permet d'employer des accords soutenus de tous les jeux de la basse ensemble, et en même temps de faire parfaitement dominer, sans que l'accord soit troublé, une seule note du chant par les jeux les plus doux. Il en résulte une grande facilité d'expression et un effet d'harmonie très-suave. Selon un rapport de M. Adam, c'est ce qui s'est fait de mieux dans ce genre. Rien cependant n'est plus simple que le moyen employé: il consiste à régler à volonté, au moyen d'une tablette de sommier mue par un registre placé entre les genoux de l'exécutant, le passage de l'air après l'émission du son, au lieu de le réduire avant cette émission, ce qui baisse la note et détruit l'harmonie. Mais, me trouvant inopinément dans un tel pays, le brevet que j'avais pris à ce sujet courait grand risque de tomber en déchéance faute de paiement de l'annuité; c'est ce qui arriva effectivement.

trant dans la forêt, ce fut un groupe de singes qui semblaient se disputer quelque chose. Je m'approchai, en me dissimulant à leurs yeux autant que possible : je reconnus bientôt que l'objet de cette dispute était *la faveur* d'être pris au piège qui leur était tendu. Pensant qu'un surveillant devait être par là, en cherchant du regard j'aperçus en effet un homme qui s'enfuyait à mon approche, avantage dont je jouissais trop souvent à mon grand regret, à cause de ma ressemblance avec les Turcs et de mes armes qui me faisaient prendre pour un *asker* (soldat). Pour en revenir aux singes, voici quel était le sujet de leur débat : Une garra, remplie de bulbul (bière forte), était l'objet de leur convoitise. Cette boisson les enivre, et, dans cet état, il est facile de s'en emparer, surtout des jeunes. L'homme était là, guettant sa proie, armé d'un bâton et attendant que la liqueur perfide eût produit son effet. De la peau de ces animaux on fait des sacs à peu de frais ; on se borne à enlever celle de la tête, lier les pattes et coudre une pièce à certaines ouvertures. Le sac ainsi fait sert à plusieurs besoins du ménage et comme gibecière en voyage.

L'homme que j'avais vu s'enfuir me fit penser qu'il y avait un village non loin de ce lieu ; je pris la même direction et je ne tardai pas à voir la forêt s'éclaircir et des sentiers se dessiner ; j'arrivai bientôt au village de Feranac. Il était situé sur un point assez découvert et qui dominait une grande partie des environs. A proxi-

mité, on voyait des baobabs et quelques terres cultivables.

Lorsqu'on arrive en face d'un village et qu'on voit, comme des ruches, ses nombreuses huttes éparses sur un sol nu, exposées à toute l'ardeur d'un soleil tropical et à toute la vivacité des intempéries ; quand tout près sont des sites charmants, les plus délicieux ombrages, on se demande quelle peut être la cause de ce triste choix. Ces gens n'ont-ils pas le sentiment du bien-être, ne sentent-ils pas les charmes d'une belle nature ? Assurément, ils sentent très-bien ces avantages ; leurs sentiments sont comme les nôtres ; mais différentes causes, différentes nécessités, sont ici en jeu. Nous avons déjà signalé l'inconvénient des animaux pillards et voleurs dont il est difficile de défendre la maison et la récolte au milieu des belles forêts ; mais il est encore d'autres inconvénients très-sérieux pour les habitations. C'est le feu qui, mis à la forêt pendant la saison sèche, envahit promptement les espaces boisés. Dans un pays qui manque de sécurité, où les maraudeurs ont tant de facilité pour se cacher dans des forêts inhabitées, non-seulement les vols, mais la vengeance, la destruction complète des villages par l'incendie, serait trop facile s'ils étaient bâtis sous la forêt. Par inadvertance même, le feu prend quelquefois dans les forêts et dans les herbes sèches ; il envahit promptement de vastes espaces, et il faut fuir au plus vite. Telles sont les raisons qui forcent presque partout en Afrique à établir les villages

sur des espaces nus et à renoncer aux avantages que procureraient les délicieuses forêts. Le baobab, par la grosse masse de son tronc sur un sol nu échappant à ce mode de destruction, se trouve, souvent, par cette raison, être le seul compagnon végétal des habitations.

En pénétrant dans le village que je venais d'atteindre, les gens me regardèrent d'abord avec une certaine crainte ; mais, me voyant seul, paisible, et ne demandant rien, ils se tranquillisèrent. La population offrait, comme dans beaucoup d'autres lieux, un mélange de types dans lesquels dominant ceux des Foun et des Berbères. Les Arabes paraissent relégués principalement dans les campements plus éloignés des fleuves. Parmi les gens de ce village, je remarquai un homme dont le corps était parsemé de larges taches blanches, se dessinant nettement sur sa peau noire. Je m'approchai de lui pour lui demander quelle était la cause qui avait rendu sa peau en partie comme la mienne, tandis que le surplus était resté comme celle des autres habitants. Cette question, qui lui remettait en mémoire sa situation, lui fit prendre une figure triste. Il resta quelque temps silencieux, puis il me répondit que c'était une maladie qui était considérée, sinon comme grave, mais des plus pénibles à cause des observations désagréables auxquelles elle exposait continuellement. Il appelait cette maladie *bérace* ; elle me parut être une simple affection cutanée sans danger, comme le disait

cet homme. En Europe, elle serait presque inaperçue; la couleur de ces taches se rapprochant beaucoup de notre teint, si ce n'est qu'elles sont un peu plus blafardes. Plus tard, j'eus occasion de voir dans des pâturages de l'isthme de Suez, un individu affecté du même mal; seulement, son teint étant plus clair, les taches paraissaient moins.

Après cet entretien, je me rendis près d'une hutte circulaire en construction que j'examinai à mon aise, en même temps que je profitai de l'hospitalité du voisin, hospitalité dont j'avais réellement besoin. Le travail de la construction ne me parut ni long ni difficile: au moment où j'arrivais près de ces ouvriers, deux étaient occupés à mettre la dernière main à une sorte de palissade circulaire de la hauteur d'un homme à peu près. Cette palissade était composée de pieux bruts fichés en terre et rendus solidaires les uns avec les autres, au moyen d'un entrelas de fascines. Ce travail était doublé à l'extérieur, par une couche de branchages et de rameaux liés et entremêlé au fascinage. A côté de la maison, l'on préparait la couverture: de longues perches, soutenues d'un bout au-dessus d'un pieux provisoire, étaient liées ensemble par cette extrémité, et de là s'en allaient rayonnant reposer tout autour de l'autre bout sur le sol. Cet ensemble formait la première charpente d'un grand cône sur lequel on appliquait des cercles préparés de différents diamètres. Une fois ces cercles liés dans tout leur pour-

tour à chacune des perches rayonnantes, on avait ainsi la carcasse du cône rigide et solide qui pouvait alors se passer de tout support au milieu. Les constructeurs enlèvent ce cône à jour et le posent sur la palissade circulaire de la hutte dans laquelle on a eu soin de ménager une porte. Il ne reste plus alors qu'à couvrir le toit conique de chaume, et la maison est achevée. Ce toit conique est préparé assez large pour déborder d'une cinquantaine de centimètres tout autour de la maison, afin d'en éloigner les eaux. En outre, on relève un peu la terre contre le fascinage vertical afin d'en éloigner également les eaux de pluies qui ruissellent sur le sol. Telle est la simplicité et la facilité d'exécution de ces constructions.

Lorsque j'eus fait en quelques minutes de nouvelles études architecturales, je repris ma marche errante.

Je cheminai d'abord sur un sol découvert qui allait en s'abaissant, puis entre des buissons plus ou moins élevés, puis sous la forêt qui grandissait progressivement. Je me trouvai bientôt au sein d'une autre nature peuplée d'animaux. Les derniers bruits du village s'éteignirent, les sentiers se perdirent, toute trace de l'homme disparut en quelques quarts d'heure ; je me trouvai transporté au milieu des antres sombres d'une belle forêt. Des monceaux de lianes et de plantes de toute espèce s'entassaient et semblent lutter corps à corps pour se renverser les uns les autres. Pourtant ce n'étaient plus ces voûtes de verdure régulièrement sombres que

j'avais rencontrées exceptionnellement au nord de Sennâr. Ici la nature, sans être moins belle, était plus capricieuse. A côté d'un entassement impénétrable de végétation qui reposait sur le sol et s'élevait en monticule, on voyait de sombres voûtes sous lesquelles on circule librement. A côté d'un massif de bois couvert de feuillage vert, on en voyait un autre encore dans son automne et dépourvu de verdure. Plus loin, un troisième dont les rameaux branchus étaient couverts de fleurs; ailleurs encore des rinceaux de lianes décrivait de vastes guirlandes d'un arbre à l'autre, semblables aux décorations d'une fête.

Si du règne végétal on passe au règne animal, l'étonnement n'est pas moins grand. Les espèces différentes sont plus nombreuses, bien que le nombre d'individus de chacune d'elles soit moins multiplié. Ces animaux semblent aussi être mieux chez eux, ils ont moins l'air soumis à l'impulsion voyageuse d'une nécessité passagère.

L'éléphant, ce géant du règne animal, paraît très-multiplié dans ces parages; ses traces et sa fiente se montrent à chaque instant. Sur certains points, on rencontre des empreintes de ses pas si profondément creusées dans le sol, qu'on les prendrait volontiers pour des excavations destinées à emplanter des fûts de colonnes. Les traces fraîches étaient peu accentuées et ne se reconnaissaient bien que lorsque le sol où elles avaient été imprimées était suffisamment humide;

ainsi, elles étaient parfois très-profondes sur les points où un sol d'alluvion avait été détrempe par les pluies estésiennes. A ce moment, les pas de l'éléphants'impriment profondément et ces empreintes se solidifient ensuite par la sécheresse du sol. Dans la forêt où j'avais vu la puissante trace de l'éléphant pour la première fois, elle était unique, ici elles étaient nombreuses et faisaient connaître que nous avions réellement atteint la patrie de ces colosses pachydermes.

Une marche effectuée dans ces forêts n'était pas sans danger : souvent je faisais fuir des animaux devant moi ; mais il pouvait s'en trouver de moins complaisants, c'est ce qui m'arriva ce jour-là encore. En continuant à avancer dans ces dédales de végétation, je rencontrai de nouveau des endroits où elle se groupe en masses inextricables ; j'avais grand'peine à me frayer un passage, soit en contournant ces massifs, soit en rampant par-dessous, soit en refoulant les rameaux. Sur un point, je m'avançais entre des branchages recouverts de feuilles mortes et de débris végétaux que j'espérais faire fléchir. Je vis tout à coup à la hauteur de ma poitrine et tout près de moi l'énorme et hideux pli d'une sorte de boa gros comme la jambe qui se déroulait sur des lianes et autres végétaux à demi secs. Tête et queue plongeaient dans la végétation ; mais ce qui m'épouvanta le plus, ce fut de reconnaître avec la promptitude d'un trait que, d'après le sens du mouvement, la tête du monstre devait se trouver près de mes jambes sous

la verdure. D'un bond, dont je ne me serais pas cru capable dans ces fouillis, je me jetai en arrière et n'osai me retourner qu'à quelque distance. Je ne vis plus l'animal, mais la verdure ondulant sur le sol s'étendait jusqu'auprès de moi ; ému comme je l'étais, il me sembla que le monstrueux reptile devait glisser par-dessous pour m'atteindre, et je repris ma course de plus belle, passant au besoin comme un furet à travers les branchages. Ce n'est qu'après avoir décrit un grand contour par les endroits les plus libres que je repris quelque tranquillité.

Certes, il eût été intéressant pour un voyageur de pouvoir décrire un tel animal ; mais il ne me vint pas la moindre velléité de curiosité, tant le sujet était repoussant. J'eusse préféré, je crois, me trouver en face d'un lion ; au moins ce roi des forêts n'est pas hideux ; de plus, on peut compter, je ne dis pas sur sa générosité prétendue ou son respect pour l'homme, mais sur la satiété de son estomac, qui le laisse calme, et sur la chaleur du jour, qui le rend paresseux. Dans le cas où je me trouvais, non-seulement j'étais en face d'un monstre hideux ; mais son caractère, ses allures sont peu connus, et sa marche rampante le rend antipathique à notre nature. Qu'on veuille donc bien me passer cette fuite précipitée pour laquelle je ne me connaissais pas tant d'aptitude.

J'avais déjà ouï dire que ce pays nourrissait des serpents de diverses grandeurs, qu'il y en avait qui attei-

gnaient jusqu'à trois et quatre mètres de longueur ; cependant je supposais qu'il y avait quelque exagération dans ces récits, car tous ceux que j'avais vus ou aperçus fuyant et frétilant étaient loin d'accuser d'aussi fortes dimensions. Dans ce dernier cas, il est vrai, je n'avais pu reconnaître la longueur du reptile, mais à sa grosseur et à la hauteur où était le milieu de son corps tandis que ses deux extrémités semblaient reposer sur le sol, on pouvait conjecturer une très-grande longueur.

L'accident qui venait de m'arriver n'avait rien que d'assez naturel dans de tels endroits ; néanmoins ce jour-là j'éprouvais le besoin de rejoindre nos barques et je me dirigeai au plus court sur le Nil.

En débouchant sur ce fleuve, j'aperçus sur la plage un troupeau d'ibis blancs ; j'étais désireux d'avoir un de ces oiseaux, et, avant de me montrer, je cherchai un endroit d'où je pusse en tuer un ; je réussis. L'oiseau que j'avais atteint était un ibis blanc de grande espèce, nommé ici *bili-bili* ; je rapportai en France la dépouille de cet oiseau remarquable dont voici les principaux traits. Son corps blanc, comme je viens de le dire, est de la longueur de celui de l'oie, mais moins gros. Les plumes de ses ailes ont l'extrémité noir bleuâtre ou verdâtre ; les unes ont les effilés de plumage joints, d'autres longs détachés et retombant en panaches, ce qui donne à cet oiseau un air léger et délicat. Son cou et sa tête, qui s'élèvent d'environ dix-huit centi-

mètres, n'ont pas de plume, ils sont recouverts d'une peau noire. Son bec, également noir, décrit une courbure en s'abaissant, présente une longueur de dix-sept centimètres et une épaisseur de trois à sa naissance ; il est plus haut que large, et ses deux branches ressemblent à des morceaux de baleine nervés et peu aplatis ; chacune de ces parties présente une légère cannelure, qui, appliquée l'une contre l'autre, forme une sorte de tube lorsque le bec est fermé. Ses pattes noires, hautes de vingt centimètres, sont armées chacune de quatre ongles dont le plus grand a neuf centimètres et le plus petit en arrière a quatre centimètres de longueur.

L'ibis noir, nommé *assimbira*, est plus commun que l'ibis blanc sur les bords du fleuve Bleu ; mais ces oiseaux n'habitent ce pays que quelques mois, fuyant devant l'action des pluies tropicales jusqu'à la limite des déserts ; là, ils vivent d'insectes et de petits reptiles dont ils débarrassent le pays ; c'est ce qui leur a valu leur antique célébrité. Après les pluies, ils retournent dans les régions du Sud.

En attendant la barque, j'eus encore occasion de me procurer un martin-chasseur-Actéon, variété à bec rouge et d'observer un crocodile près duquel étaient plusieurs de ces oiseaux nommés *ter timsa* (trochilus, sorte de pluvier). Cet oiseau, dit-on, prévient cet amphibie, le réveille en cas de danger lorsqu'il dort sur le sable. En réalité, d'après ce que j'ai pu observer cette fois et d'autres encore, cet oiseau, qui est très-ré-

pandu sur les grèves du Nil, ne fait que venir quêter les insectes, qui eux-mêmes cherchent leur nourriture dans la grande gueule du crocodile qui est privée de langue pour les chasser et qu'il tient entr'ouverte lorsqu'il dort. Si l'oiseau prévoit du danger, il s'enfuit en criant; s'il n'est pas imminent, il se hâte de becqueter les insectes avant de s'enfuir, mais toujours en criant, c'est ce qui donne l'éveil au monstre.

Les oiseaux de ces contrées sont, beaucoup plus qu'en Europe, parés de brillants plumages, mais leurs chants sont presque nuls lorsqu'ils ne sont pas d'affreux cris qui déchirent les oreilles. En Europe, la généralité des plumages sont gris; en Afrique, ils scintillent des plus brillantes couleurs; car, en effet, la couleur est fille de la lumière qui les comprend toutes ainsi que nous le montrent le prisme qui la décompose et l'arc-en-ciel. Il est donc naturel de trouver des couleurs plus ternes dans nos régions septentrionales, et des couleurs vives dans les régions tropicales. Cela semble encore démontré, en quelque sorte, par ce simple fait, que les mêmes couleurs qui brillent d'un éclat incomparable sous le soleil des tropiques paraissent se ternir ou perdre une partie de leur éclat en arrivant sous un ciel gris. Ici, une remarque en amène une autre: l'homme, pour son vêtement, semble s'inspirer de la nature: en Orient, en Afrique, il aime les couleurs vives; en Europe, en Russie, en Laponie, il affecte de porter des couleurs sombres, comme le pays

qu'il habite. Quant à l'emploi des vêtements larges dans le Sud, étriqués dans le Nord, il a aussi sa raison d'être naturelle. Dans les pays chauds on se passe de vêtements, ou bien il est un luxe; et, lorsque le luxe se produit, il ne mesure pas avec parcimonie. Dans le Nord, le vêtement est une nécessité contre les frimas, et la nécessité calcule le nécessaire, ajuste son vêtement pour que la même quantité d'étoffe ait plus d'efficacité.

Revenons aux oiseaux. Pourquoi ont-ils en Europe des chants qui nous charment, tandis qu'ils sont nuls ou criards en Afrique? Je ne puis trop me l'expliquer; non plus que cette cause mystérieuse qui met le sourire sur les lèvres de l'enfant et du vieillard, et qui donne l'austérité à l'âge mûr. Pourtant, faut-il voir dans les chants des oiseaux d'Europe la joie qui renaît au retour du printemps, ou par l'opposition d'un beau jour à une nuit froide? Faut-il voir en Afrique pour cause de défaut de chant le malaise qui résulte de la rareté du breuvage et d'une siccité trop vive de la gorge; ou la crainte qu'a l'oiseau d'attirer sur lui, par son chant, la multitude des ennemis de toute espèce qui l'entourent? Toutes ces questions ne me paraissent pas sans intérêt, et seraient dignes de quelque attention. Mais notre barque se montra et me tira de mes réflexions.

En approchant de Rosseiros, le 12 mars, le palmier doume, que nous n'avions plus vu depuis Alfay, sauf

de rares exceptions près Ouad-Médina et de Kamnyn, se montra de nouveau et même si multiplié, qu'à lui seul il constitue presque des forêts sur certains points. Son feuillage, en se mêlant à la végétation du pays, est d'un bel effet et lui donne de la variété.

Tandis que je considérais le paysage, j'entendis quelqu'un dire auprès de moi : «Voici l'ancien arsenal.» Je cherchai sur la rive, et je n'aperçus rien qui ressemblât le moins au monde à un établissement quelconque, arsenal ou autre.

— Où donc voyez-vous cet arsenal ?

— Là, en face de nous.

— Je ne vois rien.

— Là, sous ces arbres.

— Je ne vois que leur ombre.

— Eh bien, c'est cela même.

Et c'était la vérité; tant que les bois de construction abondaient dans le voisinage, les ateliers avaient fonctionné à l'abri de ces arbres. Abri très-suffisant sous un climat où pendant huit mois de l'année la sérénité du ciel n'est pas un instant altérée. Le jour où les bois avaient été épuisés, en mettant les outils sur l'épaule, on avait emporté l'arsenal. Actuellement cet arsenal était campé plus bas sur le fleuve dans une position analogue.

A propos de construction, j'eus occasion de remarquer un ingénieux système de ligature et de cerclage usité dans le pays, et qui remplace avantageusement

et surtout économiquement les gros fers. Ce métal est fréquemment remplacé par le cuir employé à l'état frais, et dès lors se prêtant facilement à toutes les formes. L'ardeur du climat dessèche très-prompement le cuir, il en résulte d'abord un retrait qui rend le lien immuable, et enfin ce cuir acquiert un degré de force et de dureté vraiment extraordinaire; les mâts et les vergues de nos barques et nombre d'autres pièces de bois étaient assemblés de cette façon.

En face de Rosseiros, nous dûmes abandonner nos barques et nous remettre en route par caravane; le Nil sur ce point est difficilement navigable en cette saison et, de plus, il est obstrué d'une cataracte à vingt et quelques kilomètres plus haut, près d'El-ker.

Rosseiros, situé sur la rive droite du fleuve, en est séparé par un rideau de forêt très-touffu; c'est un bourg de près de trois mille âmes établi sur un tertre élevé et en partie dégagé de la végétation qui l'entoure. De ce point on commence à voir poindre dans le sud, sous une teinte bleuâtre et lointaine, les premiers sommets des montagnes de la Nigritie. Rosseiros est un poste militaire où séjourne une petite garnison. Quant à la population de cet endroit, elle ressemble beaucoup à celles des derniers villages que nous avons décrits. Les Arabes paraissent toujours appartenir principalement aux populations errantes des savanes ou des contrées où dominant les pâturages. Les villes et les villages fixes des bords du Nil ont plus particulière-

ment pour habitants les populations établies dans ces régions antérieurement à la venue des Arabes, ce qui ferait penser que ces derniers ne sont pas arrivés là en conquérants.

A partir de cette hauteur, le pays situé sur la rive droite paraît très-peu habité, ce qui semble tenir au voisinage de la Nigritie. Entre les pays de race différente on trouve ordinairement une certaine zone neutre souvent inhabitée.

CHAPITRE XVI

LE FA-ZOGLO

Forêt grandiose, ses accidents. — Une correction turque. — Pénible route, les saisons. — Le baobab. — Principaux arbres. — Nature géologique du Sennâr. — Montagnes primitives et leurs habitants. — Les carcans de l'esclavage. — Douleurs et regrets. — Fa-Méka, pauvre palais. — Fa-Zoglo.

Pendant que l'on préparait les montures diverses qui devaient nous transporter de Rosseiros vers la Nigritie, je m'éloignai du village pour étudier la nature; j'arrivai dans la direction du sud, non loin du fleuve, dans un endroit où la forêt est d'un grandiose remarquable. L'homme, et même le chameau, ne sont que des insectes, comparés aux géants du règne végétal qui peuplent ces lieux; on peut en prendre une idée planche IX de l'*Atlas du voyage*. Un certain nombre de monstrueux baobabs peuplent ces lieux;

leurs troncs, sans être les plus gros qui existent, atteignent jusqu'à *vingt mètres* de circonférence. De très-grandes espèces d'arbres appartenant à la famille des figuiers, des tamarins très-développés, des stercoulias et quelques autres, accompagnent noblement ces colosses de la nature végétale. D'autres espèces servent à mettre en relief les premiers par leurs formes déliées ou par la nature particulière de leur feuillage. Il résulte de cet ensemble un effet aussi magnifique que saisissant. C'est jusqu'à vingt mètres de hauteur et plus que s'élèvent les voûtes de ces grandioses forêts.

Les chameaux qui portaient nos provisions nous ayant précédés à Rosseiros, notre caravane fut bientôt prête, et nous fîmes encore une marche le soir du 12 mars pour aller coucher au village d'Hazaza, le deuxième que l'on rencontre au sud de Rosseiros.

La nuit fut si belle, que nous ne fîmes pas dresser nos tentes; on nous apporta des lits de sangle en usage dans le pays; c'est le ferche dont nous avons parlé; seulement ces lits sont si courts, que la tête appuie sur une traverse, tandis que les tibias appuient sur l'autre; il ne faut rien moins qu'une longue habitude ou une extrême fatigue pour dormir dans cette position. Nous eussions certainement préféré coucher sur la terre; mais les insectes, et notamment les fourmis blanches, rendent nécessaire l'usage de ces lits. On ne leur donne guère de longueur afin que la tête, por-

tant sur l'extrémité, la chevelure des indigènes, si soigneusement tressée, puisse pendre en dehors, et ainsi être garantie des dégâts qu'occasionnent les froissements.

Le lendemain 15 mars, nous commençâmes à apercevoir un peu distinctement les lointains sommets de la Nigritie au sud, et du Kouara à l'est. Nous continuâmes notre route à travers une vaste et interminable forêt, où l'on ne rencontre que quelques clairières, le plus souvent factices, autour des villages; néanmoins la plupart des essences sont maigres et épineuses. Tout ce pays forme une immense plaine légèrement ondulée, et dont on n'aperçoit aucune limite, si ce n'est les quelques sommets dont je viens de parler. Sur notre route, non loin du fleuve, nous rencontrâmes quelques petits monticules qui paraissent dus à l'accumulation de la terre, des détritits et du sable apportés par les vents, et qu'une végétation accidentellement plus épaisse a arrêtés. Les plantes ont envahi ces monticules, dont les parties constitutives offrent un commencement d'agrégation, ainsi que je pus le remarquer dans les coupures. J'avais déjà observé un effet analogue au-dessus d'Abou-Hamed, à la sortie du grand désert; mais là les parties constitutives de ces monticules étaient plus sablonneuses, et par conséquent l'agrégation plus difficile.

Le matin du second jour de marche, au moment où nous nous mettions en route, je vis le guide indi-

gène hésiter sur le point où il devait nous faire pénétrer dans la forêt; il réfléchissait probablement au choix du sentier qu'il fallait prendre pour rencontrer le moins de difficultés avec notre genre de caravane; il pouvait aussi calculer la route qui nous ferait passer moins à portée des huttes de ses compatriotes. Quoi qu'il en soit, le colonel Yousouf, voyant cette hésitation, interpella le guide, qui parut lui répondre d'une manière un peu embarrassée. Incontinent le colonel lui fit impérieusement signe de s'étendre à terre; mais le guide parut plus embarrassé encore devant cet ordre que devant son chemin; aussitôt, sur un nouveau signe de Yousouf, deux soldats précipitèrent l'infortuné guide à genoux, puis le nez contre terre, et le colonel turc lui posa le pied sur la nuque, lui appuyant la figure contre terre, et, tandis qu'il le maintenait ainsi dans la position d'un homme prosterné, sur un nouveau signe, une volée de coups de bâton lui fut appliquée sans désemparer. Lorsque l'infortuné sentit le pied du colonel lui décharger la nuque, il se releva, et marcha étourdiment dans l'une des directions qui l'avaient fait hésiter. Était-ce la meilleure?

On ne saurait imaginer les ennuis d'un voyage à dos de chameau au sein de ces forêts épineuses. En dépit de toutes les précautions possibles, on n'en sort que les vêtements en lambeaux et la peau sillonnée d'égratignures. Cependant le chemin que nous sui-

vions était la grande voie de communication entre les provinces de Fa-Zoglo et le Sennâr, et celle qui desservait les établissements aurifères de la Nigritie, etc. Néanmoins cette voie magistrale n'est qu'un sentier tortueux se détournant de chaque arbre, de chaque buisson; jamais la main de l'homme n'a donné un coup de serpe ou un coup de pioche pour rendre ce chemin plus viable. Les caravanes et les expéditions militaires du gouvernement perdent chaque semaine plus de temps qu'il n'en faudrait une fois pour toute pour rendre praticables les passages les plus difficiles. Fréquemment on rencontre des torrents à sec profondément ravinés, et dont les rives, presque à pic, offrent de très-grandes difficultés pour le passage des chameaux. Il faut chercher les échancrures, les endroits où la végétation n'obstrue pas trop le passage, pour descendre dans le lit de ces torrents et en sortir ensuite; hommes et animaux se prêtent réciproquement secours en se poussant ou en se tirant mutuellement avec des cordages.

Dans ces régions, ce n'est pas l'ardeur du soleil qui détermine le printemps; il passe et repasse au zénith sans produire d'influence sensible par lui-même sur la nature végétale, si ce n'est la sécheresse. Mais pendant son approche vers le nord arrivent un ciel nuageux et les pluies estésiennes, et celles-ci, en humectant le sol, mettent la sève en mouvement, et déterminent la saison du printemps. A l'époque où nous nous trou-

vions, c'était la saison qui représente l'hiver, ou plutôt la saison morte et sèche, car la chaleur était extrême et le ciel sans nuages, quoiqu'ils dussent venir plus tard. La plupart des arbres étaient dépourvus de feuilles; néanmoins la vie végétale n'est jamais complètement suspendue sous ces latitudes : quelques essences d'arbres avaient un feuillage très-vert, quoique menu; d'autres étaient en fleurs.

L'arbre le plus remarquable de ces contrées est le baobab, qui, par sa grosseur comparative, est l'éléphant du règne végétal. Cet arbre monstrueux est appelé *gongolès* dans le pays; il est surtout remarquable par ses dimensions prodigieuses; son tronc atteint un énorme développement, j'en ai mesuré qui ont dix à douze brasses de tour (dix-huit à vingt et un mètres); il paraît qu'il en existe un près de Rosseiros qui a quinze brasses de tour (vingt-six mètres), et, dans l'Afrique australe, Adanson en a mesuré qu'il évalue à environ trente-six mètres de circonférence. Cette grosseur est telle, que, dans la cavité que présente un tronc semblable, dont les parois n'ont ordinairement qu'une quinzaine de centimètres d'épaisseur, plus de trois cents hommes pourraient s'y abriter, en attribuant à chacun un espace de quarante centimètres sur cinquante. En calculant par analogie le nombre de couches ligneuses annuelles qu'ont dû comporter ces plus gros troncs, on arrive à leur attribuer l'âge prodigieux de cinq à six mille ans.

Le tronc affecte généralement des formes pyramidales. Les branches sont très-grosses à leur point de départ, sont fort inclinées; mais elles se rétrécissent très-sensiblement en se courbant selon une direction plus verticale, ce qui leur donne l'aspect de grosses cornes. Elles correspondent sur le tronc à des renflements en forme de nervure, qui semblent les relier au sol par un fort empâtement, auquel s'attachent les principales racines que l'on aperçoit quelquefois sur le sol. L'écorce de cet arbre est presque unie et glacée, quoique formant çà et là quelques galles ou boursouflures; elle est recouverte d'un épiderme fin, qui a le reflet d'un bronze de couleur rose violacé. Immédiatement contre le tronc et les plus grosses branches il en croît de toutes petites, qui, par leur disproportion, font un contraste monstrueux. Il paraît que ces petites branches, après avoir végété quelque temps, sèchent et tombent d'elles-mêmes.

Le baobab croît lentement, et, pour que ces colosses atteignent une telle grosseur, les habitants du pays pensent aussi qu'ils doivent avoir plusieurs milliers d'années. La manière dont se comporte cet arbre semble, en effet, accuser une longue période d'existence: les plus petits, très-rares, sont pleins dans l'intérieur ou offrent de petites cavités, tandis que les plus gros présentent de grands vides irréguliers qui pourraient former de petits appartements. Ce qui existe actuellement d'un de ces vieux troncs semble être, si je puis m'ex-

primer ainsi, le reste d'une suite de générations qui se seraient succédé dans le même individu, par un accroissement successif à la surface extérieure, en laissant dépérir les parties intérieures qui les ont précédées.

Le fruit de cet arbre¹ se compose d'un ovoïde de quinze à vingt centimètres de long, formé par une écorce dure, tomenteuse, d'un vert velouté; elle renferme des morceaux irréguliers ou anguleux de pulpe blanche, féculieuse, de la grosseur d'une fève, contenant des noyaux également irréguliers. Ces morceaux de pulpe sont tassés entre des cloisons filandreuses, à jour, qui vont aboutir à l'écorce. On mange ce fruit, ou plutôt on ronge ses noyaux féculeux, qui ont un goût sucré et aigrelet, et l'on en fait aussi de la limonade.

Le baobab n'a pas de feuilles dans la saison qui précède les pluies, c'est-à-dire depuis décembre jusqu'au mois de juin; un peu plus tard, il se pare de longues fleurs blanches. Dans cette saison, on voyait ses fruits seuls pendus aux branches. Ses feuilles, de douze à quinze centimètres de long, jonchaient le sol; elles ressemblent en grand à celles du marronnier d'Inde. En poudre ou en décoction, ces feuilles, de même que l'écorce des jeunes rameaux, ont des

¹ J'ai remarqué dernièrement, au musée du Louvre, un de ces fruits au milieu de diverses matières provenant des antiques tombeaux de Thèbes. Ce fruit seul ne portait aucune suscription, et figurait là comme un objet dont on ne connaît ni le nom ni l'origine.

qualités nutritives et adoucissantes. On emploie aussi les filaments que contient l'écorce du tronc de cet arbre pour faire des cordes, des sacs et d'autres objets que l'on travaille avec beaucoup de soin¹.

Le *zeziphus* ou *spina-christi* végète en forme de buisson; ce que cet arbrisseau a de plus remarquable

¹ Pour le lecteur qui désirerait de plus amples renseignements sur les végétaux de ce pays, voici quelques détails relatifs aux espèces les plus marquantes.

L'*acacia sabak* est un arbre qui a plusieurs troncs tortueux groupés sur la même souche; son écorce est raboteuse; son fruit consiste en grandes gousses très-larges contenant des semences rouges.

L'*acacia guéret* (*mimosa nilotica*) a le tronc rouge et produit une gomme également rougeâtre et peu estimée. Il est d'un joli effet au sein de la verdure; son fruit ressemble à celui du tamarin, et sert de remède contre la dyssenterie en raison de l'acide tonique qu'il contient.

Le *tertar* (*stercoulia setigra*) est un grand arbre dont l'aspect rappelle un peu celui du baobab; son tronc était revêtu d'un épiderme fin qui se détachait au moment où je le vis, et mettait à jour une sous-écorce polie et blanchâtre.

Le *diokan*, arbre au tronc noir, qui paraît avoir un feuillage persistant, car il était parfaitement vert malgré la saison; ses feuilles tiennent de celles du pêcher et de celles du laurier-rose.

Le *gafal*, arbre de médiocre dimension, dont le bois est très-léger et dont l'écorce jaune, lisse et fine, se détache facilement. Cette écorce est employée dans le pays à un usage mystique; on y écrit des sentences que l'on porte dans des sachets suspendus soit au coude, soit dans les cheveux, autour du cou ou près des parties sexuelles. Les pousses nouvelles de cet arbre sont cylindriques, de la grosseur du doigt, tendres, et renferment un suc laiteux; de leur extrémité arrondie en demi-calotte partaient à cette époque des pédoncules déliés supportant de grandes grappes peu fournies de fleurs d'un rose pâle. Cet arbre n'avait point encore de feuilles à l'époque où je le vis. Il est rarement isolé ou mêlé à d'autres essences. Généralement il occupe une certaine étendue de terrain, à l'exclusion de tous autres.

Les *babanos* (ébéniers) sont très-nombreux dans ces forêts. Les indigènes font avec le bois d'ébène des casse-tête sur lesquels il reste

pour le voyageur qui parcourt les forêts où il est répandu, c'est son armure d'épines fortes et crochues, dont on ne se défait qu'avec la plus grande difficulté une fois qu'elles vous ont harponné; chaque mouvement irréfléchi que l'on fait pour se débarrasser de ces crocs amènent d'autres branches, qui saisissent de toute part l'homme couvert d'un vêtement, et qui labourent l'épiderme de celui qui n'en a pas.

Le 14 mars, nous continuâmes de circuler dans les belles forêts sans fin du Fa-Zoglo; ces forêts, cependant, sont moins belles que certaines parties de celles que j'ai décrites plus au nord; mais il ne faudrait pas en conclure que le pays en général soit moins riche, c'est le contraire qui a lieu. Ici les sentiers sont naturellement établis sur les points où la forêt laisse le

souvent des parties de la couche de bois jaune qui enveloppe le cœur de ce bois, qui seul est noir.

Le palmier *doume* ne se montre que dans le voisinage du fleuve.

Les palmiers *douleb* continuent à se montrer çà et là isolément, mais en petit nombre.

Plusieurs espèces d'*alleg*, cactus ou autres plantes grimpantes enlacent leurs faisceaux de rameaux tortueux aux branches des arbres. Il en est dont la section transversale offre l'image d'une roue d'engrenage à quatre dents, et dont les fibres forment un très-joli dessin. Le centre est occupé par une moelle blanche assez épaisse, autour de laquelle des veines jaunes rayonnent en quatre faisceaux principaux dans un bois rose. Enfin, outre ces parties intérieures et la peau brune et fine de la surface, il y a une seconde enveloppe rose moins poreuse que la précédente, et qui a une épaisseur égale sur tout le pourtour de cette section, de forme compliquée, mais régulière.

Le *nébek* ou *nabak* (lotus) porte un petit fruit gros comme une cerise, mais qui a l'aspect, la couleur, et un peu le goût de la pomme; il est acidulé et astringent.

plus de facilité pour la circulation, c'est-à-dire sur les terrains secs et rocailleux; c'est, au contraire, sur les terrains noirs, doux et humides, qu'il faut chercher les riches forêts d'une nature exubérante pour les comparer aux parties les plus belles de celles que l'on rencontre au nord du Sennâr. Et ce sont les lieux qui n'offrent qu'une végétation maigre et rabougrie dans ce dernier pays qu'il faut comparer aux forêts les moins belles que l'on rencontre dans le Fa-Zoglo, pour avoir une juste idée des progrès que fait la végétation en avançant vers le sud.

Ici le terrain commence à être un peu plus accidenté; depuis Kartoum il offre peu de variété, peu d'intérêt. En quittant cette ville, on trouve un tuf calcaire, spongieux et friable, dans lequel sont incorporés des détritrus de plante marine; il forme de bizarres agglomérations, qui imitent des racines noueuses. A la loupe, on distingue de petits grains de quartz et d'amphibole qui enveloppent aussi des noyaux argileux.

Plus haut, non loin de Kamnyn, on rencontre un conglomérat de grains de quartz empâtés dans un calcaire tuffeux imprégné de natron, que l'on fait calciner pour être employé à la fabrication du savon qui se fait dans cette ville.

En continuant à remonter le fleuve Bleu dans le Sennâr, ce sont des tufs friables qui forment les falaises du fleuve sur la généralité du parcours. Le sol

cultivable est une argile sablonneuse assez maigre, quoique fertile. Ce n'est qu'à la hauteur de Sennâr qu'on commence à voir les premières montagnes détachées qui annoncent les chaînes de roches primitives de la Nigritie. Ce sont les montagnes granitiques et siénitique de Mouïl et de Sakadi qu'on aperçoit à l'ouest de Sennâr, plus au sud celles de Goulé, de Bouck, de Kokour; puis, en rapprochant du fleuve, celles de Kérébîn, Akâdi, Lengassan, Kilgou et le groupe important de Taby. Ces montagnes, qui semblent devoir être d'autant plus stériles qu'on voit presque partout la roche à nu, sont pourtant, en grande partie, couvertes de végétation, et même de beaux arbres. Le tamarinier et le baobab y montrent leurs puissantes silhouettes dominant d'autres arbres propres à la contrée, tels que l'héglyg, le nebka, les gommiers et autres acacias, etc. Ces végétaux semblent alimentés par les terres emportées en poussière par le vent, et que les pluies entraînent dans les fissures de rochers, où les arbres plantent leurs racines. Car, on le sait, la désagrégation du granit et de beaucoup d'autres roches primitives sous l'action des intempéries ordinaires est si faible, que son produit seul est entraîné dans les vallées ou les plaines avant d'avoir pu s'accumuler suffisamment contre les rochers pour nourrir cette végétation.

La plupart des montagnes dont nous venons de citer les noms étaient naguère encore habitées par des po-

pulations nègres; mais, depuis la domination égyptienne, toutes celles qu'il a été possible de cerner et d'assaillir pour réduire les habitants en esclavage l'ont été. Dès le début, en 1821, les premières montagnes attaquées, celles de Kokour et d'Akadi, furent prises par trahison en trompant la bonne foi des nègres; celles de Bouck et de Kilgou, et quelques villages de la plaine, succombèrent sous la supériorité des armes à feu, inconnues à ces nègres, et la terreur qu'elles répandirent parmi eux; mais une partie des habitants s'échappèrent; sur certains points, on ne trouva que des femmes, qui préférèrent se laisser tuer plutôt que de suivre les Turcs. Le groupe des monts Taby, très-élevé et plus peuplé, résista, et même faillit faire subir une sérieuse défaite aux agresseurs. Aujourd'hui ce pâté de montagnes forme la sentinelle avancée de la race nègre, les Turco-Égyptiens s'étant rejetés sur d'autres points plus vulnérables. La plupart de ces montagnes s'apercevaient à l'horizon dans l'ouest depuis la route que nous suivions.

En suivant péniblement les sentiers à peine tracés qui serpentent à travers les forêts sans fin du Fa-Zoglo, nous vîmes venir à nous une caravane composée de cavaliers et de piétons, ou plutôt un convoi; car nous aperçûmes briller en l'air des baïonnettes. Elles étaient portées par des cavaliers vêtus du costume militaire égyptien. Les uns avaient pour monture des chameaux, d'autres des chevaux ou des ânes. Je re-

marquai avec étonnement que les piétons avaient le cou passé dans une espèce de fourche ; les poignets étaient fortement attachés à l'embranchement de la fourche qui retenait le cou. Les branches de celle-ci, rapprochées derrière la nuque, étaient tenues écartées par un étrésillon, ne laissant que l'intervalle nécessaire à la respiration du patient. De plus, une corde reliait cette espèce de carcan à la selle des cavaliers. On se sentait ému par l'air d'abattement qui se peignait sous la sueur ruisselante de leur visage. D'autres avaient seulement le cou saisi de la même manière entre les branches d'une grosse fourche à long manche, laquelle était attachée à la selle des chevaux ou des chameaux. Dans ce système, le point d'attache étant hors de la portée des mains du captif, on avait pu se dispenser de les attacher aussi ; mais l'infortuné était soumis à une autre espèce de supplice encore pis que le précédent. Ainsi tenu par le cou, il était obligé de subir toutes les secousses causées par l'inégalité de la marche des animaux, les coups qui leur étaient administrés ou les accidents du sol. Ceux qui étaient attachés aux flancs des chameaux avaient en outre à endurer cette espèce de tangage que produit l'animal dans sa marche ; car la terrible fourche est d'une grosseur et d'une force telle, qu'elle puisse résister aux efforts les plus désespérés du captif. Comme les cavaliers et leurs montures ne se préoccupent pas des malheureux qu'ils traînent à leur suite, et que l'es-

pace le plus libre est pris par eux, il en résulte que les captifs doivent de temps à autre marcher à travers les broussailles, les buissons épineux et toutes les difficultés de la route. Les écorchures dont leurs corps sont semés n'attestent que trop quelles sont leurs souffrances.

Ces infortunés étaient des esclaves nouvellement réduits et conduits en Égypte; ils avaient encore quatre à cinq cents lieues à faire ainsi avant qu'on pût se relâcher de cette rigueur. Jusque-là on est obligé de leur laisser ces entraves jour et nuit, faute de prisons ou de lieux propres à les enfermer sûrement. Ce n'est que quand on a mis entre eux et leur pays toute l'étendue des déserts, qu'on peut, sans crainte, diminuer ces barbares précautions. La douleur arrache-t-elle à ces malheureux la promesse de ne faire aucune tentative d'évasion si l'on adoucit leur position, on leur répond qu'on n'en peut rien faire, et, comme le loup à l'agneau, que, s'ils ne sont pas coupables, ce sont leurs pères qui l'ont été en tentant de recouvrer leur liberté.

C'est ainsi qu'une première iniquité en enfante bientôt une seconde, et que la nécessité de s'assurer du captif conduit l'asservisseur à la cruauté.

A la suite de ce convoi venaient quelques Djellab; ceux-ci conduisaient principalement des femmes, des enfants. Les pauvres créatures, étant plus faibles, les liens étaient moins rigoureux; quelques-unes

étaient placées sur des charges de chameaux, d'autres cheminaient et même portaient quelques effets. Mais ce qui était surtout pénible à voir, c'était l'expression des sentiments dont étaient empreintes les physionomies de ces pauvres créatures. Elles jetaient de temps à autre des regards désolés sur les montagnes natales qui allaient bientôt disparaître pour jamais. Ah ! quelle tristesse ! quels regrets ! Les enfants seuls pouvaient les manifester par des larmes, que venaient refouler la menace et, au besoin, la courbache du Djellab. Quant aux autres, n'essayons pas de peindre leur douleur ; les paroles sont trop froides pour de telles situations.

Ces montagnes bleuâtres, que j'allais visiter d'un œil tranquille, étaient pour ces malheureuses créatures l'Éden d'ici-bas. Dans l'ancre du colossal baobab et des rochers primitifs, l'enfant avait joué avec ses compagnons ; il s'était balancé, là-bas, sur les guirlandes de lianes et les rinceaux de cactus qui relient l'arbrisseau à la cime élancée de l'arbre séculaire ; là-bas, sous les dômes impénétrables du sant odorant, des palmiers, des tamarins, des lauriers, des tertar, sont les cachettes mystérieuses, pleines de tendres souvenirs ; là-bas est l'épais ombrage qui a protégé la case et le lit végétal où la mère a bercé son enfant. Oui, c'est là-bas, sur ces géantes montagnes, que l'homme, après avoir cueilli dans la forêt les fruits nécessaires à sa famille, venait sur le haut rocher,

dans la rouïalda, léger belvédère ombragé d'un euphorbe, goûter le repos et la fraîcheur, en face des vastes horizons et des généreuses campagnes de son pays.

Cette douce patrie était encore là, visible au loin, mais sur le point de disparaître pour jamais aux yeux des pauvres êtres qui se tordaient sous les liens et sous la courbache des djellab. Puis chacun de ces infortunés songeait à sa famille comme lui ravie, à l'enfant, au fiancé, à l'époux, à la mère, tués dans le massacre ou emmenés d'un autre côté dans l'esclavage ! Et, à tous ces tourments de l'âme se joignaient les souffrances physiques de ce cruel voyage, sous l'affreux carcan. Enfin, pour espérance, pour avenir, qu'avaient ces malheureux ?... Si la mutilation n'est pas leur partage, s'ils ont vaincu les souffrances et les privations de toute espèce, si la mort les épargne dans le désert, que leur reste-t-il ? Pis encore : une vie sans espoir, l'avilissement ! Pour qui veut bien se figurer la véritable situation de ces infortunées créatures qui passaient ainsi devant nous, il n'est pas besoin de demander la signification douloureuse des tristes regards jetés en arrière, de ces têtes tombant sur la poitrine, de ces soupirs, de ces sanglots étouffés, refoulés par la courbache, de ces traits profondément altérés.

Après être resté quelque temps à regarder tout ce monde d'un œil hagard, anxieux ; lorsque tout cela eut disparu comme un affreux rêve, comme une vi-

sion impossible et cependant très-réelle, je me retournai fort ému du côté de ma route pour m'arracher à ce poignant tableau qui semblait encore être devant mes yeux. Pourtant l'une des jeunes filles qui le composait devait bientôt reparaître devant moi dans une situation plus émouvante encore.

Notre première marche, du 14 mars, nous amena devant Fa-Méka, située sur la rive droite du fleuve, en face du mont Fa-Zoglo qui se dresse sur l'autre rive. C'est dans cet endroit que Méhémet Ali a fait élever, près du fleuve, deux constructions fort modestes qu'il qualifiait beaucoup trop pompeusement quand, en 1841, il répondait à l'envoyé français, à propos de ses démêlés avec la Porte : « Ce que j'ai conquis avec les armes, je le perdrai avec les armes ; j'ai fait bâtir des palais dans mes possessions de Fa-Zoglo où je me retirerais s'il était nécessaire. »

Quand on dit palais dans ces régions, il ne faut pas se figurer un Louvre ou un Alcazar ; le plus beau de ces palais se compose d'une muraille rectangulaire de la hauteur d'un rez-de-chaussée, renfermant cinq pièces mal couvertes et pavées en terre battue ; la façade présente quatre fenêtres et une porte. Voilà cette splendide demeure. La nature a fait les frais de la principale décoration, qui consiste en touffes d'herbes éparses sur le faite des murailles. Le deuxième palais est encore moins important que le premier, seulement on a voulu y faire une chambre au-dessus du rez-de-

chaussée, et le tout était déjà en ruine au moment où je le vis.

La position où sont ces constructions est agréablement choisie sur une terrasse de la petite montagne de Fa-Méka, en grande partie entourée par le fleuve Bleu. On voit dans cet endroit des casernes, sortes de hangars en chaume et fascines, pour les troupes égyptiennes, et un village qui ressemble comme les autres à une agglomération de ruches en paille éparses entre de grands baobabs qui dominant le tout. Entre le mont Fa-Zoglo et la petite montagne de Fa-Méka, les rives du fleuve sont taillées à pic dans un rocher de schiste argileux, et le Nil présente, dit-on, des rapides ou cataractes au sortir de ces montagnes.

Sur la rive gauche se dressent majestueusement les sommets et les crêtes pittoresques du mont Fa-Zoglo. Cette montagne est la première de quelque importance que l'on rencontre en remontant le cours du fleuve Bleu et même, depuis l'Égypte et la Nubie, où l'on ne voit guère que des monticules dans le voisinage du Nil; elle a donné son nom à la province qui l'entoure. D'après Bruce, qui a cru devoir assimiler les Nouba du Tekelé à ceux du Hamatché, de même qu'il réunissait leurs montagnes en une seule chaîne, des géographes ont fait de Fa-Zoglo une chaîne s'étendant vers l'ouest, ou, comme Ritter, l'un des plateaux africains selon son système. Cette classification de l'Afrique en plateaux successifs forme une image facile à

saisir, mais elle est loin de la vérité. Ainsi, le mont Fa-Zoglo, quoiqu'il soit isolé, forme la tête de la chaîne du Hamatché qui s'étend fort loin dans le sud, ainsi que l'immense plaine du fleuve Blanc, qui longe cette chaîne dans la même direction, à sa droite.

CHAPITRE XVII

ÉPISE DE L'ESCLAVAGE

Djellab à la recherche d'une esclave fugitive. — Abandon, évasion, recherches. — Traversée du fleuve Bleu, cataracte. — Secours inattendu. — Les empreintes sur le sol. — Esclave fugitive découverte, supplications. — Fille garrottée et bâillonnée. — Désespoir maternel. — On fuit l'objet mais non l'idée. — Les voix de la forêt. — Nouveau pays.

En partant de Fa-Méka, nous remontâmes la rive du fleuve jusqu'à un gué qui se trouve à environ six kilomètres plus haut. Là, notre caravane se mit en devoir de traverser le fleuve. Pendant que l'on opérait la traversée, allégeant les chameaux d'une partie de leurs colis, un des djellab que nous avions croisés dans la journée arriva près de nous et se prépara à traverser le fleuve en notre compagnie. Nous lui demandâmes la cause de ce retour inopiné sur ses pas. Il hésita à par-

ler; pourtant, comme il désirait, pour plusieurs raisons, traverser le fleuve en même temps que nous (la principale de ces raisons était, je crois, de ne pas donner l'éveil à l'objet de sa poursuite), il se décida à faire ses confidences au petit groupe de personnes avec lesquelles je me trouvais; voici ce qu'il nous apprit :

Parmi les esclaves nouvellement faites dans les montagnes voisines était une *cédaci*, fille assez jeune, avec sa mère, *balek*, d'un âge déjà avancé, et, de plus, impotente par suite de blessures qu'elle avait reçues en défendant sa famille contre les soldats égyptiens, qui avaient assailli et réduit en esclavage les habitants de sa montagne (de son village). Le djellab n'avait consenti à emmener cette dernière que pour ne pas trop nuire par des chagrins au physique de la fille, marchandise précieuse. Mais la pauvre mère vit bientôt ses blessures et ses douleurs empirer au point qu'elle ne pouvait plus marcher; il fallut la mettre sur un chameau, lourde charge qui ne faisait pas l'affaire du djellab; celui-ci résolut d'abandonner à la première occasion la mère, qui non-seulement était sans valeur, mais à charge.

La traversée du fleuve lui sembla propice à cet effet. Les chameaux ne devant pas être trop chargés, on dédoubla les fardeaux, la fille fit partie des premières charges, et, on le devine, la mère avait été abandonnée, et ne parut pas sur l'autre rive.

Lorsque la jeune fille vit le convoi se mettre en route

sans que sa mère eût reparu, elle s'abandonna aux plus vives douleurs, et refusa de marcher; mais il fallait en finir une fois pour toute, elle fut jetée sur un chameau malgré sa résistance. Un si faible supplément à cet entassement de malheurs et d'infortunes humaines était, du reste, si peu de chose pour les djellab! la marche continua. C'était du convoi que nous avions rencontré que faisait partie l'infortunée jeune fille.

Quelque temps après que nous eûmes croisé ce convoi, les djellab s'aperçurent de la disparition d'une cédaci; c'était la jeune fille en question. On s'informa près de ses compagnes, et l'on apprit que le dérangement et la distraction qu'avait occasionnés le croisement des deux caravanes avaient favorisé la fugitive. La nature, qui fait, au besoin, d'une mère une tigresse pour défendre ses enfants, avait fait de la faible fille un être assez adroit, assez fort pour rompre ou défaire ses liens; elle s'était glissée dans la forêt, inaperçue de ses asservisseurs. Ses compagnes l'avaient nécessairement vue, et n'avaient rien dit; la courbache eut donc son tour, elles payèrent leur silence d'une correction exemplaire.

Mais qu'était devenue la fugitive? Un grand fleuve la séparait de sa mère et de sa patrie; la liberté avait-elle été le seul moteur de sa délivrance? Non. Le djellab, tout endurci qu'il était dans son métier, sentit néanmoins une voix de la nature qui lui dit : C'est

vers la mère abandonnée qu'il faut aller au plus vite. Il confia sa part de marchandise à ses confrères, et revint en hâte sur ses pas; la mère avait été abandonnée impotente sur l'autre rive du fleuve; il savait dans quel endroit, c'est là qu'il se dirigeait.

Après les émotions que m'avait fait éprouver la vue de ce navrant convoi, le récit et la démarche du djellab m'intéressèrent vivement. Je me promis bien de l'observer pour connaître l'issue de ce triste duel de la cupidité humaine et du sentiment filial.

Une partie de notre monde et de nos effets étaient déjà sur l'autre rive, plusieurs personnes avaient profité du mouvement qui s'opérait dans le fleuve, et qui devait éloigner le crocodile, pour prendre un bain agréable en traversant le Nil à pied à la suite des chameaux. Dans cet endroit, la largeur de l'eau n'offrait qu'une centaine de mètres sur une profondeur maximum d'environ un mètre vingt-cinq centimètres. Je voulus profiter aussi de cette occasion favorable de prendre un bain, et j'entrai à pied dans le fleuve à la suite d'un groupe de chameaux et de passagers. Tant que l'eau n'eut pas atteint le milieu du corps, je résistai bien à l'action du courant, qui était fort. Au-dessus de ce passage on distinguait une quantité de rochers qui fendaient le courant du fleuve, et formaient une cataracte; l'eau, lancée par ces rapides passait avec vitesse dans le gué, d'ailleurs moins profond que les autres endroits du cours du fleuve. C'est

de cette vitesse que vient la difficulté de la traversée; lorsque j'eus atteint la partie la plus profonde, l'eau me venait jusque sous les bras et m'ôtait la force de résister au courant. Mes pieds n'avaient pas de prise sur le fond de rocher glissant ou de cailloux roulants; je vis que j'allais être emporté, et j'appelai la personne montée sur un chameau la plus rapprochée de moi; c'était un Russe, adjoint à M. Kovalewski; il n'eut pas l'air de comprendre mes signes, et continua sa marche en souriant.

Je ne craignais pas de me noyer, sachant nager, mais il était dangereux de se laisser emporter loin du groupe, à cause des crocodiles qui rôdent ordinairement autour lorsqu'ils voient un mouvement inaccoutumé. Je restai donc quelque temps en suspens, n'osant et ne pouvant même bouger sans être emporté. Tout le monde s'éloignait sans m'apporter d'assistance, soit que le bruit de l'eau empêchât d'entendre, soit qu'on ne me crût pas exposé.

Je commençais à prendre une sérieuse inquiétude, lorsqu'un chameau arrivant derrière moi s'arrêta à mon côté; je saisis un des cordons à glands qui décoraient la selle de l'animal, et dès lors ma traversée se continua facilement. Lorsque je levai les yeux sur le maître du chameau, je reconnus que c'était le djellab. Dans ma reconnaissance du service rendu, j'éprouvais une peine difficile à décrire. C'était en effet lui qui, connaissant mieux que d'autres la difficulté de

cette traversée, était venu à mon aide; en ne me voyant pas recourir à un soutien quelconque, il avait compris que je m'exposais. Aussitôt que je reconnus cet homme, je lâchai le soutien qu'il me prêtait; mais la profondeur de l'eau avait diminué, et je n'en étais pas moins son obligé! Pourtant ce ne fut qu'avec peine que je me décidai à prononcer le mot *katarkerek*, merci.

Aussitôt le fleuve traversé, mes compagnons de route se mirent en marche, laissant en arrière les chameaux lourdement chargés. D'un autre côté, je vis le djellab requérir un indigène pour lui prêter main-forte dans sa triste besogne; je les observai.

Ils se dirigèrent d'abord derrière les buissons où avait été abandonnée la mère impotente de l'esclave, elle n'y était plus! Le djellab consulta le sol et toutes les traces nouvelles; il remarqua, non l'empreinte de pas, mais celle d'une traînée, car la pauvre créature n'avait pu faire usage de ses jambes; il suivit cette trace, et reconnut bientôt que la malheureuse mère, en se sentant abandonnée, et voyant sa fille emmenée par les ravisseurs, s'était traînée sur le bord du fleuve, sans doute pour l'apercevoir encore, comprenant bien qu'elle était perdue pour elle. Ici il y eut un nouveau doute du djellab, il ne vit personne au lieu où se dirigeait cette trace.

Le fleuve était si difficile à traverser, que je commençais à espérer que la jeune fille, n'osant s'y aven-

turer, serait encore de l'autre côté. Le djellab ne se découragea pas si vite; les traces se compliquaient, il les examina attentivement, et peu après un sourire de satisfaction ranima ses traits, sa figure rayonna d'un rire sinistre : il avait reconnu deux traces, l'une devait être celle de la fugitive. De ce moment il prit les précautions du chat qui guette sa proie, faisant signe à son acolyte de le suivre discrètement.

Ces hommes allaient s'éloigner très-loin peut-être pour suivre la piste qu'ils venaient de saisir; n'ayant aucun guide avec moi, et craignant de ne pouvoir rejoindre mes compagnons de voyage, j'hésitais à les suivre. En me retournant, je vis qu'une partie de notre monde était encore près de la rive du fleuve, et je suivis les traqueurs du malheureux couple fugitif.

Hélas! cette chasse ne fut pas longue; à quelques pas je vis le djellab faire un mouvement de surprise et un signe à son acolyte; je m'avançai du côté qu'il avait paru désigner, et je vis près d'un buisson la malheureuse fille accroupie vers sa mère, et qui paraissait lui prodiguer des soins urgents en rajustant une ligature; elle ne paraissait pas même regarder le djellab, qui, suivi de son aide, s'avançait à pas sourds pour la saisir.

La mère, dont l'œil scrutateur sondait le voisinage, les vit la première, car elle fit un geste et prononça un mot, une exclamation qui voulait probablement dire

à sa fille : fuis ! car la pauvre enfant fit, en effet, quelques pas de fuite ; mais, revenant plus vite encore vers sa mère, elle jeta un cri déchirant : c'était une prière, une prière à attendrir un cœur de pierre. Elle tendit les mains du côté de ses ravisseurs avec une expression que rien ne saurait rendre pour les implorer ; puis, par la mimique si expressive de la douleur, s'adressant au djellab comme à un homme qui ne pouvait moins faire que d'être compatissant dans un tel cas, elle semblait dire : « Voyez, le soleil baisse, la nuit vient, les animaux carnassiers vont sortir de leurs repaires ; ils viendront de leurs dents meurtrières déchirer ma mère encore vivante ! ma mère qui ne peut fuir ni allumer un feu protecteur. Oh ! non, vous ne voudriez pas qu'elle soit abandonnée par moi ; mangée avant d'être morte ! Oh ! non, vous ne le voulez pas ! dites ? dites ?... »

Le djellab, en voyant les choses prendre cette tournure, avait prudemment ralenti sa marche, et semblait compatir aux prières mimiques de cette fille éplorée ; mais il avançait, il avançait toujours vers sa proie. La malheureuse fille, comprenant dès lors que tout était fini, changea de figure, ses yeux hagards se reportaient de sa mère à l'homme ; hélas ! oui, tout était fini. Pleine de désespoir, elle jeta un nouveau cri qui, cette fois, devait être le cri de guerre des nègres, car elle se baissa à terre, et saisit de ses mains crispées ce qui s'y trouvait pour le jeter à la figure des mons-

tres qui venaient la ravir à sa mère mourante ; mais son arme, hélas ! n'était qu'une poignée de poussière, qui lui revint aux yeux. Avait-elle cru troubler ainsi la vue du djellah tandis qu'elle prendrait la fuite ? Presque aussitôt elle fut vigoureusement saisie, renversée et entraînée, plutôt qu'emportée, à quelque distance de la mère. Celle-ci, ne pouvant les suivre, fit des soubresauts inutiles, puis se souleva sur un bras, gesticulant de l'autre, et faisant entendre quelque chose qui ressemblait plutôt à des hurlements entrecoupés de sanglots qu'à des paroles humaines.

Peu de temps après, la pauvre fugitive était garrottée de nouveau et, de plus, bâillonnée, afin de débarrasser de ses cris importuns les oreilles, pourtant peu délicates, de ses ravisseurs. On emporta la jeune fille près du chameau, qui avait paisiblement cherché sa nourriture aux buissons, et la malheureuse, se tortant toujours par des mouvements convulsifs, fut hissée derrière la selle de l'animal, et attachée comme un simple colis.

M'étant approché de ces hommes, je demandai au maître ce qu'il estimait cette jeune fille ; il me répondit qu'elle n'était pas à vendre, qu'il fallait que ses compagnes voient bien qu'on ne fuit pas impunément ; j'insistai, il me répondit négligemment par un prix qui me parut exorbitant pour le lieu où se trouvait encore cette pauvre créature, et surtout pour les faibles ressources qui m'étaient restées à la suite

de ma mésaventure du Nil. Je lui dis alors que, faute de ressources suffisantes sur moi, je pouvais lui faire un bon payable au Caire, où j'avais des fonds; dès ce moment c'est à peine s'il daigna me répondre. En se dirigeant vers le gué du Nil, il voulut bien ajouter qu'il n'allait jamais en Égypte.

Pouvant à peine croire que ce que je venais de voir n'était pas un rêve, je restai sur la rive, regardant tantôt vers la mère, tantôt vers la fille. Lorsque le chameau porteur disparut en descendant dans le lit du fleuve, la malheureuse mère, qui, jusqu'à ce moment, s'était soutenue tantôt sur un bras, tantôt sur les deux, se laissa retomber sur le sol. Je m'approchai d'elle pour savoir si je pourrais lui être utile, mais la pauvre créature, en voyant mon teint blanc, me prit sans doute pour l'un des ravisseurs de sa fille, car elle me fit une grimace affreuse, et se mit à me poursuivre d'imprécations dans un jargon étranger à mes oreilles; son expression était tour à tour furieuse ou désolée, quelquefois suppliante, puis menaçante; elle paraissait me montrer du doigt quelque puissance redoutable et mystique de son pays; puis, d'un geste de rage, l'écume à la bouche, elle semblait me dire que nous serions tous exterminés.

N'osant l'approcher, je l'examinai à quelques pas; je vis un de ses genoux blessé et roidi par l'inflammation. Une autre blessure, autant que je pus l'apercevoir sous des feuilles que maintenaient des liens,

paraissait exister dans l'aîne, car les parties voisines étaient aussi envahies par l'inflammation. La malheureuse semblait avoir perdu beaucoup de ses forces ; peut-être tombait-elle d'inanition. J'essayai encore une fois de lui porter quelques soins, mais ce fut en vain ; ses mains crispées me venaient à la figure ; je vis bien que je lui faisais horreur ! D'ailleurs, cette malheureuse mère me semblait condamnée à une fin prochaine, et l'abréviation de sa vie devait être celle de ses douleurs.

Au moment où je me disposais à m'éloigner, je la vis se redresser tout à coup sur ses bras, le regard anxieusement tourné vers un point fixe ; elle venait de revoir sa fille sur le chameau du djellab, remontant l'autre rive après avoir traversé le gué du fleuve. Ses yeux blancs, vitreux, s'ouvrirent comme s'ils eussent voulu sortir de leur orbite noir ; elle tendit la main de ce côté, et un cri aigu, prolongé et déchirant, s'échappa de sa poitrine. A ce moment, sa fille disparaissait à ses yeux pour jamais !...

Je ne pus tenir en présence de cette scène déchirante.

Le cri de la vieille négresse était d'une expression à faire frémir. Je rejoignis en hâte ma monture et je pris au plus vite l'espèce de sentier qu'avaient dû suivre mes compagnons.

En jetant un dernier coup d'œil à l'infortunée mère, je la vis couchée sur le sol sans mouvement, le bras encore tendu vers le point où son enfant avait disparu

pour toujours. Tout espoir était donc fini pour elle !

Je hâtai le pas, mais j'eus beau faire, les cris de douleur que je venais d'entendre semblaient me suivre toujours. Le vent qui soufflait dans les arbres de la forêt mêlait mille murmures au tumulte des pensées douloureuses qu'avaient fait naître en moi les scènes poignantes de cette journée. Toutes les figures désolées, toutes les expressions de douleur que j'avais vues le matin, me revinrent à la mémoire ; il me sembla voir tous ces malheureux maudire les hommes et la nature. Les affreuses grimaces que leur arrachaient les carcans me semblaient des menaces de terrible vengeance contre les blancs, contre les blancs qui leur font horreur, contre moi-même qui allais me trouver souvent isolé dans leur pays. La nuit commençait à jeter ses ombres autour de moi ; à force de marcher, d'entendre les voix de la forêt siffler, se plaindre sur tous les tons à mes oreilles, l'impression poignante de la réalité se mêla peu à peu à une sorte de rêve éveillé. Et la fiction aidant, il me sembla entendre des réminiscences du chant bien connu :

Adieu, enfant, adieu,
A la grâce de Dieu !

Oui, ma pensée, ne pouvant soutenir l'idée d'une trop cruelle réalité, l'enveloppait du voile adoucissant d'un chant populaire, comme pour la mieux supporter. Mais le sens de ces paroles était changé pour moi ;

dans ce touchant adieu, que jusqu'alors j'avais interprété comme l'expression d'un mélancolique regret, j'entendais dès lors le cri du cœur de la vieille négresse s'échappant en notes aiguës et prolongées. Et ces cris, ces paroles inconnues, malgré leur expression saisissante, avaient quelque chose d'indécis, de vague, qui les ramenaient sans cesse à ma pensée. Je voyais encore la mère tendre les bras vers sa fille, puis vers le ciel; je voyais les plus cruelles douleurs, les plus cruelles angoisses, se peindre tour à tour sur ses traits; et, dans les mille bruits confus de la forêt, il me semblait entendre les plaintes et les prières de la pauvre mère exprimant ainsi les principales phases de ce triste drame :

Quand sous le sort qui te menace,

Hélas ! enfant, tu vas souffrir,

Qui t'aimera dans l'avenir ?...

Pitié, mon Dieu, pour notre race,

Pitié, mon Dieu ; pitié !

Hélas !... Pitié !...

Grand Dieu, que vois-je ! Oh ! c'est infâme ;

Déjà le blanc, le monstre blanc,

Souille son corps, glace son sang !...

Prenez, grand Dieu, prenez son âme ?

Adieu, ma fille, adieu.

Hélas !... Adieu !...

Déjà la nuit répand son ombre,
 Et la hyène est là sous mes yeux ;
 Mais seule, hélas ! seule en ces lieux...
 Ah ! je l'attends ; viens ! ô mort sombre.

Adieu, ma fille, adieu.

Enfin !... Adieu !...

Dans ce moment, c'était l'heure où les animaux sortent de leurs repaires ; heure solennelle dans ces régions sauvages, où l'homme qui n'a pas rejoint son gîte doit penser aux apprêts protecteurs pour la nuit. A ma droite, vers le mont Fa-Zoglo, les hurlements commençaient à se faire entendre, puis, de proche en proche, se répondaient dans la forêt comme de sinistres échos. A travers tous ces accents dont les bois frémissaient, il me sembla distinguer une lointaine et faible voix, jetant comme dans un gémissement ce douloureux appel : O ma mère !... Je me retourne involontairement, j'écoute et n'entends plus rien ! rien que la forêt agitée par les rafales, et les bruits qu'accentuait mon imagination tristement surexcitée.

Mais se répand un bruit sonore ;

Plus anxieux, j'écoute encore ?...

Des animaux, j'entends la voix sauvage

Se disputer un corps demi-mourant ;

Chacun dévore un membre palpitant,

Et du tronçon ensanglantant la plage,

S'échappait, quoi?... des sentiments pieux :

Ces mots : Adieu!... pitié!... montaient aux cieux.

L'un est amour, l'autre prière ;

C'était encore la pauvre mère.

Pendant que je cheminai l'esprit troublé par ces navrantes impressions, la nuit se prononçait de plus en plus ; de toute part les animaux sauvages répandaient leurs voix lugubres sous les voûtes de la forêt ; mon chemin devenait fort vague , et je commençais à craindre sérieusement de ne pouvoir rejoindre mes compagnons de voyage. Mais je songeais à la malheureuse mère abandonnée sans défense, sous des dents carnassières, aux esclaves entraînés dans leurs carcans, et je marchai sans me plaindre.

Cette scène, où tout était amour et malheur d'un côté, arbitraire et iniquité de l'autre, montre un esprit de famille, plus développé qu'on ne paraît le croire chez le nègre. Ce qui pourrait bien être pour quelque chose dans le moindre degré de qualité civique qui le met à la merci des autres peuples.

Derrière moi je laissais, dans quelques villages établis sur les bords du fleuve et autour du mont Fa-Zoglo, les dernières populations de race sémitique modifiées et presque noires qu'offrent ces régions. Devant moi, à quelques heures de marche, se dressaient les montagnes habitées par les malheureux nègres que la race blanche traite si cruellement.

C'est sous l'impression de ces douloureuses scènes de l'esclavage que s'effectua mon entrée dans ce mystérieux pays de la Nigritie qui, depuis de longs siècles, est le souffre-douleur du genre humain.

Ce pays, vraiment digne d'être mieux connu, mieux apprécié, va faire le sujet du volume suivant. Et avant de quitter le Soudan, nous allons examiner brièvement l'ensemble de ce pays.

DEUXIÈME PARTIE

LE SOUDAN

CHAPITRE PREMIER

APERÇU GÉNÉRAL

Limites du Soudan et de la Nigritie. — Deux races en guerre. — État des villes du Soudan. — Les constructions. — Ameublement. — Vêtement. — Monnaie. — Végétaux. — Animaux. — Populations.

La zone de l'Afrique, désignée sous le nom de Soudan, est comprise entre le dixième et le seizième parallèle nord. Elle est principalement occupée par des Fout ou Foul, Four, Foun, etc., des nègres musulmans, et, en moins grand nombre, des Arabes et des Berbères. Mais si l'on veut tracer avec quelque précision la limite sud du Soudan, c'est-à-dire la ligne de partage des nègres libres et idolâtres avec les peuples soumis au culte de Mahomet, nègres et autres, on obtient une ligne très-sinueuse et, en outre, des îlots de nègres idolâtres entourés de peuples musulmans.

En commençant par l'ouest, on remarque les nègres païens ou indifférents, se maintenant dans les hautes montagnes qui donnent naissance à plusieurs affluents du Sénégal, de la Gambie et du Niger. Là, ces nègres sont en quelque sorte enveloppés par des peuples professant l'islamisme avec plus ou moins de ferveur. Le petit État nègre de Kaarta, enveloppé par des Fout et des Berbères, se maintient très au nord à la faveur des montagnes qui lui servent de fortifications. Au centre de la grande courbure que décrit le cours du Niger, on trouve encore les Tombo, les Mossi, les Gourma, peuples nègres en partie entourés par les Fout, mais qui sont protégés par la région montagneuse et élevée qui a forcé le Niger à décrire sa grande courbure. On trouve les nègres idolâtres (Niem-Niem) dans la contrée montagneuse de Tangalé, au nord du fleuve Benoué. Ils se sont maintenus de même sur les sommets de l'Atlantika, où sept petits chefs se défendent, quoique enveloppés par les Fout ou Foulbe, vainqueurs établis dans le Foumbina. Les monts Mendif forment aussi une sorte de promontoire de populations nègres païennes avancé dans les peuples soudaniens. Les monts Mandala et la chaîne des monts Marrah, dans le Four, forment également des promontoires avancés de la race nègre. Les monts Kajeske, dans le Ouadaï, et ceux de Takalé, entre le Kordofan et les Bakara-Oumour, forment des sortes d'îles nègres complètement enveloppées par des peuples soudaniens.

Il importe de faire ici une certaine réserve pour les régions comprises entre le Kordofan et les monts Takalé, qui paraissent contenir aussi, sous le nom de Nouba, un peuple qui n'est pas d'origine nègre.

Au sud du Sennâr, les peuples nègres commencent près le douzième parallèle nord, aux monts Dinka et Taby; plus à l'est, au mont Akaro. Puis la limite des peuples nègres fait une saillie vers le nord, joignant l'Abyssinie, pour embrasser les montagnes du Kouara, qui sont en quelque sorte une forteresse avancée de la race nègre vers le nord. De ce point, la limite des pays nègres se dirige vers le sud, en suivant à peu près sous la trente-troisième méridienne orientale une vaste chaîne de montagnes, qui s'étend dans cette direction jusque dans le voisinage du lac Nianza. Cette chaîne porte les noms successifs de Dar-Foq ou Hamatché, de Kouma, d'Imadou, etc. Au sud, à partir des monts Kilimandjaro, sous le troisième parallèle austral, la race nègre, quelque peu mélangée, occupe toute la largeur du continent africain, mais ne s'étend pas loin au sud, où l'on trouve des peuples qu'on ne saurait classer parmi les nègres proprement dits. L'espace compris au nord-est des dernières limites que nous venons de tracer jusqu'à la mer des Indes et à l'Abyssinie est occupé par des peuples Galla. Toutefois, ces derniers, bien que ne faisant pas partie de la race nègre, ne sont pas compris dans les peuples dits soudaniens, non plus que les Abyssins. Ces derniers sont

considérés comme appartenant au sud de l'Éthiopie.

Ainsi, sur toute la largeur du continent africain, depuis le Sénégal jusqu'à la mer des Indes, on voit la race nègre se défendant contre la race d'origine sémitique plus ou moins modifiée du Soudan, et se maintenant au moyen des pays montagneux les plus inaccessibles, qui lui servent de remparts et de forteresses. En face de ces nègres, on voit les peuples soudaniens, au moyen de la supériorité que leur donnent leurs armes, et des éléments ou plutôt des restes de civilisation, s'avancer peu à peu dans les pays nègres, s'emparer d'abord des régions les plus accessibles, anéantir les nègres ou les placer sous la loi de Mahomet. Toutefois ce travail est lent, les peuples soudaniens font un pas, tantôt ici, tantôt là; quelquefois ils reculent; mais leurs progrès n'en sont pas moins sensibles; car la limite de la Nigritie paraît s'être étendue primitivement jusqu'au Sahara; en d'autres termes, jusqu'au point où les pluies tropicales ont une action suffisante pour maintenir une fertilité à peu près générale.

Le Soudan, dans toute son étendue, de l'occident à l'orient du continent africain, n'offre guère de différences sous le rapport du degré de civilisation. Pourtant, on serait tenté de mettre en tête de cette civilisation, à l'ouest, Jenné, sur le haut Niger, où l'on trouve des maisons ayant un premier étage, un peuple très-commerçant et assez industriel. Ensuite Tombouctou, située plus bas, près du même fleuve. Au

centre, Kano, Kouka, Masena; à l'orient, Tendelti et la ville de Sennâr, paraissent être en première ligne. Les capitales des autres contrées semblent le céder à ces dernières; bien entendu, nous ne mettons pas en parallèle les villes du littoral qui subissent l'influence de la civilisation européenne; ni Kartoum, ville fondée par Méhémet-Aly, et qu'une petite colonie d'Européens contribue à mettre au-dessus des autres villes du Soudan.

Toutes les principales villes de cette région présentent à peu près le même caractère. Celles que l'on considère comme fortifiées sont simplement entourées d'un mur d'enceinte en pisé, où sont percées de petites portes, ayant tout juste la grandeur nécessaire pour le passage des bêtes de somme avec leur charge. Quelques cités de médiocre importance sont aussi défendues par la disposition même des maisons qui sont construites de manière à former enceinte. Les villes qui ne présentent pas d'enceinte sont assez nombreuses, malgré le peu de garantie qu'offrent les gouvernements soudaniens. Les rues sont généralement étroites, tortueuses et sans alignement; la voiture n'étant pas en usage au Soudan, elles suffisent. On y rencontre quelques places ou marchés, et parfois une très-large rue qui sert de boulevard ou de point de réunion des promeneurs. Toutes ces rues et places sont simplement pavées en terre battue par la circulation. Quelquefois elles sont recouvertes de sable; alors la marche

devient difficile ; rarement elles sont entretenues.

Les édifices se réduisent à quelques mosquées, construites en pisé ou en briques séchées au soleil, très-peu souvent cuites au feu. Les maisons des quartiers principaux sont également construites de la même manière sur plans rectangulaires. Un certain nombre ont un premier étage ou simplement une chambre au-dessous des terrasses, qui, dans ce cas, constituent généralement les toitures ; quelquefois ces toitures sont faites en chaume.

D'autres quartiers, où habitent principalement les noirs, sont composés de huttes sur plans circulaires avec parois en pisé, en chaume ou en clayonnage, et toits coniques en chaume. Dans ce cas, il n'y a pas de rues proprement dites. Ces huttes sont isolées les unes des autres, ou bien comprises par deux, trois ou plus dans la même enceinte faite en clayonnage ou en pisé ; c'est plutôt un labyrinthe de circuits qui les enveloppe sans régularité. La cabane sur plan rectangulaire est celle apportée par la partie nouvelle de la population. La hutte circulaire en fascines est d'origine indigène : il est donc naturel de trouver chacun de ces genres de constructions plus ou moins répandu, selon l'élément de la population à laquelle il est destiné. Toutefois, la maison rectangulaire en pisé étant née sous les climats non pluvieux du nord de l'Afrique, la cabane circulaire en fascines étant celle propre aux climats pluvieux du sud, il en résulte que le climat

entre aussi pour quelque chose dans l'adoption du système de construction qui lui est mieux approprié.

Les demeures royales renferment quelquefois aussi dans leurs enceintes un certain nombre de ces huttes circulaires destinées aux femmes et aux serviteurs, tandis que les constructions principales sont seules faites sur plans rectangulaires. Pour soutenir les toitures des mosquées et des salles principales des demeures royales, on emploie aussi en guise de colonnes des piliers circulaires en terre, ou de simples troncs de palmiers ou d'autres arbres.

Le sol des habitations n'est toujours que de la terre battue, rarement recouverte de nattes; celles-ci avec des peaux d'animaux et quelquefois des tapis servent de lits. Assez souvent dans les habitations on pratique pour se coucher et s'asseoir des divans massifs en terre, recouverts comme il vient d'être dit. Lorsque ces divans ou lits sont exposés à l'influence d'un sol humide par suite des pluies estésiennes, ou bien, quand le sol est infesté de termites ou d'autres insectes nuisibles, on forme ces lits et divans au moyen de châssis sanglés avec des lanières en cuir ou simplement avec des clayonnages de roseaux ou de fascines, élevés sur des pieds d'environ quarante centimètres de hauteur. Ainsi établis, ils reçoivent les peaux, les nattes, les tapis ou même des coussins chez quelques personnes aisées. Quand aux décorations des pièces des principales maisons, elles ne consistent que dans des

murs assez médiocrement dressés, plus ou moins unis et rarement blanchis à la chaux. Lorsque, ce qui est rare, du reste, d'étroites fenêtres y sont pratiquées pour établir des courants d'air, elles sont closes par de grossiers châssis en croisillons à jours. Quant à l'ameublement, il est pauvre : un coffre rectangulaire en bois grossièrement travaillé est un objet d'un grand luxe et fort rare. Le plus souvent, les meubles ou les récipients consistent en grands vases de terre disposés sur le sol autour de la hutte ; parfois quelques-uns sont groupés au milieu ; ils reçoivent les provisions de céréales, fruits, etc. ; ils reçoivent aussi assez ordinairement les rares hardes que l'on n'ose guère appeler habillement. D'autres vases plus petits sont affectés à divers usages ; des calebasses de différentes grandeurs, quelques plats grossiers en bois, de même que quelques rares outils ; quelques pierres pour foyer et pour écraser les céréales, forment à peu près tout ce qui constitue batterie de cuisine, vaisselle et ustensiles de ménage au Soudan. Quelques piquets aux parois, quelques crochets en bois au plafond servent à suspendre le peu d'ustensiles, sacs, peaux, armes et autres menus objets. Les armes se composent principalement de javelines, de casse-tête, de couteaux-poignards grossièrement travaillés. Les gens plus aisés y ajoutent un fusil ou des pistolets, voire même un tromblon ; d'autres, au contraire, dans les contrées les moins avancées, ont encore l'arc et les flèches.

En ce qui concerne l'habillement, la chemise bleue ou bise, le *ferdah*, pièce de toile de coton bis roulée autour des hanches, et parfois jetée autour des épaules ou sur la tête, puis un caleçon de même étoffe, forment le vêtement des peuples soudaniens. Comme ornements, on voit des bracelets aux jambes et aux bras, des colliers au cou, sur la poitrine ou en sautoir, et surtout beaucoup d'amulettes placées sur différentes parties du corps, et même sur les animaux. Dans la plupart des contrées du Soudan, la chevelure est l'objet de beaucoup de soins; elle est ajustée en nattes retombant autour de la tête, comme dans l'antique Égypte ou disposées en toupet ou d'autres façons plus ou moins compliquées. Cette recherche apportée à la coiffure n'est pas seulement le fait de la femme; l'homme en use également, et dans certaines régions acquiert par là un air efféminé, surtout quand il fait usage des tresses; nous avons décrit quelques-unes de ces coiffures. Les peuples appartenant à la race nègre, avec leurs cheveux crépus, ne peuvent naturellement pas adopter l'usage des coiffures nattées, ni participer à la recherche d'ornementation que permettent les chevelures plus longues. Mais il est rare que ceux qui, par une cause quelconque, ont une chevelure un peu plus longue, n'adoptent pas quelques décorations dans l'arrangement des cheveux.

La monnaie au Soudan est peu connue; à l'orient et dans quelques autres régions on accepte certaines piè-

ces de cinq francs nommées talaris, celles de Marie-Thérèse nommées abou nocta sont les plus estimées et ont un cours au-dessus de leur valeur. Le plus souvent on substitue à la monnaie l'emploi de quelques marchandises; telles que le sel en morceaux de formes et volumes déterminés, des bandes de toile, de petites plaques de fer de certaines formes, certains poids d'ornatif etc. Dans les régions comprises entre le lac Tchad et le haut Niger on lui substitue aussi pour le commerce de détail, de petits coquillages nommés cauries dont il faut environ cinq cents pour équivaloir à un franc. C'est comme on le voit une monnaie encombrante et incommode, malgré le peu de valeur de la plupart des marchandises au Soudan.

La végétation, fille du sol, de la chaleur et de l'humidité, offre naturellement de grandes variétés dans un pays où l'on trouve fréquemment côte à côte le désert de sable ou de rochers, les limons les plus favorables et les terres légères; où les pluies sont rares ou abondantes selon que l'on est plus ou moins rapproché de l'action des pluies tropicales ou des régions sahariennes. Néanmoins, l'espèce qui forme la grande dominante de la végétation arborifère au Soudan, est celle des acacias, mimosas, gommiers, etc.; arbres secs, épineux et ayant tous le feuillage menu; vient ensuite le palmier dit Thébaïca, parce que de très-rares individus de cette espèce qui se montrent dans la Thébaïde, furent les premiers connus; mais qu'on ferait

mieux d'appeler Soudaïca, puisque le Soudan est réellement sa patrie. Il s'en montre seulement de rares sujets sur quelques points dans le nord du Sahara et au sud chez les nègres. Le palmier-dattier au contraire croît principalement en Égypte, au Dangolah, dans les oasis du désert, et commence à disparaître dans les régions nord du Soudan. Chez les nègres, ce palmier ne se montre plus que très-exceptionnellement; là, en retour, on trouve une sorte de palmier flabelliforme (le palmier douleb), qui commence à se montrer dans les régions méridionales du Soudan et devient commun dans la Nigritie. Mais autant le fruit du palmier-dattier est précieux pour les pays qui en jouissent; autant celui du palmier thébaïca est inutile. Quant au fruit du palmier flabelliforme, il est d'une médiocre ressource. Après le palmier, un des arbres les plus caractéristiques du Soudan est le baobab (*Adansonia digitata*). Quoique cet arbre ne soit pas très-répandu, son port majestueux le rend très-remarquable; comme nous l'avons dit ailleurs, il est, par sa taille et l'aspect colossal de son tronc, le roi du règne végétal. Cet arbre commence à se montrer dans les régions sud du Soudan et sa véritable patrie est la Nigritie. Après les types remarquables dont nous venons de parler; on trouve diverses espèces, du genre figuier et un assez grand nombre d'arbres étrangers à l'Europe, mais dont l'aspect diffère moins des espèces européennes, que celui du palmier et de l'*adansonia*.

Pour rester dans les limites de cet examen général nous dirons que les espèces épineuses, au feuillage maigre et menu, sont très-multipliées vers la limite de l'action des pluies tropicales, tandis que les espèces non épineuses, au feuillage plus développé, se rencontrent plus communément dans les régions humides ou plus arrosées par les pluies. En allant du nord au sud, on pourrait indiquer ainsi par ordre de fréquence les espèces les plus remarquables : le palmier dattier, les mimosas, le palmier doume, les gommiers, le tamarinier, l'arbre à beurre, le boabab, le palmier douleb et les euphorbes.

La faculté de locomotion qui caractérise le règne animal ne permet guère de classer ses espèces par régions zoologiques aussi précises. Dans le Soudan seulement, on rencontre la presque totalité des animaux du continent africain. Nous nous bornerons donc à citer les espèces les plus saillantes.

Parmi les insectes, nous mentionnerons les termites ou fourmis blanches, qui dans beaucoup de régions font de grands dégâts dans les habitations; différentes espèces de mosquites qui, les unes dans les lieux secs, les autres sur les bords des lacs, tourmentent les hommes et les animaux; les abeilles, qui, dans les régions occidentales surtout fournissent leur miel aux habitants; les sauterelles dont on connaît les ravages. N'oublions pas de parler de la mouche, qui, à défaut de nom scientifique, se nomme *tsétsé* dans l'A-

frique australe; *nam* au pays de Four et au Ouadaï, *Kigé* au Bornon et *bodjoué* au Baguirini. Ce petit insecte se tient dans les lieux humides sur les bords des lacs et des fleuves et préside à la distribution des grandes espèces mammifères en les chassant des lieux qu'il habite. Il est dangereux dans la saison sèche, alors que les eaux sont basses; il fait son habitation sur les arbres, et de là se précipite par essaims sur les troupeaux dont il suce le sang avec avidité. Il interdit au chameau l'abord des fleuves dans les endroits où il est établi; chasse l'éléphant en pénétrant dans ses oreilles et force le cavalier à revêtir sa monture d'une sorte de filet; mais vers le nord, il épargne ordinairement le bœuf. Cet insecte ne dépasse pas le douzième parallèle nord sur certains points; le quatorzième sur d'autres et disparaît pendant les pluies.

Parmi les reptiles, il faut citer le crocodile que l'on rencontre dans tous les fleuves et la plupart des lacs; le caïman ou alligator, le scinque qui fut l'un des animaux sacrés des Égyptiens, le caméléon, dont la couleur change selon les affections sensibles qu'il éprouve, ce qui, du reste, paraît tenir à la plus ou moins grande dilatation de son tissu cutané; des tortues de toute nature se trouvent aussi dans ces régions.

Les oiseaux sont communs au Soudan; sur quatre à cinq cents espèces qu'il renferme, nous nous bornerons à citer le guêpier aux couleurs brillantes, la tourterelle très-répondue, les pigeons, la pintade, les per-

drix, les hirondelles, les perroquets, les perruches, les calaos, le soui-maga, le rollier, le martin-pêcheur. Les échassiers offrent une foule d'espèces, entre lesquelles on voit d'immenses volées de grues et de demoiselles de Nubie qui couvrent les plages des rivières et des lacs, et forment des nuages dans l'air tant leur nombre est multiplié, lorsque les pluies du sud les chassent vers le nord ; des cigognes, dont une espèce recherche le voisinage de l'homme qui, lui-même la respecte au point d'abandonner l'ombre de l'arbre sur lequel elle se pose, des vanneaux, des hérons, des flammants dont le corps blanc et rose perché sur de hautes jambes, semble de loin être isolé du sol ; l'ibis sacré des Égyptiens, avec son cou recouvert d'une peau noire, l'ibis noir, des bécasses, des poules d'eau, etc. ; tous ces oiseaux sont communs au Soudan. Parmi les palmipèdes on voit : l'oie, le canard, le pélican, le manchot, le cormoran. Parmi les oiseaux de proie on remarque le vautour, compagnon des caravanes, l'aigle, l'épervier, le faucon, la buse, et beaucoup de rapaces nocturnes.

Enfin n'oublions pas l'autruche, compagne de la gazelle et de l'onagre qui a en quelque sorte sa patrie dans les savanes entrecoupées de maigre végétation qui tiennent le milieu entre le Sahara et le Soudan. Elle vit en troupes dans ces régions où elle défie le cavalier à la course.

Les ruminants les plus habituels du Soudan sont la

gazelle et diverses espèces d'antilopes, le bœuf, le zébu très-répandu dans la Nigritie, le chameau, le buffle sauvage, quelques girafes, l'onagre que j'ai rencontré dans le désert de Naga, et dont on voit actuellement un individu au jardin zoologique de Paris.

Parmi les rongeurs, on remarque plusieurs espèces d'écureuils, dont quelques-unes sont pauvres en fourrure; tel est l'écureuil à poil ras que j'ai rapporté des bords du fleuve Bleu, le porc-épic et une quantité considérable de lièvres et de lapins. En traversant les déserts herbeux de l'île de Méroé, je fis lever dans certaines régions un ou deux lièvres par chaque dix ou quinze pas, tant ils étaient nombreux. Les carnassiers sont très-multipliés au Soudan, le chacal et la hyène surtout; le lion, la panthère, sont l'effroi des voyageurs.

Plusieurs espèces de singes de médiocre dimension abondent également au Soudan; mais le fameux chimpanzé, ou gorille, l'homme des bois, appartient à la Nigritie centrale et australe. La nature semble ainsi avoir mis, comme pour montrer l'enchaînement des êtres, l'animal le plus rapproché de l'homme près de l'homme le plus voisin du singe, tels que les Boschismans qu'on trouve dans l'Afrique australe.

Il nous reste encore à mentionner deux colosses de l'Afrique, l'hippopotame qui a disparu du bas Nil, mais que l'on trouve dans tous les fleuves et les grands lacs du Soudan, et enfin l'éléphant qui est très-ré-

pandu dans les régions méridionales de ce pays. J'en ai vu, moi-même, défiler un grand troupeau de plus de cent soixante et quelques, accidentellement formé par la réunion de plusieurs troupeaux plus petits. L'éléphant d'Afrique diffère de celui d'Asie par ses oreilles considérablement développées, sa tête ronde, son front convexe et ses molaires losangées.

Tels sont à peu près les traits généraux et les plus caractéristiques qui peuvent donner une idée de la zone africaine désignée sous le nom de Soudan. Les peuples nègres païens qui forment la limite septentrionale de la Nigritie n'offrent pas tous le même degré d'avancement ou plutôt de participation à la civilisation européenne. C'est encore le côté occidental qu'il faut placer ici en première ligne, et cela se conçoit : l'étroite bande de pays nègres qui, de la Sénégambie, s'étend à l'est sous le nom de Guinée septentrionale ou de Ouankara selon les indigènes, se trouve comprise entre le Soudan et la côte maritime accessible aux navires et où sont établis de nombreux comptoirs européens. Dès lors, il n'est pas rare de rencontrer dans cette partie de la Nigritie quelques rudiments de vêtements, des armes à feu, des couteaux fermants, des aiguilles, de la verroterie et beaucoup d'autres objets de fabrication européenne. Les Nègres de ces contrées ont quelque idée de la géographie, ou tout au moins de l'existence de pays beaucoup plus avancés, plus industriels que ceux qu'ils habitent. Ils sa-

vent le nom des principales puissances des peuples civilisés. Au centre et à l'Orient, il n'en est pas de même; les nègres vivent dans un état de nudité et d'isolement à peu près complet; ils ne sont en relations avec leurs voisins du Soudan que pour se défendre contre les guerres à outrance que ces derniers leur livrent pour les réduire en esclavage et piller leurs biens. De là, l'absence de relations commerciales et intellectuelles.

On peut donc dire que le nègre de l'Afrique centrale vit dans l'ignorance presque complète de ce qui se passe autour de lui. Il ne connaît les peuples soudaniens que par les guerres d'extermination que ceux-ci lui font, et sans trop savoir même si après les carnages de la guerre, les hommes valides, les femmes et les enfants qui lui sont enlevés, sont destinés à être réduits en esclavage ou à être mangés par leurs ravisseurs. Pourtant, ainsi que nous le verrons par la suite de ce voyage, les nègres de la partie orientale de l'Afrique sont loin d'être plus mal partagés, sous le rapport physique et moral, que leurs confrères de quelques régions centrales et méridionales. Chez eux tout est primitif il est vrai; mais tout appartient à leur industrie propre. Leur genre de vie, leur faible degré d'industrie sont restés stationnaires depuis les âges les plus reculés; mais la cause en est due au manque de sécurité et aux guerres qui empêchent tout développement de civilisation. Cependant leurs

travaux n'en sont pas moins intelligemment appliqués à leurs besoins.

Ainsi l'action des peuples soudaniens sur les peuples nègres est plutôt celle de l'extermination que de la civilisation. Ils forment donc des populations antipathiques à la Nigritie, presque toujours en guerre avec elle et peu propres à y porter la civilisation; civilisation dont ils sont du reste assez médiocrement pourvus eux-mêmes.

Après avoir jeté un coup d'œil sur la physionomie générale du Soudan, nous allons passer en revue ses principaux États pour en faire sentir les nuances particulières de physionomie, sans toutefois nous attacher aux descriptions purement géographiques que l'examen d'une bonne carte fera mieux saisir qu'une fatigante description.

CHAPITRE II

SOUDAN OCCIDENTAL

Berbères et Arabes. — Les Fout. — Fout, Mandingue, Sarakolè, Ouolof et Sérér. — Usages, industrie et culture. — La ville de Ségo. — Jenné, sa civilisation. — Tombouctou, mœurs. — Régions sahariennes et du Niger. — Gogo. — Le Niger. — Les Eyos.

Dans des régions demi-désertes, situées au nord du Sénégal à partir de la cataracte de Félou, on trouve de nombreuses tribus berbères et arabes, vulgairement désignées sous le nom de Maures, nom qui paraît venir des mots hébreux *Mahurin* ou arabe *Maghreb* qui veulent simplement dire occidentaux. La plupart de ces tribus parlent des langues ou dialectes dérivés du berber. Une de ces langues des régions voisines du Sénégal est désignée sous le nom d'*Ezzenaga* ou langue des *Zenaga*; d'où les Européens ont tiré le nom de Sénégal, qu'ils ont donné au

pays et au fleuve qui touche à ce pays. Les Arabes fugitifs de l'Arabie, errant au Soudan, semblent être arrivés en ces lieux vers les quinzième et seizième siècles. Ils ne paraissent pas être les plus nombreux dans ces régions car la moindre partie des tribus parle arabe; bien que l'on sache que cette langue s'est étendue à d'autres peuples mahométans et que les Arabes l'ont parfois imposée de même que leur religion. C'est ainsi qu'ils l'ont fait pour quelques parties les plus fortement subjuguées de la Kabylie; c'est encore de même qu'ils l'ont fait chez les Foun du Sennâr, où, repoussés par la force, ils se sont imposés par la ruse; ils paraissent aussi l'avoir fait pour certaines tribus des bords du Sénégal, où la langue arabe est parlée et où l'on sent néanmoins l'influence de l'élément berber. Ainsi, comme le fait remarquer M. Faidherbes; la polygamie bien qu'autorisée par l'islamisme y est très-rare, le divorce fréquent; la jalousie proverbiale des Arabes ne s'y montre pas, et de plus le nom de Zenaga est encore conservé à diverses tribus qui parlent arabe.

Au nord du Sénégal, René Caillié et Saint-Vincent, trouvèrent ces peuplades de pasteurs vivant le plus souvent sous la tente et dans des campements improvisés au milieu des pâturages. Pendant la saison sèche, elles se rapprochent des rives du Sénégal, et autres lieux bas; quand vient la saison des pluies, elles s'éloignent dans d'autres pâturages. Il n'y a pas égalité de

condition entre ces tribus : les moins puissantes sont souvent rançonnées par les autres, et, cela d'autant plus impitoyablement qu'elles sont moins en état de résister. Les mœurs de l'Algérie que nous connaissons assez bien, peuvent donner une idée de celles des peuplades dont nous parlons cependant, chez celles-ci on trouve certaines tribus plus pillardes, plus cruelles, et qui souvent attaquent les caravanes et font des razzias chez les nègres.

Depuis le sud du bas Sénégal, jusqu'aux régions élevées où dominant les monts Kong, et où prennent naissance la Gambie, la Falémé, le Sénégal et le Niger, on trouve des peuples Poul ou Fout qui paraissent être de la même souche que les Foulbe, et venir des dernières émigrations de l'antique civilisation égyptienne. Le nom de Fout ou Fouta par lequel ils désignent les pays qu'ils occupent, semble être le même que celui des anciens Phout, jadis en guerre avec les Pharaons dont nous parlerons plus loin. Leurs tribus dans ces régions sont parsemées à travers les populations nègres des Mandingues, des Ouolof et des Sarakolè. Les Fout, bien qu'ayant des cheveux un peu laineux, ne sauraient être confondus avec les nègres. Leur teint brun, rouge, de couleur tannée ou cuivreuse, leur nez saillant, leur visage ovale, et leur bouche moyenne les distinguent suffisamment des races nègres. Les Poul ou Fout sont grands, minces, agiles; ils ont de jolis traits, sont accessibles à la civilisation et leur

langue est fort douce. Ils disent que leur race est venue de l'Orient; c'est un fait patent dans le pays.

Les nègres mandingues ont le front moins proéminent que les Poul; mais plus fuyant et assez large; leur nez est plus épaté, leur visage moins ovale; leur teint est noir brun. Chez certaines populations, les Ouolof, par exemple, il est noir d'ivoire; chez d'autres, il est noir bronzé; mais ces derniers désignés sous les noms de Toucouleurs, Torodo ou Délianké paraissent être le résultat du croisement des Poul et des Nègres. Les Poul tiennent à peu près le milieu entre les Zanaga et les nègres mandingues. Sous le rapport de la religion qui est le mahométisme, les Zanaga sont fanatiques, les Poul simplement religieux et les Mandingues quelquefois un peu religieux, le plus souvent indifférents. D'autres, comme les nègres bambara, habitant entre le haut Sénégal et le Niger pratiquent, le fétichisme.

Les Mandingues qui se désignent sous le nom de Mélinké sont répandus par États séparés depuis l'embouchure de la Gambie jusqu'à Ségo sur le Niger; mais principalement sur les versants septentrionaux qui s'abaissent des monts Kong vers les régions sahariennes. Le Bambara dont une partie résiste encore à l'introduction des doctrines de Mahomet est un des principaux États de ce peuple. Les Sarakolè, qui forment une race peu différente des Mandingues, les séparent des peuples berbers au nord.

Les nègres Ouolof et Sérér, sont établis dans une vaste plaine d'alluvion comprise entre le bas Sénégal, la mer, la Gambie et le Bondon. Les peuples du nord de cette région sont musulmans, les autres idolâtres. Ces populations quoique différant peu des Mandingues, n'en parlent pas la langue, et sont plus indolentes.

Les Poul ou Fout forment sept peuplades séparées, les Malinké onze, les Sarakolè ou Soninkè cinq, les Ouolof trois, les Sérér quatre. Les peuplades qui composent chacune des grandes divisions que nous venons d'indiquer, bien qu'étant entremêlées et séparées les unes par les autres parlent, néanmoins, chacune leur langue propre, ou des dialectes qui en sont dérivés; mais, on le conçoit, il arrive quelquefois que les villages et le langage sont entremêlés. De ce contact et du mélange prolongé de ces peuples; il est résulté beaucoup de similitude dans l'industrie et les usages. Les habitations, de forme émisphérique ou cylindro-conique, forment des villages à demeures fixes. Quelques mosquées ou constructions principales en pisé, s'élèvent au milieu de ces huttes. Assez souvent les villes, ou plutôt les grands villages, sont entourés de murs en terre et en outre de haies ou de fossés protecteurs, qui, pour de moindres villages forment la seule clôture.

Ces peuples vivent principalement de sorgho, qu'ils cultivent avec soin sur certains points, de laitage, de

différents fruits, et accidentellement de poisson, qui est pour eux une friandise. Leurs armes sont la flèche, la javeline, le couteau-poignard, ou un simple bâton, et quelquefois une arme à feu. Le costume est, en général, le même que celui que nous avons décrit pour la généralité des peuples soudaniens. La coiffure des hommes est rarement un turban, quelquefois un bonnet de coton brodé ou un simple chapeau tressé en paille ou en jonc, et rien le plus souvent. Le costume des femmes est plus simple et moins soigné que celui des hommes; fréquemment il est insuffisant pour la décence; néanmoins, chez les Poul, elles n'attent leurs cheveux avec soin, usage conservé par presque tous les peuples venant de l'ancienne Égypte.

Une partie des vallées où sont situés les principaux villages sont défrichées pour la culture; on y recueille trois ou quatre sortes de grains et différents produits, parmi lesquels on remarque le riz, le sorgho, le potiron, le melon d'eau, la gourde, l'oignon, le poivre rouge, la pistache, le coton, l'indigo, le tabac. Les habitants de ces régions possèdent quelques manufactures dans lesquelles on s'occupe de l'habillement, des ustensiles nécessaires au ménage, de quelques instruments aratoires, d'outils pour travailler le bois, le fer et la tannerie. Dans certaines contrées on fabrique des aiguilles, des pointes, des flèches, des mors, des étriers, des lances, des pinces et autres outils. Comme chez les Arabes, les ouvriers travaillent presque toujours assis.

Les détails que nous venons de donner se rapportent principalement aux Fout; appliqués aux autres peuples de ces contrées, ils s'en rapprochent à divers degrés; pourtant quelques états Mélinké sont plus avancés pour la culture.

Sur le haut Niger on trouve des villes importantes et un certain degré de civilisation. Ségo, capitale du Bambara, est selon Park, composée de quatre villes distinctes. Deux sont à gauche du fleuve; les deux autres sur la droite sont entourées de murailles en pisé. Les maisons sont également construites en terre, sur plans rectangulaires, avec toits en terrasse; quelques-unes ont un étage; beaucoup sont badigeonnées en blanc. Les rues sont étroites et tortueuses et les mosquées nombreuses, mais peu monumentales. La langue est un mandingue corrompu. Ce voyageur estime la population à trente mille âmes. Il arriva à Ségo un jour de marché; la foule qui se pressait pour passer le fleuve, nommé ici Dialiba, était si grande qu'il attendit son tour pendant plus de deux heures. Les canots étaient nombreux, grands, mais ils n'avaient ni pont ni mât. La vue de Park effrayait les habitants, qui refusèrent de lui donner l'hospitalité. Cependant, le vent s'élevait, l'orage menaçait; il s'assit morne, abattu au pied d'un arbre. Une femme qui revenait des champs eut pitié de lui; elle saisit la bride de son cheval, dit à Park de la suivre, le conduisit à sa cabane, le fit asseoir sur une natte, et lui donna du

poisson grillé. Ensuite, à la lueur d'une lampe, elle se mit à filer du coton avec quelques compagnes. Pendant ce travail, elles chantèrent; l'une des chansons fut improvisée sur un air doux et plaintif en l'honneur de Park, et peignait ainsi sa situation : « Les vents mugissaient et la pluie tombait. Le pauvre blanc, faible et fatigué, mourant de faim, vint et s'assit sous notre arbre. Il n'a point de mère pour lui apporter du lait, point de femme pour moudre son grain. » Puis elles répétaient ensemble : « Ayons pitié de l'homme blanc, il n'a point de mère, etc. » Mais les Berbers avaient dépouillé le voyageur, il ne pouvait plus offrir de présents au chef, et il reçut l'ordre de retourner sur ses pas.

A soixante-dix ou quatre-vingts milles plus bas que Ségo, à l'est-nord-est, sur le Niger, on trouve Jenné, autre cité très-importante, visitée par René Caillé. Cette ville est située dans une île du fleuve et entourée d'un mur de terre assez mal construit, haut de dix pieds sur quatorze pouces d'épaisseur. Les maisons, bâties en briques de terre sèche, sur plans rectangulaires, sont de la grandeur de celles des villages d'Europe. La plupart ont un premier étage avec toit en terrasse; les chambres ne sont éclairées que par des ouvertures qui donnent sur une cour intérieure; ce qui rappelle les usages des États barbaresques et de Pompeï. Les murs, surtout à l'extérieur, sont très-bien enduits; un escalier intérieur conduit sur les terras-

ses, les chambres n'ont pas de cheminées, et assez souvent les esclaves font la cuisine en plein air. Quoique sans alignement, les rues sont assez larges pour un pays où il n'y a pas de voitures; huit ou neuf personnes peuvent y passer de front; elles sont propres et balayées presque tous les jours. On remarque dans cette cité une grande mosquée en terre entourée d'arbres; elle est dominée par deux tours massives et peu élevées où nichent une grande quantité d'hirondelles.

On voit dans quelques endroits de la ville des groupes de baobabs, de rondiers, de dattiers et de mimosas. Des Mandingues ou Mélinké et des Foul composent la population évaluée à dix mille âmes. Des Maures y sont établis; on y parle les idiomes propres à quatre nations, et en outre un dialecte particulier appelé *kissour* et qui est en usage jusqu'à Tombouctou. Tous les habitants de la ville sont musulmans, et, quand des Bambara, païens des campagnes y arrivent, ils sont obligés de faire la prière pour ne pas être maltraités par les Foul qui sont les plus nombreux et les plus fanatiques. L'écriture arabe est seule en usage; presque tout le monde est en état de la lire; mais peu de personnes la comprennent; elle est la langue religieuse, comme chez nous le latin. Il y a des écoles où l'on enseigne à lire le Coran. René Caillié fut étonné de la foule qui était au marché; il le trouva très-bien fourni de toutes les denrées nécessaires à la vie; elles y sont apportées par les habitants des environs qui

prennent en retour du sel et d'autres fournitures. Les marchandises d'Europe y sont très-chères; elles paraissent pour la plupart être de fabrication anglaise. Le voyageur y vit aussi des fusils français qui sont très-estimés. Il rencontra dans les rues beaucoup de colporteurs qui, de même qu'en Égypte, en Europe, et dans les États barbaresques, criaient les marchandises qu'ils ont à vendre. Le mouvement des caravanes arrivant ou s'éloignant est journalier.

A partir de Jenné, se retrouvent les Fout, Foul ou Foulbe; ils sont mahométans, souvent fanatiques et forment le royaume de Massina. Les Foul s'étendent à l'est où ils forment aussi le royaume de Haoussa, et en partie celui de Foubina; ils sont mêlés à beaucoup de nègres convertis à l'islamisme. La zone qu'habitent ces peuples est plus ou moins enchevêtrée aux pays des nègres idolâtres qui les joignent au sud et avec lesquels ils sont souvent en guerre. Au nord des Foul, depuis Tombouctou à l'ouest, Damergou à l'est, et jusqu'à une petite distance du lac Tchad, sont les Touareg qui appartiennent à la grande famille berbère.

En continuant à descendre le Niger vers le nord-est, on arrive à Tombouctou. Cette cité trop vantée des siècles derniers, et récemment visitée par Caillié et Barth, se trouve à la limite sud des déserts et à la limite nord des contrées fertiles. Le principal quartier est formé de maisons rectangulaires, ayant assez souvent un étage supérieur, ou seulement, une pièce ser-

vant de belvédère, au-dessus des terrasses. Un autre quartier occupé par les nègres est composé d'une multitude de huttes hémisphériques disposées sans régularité. Le quartier principal destiné aux habitants et marchands; Sonrhai ou Berber, Fout ou Foul, Arabes, etc., ressemble beaucoup aux villes que nous venons de décrire; seulement les mosquées au nombre de sept y sont plus importantes relativement à la population. Plusieurs paraissent déjà anciennes et sont décorées de hautes tours carrées remplissant les fonctions de minarets. Ce grand nombre de mosquées semble indiquer que cette ville aurait perdu de son ancienne importance.

Le peuple de cette cité est très-fanatique. Un nègre raconta à Park que la première fois qu'il y pénétra, s'étant présenté dans une sorte d'auberge publique, pour y loger, son hôte le conduisit dans sa hutte, lui passa une corde au cou et lui dit : « Si vous êtes Mahométan, vous êtes mon ami, asseyez-vous; mais si vous êtes un *kafir* (infidèle), vous êtes mon esclave, et avec cette corde je vous conduirai au marché. » Les aventures du major Laing et du docteur Barth ont, du reste, suffisamment fait connaître ce fanatisme.

Tombouctou qui vit par le commerce et l'industrie est en quelque sorte sous la dépendance des pays du sud, d'où elle tire sa subsistance. Les caravanes de Tripoli et de Maroc, y apportent des marchandises d'Europe qui sont ensuite expédiées vers les con-

trées du sud. La population est évaluée à douze mille âmes.

Comparativement à la généralité des Soudaniens, les habitants sont d'une propreté recherchée pour leurs vêtements et l'intérieur de leurs maisons. Les femmes sont vêtues d'une ample tunique en toile de coton; elles sont chaussées de babouches en maroquin, et leurs cheveux sont tressés avec soin; comme à Jenné, elles ont un anneau aux narines, des bracelets en argent et des cercles de fer argenté aux chevilles.

Dans les régions sahariennes, situées au nord de cette ville, on trouve des tribus campées sous la tente, et chez lesquelles les mœurs sont très-pures et même austères, la danse en est presque bannie, comme peu digne et irréligieuse, la femme infidèle y est impitoyablement lapidée. Au sud de Tombouctou, dans les contrées plus fertiles, on trouve les peuplades fixées dans des villages de huttes circulaires de diverses formes et quelquefois de cabanes rectangulaires. Ainsi la petite ville de Cabra qui forme le port de Tombouctou sur le Niger, offre un mélange de maisons rectangulaires et circulaires.

Aux environs des monts Hombori, qui s'élèvent au centre de la grande courbe que décrit le Niger vers le nord, contrée récemment décrite par l'intéressant ouvrage du docteur Barth, on remarque sous des formes très-variées les deux genres de construction dont nous avons parlé. Elles résultent des deux nations Foul et

Sonrhaï qui forment les principaux éléments de la population. A Jsse, par exemple, on trouve, comme dans la plupart des autres localités de ces contrées deux parties distinctes dans le même village, l'une nommée *Kasr* ou *Koïra*, est construite en argile; mais avec des toits pointus qui rapprochent ce style de celui propre à la Nigritie. L'autre partie constitue un faubourg de huttes en paille et en roseau affectant des formes très-variées, coniques, hémisphériques, cylindro-coniques ou participant plus ou moins de chacune de ces variétés. Elles sont pour la plupart spacieuses mais elles n'offrent pas toujours une résistance suffisante contre les intempéries. La ville de Tinge montre un autre genre. Des constructions rectangulaires sont disposées sur le pourtour des crêtes d'une montagne et sont reliées au besoin par des parties de mur en terre. Toutes les ouvertures des maisons étant tournées vers l'intérieur de la ville, elles forment ainsi une enceinte continue; pourtant dans les petites localités, villages ou hameaux, c'est la hutte circulaire qui domine. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on rencontre des constructions rectangulaires en terre, qui ont parfois des velléités de dispositions et d'ornementations architecturales. Quant à la culture, elle n'occupe en général au Soudan que de très-faibles surfaces relativement à l'étendue considérable du sol cultivable.

Les Berbers sous les noms de Sonrhaï, de Touareg, et d'Imochar, occupent les oasis du désert au nord et

à l'est du Niger, et une partie du territoire de la rive droite de ce fleuve, depuis les environs de Tombouctou, jusqu'au seizième parallèle en descendant le fleuve.

Gogo, ancienne capitale sonrhäï, visitée par Barth, est située sur le Niger au point où ce fleuve abandonne les régions sahariennes pour rentrer dans les régions plus fertiles du sud. Elle n'offre plus aujourd'hui qu'un village de trois ou quatre cents huttes de nattes, de forme hémisphérique, éparses en différents groupes et un reste de mosquée.

Les femmes de formes bien prises, y sont vêtues d'une large pièce d'étoffe de laine à rayures bariolées, attachée sous le sein et retombant presque sur la cheville. Ce vêtement simple est maintenu par une couple de lisières passant au-dessus de l'épaule ou tout simplement nouées par derrière. Le Niger en cet endroit renferme beaucoup d'hippopotames; néanmoins ce fleuve, ainsi que ses rives, possèdent peu d'autres animaux. On ne voit que quelques ar blancs, sorte d'antilope. Ce pays sera difficile à atteindre par la voie du fleuve, à cause des rapides ou cataractes que l'on rencontre non loin de Boussa.

Le Niger commence à être navigable à Bamakou, située à dix journées de marche au-dessus de Sego. Depuis cette ville jusqu'à Tombouctou, ce fleuve parcourt un pays assez plat et fertile, de Tombouctou au-dessous de Gogo, la vallée où il coule, conserve en

général la forme d'un bas-fond large d'une lieue à une lieue et demie, bordée par une rangée de digues, ou de pentes roides de rochers, hauts parfois de trois cents pieds, tantôt battus par le fleuve, tantôt laissant entre eux et quelques embranchements de ce dernier, un promontoire sablonneux ou marécageux. Cette vallée est temporairement et partiellement couverte d'une belle végétation. Le Niger renferme de longues îles verdoyantes dont les parties les plus hautes sont de niveau avec la rive à laquelle elles se reliaient jadis; aux époques des grandes eaux, le fleuve remplit ce lit tout entier et le dépasse, même en certains endroits. Il s'avance avec une vitesse modérée; quelques rocs y forment des récifs pierreux et plus entre-coupés de rochers et de rapides. Au-dessous de Boussa, ses rives sont hautes et assez escarpées, ses eaux paraissent profondes et libres d'écueils, sa largeur varie d'un à trois milles. Ensuite les rives s'abaissent, l'aspect de la végétation devient magnifique. Beaucoup de grandes pirogues parcourent le fleuve, qui reste navigable jusqu'à son embouchure. Les navires européens l'ont d'ailleurs remonté jusqu'à Eddo, qui paraît se trouver près du neuvième parallèle.

Au sud de Gogo existait autrefois une puissante nation sous le nom d'Eyos, qui aujourd'hui paraît être au moins en partie repoussée au sud en descendant le Niger. On serait même tenté d'en retrouver un rameau chez les Achanti, peuple dépaysé, qui par son

type, sa langue et ses usages se rattache aux peuples soudaniens ou kanori. Cette nation conserve encore plusieurs usages que l'on retrouvait aussi chez les Éthiopiens, chez les Foun du Sennâr, et même aujourd'hui, chez les Abyssins et les Galla. Comme chez ces derniers les guerriers avaient l'usage d'émasculer les vaincus pour conserver ce trophée en témoignage de leur victoire. Le souverain, chez les Eyos avait un pouvoir absolu; mais lorsque sa conduite devenait odieuse au peuple, on lui envoyait par députation des œufs de perroquet. Ce présent signifiait qu'il devait être fatigué du poids du gouvernement, et que ses sujets l'invitaient à mettre un terme à sa sollicitude en se donnant la mort pour se livrer au repos dont il avait besoin. Sa Majesté remerciait ses sujets de leur attention, se retirait dans son palais, et ordonnait à ses femmes de l'étrangler.

CHAPITRE III

SOUDAN CENTRAL

Civilisation et aspect de Kano. — Riche campagne, Fout et Foul. — Les Yem-Yem et la divinité Dodo. — La fable des hommes à queue. — Le Foubina, Isola, région des Douleb. — Différents types des populations. — Bornou, industrie, usages, populations. — Les nègres Mousgo, usages, agriculture, etc. — Épisode de la chasse aux hommes. — Le Bagirmi, son peuple. — Le Ouadaï. — Wara et cérémonial de cour. — Populations du Ouadaï. — Administration, habitation, commerce. — Batha et Bahar-el-Gha .

Dans le Haoussa, qui appartient en partie au bassin du Niger, en partie à celui du lac Tchad, nous retrouvons la domination des Foul Foulbe ou Fellata, et nous voyons des villes où se montre une civilisation plus développée qu'on ne le pensait naguère. Malgré sa position assez méridionale, Kano capitale de ce pays est entouré d'un vaste mur d'enceinte en argile, dont le développement n'a pas moins de vingt-quatre kilomètres; il est percé de quatorze portes, et comprend non-seulement les habitations, mais des

terres en culture. Les huttes coniques et les maisons d'argile se mêlent partout dans Kano, cependant les premières dominant surtout dans le quartier méridional, tandis que les secondes dominant dans le quartier où règne l'influence des peuples du nord. Ces dernières sont pour la plupart surmontées d'un second étage fort incommode; l'air et la lumière sont sacrifiés aux mystères dont s'entoure la vie privée. On y voit aussi quelques édifices plus saillants; la principale salle de l'habitation d'un des chefs (le *serki*), dit Barth, était fort belle et pouvait même dans ces contrées passer pour quelque chose de grandiose.

La religion de Mahomet, fort peu connue avant, ne fut sérieusement introduite dans ce pays que vers 1807, par les Foul, qui du Gober se répandirent dans le Haoussa, ruinèrent Katchena et fondèrent Kano.

En parcourant cette capitale, on rencontre de riches magasins et des acheteurs affairés. Là, se trouve non-seulement l'excellent tissu du pays, mais la soierie de Lyon, le coton imprimé de Manchester, la toile rouge de Saxe et de Livourne; à côté l'on voit des esclaves demi-nus et affamés, parqués dans des hangars et exposés en vente, tantôt ce sont des boutiques pourvues des comestibles les plus variés et les plus savoureux, sur lesquels l'indigent jette en passant un regard de convoitise et s'en va plus loin acheter un peu de grains pour sa journée. Tous les vêtements depuis

l'étroit tablier de cuir jusqu'au somptueux costume, se croisent. Ici passe un chef opulent, monté sur un cheval richement caparaçonné, vêtu de soie aux couleurs brillantes, et suivi d'une troupe de valets insolents; plus loin vient un pauvre aveugle qui cherche son chemin en tâtonnant. Là est une cour enclose de chaume et de nattes fraîches, entourant la hutte propre, aux murs d'argile bien polis. La porte est close d'un clayonnage en roseaux soigneusement tressés. Un *allelouba* au large branchage, un beau *gonda*, ou un svelte dattier, ombrage la place destinée au travail de chaque jour. La ménagère aux cheveux tressés avec coquetterie, vêtue d'une tunique de coton noir, fort propre, nouée sur la poitrine, s'occupe de préparer le repas du mari absent, ou file du coton en surveillant les femmes esclaves qui préparent le breuvage, en broyant le grain destiné à sa fabrication. Elle est entourée de joyeux enfants nus, jouant au milieu des vases de terre et des plats de bois du ménage. Plus loin voyez la courtisane éhontée, surchargée de perles, à la coiffure fantastique, traînant dans la poussière une robe aux couleurs bigarrées. Puis viennent quelques malheureux infirmes, bossus, ou atteints d'éléphantiasis. Ici c'est une *marina*, terrasse d'argile, contenant des cuves où des hommes sont occupés à mélanger de la teinture d'indigo, à suspendre pour les faire sécher des vêtements déjà teints, ou à battre à coups de maillet, et en cadence ceux déjà

secs afin de leur donner plus de brillant. A côté un forgeron, à l'aide de mauvais outils, fabrique néanmoins des poignards étonnamment aiguisés, des lances, des épieux barbelés de crochets meurtriers et des instruments de labour. Partout à côté de gens occupés se montrent des oisifs étendus sur le sol.

Dans la rue on rencontre la caravane de quelque marchand retournant au lointain pays de Gondja, chargée de noix de *gouro*, produit estimé qui remplace le café du Soudan. Plus loin passe un convoi de natron, qui du lac de Tchad, se dirige vers le Nyffi, ou une troupe de Touareg, portant du sel aux localités voisines, ou bien ce sont des Arabes conduisant leurs chameaux lourdement chargés, vers le quartier des Ghadamsi. Ici c'est un groupe de soldats à l'air plus fanfaron que martial. Ailleurs le tableau s'assombrit, on rencontre quelques vastes monceaux d'immondices, ou bien l'on croise des esclaves, portant le cadavre d'un de leurs compagnons d'infortune, enfin délivré par la mort; ils vont le jeter dans la Djakara, marécage qui traverse la ville, lui sert d'égout et dévore tout.

Toutes les races, tous les types et toutes les couleurs sont confondus à Kano. A côté du svelte et agile Fellani ou Foulbe aux traits aigus, recouvert de son voile noir, passe l'Arabe olivâtre, le Targhi (Touareg ou Imôchagh), au teint rougeâtre, le noir indigène du Bornou, et se montre la large face des robustes Ouan-

garaoua ou Mendingues. Là circulent quelques grandes et osseuses femmes de Nyffi, de gracieuses femmes du Haoussa, bien faites, au sourire avenant, ou de mélancoliques Kanori.

La province de Kano, surnommée le jardin du Soudan, n'est pas moins intéressante. On y rencontre végétation splendide, charmant paysage, ombrage délicieux, animés par une multitude d'oiseaux au brillant plumage; nombreux villages avec leurs puits à bascule; belle prairie semée de troupeaux, champs de blé, de coton, de tabac, d'indigo, *cadena*, ou arbre à beurre, tamarin à l'immense feuillage *kouka*, (*adansonia*) colossal, *rimi* encore plus élevé, sinon plus gros de tronc, *gonda* ou melonier, etc.; telle s'offre au regard cette contrée où la nature a prodigué ses dons.

Parmi les peuples portant le nom de Fout, plus ou moins modifié, les Foul, dominateurs actuels du Haoussa, s'éloignent assez sensiblement, surtout sous le rapport du teint de cette classe du peuple. Faut-il à cause de cela, les rattacher à la famille des Berbères, comme sembleraient l'indiquer certains caractères, et même l'usage du voile noir propre aux Touareg? Nous nous bornerons à faire remarquer qu'en admettant qu'ils appartiennent à la famille des Fout, comme semblent l'indiquer leur nom et certains usages, il est naturel de les voir moins noirs, moins difformes puisqu'ils semblent récemment arrivés au Soudan, et

qu'avant d'habiter là, ils venaient du Gober, et antérieurement des régions sahariennes de l'ouest de l'Afrique; on trouve même dans l'Absen et Aïr, certains noms qui se rattachent à la langue actuelle du Haoussa.

Dans une région montagneuse comprise entre le Haoussa, le Bornou et l'Amadona, on trouve une population nègre idolâtre fort arriérée, désignée comme plusieurs autres sous le nom de Yem-Yem (Niam-Niam) du Tangale. Cette population vénère sous le nom de *Dodo*, une divinité qui a pour temple des cabanes inaccessibles sans ouvertures et entourées d'une haie d'euphorbes épineux. Cette divinité paraît être le collectif de toutes les âmes défuntes. A l'époque où le doura mûrit, elle est censée se rendre dans la forêt pour danser pendant sept jours. Les indigènes profitent de cette absence pour se hasarder dans les temples et y sacrifier des poules, dont ils déposent le sang et la tête dans des vases sacrés. Ils en remplissent d'autres de houille et de bousa (sorte de bière); un pieu fourchu placé dans le milieu de la hutte ou temple, supporte ces vases sacrés.

Avant que le docteur Vogel ne pénétrât chez ce peuple, on le lui peignait comme gratifié d'une belle queue naturelle et comme anthropophage; il n'eut pas occasion, cela était probable, de voir un appendice caudal, ni même de voir manger de la chair humaine; mais si ses yeux ne purent rencontrer aucune queue naturelle, les récits n'en maintinrent pas moins l'at-

firmation que les Yem-Yem préfèrent la chair humaine à toute autre, et en mangent dans certaines circonstances. Cependant Vogel ne fut pas mangé.

M. C. Grad dit, relativement aux hommes à queue (*Bulletin de la Société de géographie*, août 1862, page 176), « que le docteur Vogel, moins heureux dans ses recherches que ne l'a été depuis M. Guillaume Lejean, n'eut jamais l'occasion de vérifier ce singulier phénomène. » D'après ces paroles, il semblerait qu'avoir voyagé, vécu parmi ces Yem-Yem, qui sont à peu près nus, et même complètement nus jusqu'à un certain âge, n'est pas une condition suffisante pour vérifier la non-existence d'une pareille anomalie. Qu'il nous soit donc permis de faire connaître la véritable situation de cet intéressant sujet.

La fable des hommes à queue était propagée depuis longtemps par les peuples orientaux et africains, peu éclairés et surtout par les Arabes, qui aiment à se récréer de récits merveilleux. Ces récits furent recueillis par plusieurs voyageurs, et surtout par M. de Castelnau, qui publia une brochure spéciale sur ce sujet. En 1854, M. Ducouret publia dans la *France musicale*, et dans une brochure avec préface par M. Alexandre Dumas, une notice affirmant l'existence des hommes à queue. Ces publications réveillèrent toutes les fables, tous les récits faits précédemment, et la plupart des journaux s'en occupèrent. Devant ce concert merveilleux, je crus devoir faire connaître ce qui m'était ar-

rivé à moi-même. Des récits semblables m'avaient accueilli avant mon entrée dans le pays des nègres idolâtres du Hamatché; je m'attendais aussi à voir ce phénomène en nature. A la place de queue naturelle j'avais trouvé un rudiment de vêtement, consistant en une peau que les nègres portent par derrière, et dans laquelle on a conservé la queue naturelle de l'animal, ou pratiqué une queue factice qui tombe entre les jambes comme ornement. Sachant que des ornements du même genre sont en usage chez des populations nègres, très-éloignées les unes des autres, je ne doutai pas que telle ne fût la source de la fable des hommes à queue. Je fis connaître mes remarques dans le journal *l'Illustration* (7 octobre 1854), et dans le *Bulletin de la Société de géographie*, (mars 1855). A partir de ce moment, il faut croire que mes observations furent goûtées, car les récits extraordinaires, merveilleux que l'on faisait sur ce sujet cessèrent d'abord. Puis vinrent dans le même sens, quatre ans plus tard, les observations de M. Peney¹, cinq ans après, celles de M. Miani, dans une brochure italienne où il dit : « *Che non fu mangiato e che non vide mai coda,* » (qu'il ne fut pas mangé, et qu'il ne vit jamais de queue), chez les Niam-Niam, autres que celle figurée par un ornement, et celle M. Poncet²; plus tard en-

¹ *Bulletin de la Société de géographie*, mai 1859.

² *Ibid.*, octobre 1860.

core celles de M. Lejean¹; enfin celles de M. A. Bolognesi²; tous renouvelèrent l'explication que j'avais donnée. Ces éclaircissements, ces confirmations venant de points très-différents de la Nigritie, sur lesquels l'imagination des Arabes s'était plu à broder, doivent ne laisser aucun doute sur la fable des hommes à queue. Et l'instruction donnée sur ce sujet par une commission académique, à propos de la mission échouée de M. d'Escayrac de Lauture, peut être considérée comme pleinement vérifiée dans un sens négatif.

Au sud de Bornou, les Foul ont dans leurs conquêtes poussé une pointe assez éloignée vers les rives fertiles du Bénoué. Là ils ont formé sous le nom d'Amadaoua une province assez mal subjuguée, prise sur une partie du pays nommé Foumbina. Iola, située près d'un bras du beau fleuve Bénoué, en est la capitale; mais elle est moins avancée que les villes dont nous avons parlé. Les fermes, sorte d'enclos cultivés, qu'elle contient sont grandes; seulement elles ne renferment souvent qu'une hutte circulaire en argile, assez mal construite, avec toit de paille, quelquefois aussi une hutte rectangulaire. Pas un arbre ne les couvre de son ombrage. Iola a des chemins larges et couverts d'herbes; vers le milieu de la ville, une place ou plutôt une prairie s'étend jusqu'aux bords du pays inondé par le débordement du

¹ *Tour du monde*, 1861, t. II, et *Bulletin*, août 1862.

² *Ibid.*, 1862, t. I.

Bénoué. La demeure du gouverneur est située sur une petite place que borde de l'autre côté une mosquée. A l'extérieur celle-ci n'offre qu'un simple mur d'argile, et à l'intérieur une grande chambre couverte en roseaux légèrement inclinés. Le palais ne contenait rien de remarquable, sauf une salle avec murs et piliers d'argile visant un peu à l'aspect monumental. Le marché, mal approvisionné a peu d'importance, et la ville est dépourvue d'industrie, si ce n'est un peu de forgerie. L'exportation principale est celle des esclaves et de l'ivoire.

Dans l'Amadaoua, qui est le pays le plus au sud, atteint par le docteur Barth, ce voyageur vit pour la première fois, sous $10^{\circ} 15'$ de latitude septentrionale, des palmiers, que j'ai désignés, comme au Sennar sous le nom de douleb, sorte de *Borassus flabeliformis*. C'est aussi entre le dixième et le onzième parallèle, dans la Nigritie orientale que je rencontrai moi-même cet arbre. De même que pour Barth, il faut en excepter quelques rares individus isolés, que je rencontrai sur les bords du fleuve bleu. Cet arbre se voit aussi sous la même latitude, au Mosgou, au sud du Bagirmi; on le rencontre également dans le sud du Dar-Four, sur les bords du fleuve blanc, au sud du Kardofan, et sur les côtes de l'Atlantique. Ceci est un nouvel exemple du parallélisme qui existe dans les différentes espèces de la nature végétale en Afrique.

L'Amadaoua ou Foumbina, est une belle et fertile

province, bien arrosée, assez plate et entrecoupée de montagnes, dont les plus importantes sont le Mendit et l'Alantika. Dans des localités secondaires de ce pays, en allant au Bornou, on trouve des Foul et des indigènes kanori. Les Foul sont établis dans des huttes assez légères entourées de leurs enclos cultivés; gens et animaux y vivent en bonne intelligence. Les Foul ont la taille droite, svelte, le teint clair, les traits ouverts; ils sont vifs, intelligents et vêtus d'une tunique blanche et propre. Les femmes et les filles ont des formes agréables, sont gracieuses, et leurs cheveux retombent en boucles légères sur leurs épaules, qu'entourent des colliers de perles de toutes couleurs; elles portent également un vêtement de nuance claire.

Il y a contraste marquant entre ce peuple et les Kanori; chez ces derniers, tout est sombre, précis; les huttes construites avec régularité, et faites avec un soin parfait, les hommes au teint noir, vêtus de tuniques foncées. Les femmes, bien constituées, ont des formes arrondies; des perles de corail, suspendues aux ailes du nez, et les cheveux frisés et arrangés avec labeur, de manière à former une sorte de casque; elles ont un air contraint et mélancolique. Les principales habitations sont composées de trois huttes circulaires reliées par une enceinte. Ces Kanori paraissent être d'anciens Fout déjà très-déformés, et qui auraient donné leur nom de Foubina au pays.

Autour du lac Tchad, on trouve le Kânem au nord,

le Bornou au sud-ouest, le Bagirmi au sud-est, et le Ouadaï à l'est, pays qui sont également habités par des peuples musulmans, plus ou moins mêlés et modifiés. A mesure qu'on avance du nord au sud, dans ces contrées, le peuple change : ainsi du Kânem, situé au nord, où le type arabe domine, en avançant vers le sud, le peuple change de telle sorte qu'au Bagirmi, on trouve à peu près exclusivement la race nègre et même idolâtre, vers les régions les plus reculées.

Kouka, capitale du Bornou, placée à petite distance du bord occidental du lac Tchad, est une ville entourée de hautes murailles de terre, ruinées et chancelantes. Les abords sont nus, dépourvus de toute végétation comme cela a lieu autour de la généralité des villes au Soudan, où chacun s'empare de la moindre tige des végétaux aussitôt qu'elle paraît. Cette ville est divisée en deux quartiers ayant leur enceinte séparée; une large rue, sorte de boulevard, nommée *Dendal*, traverse et réunit ses deux quartiers, elle est bordée des maisons des principaux personnages et aboutit en face du palais du cheik, souverain de ce pays. On y voit circuler beaucoup de cavaliers, de gens affairés, et le soir des promeneurs; les rues de cette ville sont animées, et les constructions variées. Souvent des huttes renfermées dans un mur en terre forment les habitations.

Le marché de Kouka offre des objets très-divers. En entrant dans la ville, on trouve d'abord des matériaux de construction, qui sont des nattes de trois espèces,

des porches et des pieux pour la charpente des toits de chaume, des pailles tressées pour corniches, des faîtages ornés d'œufs d'autruche, pour assurer la prospérité de la famille. Vient ensuite le bétail de boucherie, des bêtes de somme qui ont apporté des marchandises. Le blé, le miel, le sorgho, le riz, les fèves sont renfermés dans des outres en cuir. Ensuite on rencontre des chameaux, puis des chevaux en grand nombre et dont la race est fort bonne. Le milieu du marché est occupé par toute espèce d'articles, on voit le petit détaillant qui étale ses brimborions par terre, comme le marchand qui n'a qu'une spécialité. On y trouve des vêtements, des perles de couleurs et de grandeurs différentes, des objets de cuir, ouvrages parmi lesquels on trouve des boîtes élégamment faites, de formes, de couleurs, et de dimensions variées. Sous quelques-unes des rares et légères tentes que l'on rencontre sur le marché, sont exposés en vente comme les autres marchandises les malheureux esclaves récemment arrachés à leur pays natal.

La souche de la population du Bornou, ou plutôt des vainqueurs de ce pays, vient, selon Barth, d'une population berbère qui avait son siège au Kânem, et qui devint musulmane, vers la fin du xi^e siècle. Ces Berbers se rendirent maîtres du Bornou, et y établirent le siège de leur gouvernement. Vers la fin du xii^e siècle, les souverains de ce pays, avaient encore le teint rouge. Deux siècles plus tard, en 1594-1598,

cette dynastie perdit le Kânem, son siège primitif, et conserva sa puissance dans le Bornou. Aujourd'hui la population de ce pays participe du type nègre, soit par l'influence du climat plus méridional, soit par suite de croisement. Pourtant le croisement ne paraît être qu'exceptionnel, puisque les deux races sont encore très-distinctes et désignées sous les noms de rouge et de noire. Par un croisement fréquent il y aurait un grand mélange de types et de couleurs comme dans certaines contrées d'Amérique, tandis que par l'influence locale, le peuple nouvellement arrivé tend en masse à prendre de plus en plus le caractère de celui qui est depuis longtemps fait au pays.

Sous le rapport linguistique, l'élément berber a à peu près oublié sa langue, pour adopter celle des peuples subjugués, probablement plus nombreux. Les vainqueurs n'ont en définitive introduit chez le peuple ancien que quelques mots de leur langue et quelques-uns de leurs usages.

Dans le sud du Bornou, on trouve en outre des indigènes, deux autres populations qui se livrent à l'élevage du bétail et à la culture. Ce sont des Arabes venus de l'Orient dans ce pays, depuis deux siècles et demi, et des Fout. Malgré leur différence de langue et d'origine, elles vivent en bonne intelligence, et sont soumises aux mêmes coutumes. Il reste encore, chez les Arabes, nommés Schona, dit Barth, de nombreuses traces de leur origine, tels que les droits de repré-

sailles en cas de meurtre, l'infibulation¹, etc. Ils ont le teint plus clair que les indigènes kanori, ils peuvent former dans le Bornou une population de deux cent mille à deux cent cinquante mille âmes, et mettre sur pied une force armée de vingt mille hommes à cheval. Cette émigration d'Arabes ne s'est pas étendue davantage vers l'ouest.

Dans le Bornou, sur les bords du lac Tchad, on trouve des campements de pasteurs dont les habitations sont d'une construction particulière. Elles sont de forme conique très-élevée; les côtés au lieu de former des lignes droites, depuis la base jusqu'au sommet du cône, présentent une ligne légèrement courbée en S, formant un renflement extérieur à hauteur d'homme, et une légère dépression avant d'arriver au sommet, ce qui le rend plus aigu. Ces constructions ressemblent à des bonnets de coton bien dressés sur la tête; elles sont souvent disposées en cercle, de ma-

¹ Nous maintenons ici les renseignements donnés; mais il convient de faire remarquer que l'infibulation n'est pas due aux arabes, qu'elle existait au Soudan avant leur venue en Afrique, que la plupart des documents historiques que nous possédons sur le Soudan sont dus aux auteurs arabes, qui ont toujours eu une tendance à désigner sous leur nom des populations où dominait cependant l'élément berber et font lorsqu'elles sont peu déformées, ou à en faire des nègres lorsqu'elles le sont davantage. Nous pouvons nous rendre compte de cette tendance par l'examen de beaucoup de populations soudaniennes, qui aujourd'hui nous sont mieux connues. Il convient donc de faire des réserves sur les noms d'Arabes ou de nègres donnés beaucoup trop facilement aux populations sémitiques en Afrique, non-seulement par les auteurs arabes, mais par beaucoup de voyageurs.

nière à former par leur réunion une enceinte pour le bétail.

En outre des troupeaux, on trouve sur les bords du lac Tchad, beaucoup d'animaux de diverses espèces : des éléphants, des hippopotames, une grosse espèce de gazelle, des crocodiles, et une sorte de grand lézard aquatique. Les golfes, les anses et les mares séparés du lac, renferment beaucoup de poissons; tandis que d'après Overweg, l'intérieur du lac serait entièrement vierge d'êtres vivants. Ce qui ferait penser que les eaux du lac étant douces, les poissons qui y vivent préfèrent les rives où ils trouvent de la végétation et des détritrus. Les habitants de ces rives sont très-peu vêtus. A l'ouest, ce sont des Kanembou, originaires du Kânem, dont la partie la plus saillante du costume, est un bonnet roide, et s'élargissant vers le haut; des tiges de roseaux, ayant jusqu'à vingt-cinq centimètres de hauteur, sont plantées debout, tout autour de ce bonnet. Le corps est entièrement nu, sauf un tablier de cuir étroitement serré, un collier de perles blanches, des sachets renfermant des amulettes, des bracelets au bras, au poignet, dont un en ivoire au coude. Ces gens sont armés d'un bouclier oblong, d'une lance et de trois ou quatre javelots.

Les Yedina, insulaires du lac, sont de beaux hommes, sveltes et intelligents, dont tout le vêtement consiste en un tablier de cuir, un collier de perles, dont la couleur ordinairement blanche, ainsi que celle de

leurs jolies dents, contraste avec la noirceur de leur peau. Ces gens sont alliés avec les Kotoko, et ont des rapports avec les habitants du Nghala qui demeurent au midi du lac Tchad. Ils peuvent être considérés comme appartenant à la même souche que les anciens indigènes du So ou Soï. Les mouches et même les puces sont le fléau de ces régions.

Chez les nègres idolâtres du Mousgo, qui sont établis à deux degrés au sud du lac Tchad, on trouve généralement un riche pays, couvert de belles forêts, entrecoupées de champs cultivés, parsemés d'arbres et de nombreux groupes de huttes. De larges chemins bordés de haies, traversent en tout sens les terres cultivées, et témoignent de l'industrie et de l'activité de ce peuple. L'eau abonde dans ce pays; souvent chaque village possède un lac plus ou moins grand, qui sert à son alimentation. Les huttes des Mousgo accusent entre elles des différences de style qui semblent se rapporter à des distinctions correspondantes, dans la vie sociale. Les murs des habitations sont construits en argile, ainsi que les clôtures extérieures des demeures, appartenant aux habitants les plus aisés; celles des plus pauvres ne sont entourées que d'une haie en roseaux. En outre des habitations, les cours renferment des magasins à blé en pavillons circulaires comme les huttes; celles-ci sont ordinairement couvertes en chaume; mais les magasins à blé ou autres provisions, plus solidement construits, sont couverts en voûte

d'argile sphérique ou surhaussée, et comportent assez souvent quelques décorations.

Le vêtement de ce peuple est à peu près nul, si ce n'est une étroite bande de toile et quelquefois un tablier de cuir; à défaut, une branche de feuillage y supplée. Dans ces contrées, le beau sexe est si sobre de vêtement, qu'il doit demander à de bizarres déformations, la parure qu'il ne possède pas autrement. Les femmes s'introduisent dans la lèvre inférieure un morceau de bois dont l'élégance, nous dit Vogel, est en raison de la grandeur de son diamètre; mais je pense qu'il en est là, comme dans les régions plus orientales où j'ai vu ces peuples. Les femmes s'introduisent dans la lèvre inférieure un clou en métal qui pend devant le menton, fait entr'ouvrir les lèvres et laisse apercevoir les dents blanches, ce qui fait assez bon effet sur la peau noire. Toutefois lorsqu'il faut manger ou dormir, ces clous sont gênants; alors on les remplace par un simple bouchon en bois; avec l'âge de la personne et l'usage, ces trous s'agrandissent, finissent par ne plus pouvoir retenir le clou en métal, et nécessitent des bouchons de plus en plus grands. C'est probablement cette nécessité qui a été prise pour un motif d'élégance par le voyageur, car, dans ce cas, un tel bouchon est loin de former parure.

Les Mousgo ont ordinairement le front haut, l'angle facial peu prononcé, les narines ouvertes, les lèvres déversées, de grandes mâchoires, des sourcils épais,

des cheveux touffus, et ils sont en général osseux; ensemble de caractères qui accuse principalement l'intelligence et la force. Pour armes, les hommes n'ont le plus souvent qu'un épieu ou lourd bâton ferré; quelques-uns portent une lance grossièrement façonnée.

La nourriture principale des habitants de ce pays consiste en une sorte de grain appelé gafuli, qu'ils cultivent beaucoup; ils vivent aussi de poisson; les grenouilles et les souris sont pour eux un mets délicieux. Tous paraissent être de grands buveurs à en juger par les nombreuses jarres de bière que l'on trouve dans leurs demeures. Ils cultivent le tabac; rarement on voit une femme sans une courte pipe en terre, avec un tuyau de paille.

Par suite de l'affreux carnage que font les peuples soudaniens chez ces nègres, les femmes que l'on met en sûreté avant les batailles, ainsi que les enfants et les vieillards, sont beaucoup plus nombreux que les hommes. Il en résulte la polygamie, et peu de souci de la part des hommes pour s'assurer de la fidélité de leurs femmes. Ces nègres ne croient pas devoir dérober aux regards profanes, certains mystères de la vie matrimoniale, et ne prennent aucune précaution pour cela. Néanmoins ce peuple possède à un très-haut degré les sentiments de la vie de famille. Le teint dans cette région est d'un noir sale, ou un peu roux, et la langue comporte différents dialectes rapprochés de la même souche.

Lorsque l'on voit des peuples agricoles aussi industriels, bons et unis dans leur vie de famille, il est bien douloureux de voir de quelle affreuse façon ils sont traités par les Soudaniens qui se considèrent comme des gens civilisés par rapport à eux. Voici quelques traits d'une de ces déplorables chasses aux hommes, que nous fit connaître l'infortuné Vogel.

Les sultans du Bornou ont depuis longtemps la coutume de faire à l'époque favorable de l'année, des razzias dans le pays des Mousgo. En mars 1854, Vogel obtint l'autorisation de faire partie d'une de ces expéditions, faveur qu'avaient déjà obtenue avant lui plusieurs Européens. L'armée rassemblée par le sultan Abd-el-Rahman, se composait de deux mille deux cents cavaliers, mille cinq cents fantassins, trois mille chameaux, et cinq mille bœufs, conduits par mille cinq cents individus. Ces troupes développées, formaient une immense file et traversaient lentement le pays. Le soir, lorsque les tentes étaient dressées, le camp présentait l'étendue et l'apparence d'une ville. Les tentes du sultan et des principaux chefs formaient autant de villages séparés autour de cette vaste agglomération d'hommes et d'animaux.

Lorsqu'en marchant au sud du lac Tchad, on eut atteint sous le dixième parallèle le pays des Mousgo, ceux-ci avertis du danger qui les menaçait, s'étaient enfuis vers le sud, abandonnant les cases, emportant ou cachant leur butin, et chassant leurs troupeaux de-

vant eux. La résistance fut très-peu vive. Les Mousgo, n'étant pas organisés et n'ayant pas de chef qui les réunit, ne se présentaient jamais qu'en groupes inférieurs pour faire face à leurs agresseurs. Toutefois, en faisant la guerre d'embuscade, ils tuèrent encore cinq ou six cents de leurs ennemis.

Les Mousgo furent longtemps ainsi ; ce ne fut qu'après avoir mis leurs troupeaux à l'abri derrière les bords marécageux et les eaux des lacs Toubori, que se croyant en sûreté, ils s'arrêtèrent. Mais ils furent bientôt détrompés dans leur espérance, lorsqu'ils virent les cavaliers ennemis découvrir un point accessible où le lac était guéable, quoique présentant environ douze cents mètres de largeur. Toutefois cette traversée ne s'effectua pas sans une grande perte d'hommes et de chevaux. Mais les pauvres Mousgo se virent atteints dans leur retraite, et après un carnage meurtrier, quinze cents d'entre eux tombèrent dans l'esclavage et deux mille têtes de bétail leur furent enlevées.

A la suite de ce brillant début, l'armée du Bornou côtoya le bras occidental de la rivière Loggéné, appelée aussi Serbenel, mettant le feu aux habitations, dévastant les champs et les plantations. Après deux jours de cette marche triomphale, elle trouva un gué, fondit à l'improviste sur des populations inoffensives, réduisit en quelques heures, deux mille cinq cents personnes en esclavage, et enleva quatre mille bœufs.

Que de scènes douloureuses se passèrent alors; non-seulement tous les liens de famille et du cœur, toutes les affections sont brisés sans scrupule, la nécessité de s'assurer des captifs conduit l'asservisseur à imposer des tortures inouïes; mais il est d'affreuses mutilations, de cruels supplices, que la décence ne permet pas de raconter, nous allons nous borner à quelques faits qui ne sont pas ce qu'il y a de pis. Un jour on amena à un chef, dont la tente était voisine de celle du docteur Vogel, trente-six prisonniers réputés dangereux, pour en faire des esclaves. Le soir, notre voyageur entendit un bruit étrange qui l'attira hors de sa tente. Alors, il vit avec horreur que ces prisonniers venaient d'être mutilés avec un mauvais couteau, chacun d'eux venait de se voir couper la jambe gauche au-dessous du genou, et le bras droit à partir du coude. Ces infortunés gisaient là, sur le sol dans d'incroyables tortures, attendant pour seule délivrance, la mort. Trois d'entre eux avaient été épargnés par les bourreaux, on s'était borné à leur enlever la main droite, afin qu'ils pussent retourner chez eux, et annoncer aux leurs le triste sort qui les attendait. Inutile cruauté! sur ces trois, deux moururent la nuit même et le dernier fut trouvé le lendemain par Vogel, étendu au milieu de cette scène de carnage, les traits décomposés, l'œil morne et les joues sillonnées par quelques larmes, attendant que la mort le prît à son tour.

On était alors au commencement de mai, la saison

des pluies arrivait, les maladies se déclaraient, et l'on dut songer au retour. Chaque soir le camp était assailli par un orage, qui convertissait le sol en marais fangeux, et les malheureux prisonniers sans abri, sans vêtement étaient obligés de se coucher dans deux ou trois pouces d'eau. A une pauvre femme qui était accouchée en route, Vogel donna une chemise pour envelopper l'enfant; à peine le docteur eut-il tourné le dos que le maître de cette malheureuse réclama la chemise comme étant sa propriété.

A la suite de toutes sortes de mauvais traitements et de tant de misères accumulées, la dyssenterie et la petite vérole attaquèrent les esclaves, avec une telle intensité, qu'arrivés à Kouka, de quatre mille prisonniers, il n'en restait que cinq cents. Les survivants étaient des enfants au-dessous de douze ans, et pour deux ou trois francs on pouvait se procurer un garçon de sept à huit ans.

Trois francs! Tel est le prix que rapportent les huit meurtres, les huit personnes en moyenne, qui ont été sacrifiées pour obtenir chaque esclave! le sacrifice de deux paisibles familles pour trois francs; ce qui, pour ces quatre mille victimes, produit trente-sept centimes par individu mort ou réduit en esclavage. Et cela, non compris les victimes qui ont succombé en défendant leur liberté, et les dévastations, les incendies, les ravages qui ont été faits; et en comptant pour rien le temps et les exploits de héros, de ces hor-

reurs et les pertes d'hommes, qu'ils ont faites eux-mêmes. Humanité! pauvre humanité!

Les peuples qui habitent le bassin du Charri, au sud du Bagirmi, ont beaucoup de similitude de race et d'usages avec ceux du Mousgo, et ne sont guère soumis que nominalemeut au sultan du Bagirmi, dont la capitale est Masena. Cette ville est située, non loin du fleuve Charri, sur un terrain plat. Le mur de terre qui l'entoure est beaucoup plus étendu que ne le comporte la population; des prairies et deux vastes bassins ayant de l'eau pendant un certain temps de l'année, occupent une partie de la ville. Cette capitale rappelle beaucoup les autres cités du Soudan, que nous avons décrites; si ce n'est que les huttes circulaires y sont en plus grande proportion; même dans l'enceinte du palais du sultan. L'industrie y est très-peu développée.

Les Bagirmiens sont de beaux hommes, plus robustes que les Kanori, et la beauté de leurs femmes est réputée dans le Soudan, malgré leur teint plus noir que celui des femmes arabes. Les Bagirmiennes passent une perle de corail à l'aile gauche du nez, et frisent leurs cheveux en forme de panache. Leur mise est très-simple et ressemble à celle des femmes du Bornou. Ce n'est que depuis peu que la religion officielle de ce peuple est l'islamisme; le paganisme est encore le plus généralement répandu.

Le manque de relations directes avec le littoral sep-

tentrional, rend les objets arabes et européens rares et chers. Les Bagirmiens ont beaucoup contribué à produire cet état de chose par leurs razzias, sur les routes des caravanes. Le gouvernement de ce pays est une monarchie absolue, qui n'est tempérée, ni par des influences particulières, comme au Bornou, ni par un conseil de ministres, comme dans le Haoussa. Ainsi le Bagirmi nous offre encore un de ces peuples noirs, sans être nègres, qui paraissent avoir subi davantage l'influence du pays, qui modifie le teint et le type en masse, plutôt que le croisement qui varie le teint et les traits à tous les degrés.

Le Ouadaï, situé à l'est du lac Tchad, est un pays qui, sur plusieurs points, participe de la région saharienne, et sur d'autres offre une très-belle végétation. La partie occidentale de ce pays, est parcourue par une assez grande rivière, dont le volume des eaux varie considérablement selon les saisons. Elle prend sa source dans une forte chaîne de montagnes, située dans le centre oriental du Ouadaï, coule généralement à l'ouest, et se jette dans le lac Fittri, séparé du lac Tchad par une région élevée. Le groupe de montagnes dont nous venons de parler est encore en partie habité par des nègres païens, qui y ont jusqu'à un certain degré maintenu leur religion et leur indépendance. La limite méridionale de ce pays, de même que celle du Bagirmi et de l'Amadaoua, est fort peu définie. Elle se trouve au sud de quelques tribus d'Arabes pas-

teurs, qui elles-mêmes ne sont guères stables, ou bien cette limite se perd dans les pays nègres, où elle est plus ou moins reculée, selon les forces dont peuvent disposer les Ouadaïens pour comprimer leurs voisins du sud. Au nord, la limite du Ouadaï est le Sahara; et à l'est, une région déserte, ou plutôt une savane inhabitée qui le sépare du Dar-Four.

Wara, naguère capitale du Ouadaï, est située vers le nord de ce pays, elle occupe une petite plaine de sable fin, entourée de montagnes qui lui servent d'enceinte, et ne laissent pour aborder à cette ville, que trois vallons, un au nord et deux au sud. Ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est au sud-ouest, sur le sommet d'une butte, une agglomération de six coupes grossièrement exécutées, mais dont la toiture est éblouissante, ces coupes étant recouvertes extérieurement d'œufs d'autruche juxtaposés, retenus par des broches fichées sur la convexité des coupes. C'est là que les sultans vont passer quelques jours de retraite, avant de prendre possession du pouvoir, et où l'on suppose que sont enfermés les trésors de l'État. Au pied de la montagne de l'est de Wara, est situé le château du sultan, composé de deux parties distinctes, l'une affectée à son habitation de jour, l'autre à son harem. Ces deux constructions sont nommées *kasr* (château), parce que seules au Ouadaï, elles ont un premier étage au-dessus du rez-de-chaussée, et sont construites en briques crues, recouvertes de mortier, de chaux,

et de sable. De cette habitation un chemin conduit à la mosquée et au *facher*, sorte de forum ou de palais, où le sultan tient sa cour et ses conseils de justice. Le reste de la ville est à l'ouest de la résidence impériale et du *facher*; tout le surplus de la plaine est parsemée de huttes et de maisons construites en cailloux et terre, avec toitures en chaume. Toutefois cette capitale a beaucoup perdu de son importance, déjà restreinte depuis que le sultan a transporté sa cour à Abeschr.

Le sultan du Ouadaï se dérobe autant que possible, aux regards de ses sujets; les gouverneurs eux-mêmes ne sont pas admis en sa présence; cette absence de communication directe, a pour but d'inspirer du respect pour le souverain, ainsi que de la crainte; aussi est-il fort difficile d'apercevoir la face de Sa Majesté.

Pour prévenir ou réprimer sévèrement les actes d'injustice et de vexation, le sultan a des jours d'audience périodiques. Là, on rappelle à ses devoirs le prévaricateur, on frappe l'homme inique, on satisfait au droit des victimes de l'injustice; mais tout se passe de manière que dans les débats nul ne voie le sultan.

Le lieu des séances est une maisonnette peu élevée, où siège le souverain, le jeudi et le lundi, avec quelques affidés; personne du dehors ne l'aperçoit. Sa présence est annoncée par les sons du tambourin, et par un drapeau hissé sur la maisonnette. Au moment où les officiers de justice, ou exécuteurs des coupables, entendent les premiers sons du tambour, ils

sonnent de leurs longues trompes pour avertir la foule, et principalement ceux qui ont des affaires en litige. Alors, le public présent, sur la grande place du facher, s'assied par terre; des conseillers assistent à ces assemblées, comme juges auditeurs dans les procès et les contestations. Les gouverneurs des provinces ont des représentants à ce tribunal; les principaux personnages et hauts officiers y assistent. Lorsque le drapeau a paru, un officier spécial entre dans le divan de la justice par un escalier dérobé, et se place sur un balcon pour transmettre les paroles du sultan au public. En même temps des soldats se rangent en lignes, le cadi, les ulémas, les chérifs, les marchands, etc., prennent leurs places respectives; ensuite s'avancent ceux qui ont quelques affaires à soumettre au sultan; mais ils n'ont la parole que lorsque l'officier préposé a dit : Le sultan vous salue, gens du facher; le sultan te salue, cadi, le sultan vous salue, ulémans, chérifs, etc.

Nous ne connaissons d'ailleurs ce pays, que par des descriptions de seconde main; aucun des voyageurs européens qui y ont pénétré n'étant revenu, par suite de la défiance des gouvernants qui les retiennent prisonniers.

La population du Ouadaï est très-variée; néanmoins les renseignements recueillis la divisent en deux grandes séries, l'une d'origine nègre, l'autre d'origine sémitique. La première compte une soixantaine de tribus

dont les idiomes, sont pour la plupart entièrement différents. Parmi ces tribus, on remarque les *Kodoï* (montagnards), qui ont les dents rouges, par suite de la qualité des eaux que fournissent les régions montagneuses qu'elles habitent au sud-est de Wara. Cette tribu se distingue par son esprit d'indépendance. Les *tama* sont établis dans un groupe de montagnes, situé au nord-est de Wara, et n'ont que récemment laissé entamer leur indépendance. Les Massalyt se distinguent par leur barbarie; on dit même que quelques-uns d'entre eux, ne craignent pas, à l'occasion, de manger de la chair humaine. Parmi ces tribus, il en est qui ne sont qu'en partie soumises, et qui pratiquent encore le fétichisme. Beaucoup de ces peuplades, tout en étant [considérées comme faisant partie du Ouadaï, à cause de quelques tributs imposés, ou plus ou moins régulièrement payés, ont conservé leurs princes primitifs.

Dans le Ouadaï, on compte aussi une vingtaine de tribus arabes ou mieux non nègres, dont cinq ou six sont campées, plutôt que fixées dans le nord du royaume; les autres dans le sud. Quelques-unes même, telles que les Salamat et les Oulad-Rachid, sont établies assez loin, parmi les nègres du sud, et ont quelque tendance à l'idolâtrie.

Les tribus arabes, de même qu'une partie de celles des nègres, se livrent principalement à l'élevage du bétail; elles se déplacent selon la saison, quelques-unes

possèdent des biens fonciers, et en abondance des chevaux d'une petite race.

Les tribus arabes paraissent résider dans ce pays, depuis environ cinq siècles; elles peuvent se diviser en deux catégories sous le rapport du teint, les *Soronk* au teint foncé, et les *Homr* au teint rougeâtre.

Les renseignements les plus complets, que nous possédions sur ce pays, sont dus au cheik Mohamed-el-Tounsy, et à MM. Barth et Fresnel; mais ils ne font mention que de deux classes de population, les arabes et les nègres, en d'autres termes les blancs et les noirs. Pourtant d'après ce que nous voyons dans tous les autres États du Soudan, à l'ouest depuis le Sénégal jusqu'au Bagirmi; à l'est depuis le Dar-Four, jusqu'au Sennâr, on trouve des populations fout presque aussi noires que les nègres. Faut-il chercher les représentants de la race fout ou ouadaï, dans les Kodoï, par exemple, qui ont les dents rouges, comme certaines populations des monts Marrah; ou bien faut-il les voir dans les Salamat ou les Oulad-Rachid, désignés assez vaguement comme Arabes, ou plutôt comme des populations non nègres; ou mieux encore faut-il les voir dans l'une des deux divisions indiquées comme arabes, quoique étant l'une plus foncée que l'autre? C'est ce qu'il est assez difficile de décider dans l'état de nos connaissances sur ce pays. Toutefois il est probable que, comme chez les autres peuples soudaniens, la race fout, doit être représentée au Ouadaï.

Ce dernier pays est divisé en quatre arrondissements, dont les gouverneurs, sous le nom de *Kemakel*, ont sur leurs administrés droit de vie et de mort. Ces provinces sont subdivisées en tribus gouvernées par des *Agid*. Les impôts ou redevances sont appropriés à la nature et à la richesse des produits de chaque tribu.

Les habitations du Ouadaï, consistent en huttes hémisphériques en roseaux tressés, entourées d'un mur ou d'une haie; ce n'est que rarement et pour l'usage des principaux personnages, qu'on en rencontre avec murs d'argile, et sur plans rectangulaires. Les Arabes habitent généralement des huttes mobiles, faites au moyen de nattes tressées avec les feuilles du palmier-douleb, nommé *rerî* au Ouadaï.

Le commerce est entre les mains de djellabs arabes, marchands de naissance, qui se réunissent par bandes et ont leur résidence temporaire à Nimro, à peu de distance à l'ouest de Wara et dans quelques autres localités; elles ont chacune leur itinéraire de commerce déterminé.

Les principaux articles de commerce sont le sel, le cuivre provenant des mines d'Hofrah et de Ronga, l'ivoire, les ânes d'Orient, le tabac, le kohul, etc.; et enfin le commerce des esclaves, cette plaie de l'Afrique et de l'Orient. Les principales marchandises d'importation consistent en draps, burnous, cottes de mailles, perles de verre, calicots, papiers, aiguilles,

etc. Ces derniers articles arrivent par Ben-Ghasi ou l'Égypte.

Dans une région composée d'éléments hétérogènes et à demi barbares, comme au Ouadaï; il est naturel de s'attendre à une industrie peu avancée; aussi ce pays n'enfante-t-il que des produits grossiers en instruments de labour, armes, forgerie de fer et de cuivre. Les Ouadaïens ne connaissent pas l'usage de la teinture d'indigo, comme au Haoussa; leur vêtement est en général très-simple; la plus grande partie du peuple ne possède même que l'étroit tablier de cuir.

Signalons encore un caractère physique intéressant de ces régions : le batha ou plutôt les batha et bathéa seraient des torrents ou rivières qui, ne conservant pas leur cours continu toute l'année, n'offriraient pendant la saison sèche que des flaques d'eau. Le batha du Ouadaï, lui-même, grande vallée magistrale qui donne son nom au pays, offrirait quelquefois ce caractère. (Selon d'autres, ce nom viendrait de *Woda*, fils de Yame, un des souverains qui régna sur ce pays.)

Le Bâhr el Ghazal (eau, mer ou fleuve des Gazelles), d'après des renseignements recueillis par Browne, au Dar-Four, avait été très-vaguement indiqué, et considéré comme un fleuve coulant vers le Sahara. Mais d'après des renseignements plus récents; il paraît hors de doute que le Bahr el Ghazal n'est autre qu'une

large et longue vallée où se produisent fréquemment des effets de mirage. Cette fausse apparence de lacs et d'eau, lui aurait fait donner le nom de lac ou rivière des Gazelles. Cette vallée s'étend au nord-est du lac Tchad, jusque vers le Borgou; elle contient des flaques d'eau et des sources qui permettent aux tribus qui l'habitent, d'y vivre toute l'année; sa pente se dirigerait non au lac Tchad, mais vers le Borgou, selon quelques vieillards du Kânem. Le lac Tchad aurait jadis communiqué au Borgou, par cette vallée, à certaines époques de l'année. Ce ne serait que depuis environ un siècle, que cet état de choses aurait cessé, par suite de dunes qui s'étant élevées au bord du lac, auraient interrompu ce déversoir périodique du Tchad.

1872

Journal of the American Medical Association

Published Weekly

Subscription Price, \$5.00 per Annum in Advance

Single Copies, 15 Cents

Published by the American Medical Association, 535 North Dearborn Street, Chicago, Ill.

Entered as Second-Class Matter, June 26, 1907, Post Office at Chicago, Ill., under No. 102,362. Acceptance for mailing at special rate of postage provided for in Act of October 3, 1917, authorized on July 1, 1918. Postage paid at Chicago, Ill., and at additional mailing offices.

Copyright, 1918, by American Medical Association

Printed at the Chicago Press and Publishing Co., Chicago, Ill.

CHAPITRE IV

SOUDAN ORIENTAL

Le Dar-Four, ses souverains, ses populations. — Excursion au mont Marrah. — Mariages à l'essai, et réjouissances. — Danses et chants. — Habitations. — Le Facher, usages et cérémonies de cour. — L'absolutisme et ses bizarres pratiques. — Un amour impromptu. — Sièges et coussins vivants. — Nôuba, signification de ce nom. — État actuel du Soudan égyptien. — Trois principales familles d'origine sémitique.

Le Dar-Four ou mieux pays de Four, est séparé des pays voisins, à l'ouest comme à l'est, par des zones désertes qui l'isolent du Ouadaï et du Kordofan; au nord il n'a d'autre frontière que le Sahara, et au sud des plaines qui le séparent de la Nigritie.

Le pays de Four est divisé du nord au sud, dans presque toute sa longueur, par une vaste chaîne de montagnes entrecoupée de dépressions qui la divisent en un grand nombre de monts grands et petits. L'en-

semble présente environ deux journées de marche de largeur à sa base. Ces montagnes sont habitées par des peuples très-noirs, étrangers à la langue et aux coutumes arabes, et qui cependant ne paraissent pas appartenir à la race nègre. Ainsi une des principales peuplades de cette chaîne, a fourni la famille régnante, et l'on sait par divers individus de cette région, vus par des Européens, que le type de ce peuple est loin d'être celui du nègre proprement dit. Leurs femmes qui en dansant la *dallouka* font « voltiger sur la figure de leurs danseurs, les boucles de leurs cheveux soigneusement parfumés, » ne sont certainement pas des négresses aux cheveux crépus. Récemment, Abou-Médian, un des prétendants au trône des Fouriens, a séjourné en Égypte; son portrait nous a été conservé en tête de la traduction du voyage du cheik Mohamed el Tounsy, par M. Perron. Le type d'Abou-Médian semble, malgré son teint très-noir, se rapprocher autant du type européen que celui de l'arabe; et certes on ne saurait pour son teint seul, le confondre avec le nègre. L'une des vallées de la chaîne du Marrah, favorisée par sa richesse naturelle et par la disposition des montagnes qui l'entourent, sert de refuge ou de retranchement aux armées de ce pays, en cas d'attaque par des forces supérieures, étrangères ou de dissensions intestines. Plusieurs fois les souverains du Dar-Four n'ont dû qu'à cette circonstance le maintien de leur indépendance ou de leur autorité.

Cette chaîne de montagnes a donc permis aux habitants primitifs de maintenir leur domination, malgré l'influence des autres populations qui sont venues s'établir dans ce pays.

Le Dar-Four est enveloppé du nord au sud-est, par de nombreuses et puissantes populations arabes, qui ne se soumettent pas toujours à payer leur tribut au sultan Fourien. Dans une interruption que présente la chaîne du Marrah dans sa partie sud, on trouve une grande plaine qui s'étend à l'ouest, vers les Massalyt, et qui est habitée par des Foulân ou Fout, qui paraissent moins anciennement arrivés dans ces régions. A l'est de ceux-ci sont les Macyryeh-Bleu, les Beny-Helbeh, etc., peuplades différentes de celles qui sont limitrophes du pays de Four, au nord, à l'est et vers le sud.

Ensuite chez quelques peuplades de l'intérieur, on voit des familles nées dans le Dar-Four, de parents étrangers; mais elles ne sont pas considérées comme faisant partie de ces peuplades.

Ces gens sont très-superstitieux; ils abandonnent leurs troupeaux et leurs maisons sans gardiens; et, pour la sûreté de ce qu'ils possèdent, ils se confient à un génie nommé *Damzog*.

Au sud des monts Marrah, qui sont très-habités, on trouve des populations ayant les mêmes mœurs et les mêmes usages que dans ces montagnes; cependant elles doivent à la fréquentation des Arabes et des mar-

chands, des habitudes plus douces, plus hospitalières.

Les Massalyt qui habitent à l'ouest, sont bien faits; leurs femmes sont belles; ce peuple sous ce rapport ne le cède guère aux Arabes, au dire même de ces derniers.

Le sol des plaines qui entourent les monts Marrah est en général sablonneux et maigre, participant plus ou moins de la nature saharienne; il n'en est pas de même du sol des montagnes, dont les versants sont d'un limon noirâtre.

La chaîne du Marrah comporte beaucoup de cavernes naturelles, dont quelques-unes servent de prisons d'État. Les habitants de ces montagnes parurent au cheik Mohamed el Tounsy, durs et sauvages comparativement aux habitants des plaines environnantes qui ont une certaine dose de religion et d'intelligence, ce qui les maintient dans les limites d'une conduite plus modérée. Il raconte en effet que lors de sa visite dans les monts Marrah, il vit les gens de son escorte saisir leurs armes, dégainer contre la foule et s'interposer entre elle et lui. Il demanda pourquoi ce mouvement, et on lui répondit : « Ces noirs veulent te tuer... Ce sont des ignorants, des brutaux; ils disent que tu n'es pas venu au monde à terme, que tu n'étais pas mûr. D'autres prétendent que si une mouche descendait sur ta peau, elle en ferait jaillir le sang. Un deux a dit : Je vais le percer avec ce fer, je veux voir combien il coulera de sang de son corps. C'est

alors que nous avons craint pour ta vie et que nous nous sommes rangés et serrés contre toi. »

Ses gens l'emmenèrent du marché où il était, et une foule prodigieuse les suivit; son escorte suffisait à peine à la maintenir à distance autour de lui. Ailleurs on lui fit voiler la face pour éviter la curiosité qu'il excitait. Les gens disaient : « Le sultan nous envoie sur nos montagnes, un homme qui n'est pas né à terme; c'est pour que nous en fassions un repas. Quelques-uns s'écriaient. Mais c'est un homme ! D'autres, non ce n'est pas un homme, c'est un animal sous la figure d'un homme, et dont la chair est bonne à manger. »

Ces populations ne font usage d'aucun vêtement jusqu'à l'âge de puberté. Alors seulement, les garçons portent une chemise, les filles une ceinture, espèce de pagne court en toile; mais depuis le nombril jusqu'au sommet de la tête, elles laissent tout à découvert. Les deux sexes vivent ensemble, au travail comme à la maison. Si l'homme n'épouse définitivement la femme qu'après avoir vécu avec elle et en avoir eu un enfant, pour s'assurer qu'elle est féconde, cela est considéré comme une importante et bonne condition pour le mariage. Dans ce cas, ils restent ensemble et vivent définitivement en union matrimoniale. Pourtant l'usage général est que le mariage ne se consomme que dans la case des parents, et par conséquent avec leur consentement plus ou moins

réel; et lorsqu'un mariage est conclu avant que la femme n'ait eu d'enfant, celle-ci doit continuer à demeurer avec ses parents jusqu'à ce que cette condition soit remplie, ce n'est qu'alors que le mari peut l'emmener à son domicile.

Lorsque la gorge d'une jeune Fourienne commence à s'arrondir; on lui assigne une hutte à part où elle peut recevoir celui qui s'est épris d'amour pour elle, ou qui possède la redevance voulue pour la famille de la jeune personne en cas d'union. Si elle devient mère, il n'y a ni honte ni déshonneur; c'est au contraire une condition importante pour le mariage. Les grands mêmes ne parviennent pas à éviter cet usage pour leurs filles.

Dans chaque village, les jeunes gens ont un chef appelé *Quarnàn*; les jeunes filles ont également une directrice nommée *Méiram*. Aux jours de réjouissance après les danses; le chef des jeunes gens les rassemble, et tous vont s'asseoir dans un endroit à part. Les jeunes filles paraissent ensuite avec leur directrice qui se détache de la troupe et vient auprès du chef des jeunes gens. Après un court entretien, la Méiram ordonne à ses compagnes de se partager entre les jeunes gens. Chacun deux alors, emmène une des jeunes filles, et chaque couple va passer la nuit où bon lui semble. De ce mode de célébrer les fêtes, résulte également l'épreuve des conditions matrimoniales indiquées ci-dessus.

Le douaire en bétail que l'homme doit à la famille de sa fiancée, reste presque entièrement au père; une très-faible part seulement revient à la fille. Aussi les Fouriens aiment-ils mieux voir la naissance d'une fille que celle d'un garçon, parce que disent-ils, la première remplit l'étable; tandis que le second la vide.

Les Fouriens ont plusieurs genres de danse, dont chacun est spécial à telle ou telle classe de la société. Ceux qui ne mettraient pas en usage la danse qui convient à leur rang se rendraient ridicules. La *dallouka* est la danse des gens aisés et des Fouriens d'origine. Pour l'exécuter, filles et garçons se placent chacun sur un rang; en face les uns des autres; on s'avance de part et d'autre en dansant. Chaque rang commence à pas lents, mesurés; puis s'animant au son du tambourin et des chants, les danseurs font des mouvements d'épaule, des inflexions, des contorsions bizarres. Lorsque les deux rangs sont rapprochés de manière que chaque danseur ait en face de lui une danseuse, celles-ci toutes ensemble, balançant et tournoyant la tête, font voltiger sur la figure de leurs danseurs, les boucles de leur chevelure soigneusement parfumée et ointe de graisse odorante. Ceux-ci animés par ces sortes d'agacements, brandissent alors horizontalement à plusieurs reprises leur lance au-dessus de la tête de leurs danseuses qui se retournent pour gagner leur place, toujours en dansant; alors les

jeunes filles repartent en dansant, en reculant jusqu'aux places où étaient les danseurs; et ces places se trouvent ainsi mutuellement échangées; la figure recommence et s'anime par des cris de joie.

S'il y a hors de la danse quelque jeune homme qu'une fille désire avoir pour vis-à-vis, elle sort du rang, se dirige en dansant vers l'heureux élu, et lui agite en tournoyant, sa chevelure sur le visage. A cette invitation, sous peine d'impolitesse, le jeune homme pousse des exclamations de joie, brandit sa lance et suit la jeune fille en dansant.

La *touzy*, danse des esclaves se fait en rond; chaque danseur a les mains posées sur les hanches de sa danseuse et réciproquement. Ils marchent ainsi en rond, en marquant le pas; les femmes frappent une jambe contre l'autre pour faire cliqueter leurs chevillères; les hommes frappent du pied, etc. Les classes moyennes ont aussi plusieurs autres danses ressemblant plus ou moins aux deux dont nous venons de parler.

Chaque danse est accompagnée d'un chant particulier qui commence ou finit quelquefois par un refrain ou assemblage de syllabes qui n'ont aucun sens; couplets que la traduction mot à mot rendrait incomplètement, beaucoup de parties de phrases ou de mots étant sous-entendus; mais dont voici l'esprit :

La nuit descend ô mon moutgal,
Ma tête rêve et près de toi,

Oh ! je veux vivre;
 You ba-né-het you ba-né-ine.
 La nuit s'écoule, ô mon moutgal,
 Ma tête tourne et tout en moi
 Dit je suis ivre;
 You ba-né-het you ba-né-ine.

Moutgal est un mot dérivé de l'arabe *Mitéal*, qui veut dire pièce d'or, ce qui dans le chant revient à dire : O mon trésor, toi qui m'es chère comme l'or, un autre chant signifie :

La nuit passe et l'étoile en dit l'heure,
 Le Dar-Four est rempli de douleur,
 Viens dormir et rêver au bonheur
 Puisque hélas il n'est pour nous qu'un leurre.

Par Dar-Four, ils entendent le monde, qui pour les Fouriens est un grand Dar-Four.

Autre chant :

Tu viens t'offrir à moi comme un rameau qui penche,
 Comme un sent odorant qui me tend une branche,
 Mais là-bas sans partage, on voulait ce bonheur,
 Et bientôt sur nos toits va pleuvoir la douleur.

Dans ce troisième chant, l'amant qui convoite une fille hors de son hameau est comparé à une branche qui

s'incline vers l'objet préféré. Cet amour doit amener des malheurs en excitant la jalousie et la vengeance des filles du hameau abandonné.

Les femmes ne fuient pas comme en Orient, la société des hommes. Ceux-ci ne se livrent jamais seuls à aucun travail, excepté au métier de la guerre. Hommes et femmes vaquent pêle-mêle à leurs occupations et à leurs affaires. Cependant la plupart des travaux fatigants sont à la charge des femmes. Du reste les deux sexes sont toujours et partout en société commune le jour et la nuit.

Le cheik El-Tounsy, fait remarquer que les Européens se flattent d'arriver à des mœurs plus douces, par la société commune entre les sexes, et il signale comme contraires à cette prétention les mœurs et habitudes des monts Marrah, qui n'empêchent pas leurs habitants d'être brutaux et irritables surtout dans l'ivresse.

Les habitations des Fouriens sont généralement des huttes de forme circulaire, construites en tiges de *doukln*, avec couvertures hémisphériques ou coniques; elles ont ordinairement une enceinte, sorte de haie sèche, construite en branches d'arbres épineux, à quelque distance des huttes. Quelquefois une seconde enceinte est construite intérieurement par le même système que les huttes. Les personnes aisées ont plusieurs huttes; celle du maître a en outre une enceinte spéciale. A la couleur blanche et propre des huttes et

des enceintes, on reconnaît ordinairement l'aisance des propriétaires. Quelquefois, il y a des enceintes secondaires dans l'intérieur, pour y mettre les troupeaux pendant la nuit. L'entrée des enceintes de second ordre, est simplement fermée avec des branches d'arbres qu'on y jette; la porte principale est faite en rondins de bois, réunis au moyen de tresses d'écorce, formant une espèce de clayonnage. Le but des enceintes est principalement de se garantir des bêtes sauvages pendant la nuit. Les huttes des grands personnages et des sultans, ont leur pourtour extérieur bâti en terre, et les toits coniques en roseaux d'une espèce rare; ce qui est le signe de l'aisance et de la richesse. Les huttes du sultan ont sur leurs toits, en outre des œufs d'autruche qui distinguent celles des gens aisés, des bandes d'étoffe rouge et blanche placées horizontalement.

Le Fâcher, palais du sultan, est toujours bâti sur le même plan, et avec les mêmes dispositions réciproques, tant pour ce qui est compris dans les enceintes même du palais, que pour les habitations des personnages du gouvernement, qui sont disposées selon un certain ordre à l'extérieur. Lorsque le sultan est en expédition ou en voyage; les cabanes provisoires ou tentes, n'en conservent pas moins le même ordre; de sorte que, quel que soit l'individu qui a affaire à une personne de l'administration; il sait toujours où la trouver sans rien demander; l'importance des demeures

res, et par conséquent les distances qui les séparent étant les seules choses qui varient. Bien que le nom de Fâcher s'applique à toute la localité où réside le sultan, ce qu'on désigne plus particulièrement sous ce nom, est la place demi circulaire allongée, qui est en avant de la triple ou quadruple enceinte rectangulaire, qui renferme la résidence du sultan; le côté rectiligne de cette place forme la petite face de cette enceinte, et le côté circulaire reçoit les habitations des principaux ministres, qui demeurent ainsi à la portée du souverain pour traiter les affaires.

La capitale actuelle du Dar-Four est Tendelti, ville construite dans une région sablonneuse située à l'est, de l'extrémité nord des monts Marrah. Cette ville se nomme aussi Fâcher, parce que la cour du sultan, qui est toujours désignée sous ce nom, quel que soit le lieu qu'elle occupe, y est actuellement établie. Tendelti est traversée par un bras du torrent de la longue vallée du Kou. Tous les habitants du Fâcher, c'est-à-dire de la ville forment deux divisions ou quartiers, qui correspondent à chacune des entrées de l'enceinte du palais du sultan, qui a lui-même deux divisions. La porte donnant sur la place du Fâcher, est nommée porte des hommes; l'autre à l'extrémité opposée est nommée porte du harem ou des femmes. Ceux qui habitent un quartier de la ville ne peuvent pas habiter l'autre, et cela de père en fils, à moins qu'on ne soit promu à une fonction qui nécessite ce change-

ment. Quiconque est attaché à un chef doit demeurer près de lui.

Le palais du sultan comprend un vaste rectangle formé d'une triple enceinte en haie et palissades en pieux très-élevés et solidement établis. Après avoir pénétré par la triple porte de ces enceintes, on trouve dans un vaste espace, à droite, l'écurie des chevaux, longue et étroite, les huttes des palefreniers et celles des *cuvres* ou timbales; à gauche, une salle du trône ou divan, d'environ seize mètres de longueur sur dix de largeur. Le toit de celle-ci est soutenu par un grand nombre de troncs d'arbres disposés en quinconce, plantés en terre et fourchus par le haut, pour recevoir d'autres troncs d'arbres, des fascines et de la terre qui en forment la toiture. Dans cette salle est disposé le trône du sultan, où il ne siège que dans les grandes circonstances. Au delà de ce premier espace, on trouve une quatrième enceinte qui présente elle-même deux avant cours avec corps de garde et salles pour recevoir les grands de l'état et les officiers. Par conséquent trois portes successives se présentent encore pour y pénétrer. C'est dans cette dernière enceinte que se trouvent disposés les magasins contenant les objets précieux. Ces magasins sont construits en terre pour éviter l'incendie; plus loin on voit les huttes particulières du sultan; et, au fond, les très-nombreuses huttes des concubines. Elles y vivent séparément chacune avec leur esclave de service. En sortant par

derrière de la quatrième enceinte, on rencontre une autre salle de divan, moins grande que la première, puis plusieurs cours affectées aux esclaves; et enfin on arrive aux portes postérieures de la triple enceinte, dite porte des femmes.

Lorsqu'il y a séance solennelle au grand divan, soit pour la réception d'ambassade, soit pour les fêtes et cérémonies publiques; le sultan est assis au milieu de ce divan sur une espèce d'estrade large et carrée. On décore cette estrade de tapis, de pièces de soie, d'un tissu épais chamarré d'or et d'autres étoffes également marquetées d'or. On place sur l'assise supérieure une sorte de tabouret en ébène, recouvert d'un coussin de soie, sur lequel s'assied le sultan. Alors il prend un air majestueux; à sa droite, sont placés les ulémas; à sa gauche des chérifs, fakirs et grands de l'État. Devant lui est un grand espace libre où se tiennent deux *emyn* ou vizirs. Tout en face, et assez près de son siège, est le chef des interprètes, intermédiaires obligés de la parole du souverain; il est suivi de six autres interprètes placés en ligne à une certaine distance l'un de l'autre, mais de manière que chacun puisse entendre distinctement les paroles que lui transmettent ses voisins.

Toute parole adressée au sultan, de même que ses réponses, doivent passer par l'intermédiaire de ces interprètes. Des musiciens avec leurs chalumeaux ou flûtes sont placés derrière Sa Majesté. Les esclaves, les géô-

liers, les exécuteurs sont placés derrière le public; chacun a une place fixe, selon son grade et son rang. Browne qui assista à l'une de ces séances, rapporta qu'un des officiers criait de temps en temps : « Voici le grand *buffle*, le *taureau* des taureaux, *l'éléphant* incomparable, le puissant sultan Abd-el-Rahman-el-Rachid. Dieu conserve ses jours ! O mon maître, que Dieu te protège, et te rende toujours victorieux !... » Ces titres rappellent celui de « taureau blanc » donné à Osortasen par des inscriptions hiéroglyphiques.

Dans la salle secondaire, les assemblées ont moins d'apparat; elles ressemblent presque à des conseils privés et secrets. Il n'y a alors qu'un interprète devant le sultan. Souvent ces assemblées ont lieu pendant la nuit; alors le souverain se tient assis; lorsqu'elles ont lieu pendant le jour, il reste à cheval parfois, durant toute la séance de une ou deux heures. Dans ce divan, l'estrade est assez élevée pour que le sultan domine l'assemblée; mais pour tout décors, il n'y a qu'un simple tapis, sur lequel il s'accroupit en s'appuyant sur un coussin.

Il est de principe fondamental au Dar-Four, que le souverain soit issu de la famille et du sang des sultans et fasse sept jours de repos à son avènement. Le souverain a un pouvoir despotique sans bornes. Qu'il mette à mort des milliers d'individus, nul ne demande pourquoi. Il dégrade, il destitue comme il l'entend; ses désirs sont la loi suprême : on n'a que la permission

de demander grâce, non celle de résister, ne fût-ce que par un mot. Jamais le sultan n'adresse la parole de salut à personne, grand ou petit, que par l'intermédiaire d'un interprète; celui qui entre chez lui se met à genoux; alors un interprète annonce celui ou ceux qui se présentent, en désignant leurs noms dans cette formule : « Ici dehors, un tel te salue humblement; avec lui sont ses gens ou ses enfants. » Alors des nègres, sorte de gardes du corps, placés derrière Sa Majesté, répondent pour lui : Salut et salut, salut et salut.

Les Fouriens ont divers usages pour exprimer la vénération due au souverain. Si le sultan crache, on essuie de suite avec les mains l'endroit où il a craché; s'il tousse comme pour parler, chacun fait aussitôt un genre de sifflement de langue que l'on peut exprimer par *ts, ts*, en prolongeant le son sur l's; s'il éternue, toute l'assemblée fait entendre un claquement de langue, comme celui que fait un cavalier pour exciter son cheval. Si le sultan est en voyage, on l'ombrage d'un grand parasol; s'il fait chaud, on l'évente; s'il tombe de cheval, tout le monde se jette à terre aussitôt; nul ne peut se dispenser de cette chute honorifique, lorsque le prince est démonté. Si quelqu'un restait sur sa selle, il serait de suite couché à terre et recevrait une volée de coups quel que fût son rang.

Le sultan est secondé par des chefs de provinces, dont les principaux ont sous leurs ordres plusieurs

districts, et sont désignés par des noms qui rappellent les principaux membres du sultan tels que tête du sultan; bras droit du sultan; bras gauche du sultan, etc. Quelques-uns aussi ont conservé héréditairement le titre du sultan, après avoir été soumis au pays de Four. Il est un de ces dignitaires dont le nom signifie « col de sultan, » et, qui en cas de mort de Sa Majesté à la guerre, doit être étranglé s'il lui survit.

Un souverain aussi despotique a besoin de faire parade de quelques traits généreux pour compenser et rehausser son autorité aux yeux de la foule; aussi ne manque-t-on pas de raconter divers traits de munificence des souverains. En voici un qui a une forte couleur locale et qui a rapport à l'une des passions qui touchent le plus directement l'homme.

Soliman, fils d'Abd-el-Mâlik, était d'une extrême jalousie; il lui arriva de faire mettre à mort des individus, simplement parce qu'il les soupçonnait d'avoir jeté un regard de convoitise sur quelques-unes des femmes de son harem. Un jour il fit venir chez lui un chanteur, le fit asseoir au bas de son lit, et lui dit de chanter. Le sultan Soliman était étendu sur son lit; une de ses esclaves l'éventait, car il faisait très-chaud. Bientôt il fut pris de sommeil et s'y abandonna. Par hasard, le chanteur lève la tête; voit le sultan endormi et ses yeux rencontrent ceux de la jeune fille qui agitait l'éventail. Sous ce regard il se sent ému, sa voix se trouble et son chant trahit bientôt les sentiments qui

l'agitent et qu'il sent partagés. Elle paraît à ses yeux posséder l'éclat du soleil à la quatrième heure du jour; mais il n'ose lui parler, le sultan est là. Des larmes d'amour roulent entre ses paupières, il se trouble, le feu de la passion bouillonne en lui, il prend un papier et lui écrit ces vers :

Oui, je t'ai vue, était-ce dans un songe,
Oh! dis-le-moi!

Je te pressais sur une molle couche
Humant la vie à ton humide bouche,
Oh! dis-le-moi!

Ce doux bonheur était-il un mensonge?

Il jette le papier à la jeune fille; celle-ci le prend, le lit, et y écrit ces autres vers :

Quand le sultan clôra bien ses paupières
Viens sans frémir!

Dût-on traîner son nez dans la poussière¹,
Oh! tu l'auras ce que ton âme espère.

Viens nous unir.

Viens te presser entre mes chevillères².

Elle replie le papier et le jette au chanteur; le sultan qu'ils croyaient endormi, le saisit au vol... il le lit...

¹ Expression figurée pour dire être avili, méprisé, ou l'objet des sarcasmes.

² Les chevillères sont les nombreux bracelets que les femmes portent aux bras, et aux jambes au-dessus de la cheville.

Ses yeux s'enflamment; il va éclater de fureur. « Quel motif vous a inspirés? est-ce une amitié ancienne? est-ce l'amour qui de ce jour vient vous enivrer?

— Par le ciel, cet amour est instantané, subit; nulle parole ne nous liait, » disent les coupables, tandis que la terreur les accablait et que des larmes de crainte tombaient de leurs yeux...

La fureur du sultan se calma, il s'attendrit... puis se tournant vers le chanteur : « Prends-la... mais ne reparais jamais devant moi. »

Ce sultan eut beaucoup de femmes et de concubines; il vit non compris ses filles et ses autres enfants, plus de trente de ses fils en état de monter à cheval en même temps.

En continuant notre examen du Soudan de l'ouest à l'est, nous rencontrons le Kordofan, dont la population est variée comme dans le Dar-Four, bien que le Kordofan fasse partie aujourd'hui des provinces égyptiennes, dont nous allons parler. Citons ici un trait de mœurs qui se rattache à son ancien état. El Fadel, dernier mek de ce pays laissa une fille qui fut faite prisonnière par le gouvernement égyptien. Cette personne déjà âgée, était entièrement noire, sans appartenir à la race nègre; malgré la déchéance de sa famille, son orgueil n'en était pas moins très-grand; elle exigeait que ses esclaves l'abordassent à genoux, voire même à quatre pattes, et quand il lui en prenait fantaisie, elle les faisait coucher à plat ventre devant elle pour faire

de leur corps un coussin pour ses pieds. Deux de ces coussins étaient même un luxe d'apparat dans les réceptions cérémoniales. Elle allait même plus loin, quelquefois elle s'en servait comme d'un siège, et au moindre mouvement qui la dérangeait, elle maltraitait ces pauvres créatures, ces sièges vivants.

Parmi ses mets favoris, elle comptait les viscères de mouton crus et fortement saupoudrés de poivre. Les premiers hommes blancs qu'elle vit, lui parurent devoir cette couleur à une couche de peinture, et humectant de sa salive l'angle d'un linge, elle essayait d'enlever cette peinture pour faire reparaître la véritable couleur noire.

Pour compléter ce coup d'œil sur le Soudan, il ne nous reste à examiner dans son ensemble que son état le plus oriental que le récit du voyage nous a déjà fait connaître sous différents rapports. Cet État aujourd'hui soumis au gouvernement égyptien, est formé du démembrement de quatre autres qui étaient autrefois le Kordofan, le Sennâr, le Chendy, et le Dangolah.

Le nom commun de Nubie, vient de celui de Nouba, mais au sujet de ce dernier, il s'est établi bien des controverses. Les uns ont fait dériver le nom Nouba du mot copte *nob* qui veut dire or, et l'appliquent dès lors indirectement aux peuples qui habitent une contrée aurifère; d'autres veulent au contraire que Nouba soit la dénomination propre de ces peuples qui, selon eux, sortiraient d'une même origine par migration.

Pour détruire cette dernière opinion, il suffit de remarquer que les Nouba du Nil, haute et basse Nubie, sont d'origine berbère, que ceux du Hamatché sont purement nègres, que ceux des Kordofan sont également nègres dans les montagnes et mixtes ou modifiés au nord de ces montagnes; il y a donc évidemment là, des peuples d'origines différentes.

Avec l'étymologie du nom Nouba, venant de l'égyptien *Noubou*, du copte *nob*, qui signifie or; il n'y a qu'un pas à faire pour avoir une explication satisfaisante. Les anciennes mines d'or d'Olaki sont situées dans le désert de Nubie (le désert de l'Or); région inhabitable; les populations qui les exploitaient devaient donc résider sur les points du Nil les plus voisins qui pouvaient leur donner les moyens de vivre. Ces deux points les plus rapprochés sont précisément le coude de Korosko (basse Nubie), et le coude d'Abou-Hamed (haute Nubie), où habitent des Nouba. Les peuples nègres ou mixtes de la contrée aurifère au sud du Kordofan, sont également nommés Nouba. Enfin au sud du Fa-Zoglo les nègres qui habitent les régions aurifères, portent le même nom en quelque sorte à leur insu, car il leur est seulement donné par les peuples d'origine sémitique avec lesquels ils sont en relation. Et ce qui n'est pas moins concluant, c'est qu'on ne rencontre de peuples appelés Nouba, que dans les contrées aurifères. Les Nouba que Bruce rencontra entre le Nil et le Dender étaient effectivement des sol-

dats nègres que les Sennariens avaient amenés des régions aurifères du sud du Fa-Zoglo.

En raison 1° de l'acceptation actuelle du mot Nouba au Sennâr; 2° de son emploi pour la désignation des mêmes régions et non des peuples différents qui se sont succédés sur certains points de la Nubie; 3° considérant qu'il est imposé dans le Hamatché, aux nègres des régions aurifères qui ne se doutent même pas de son existence, il nous semble superflu de chercher ailleurs sa signification. Nouba est en réalité le nom des habitants des pays où l'on trouve de l'or. Nous ne suivrons donc pas les recherches qui pour arriver à l'origine de ce nom, tendent à identifier Nouba avec Libye ou même Nabades avec Levathæ; l'interprétation nous semble d'ailleurs bien hasardée, surtout avec de faibles données venant d'époques où l'on était beaucoup moins avancé qu'aujourd'hui sur la géographie de ces régions.

Méhémet-Aly débuta dans la conquête du Soudan, par une expédition qui, partie d'Égypte en 1820, étendit sa marche triomphale, nous l'avons dit, jusqu'aux premières montagnes de la Nigritie. Les Égyptiens n'éprouvèrent donc que de faibles résistances pour faire la conquête de ce pays; mais il n'en fut pas toujours de même ensuite. Pour s'y établir définitivement ils rencontrèrent beaucoup de résistance passive, de mauvais vouloir et eurent à réprimer de sérieuses révoltes. Néanmoins l'esprit de nationalité étant très-

divisé et peu développé, les Égyptiens professant la même religion que les habitants de ces pays et ayant avec eux quelque similitude de mœurs et d'usages, ils dominèrent assez facilement au Soudan oriental.

Les limites actuelles de la domination égyptienne sont, à l'ouest, les régions désertes qui séparent le Kordofan du Dar-Four. Sur la rive gauche du Nil Blanc, elles confinent aux montagnes du Takalé et aux peuples Bakara ou pasteurs qui errent entre ces montagnes et le fleuve. Les limites entre le fleuve Blanc et le fleuve Bleu sont, sauf une partie des Abou-Rof, celles des peuples soudaniens avec les nègres idolâtres qui se maintiennent et se défendent aux monts Dinka, Taby et Akaro. Sur ce dernier point, le pouvoir égyptien s'étendait naguère encore plus au sud, dans les premières montagnes de la Nigritie; mais les razzias humaines que ce gouvernement y faisait pour se procurer des soldats et des esclaves ont amené chez ces nègres une surexcitation et une continuité d'hostilités, qui l'ont forcé à abandonner leur pays. Ce fut encore pis sur les bords du Saubat; les Égyptiens éprouvèrent une résistance si acharnée, que ce ne fut qu'en guerroyant continuellement et en recevant leurs provisions par le Nil, qu'ils purent s'y maintenir quelque temps, maintenant il n'y a de temps à autre que des razzias humaines dans ce pays. Du côté de l'Abyssinie, les possessions égyptiennes confinent à la petite république de Gallabat adossée au mont Kouara, et habitée

par des Fout et autres Takrouriens réfugiés. De là, cette limite touche à l'Atbarah, près Soufi, passe à Alguéden et va rejoindre la mer Rouge ou torrent de Lava, disent les Égyptiens. Mais ces dernières limites sont plutôt fictives que naturelles, car les Bogoz et une partie des Barka qui sont au nord de cette ligne n'ont jamais payé tribut, pas plus à l'Égypte qu'à l'Abyssinie; on conçoit d'ailleurs que ces frontières sont susceptibles de variation selon les circonstances et la prospérité de chacune des puissances limitrophes.

Quelques années après sa conquête, le gouvernement égyptien ayant désorganisé ou réduit autant que possible les anciennes capitales des souverains dépossédés, fonda Kartoum, dans l'angle formé par le confluent des deux Nils, et en fit le lieu de résidence du gouverneur général de toutes ses nouvelles possessions. Kartoum devint bientôt une ville importante; elle compte environ trente mille âmes. Sa position centrale et facile à défendre était bien choisie; deux fleuves y amènent les produits du sud; un autre la met en communication avec l'Égypte. Mais une fois les pays soumis et à peu près pacifiés, l'autorité établie, les pachas d'Égypte prirent ombrage de ce trop puissant gouverneur. Dès 1848, divers détails qui me furent racontés pendant mon séjour dans ce pays me firent connaître les craintes conçues et les précautions prises par Méhémet-Aly relativement à ce danger. Enfin, en 1858, un de ses successeurs, Saïd-Pacha, modi-

fia cet état; et le pouvoir central de Kartoum fut réparti entre quatre gouverneurs ou préfets, portant le nom de Moudir, relevant directement du gouvernement égyptien. Les villes où réside chacun de ces Moudir sont Lobeïd pour le Kordofan, Kartoum pour le Sennâr et les régions circonvoisines de cette ville; Kassala pour le Taka, et enfin pour le Dongolah, la ville du même nom dite el Ordah. Chacune de ces circonscriptions est divisée entre plusieurs *kachef*, sortes de sous-préfets desquels relèvent les Cheiks ou Maires.

La population du Soudan égyptien ou oriental est des plus variées, tant par suite de ses éléments primitifs que par l'effet des influences locales et des croisements. Toutefois l'élément nègre n'entre pas pour une aussi grande part qu'on paraît le croire dans cet État du Soudan. On y reconnaît également les trois grandes divisions de la race sémitique. La première ou la plus anciennement établie dans ces régions se compose des Fout, représentés au Soudan oriental par les Foun, dans le Sennâr, par une partie des Nouba au sud du Kordofan. La petite république de Gallabat sur les confins de l'Abyssinie paraît aussi laisser dominer l'élément Fout.

Jusqu'alors il s'est établi une grande confusion dans les récits de voyage et conséquemment dans la géographie et l'histoire, par suite de l'erreur où sont tombés les voyageurs qui, n'ayant pas poussé leurs explorations jusque dans les régions habitées par les

véritables nègres, n'ont pas su distinguer le type Fout ou Foun et d'autres encore des types nègres. La couleur très-foncée de ces Fout, quelques individus participant encore plus du nègre par croisement et surtout les influences climatériques ont contribué de leur côté à modifier les types. Tout cela réuni a pu tromper les explorateurs qui, au lieu de comparer ces peuples aux véritables nègres, les comparaient aux races blanches et y trouvaient naturellement de très-grandes oppositions, surtout sous le rapport de la couleur. Mais si, au lieu de s'arrêter à cet examen superficiel on va au fond des choses, on retrouve les traits caractéristiques de la race sémitique. Le cheik Arbab, gendre et successeur détrôné du Mek Badé, dernier souverain de ce peuple Fout ou Foungi, voyagea longtemps avec nous, et nous donna beaucoup de renseignements sur ce qu'il appelait *son peuple*. Lorsque nous fûmes au milieu des vrais nègres du Hamatché avec ce prince et les personnes de sa suite, qui toutes appartenaient à ce même peuple, rien n'était plus facile que de comparer et discerner les deux types.

Cette première division étant rétablie par nos remarques précédentes et par celles qui suivront, les deux autres, berbère et arabe, sont généralement admises. Les Berbers durent céder une partie des contrées qu'ils occupaient en Éthiopie, lors des invasions arabes. Celles des tribus berbères qui résistèrent à l'invasion sont indiquées par divisions et sous-divisions,

page 168 du volume *Égypte et Éthiopie*. A ces indications il faut ajouter en outre des Knouz, Barabra¹ ou Abadie, Bicharry, etc., les Chellaly, les Mahas et les Danaglah, répandus sur les bords du Nil depuis la seconde cataracte jusqu'au Dongolah; puis les Mitkinah, les Soukina habitant le Taka. Les idiomes de tous ces peuples berbères paraissent procéder d'une langue commune qui fut probablement celle de l'antique Égypte divisée en deux rameaux, libyque et nilotique ou éthiopique, langues développées sous l'influence de formes sémitiques. Les idiomes des populations berbères des bords du Nil, depuis les Knouz jusqu'aux Berbery, ont non-seulement une grande analogie avec celui des Bicharry, mais encore avec ceux des populations africaines de Taka et des bords de la mer Rouge. Ces populations, quoique converties à l'islamisme, ignorent la langue arabe.

Les Arabes, troisième grande famille d'origine sémitique du Soudan, proviennent de diverses émigrations de l'Arabie; les unes fuyant le mahométisme à son aurore, les autres l'apportant ensuite et l'imposant à l'Afrique septentrionale et au Soudan.

Une remarque digne d'intérêt, c'est que dans l'ensemble de ces trois grandes familles de race sémitique que l'on trouve au Soudan, le teint est plus ou

¹ Barabra n'est que la forme plurielle en arabe du mot Berbery, sous lequel nous avons indiqué plus spécialement le peuple de la province de Berber.

moins foncé en raison même de l'ancienneté de leur séjour dans ces régions voisines de la Nigritie. Ainsi les Arabes les plus récemment arrivés sur ce sol ont le teint presque aussi clair que dans leur ancien pays; ceux qui proviennent des premières émigrations sont plus foncés. Les Berbères sont déjà très-foncés, et enfin les Fout Foul, ou Foun, le sont tellement que les observateurs superficiels les confondent souvent avec les nègres. Nous ne parlons pas des habitants de l'Afrique septentrionale au nord des déserts, qui, quelle que soit la famille à laquelle ils appartiennent, sont restés blancs ou faiblement basanés.

L'HOMME BLANC DEVIENT NÈGRE

ET VICE VERSA

Le sujet aussi nouveau qu'intéressant, dont nous posons le titre ci-dessus, demanderait un développement beaucoup plus long que celui auquel nous sommes obligé de nous restreindre. Mais nous considérerons notre but comme atteint, si nous parvenons à mettre la science sur la voie d'un principe naturel de la plus haute importance pour l'humanité, et auquel on n'a jusqu'à ce jour accordé qu'une influence secondaire, quand on ne la lui refusait pas entièrement.

D'après ce que nous venons de voir on peut, à défaut d'histoire écrite, étudier le Soudan dans ses traits généraux, comme un géologue étudie l'âge et les vicissitudes de l'enveloppe de notre globe. C'est aussi la nature elle-même qui s'est chargée de nous montrer les grandes phases historiques du déplacement des peuples.

Le désert, tendu de l'est à l'ouest du continent africain, est une limite tracée par la main du Créateur entre les peuples blancs et les peuples noirs; la différence de teint étant, d'après ce qui se passe sous nos yeux, un effet de la nature propre à chacune de ces régions, elle devient pour nous une base d'observations précieuses, non pour nous faire connaître des dates précises, mais pour accuser à grands traits les périodes des immigrations des peuples blancs dans le domaine des nègres. Entre ces deux types extrêmes nous reconnaissons en effet, par les traces plus ou moins accentuées des influences climatériques, plusieurs degrés, plusieurs âges principaux marqués par l'arrivée des peuples d'origine blanche répandus au Soudan. Ils sont reconnaissables à l'action plus ou moins marquée sur les peuples blancs, des causes naturelles qui ont façonné le nègre; car, quel que soit le degré de la teinte répandue sur l'épiderme, on reconnaît encore distinctement le type originaire par les traits, qui semblent devoir subir, pour se modifier, une action beaucoup plus prolongée des influences locales. Les traits ne se modifient aussi vite, et même plus promptement que les autres caractères, que lorsque les changements sont le résultat d'un croisement, et non de celui de l'action des milieux.

De la race blanche à la race noire nous reconnaissons, en dehors des mille nuances résultant de causes

accidentelles, cinq grandes divisions suffisamment discernables.

La première de ces divisions, qui est la plus considérable en Afrique, est formée par les nègres proprement dits ; ils paraissent avoir, sinon toujours, au moins depuis les âges les plus reculés, vécu sous le climat de l'Afrique centrale. Bien que présentant de nombreuses nuances de peau plus ou moins foncée ; cette première classe est très-reconnaissable à ses caractères fondamentaux : lèvres déjetées, nez épaté, pommettes saillantes, cheveux crépus, laineux, ne dépassant guère quatre ou cinq centimètres de long, pieds plats et talons saillants ; quant au front, il est loin d'être toujours fuyant : dans certaines régions il est développé, droit et dénote de l'intelligence. Le teint, quoique toujours très-foncé, tend souvent à diverses nuances, telles que jaunâtre, brun-rouge, bronzée, noir d'ivoire, bleuâtre et verdâtre. Cette première division occupe une grande partie de l'Afrique équatoriale, depuis vers les douzième et treizième parallèles nord, à l'exception de la région abyssine et galla, qui s'étend jusqu'au troisième parallèle sud, entre la mer des Indes et la vaste chaîne méridienne des montagnes qui existe sous le trente-troisième degré oriental de Paris.

Les peuples qui forment la seconde division se trouvent répandus dans tout le Soudan, depuis les confins ouest de l'Abyssinie jusqu'au Sénégal. Ce sont principalement les Foun, les Fouriens et les Fous des

monts Marrah à l'est; les Foul, les Foundah, les Foulah, au centre, et les Fouta à l'ouest. Les Barya, entre l'Abyssinie et Taka, et même les Guinza, plus au sud; des habitants du Bagirmi et du Bornou, des Nouba, au sud de Kordafan; quelques peuplades du Ouadaï et du bassin inférieur du Niger paraissent en faire partie et même provenir d'émigration plus ancienne encore que celle des Fout; toutefois, ces derniers n'étant pas suffisamment connus, nous avons déjà fait quelques réserves que nous renouvelons ici à leur égard. Les caractères de cette division sont : le teint très-foncé, souvent aussi noir que celui des nègres; les cheveux à demi crépus, et les traits de la race sémitique en partie déformés, mais rappelant encore leur source. Ces caractères sont tellement généraux, qu'il ne semble pas raisonnable de les attribuer à des croisements de race qui d'ailleurs eussent influencé davantage les traits, comme nous l'avons fait remarquer. On est donc amené à les attribuer principalement à des causes naturelles agissant d'une manière générale, et différentes de celles du croisement.

Ces caractères ne sont pas les seuls qui réunissent dans une même division les peuples dont nous venons de parler. On trouve chez les uns comme chez les autres divers usages, coutumes ou objets dont l'origine remonte à l'antique Égypte, ainsi que nous l'avons précédemment signalé; et, même dans les

noms que se donnent la plupart de ces peuples, on trouve une même racine à peine déformée, qui est précisément celle du nom général d'une antique population souvent citée dans les inscriptions hiéroglyphiques, repoussée de la vallée du Nil par les pharaons, et que Moïse indiquait sous le nom de Phout ou Fout. En effet, dans les noms Fouta, Foulbe, Foulah, Foumbina, Foundah, Dar-Four, Foullân, Fous, Foungi, etc., on retrouve indiquée une racine unique.

Si nous consultons les plus anciennes données de l'histoire d'Égypte, nous trouvons encore d'autres faits qui viennent corroborer les remarques que nous venons de faire. La chronique de Manéthon, que le grand prêtre de Sébennyte rédigea en grec par les ordres de Ptolémée Philadelphe, nous montre un temps prospère où l'Égypte était gouvernée par la caste sacerdotale; ce dut être une période fort longue et probablement paisible qui fut la source de la civilisation. Tout à coup nous voyons cet ordre de choses remplacé par des dynasties militaires, celles de Mènes et de ses successeurs. A ce moment, selon toute probabilité, s'était produit une grande perturbation. La prospérité de l'Égypte, ne pouvant moins faire que de se dévoiler au dehors, avait dû tenter la cupidité de ses voisins barbares, et une invasion dut amener l'origine des dynasties, ou gouvernements militaires sous un seul chef. Cette invasion n'ayant pu être que celle d'un peuple sémitique, ainsi que cela résulte des plus

anciens monuments, la conséquence fut nécessairement la dispersion, dans les régions sahariennes, d'une partie du peuple indigène.

Cette marche des choses n'est pas seulement la conséquence plausible des deux faits historiques et archéologiques que nous venons de citer; mais elle est conforme à la marche générale de la migration des peuples, conforme aux migrations historiquement constatées dans ces régions. Ce que nous voyons aujourd'hui au Soudan nous dit positivement que cette marche des peuples sémitiques sur l'Afrique a eu lieu antérieurement à l'époque des peuples berbères, et nous voyons cette conjecture corroborée par beaucoup de faits déjà cités, et que nous citerons plus loin. En outre, les plus anciens documents hiéroglyphiques nous montrent, pendant la douzième dynastie, les premiers pharaons établis dans la haute Égypte, poussant leurs conquêtes dans le sud, et par conséquent nous les voyons encore occupés à repousser les Fout, cette plaie de l'Égypte. Une stèle de l'antique Beheni, près de la deuxième cataracte, nous montre Osortasen ou Ousertesén vainqueur, chassant les Fout qui lui disputent le pays. On y remarque les représentants de plusieurs tribus vaincues et probablement refoulées antérieurement en Éthiopie. Parmi les noms, on lit ceux de *Schamik*, *Osaou*, *Schoat*, *Oscharkin*, *Kos*, qui semblent ceux de diverses peuplades des Fout dont il est question ensuite, car plus loin, Osortasen est qualifié de « *Tau-*

*reau blanc qui a mis en fuite les peuples de Phot*¹. » L'endroit où est situé cet intéressant monument forme la limite sud de la partie fertile de la Nubie inférieure; au-dessus, on trouve ce que les indigènes appellent la région des pierres, et, au delà, le Soudan. Ce sont donc ces peuples primitifs de l'Égypte refoulés dans l'intérieur du continent africain par les premières dynasties égyptiennes, que nous considérons comme formant aujourd'hui l'une des grandes divisions que nous avons désignées sous le nom de Fout, nom aussi répandu aujourd'hui au Soudan qu'il l'était jadis près du bas Nil.

Après les premières dynasties égyptiennes, dont on a évalué la durée tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de trois mille ans, vint la fameuse invasion des pasteurs, qui, plus de deux mille ans avant notre ère, bouleversa de nouveau l'Égypte et chassa de nouvelles populations dans les oasis et vers le Soudan. Cette fois, il s'agit de ce que nous appelons les Berbères, peuples dont l'ethnographie, la linguistique et plusieurs autres données nous montrent la filiation égyptienne. Ces nouveaux arrivants durent nécessairement refouler eux-mêmes les Fout devant eux et les obliger à se réfugier au Soudan, s'ils n'y étaient déjà en partie; car, en effet, depuis longtemps, il n'est plus question de Fout dans les environs de l'Égypte, qui

¹ Ou Phout; on lit aussi Phaïat; mais cela tient simplement à une différente manière d'accentuer une voyelle.

sont actuellement occupés par les Berbères et quelques autres peuplades.

Nous ne touchons ici qu'aux grands traits historiques pour faire sentir la marche obligée des choses; mais il est facile de comprendre de plus, que l'Égypte étant un pays d'une grande fertilité obtenue avec très-peu de labour, la population devait nécessairement s'accroître; et, que, soit pour une cause, soit pour une autre, il devait se produire des migrations partielles telles que l'histoire nous en montre positivement d'ailleurs.

Après la domination des Hyksos, les anciennes dynasties pharaoniques ou égypto-berbères redescendirent des régions sud où elles s'étaient réfugiées, mais le peuple qu'elles y avaient conduit n'en resta pas moins installé en Éthiopie. Nous savons aussi, par Hérodote, que le peuple comme le langage de l'oasis d'Ammon était composé d'un mélange d'égyptien et d'éthiopien, et, aujourd'hui, nous savons que le langage de Syouah (oasis d'Ammon) a une grande analogie avec celui des Touareg ou Berbères de l'Afrique occidentale. D'après la tradition, le sultan Mohamed, dans ses *Annales du Takroun*, fait venir de l'Égypte et autres régions orientales, les habitants du Gober, du Mely, du Bornou, etc. Tout tend donc à nous montrer cette marche des peuples vers le sud et l'ouest.

Ainsi, nous voyons donc les Fout et les Berbères, leurs successeurs, refoulés vers le sud et vers l'ouest

du continent africain. Quant à la marche des Arabes qui vinrent ensuite, elle fut la même; mais, comme elle est complètement historique, il serait superflu d'insister sur ce point.

En Libye, nous voyons la continuation de la même marche, Ibn-Khaldoun nous montre les Hôgar, des régions sahariennes de l'ouest, sortant du littoral méditerranéen des Syrtes; les Berbères qui habitèrent entre les Syrtes et la basse Égypte disparaissant complètement chassés devant les Arabes, etc.

Les oasis habitées par les Hôgar et les Askar présentent aujourd'hui un fait des plus caractéristiques sous le rapport de l'influence du milieu où vivent les hommes. Ces Berbères ont trouvé, dans les oasis où ils se sont portés, un peuple de race sémitique, qui y était venu antérieurement à leur arrivée. Ce peuple était les *Éthiopiens blancs* (*Leucæthiopes*) des auteurs de l'époque romaine. Qu'étaient devenus ces *Éthiopiens blancs*? Ils étaient déjà si noirs et si déformés, que les Berbères refusent de voir en eux des frères, et ce que la conquête ne chasse pas dans le sud est réduit en servitude; depuis ce moment, que s'est-il passé? Les deux races ou classes se sont-elles croisées, mêlées, fondues par des croisements inévitables comme on a l'habitude de le dire? Pas le moins du monde, les deux races sont encore parfaitement distinctes; seulement, la dernière arrivée a déjà pris une forte dose de teinte, et l'autre a continué, non-seulement de

prendre de plus en plus la teinte obscure, mais encore de se déformer par les traits; voici, au surplus, les deux portraits d'après les voyageurs.

Les Imochagh ou Amazigh (noble) ont seuls le droit de porter des armes, ils ont le teint seulement bronzé et la physionomie presque européenne. Les Imghâd (peuple asservi), quoique plus nombreux, ont les traits presque noirs, et leurs traits sont plus grossiers, sans qu'on puisse cependant les confondre avec le nègre; ils sont chargés du soin des troupeaux, de la culture, et n'ont pas le droit de porter des armes.

Cette action du milieu nous est montrée même par les plus anciens documents archéologiques, ceux de l'Égypte. Pendant les premières dynasties, les Égyptiens se peignaient en jaunâtre comme les peuples asiatiques; mais, à partir de la dix-huitième dynastie, ils se peignent en rougeâtre; c'est qu'évidemment, depuis leur arrivée dans ce pays, leur teint avait pris la nuance propre à la contrée.

D'après les remarques que nous avons déjà faites, ce n'est pas tant aux croisements qu'aux actions de milieu qu'il faut attribuer la diversité des peuples; certaines théories, pourtant, attribuent ces diversités exclusivement à la première de ces actions, sans doute parce qu'elle frappe plus directement nos yeux, parce qu'un homme, pendant sa propre vie, peut en observer les effets, tandis qu'il faut de nombreuses générations pour suivre et étudier la modification des traits

par l'action des milieux. Pourtant cette action immédiate du croisement se perd de plus en plus, à chaque génération, au profit du type qui convient au milieu où se trouvent les peuples qui se croisent.

Ce qui se passe au Soudan ne permet pas toujours d'attribuer aux croisements la cause des modifications existantes; nous l'avons déjà fait remarquer plusieurs fois par des faits particuliers, et le fait d'ensemble confirme cette opinion.

Ainsi, en Afrique, les races nègres et sémitiques sont presque partout des ennemies irréconciliables qui ne s'abordent que les armes à la main, l'une attaquant, l'autre défendant sa liberté. Lorsque les nègres sont réduits en esclavage, les Soudaniens ne les conservent pas chez eux, parce que, étant très-rapprochés de leur pays, ces nègres pourraient trop facilement prendre la fuite et regagner leur patrie; ils sont donc vendus et expédiés dans les États barbaresques, en Égypte, en Asie et ailleurs. Une antipathie et une séparation encore plus complète que celle que nous avons signalée entre les Imochagh et les Imghad existe au Soudan. Et pourtant voyons-nous les peuples se modifier en raison de ces faits? voyons-nous les habitants du Soudan faiblement modifiés et les peuples du nord de l'Afrique devenus de demi-noirs depuis si longtemps qu'ils reçoivent des esclaves? Pas le moins du monde, les nègres dans le nord passent peu à peu au blanc, et le blanc, dans le Soudan, passe au noir; les habi-

tants du nord de l'Afrique, qui ont le plus d'esclaves, restent blancs ou faiblement basanés, comme le comporte le milieu où ils vivent, tandis que les Soudaniens sont souvent aussi noirs que les nègres. Une autre remarque encore plus concluante, c'est que, si la modification des Soudaniens était le résultat des croisements, on verrait les traits se modifier aussi vite que le teint et la chevelure; mais il n'en est rien, les milieux ont leur manière propre d'agir: ils agissent plus rapidement sur le teint, ensuite sur la chevelure, et très-lentement sur les traits; c'est donc la marche de l'action du milieu que l'on reconnaît dans la généralité des peuples soudaniens.

Même chez les peuples qui ont subi l'effet du croisement on reconnaît encore l'action des milieux. Ainsi, en parlant des Torodo du Fouta, qui sont considérés comme étant le résultat du croisement des nègres Delianké ou Ouolof avec les Poul ou Fout, M. Faidherbe dit: « Tous les noms des tribus torodo qui habitent aujourd'hui le Fouta sont des noms poul, irlabé, sélobé... etc. Elles ne parlent que le poul mélangé de quelques mots ouolof; mais, physiquement parlant, ces tribus ont plus du ouolof que du poul. »

Quelle est la conséquence de ce fait? C'est que, dans le principe, la race poul dominait assez pour imposer sa langue; mais que, l'action du milieu intervenant, l'ensemble de la population a passé au nègre comme

le veut ce milieu, tandis que la langue, sur laquelle il n'a pas d'action, est restée poul.

Comme nous venons de le dire, il n'est pas donné à l'homme de suivre assez longtemps les transformations partielles et successives pour facilement se rendre compte de cette marche, mais les faits généraux parlent clairement.

Si, du Soudan, nous passons à l'ensemble de notre globe, nous reconnaissons également un effet d'ensemble frappant; on remarque d'abord, pour le teint de l'homme, des tendances spéciales à chaque point du globe : en Europe et dans une grande partie de l'Asie, c'est le teint blanc; dans le sud-est de l'Asie et les îles voisines, la couleur passe au jaunâtre; en Afrique, et en s'éloignant vers l'Australie, est le domaine de la couleur noire; en Amérique, en raison de sa grande étendue du nord au sud, on trouve divers teints, mais le rougeâtre domine au centre. Maintenant, sur cet ensemble, voyons l'effet général qui résulte d'une position analogue sur le globe.

1° Dans chacune de ces nuances, les teints les plus foncés sont en général les plus rapprochés de l'équateur; le teint de l'homme semble éprouver une modification analogue à celle que la lumière provoque chez les plantes, qui végètent blanc jaune dans l'ombre et deviennent colorées à la clarté du soleil.

2° Les types les plus déformés de la nature humaine appartiennent à la zone australe, au delà de

l'équateur, et surtout aux approches du tropique du Capricorne. L'Afrique, l'Amérique et l'Australie offrent chacune des parties de continent d'une grandeur équivalente, situées dans une position analogue et jouissant toutes les trois de ce triste privilège de posséder les races les plus difformes du monde.

3° En s'éloignant dans la zone tempérée du sud, malgré le peu de développement des surfaces continentales qu'on y rencontre, les populations s'améliorent.

4° La zone tropicale du nord présente des peuples supérieurs à celle du sud.

5° Comme conséquence, la zone tempérée du nord offre partout les peuples les plus blancs, les mieux faits et les plus intelligents.

6° Enfin, les peuples dispersés sous les cercles polaires ont aussi une grande analogie entre eux, qu'ils appartiennent aux continents d'Europe, d'Asie et d'Amérique; ils sont à peu près les mêmes : petits de taille, trapus, figure déformée et peu intelligents.

Un tel effet d'ensemble accuse nettement l'influence climatérique, ou, ce qui revient au même, celle du milieu sur l'homme. Qu'il y ait des exceptions provenant de causes naturelles particulières, qu'il y ait des migrations d'un pays dans un autre, qu'il y ait des croisements et par conséquent des exceptions à la règle générale, cela se conçoit, et c'est même inévitable; mais laissez passer les siècles, et toute modifi-

cation accidentelle qui n'est pas conforme aux actions naturelles du milieu doit s'effacer de plus en plus. Cet effet est même constaté sur un grand nombre de points. Nous avons déjà signalé les Égyptiens des premières époques pharaoniques, qui de jaune (c'est-à-dire blanc un peu tanné) étaient passés au rougeâtre, couleur propre à l'Égypte. On sait que depuis cette époque ont eu lieu de nombreuses invasions, des dépeuplements, des mélanges, des croisements, etc., en un mot, toutes les vicissitudes que peut éprouver un pays ; les Égyptiens, sauf ceux trop nouvellement arrivés, n'en sont pas moins semblables à ceux que nous montrent les monuments antiques. Les Égyptiens avaient une grande unité de type qui avait frappé Hippocrate. Aujourd'hui, malgré tous les changements survenus, ils n'en ont pas moins cette grande unité de type. Pourquoi ? C'est que la vallée du Nil, régulièrement circonscrite entre les déserts, offre partout un même sol, soumis aux mêmes inondations, au même climat ; une même nature, en un mot, ne saurait façonner les hommes de plusieurs manières différentes.

En Grèce sont venus se croiser avec les Pélagés des Indo-Européens ; en Macédoine, en Ionie, est venue s'établir une race analogue à celle des Germains, qui est représentée comme ayant les cheveux blonds. Les Thraces, les Phrygiens furent aussi représentés par un Père de l'Église, Théodoret, comme ayant des yeux

bleus et des cheveux roux. Où sont maintenant toutes ces races ? Comme leurs prédécesseurs, le pays les a fait siens, et le type des Grecs modernes est toujours le type hellénique : noblesse de formes, front élevé, espace interoculaire assez grand, légère inflexion à la naissance du nez, faiblement aquilin, yeux grands, sourcils médiocres, arqués et d'un gracieux contour, lèvre supérieure courte, menton saillant et arrondi ; tel est encore ce type : même souplesse d'esprit, même facilité pour apprendre, même caractère artificieux, rien n'a changé, malgré les invasions et dominations étrangères.

De même que le type hellénique a persisté en Grèce, a campagne de Rome, à en juger par les monuments et les médailles, nous montre encore le type latin. A Naples, on trouve des habitudes de mollesse et de volupté qui caractérisaient déjà Capoue et Sybaris. Les campagnes de la Toscane nous montrent les formes arrondies, un peu lourdes, que nous avons récemment sous les yeux dans la collection Campana, etc.

A la suite des guerres de 1641 et 1689, les Anglais expulsèrent les Irlandais des comtés d'Armagh et de Down. Les uns demeurèrent dans le comté de Méath, où leur vie continua à être la même ; les autres furent chassés à l'est de la baronnie de Flews jusqu'à la mer, dans des contrées montagneuses et très-pauvres où ils eurent à subir l'ignorance, la dégradation et la misère. Aujourd'hui, bien que la première branche ait

conservé son caractère primitif, la seconde est tellement modifiée, que, sauf la couleur, on la prendrait pour une population australienne. Ainsi, sans croisement, l'action du milieu seule a produit cet effet.

Et nos bons ancêtres les Gaulois n'avaient-ils pas en partage la légèreté, la turbulence et la bravoure? Malgré les infusions étrangères, le même caractère n'appartient-il pas toujours au même pays?

Les anciens, et notamment Hippocrate, avaient déjà remarqué que les traits de l'homme et sa constitution sont dans un rapport étroit avec les lieux qu'il habite, c'est-à-dire avec le milieu dans lequel il vit. Ces observations datent donc d'assez loin pour qu'aujourd'hui, après le grand nombre de confirmations qu'elles ont reçues, on leur accorde la valeur qu'elles méritent.

Qu'ont produit les émigrations de l'Orient venant peupler l'Occident en prenant un contour vers le Nord? Elles ont fait des Hellènes en Grèce, des Romains à Rome, des Gaulois en France et des Anglais aux îles Britanniques.

Si nous passons sur un autre continent, nous observons les mêmes effets. C'est ainsi que, dans certaines régions de l'Amérique centrale et méridionale, les créoles d'origine espagnole tendent à se transformer de plus en plus. L'ancienne race avait été repoussée dans les forêts et les savanes, mais, quels que soient le degré de l'infusion du sang, l'action du milieu persé-

vérant, ces régions auront bientôt reformé leur vieille race presque pure.

Les rares documents historiques antérieurs à la conquête espagnole du Mexique signalent une suite d'émigrations venant du Nord. M. Viollet-le-Duc fait remarquer, en tête de l'ouvrage de M. Charnay sur ce pays, que les monuments mexicains furent édifiés par des races d'hommes autres que celles propres à ces contrées, ce qui résulte des types de figure que l'on retrouve dans les bas-reliefs. Il ajoute, page 10, qu'au moment de la conquête espagnole, le Mexique était *retombé dans un état d'infériorité relative*, comme si les tribus civilisatrices qui avaient dominé ces contrées quelques siècles avant notre ère, et s'y étaient maintenues jusqu'au douzième, *avaient été à peu près absorbées par la race indigène inférieure*. Plus loin, page 89, l'auteur, ne s'expliquant pas la cause de l'absorption ou plutôt la transformation par l'action du milieu, en conclut que ces émigrations durent être peu nombreuses. Et, dit-il, « leur disparition presque totale et le peu de fixité de leurs établissements en Amérique en serait une preuve. » Ainsi il reconnaît que des peuples émigrants ont soumis le pays, édifié des monuments; mais, ne les retrouvant plus avec le même type, il en conclurait volontiers à la négation du fait, ou tout au moins il croit devoir amoindrir autant que possible l'importance de l'émigration.

L'action du milieu seule explique tout : arrive un peuple assez puissant pour chasser les indigènes, s'emparer de leurs territoires, y élever des monuments; mais le milieu agissant transforme les émigrants et les assimile aux indigènes dépossédés, en leur ôtant les facultés qu'ils tenaient d'un autre milieu. Il n'est pas même besoin de sortir de l'article de l'éminent architecte dont nous parlons pour trouver la preuve de ce fait; page 51, il reproduit deux types : l'un, celui de peuples anciens conservés par de nombreuses terres cuites; l'autre, celui résultant des photographies faites de nos jours par M. Charnay. Et malgré toutes les émigrations, tous les changements survenus, « il est clair, ajoute-t-il, que ces deux types présentent les mêmes caractères : front étroit, naissance du nez mince et déprimée, sourcils rapprochés, paupière supérieure recouvrant parfaitement l'angle externe de l'œil, os du nez saillant, narines maigres, anguleuses, ouvertes; pommettes plutôt anguleuses que saillantes, joues plates, bouche large abaissée vers les angles, lèvres grosses et coupées nettement, os maxillaire se relevant sous la bouche. Or ce type du Mexicain est fréquent parmi nos photographies. »

Les nègres des États-Unis n'ont plus le même type que ceux d'Afrique, et tendent sans cesse à se rapprocher de leurs maîtres, sous le rapport de l'apparence extérieure. M. E. Reclus estime que dans l'espace de cent cinquante ans ils ont parcouru un quart de la dis-

tance qui les séparait des blancs ; c'est peut-être beaucoup. En Afrique, la transformation du blanc au nègre ne paraît pas s'opérer aussi vite, tant s'en faut. Mais cela semble tenir à ce que le passage du type noir au type blanc serait conforme à la marche naturelle vers le perfectionnement, tandis que l'effet contraire serait une marche rétrograde.

En Australie et même dans certaines contrées d'Amérique, les caractères anglais sont entamés dès la première génération.

Terminons ces remarques par où peut-être nous aurions dû commencer. Lorsque je passai du haut Sennâr dans la Nigritie, je fus vivement frappé d'un double contraste. Dans le haut Sennâr, les hommes ont encore les cheveux lisses et les moutons sont couverts de laine. Aussitôt que l'on pénètre chez les nègres, on voit au contraire les hommes porter une chevelure crépue laineuse, et les moutons couverts de poils ; ce qui, au premier abord, paraît être un contre-sens. En outre, dans la Nigritie, l'homme présente une charpente plus osseuse, le mouton est plus haut sur jambes, a les flancs et le museau plus aplatis avec convexité sur le chanfrein.

Peu de temps après mon retour de la Nigritie, en parlant de ce fait à M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, il me pria de lui transmettre une note écrite sur ce sujet, son désir étant d'en faire une communication à l'Académie des sciences. Je lui fis connaître mes impres-

sions et mon étonnement, tel que je l'avais éprouvé sur ce fait et sur quelques autres. Le savant académicien en tire, selon un rapport inséré au *compte rendu de l'Académie*, la « confirmation d'un fait général plusieurs fois signalé, savoir : que le degré de domestication des animaux est proportionnel au degré de civilisation des peuples qui les possèdent. » En réfléchissant à cette règle savamment étudiée, en cherchant à l'appliquer au fait que nous venons de citer ainsi qu'à beaucoup d'autres, elle nous a paru ne devoir être qu'un simple détail et la confirmation de cette loi générale : *l'action des milieux*. En effet; qu'est la chevelure lisse par rapport à la chevelure laineuse? Un perfectionnement. Qu'est la toison laineuse par rapport à l'enveloppe velue? Encore un perfectionnement. Il en est de même des formes plus arrondies et moins osseuses du Sennâr. Il y a donc perfectionnement aussi bien sur l'homme que sur le mouton, en passant de la Nigritie au Sennâr, et dès lors cela revient à dire, pour ce cas comme pour les autres, que *l'action des milieux* qui agit sur l'homme agit en même temps sur les animaux comme en général sur tout ce qui vit ou végète.

En faveur de l'action des milieux, on pourrait entrer dans une foule de considérations relatives aux animaux; tels poissons, par exemple, vivant dans des lacs souterrains n'ont pas d'yeux, tandis que la même espèce, vivant dans les eaux à ciel ouvert, possède ces organes. Mais, on le conçoit, nous ne pou-

vons ici nous attacher qu'à l'homme, et même aux seuls faits généraux. Ces faits généraux sont d'ailleurs ceux qui doivent le plus sûrement conduire à la vérité, les faits de détails étant constatés d'une manière trop peu suivie et soumis à trop d'influences accidentelles, pour former une base aussi sûre.

Le croisement n'a donc qu'une action immédiate très-apparente, mais qui tend à s'affaiblir de plus en plus, et laisse dominer peu à peu l'action des milieux; celle-ci est d'ailleurs tellement puissante sur l'homme, que, s'il passe sans transition d'un certain milieu dans un autre trop différent, il pourra difficilement s'y propager et n'y vivra d'abord qu'avec peine. Il faut que par degrés la nature ait le temps de l'approprier à ses conditions locales. Ainsi, mêlez-vous, changez-vous, peuples, pourvu que vous donniez au sol le temps de vous saisir, il y aura toujours si le milieu ne change pas, des Anglais sur la Tamise, des Français en France, des Romains sur le Tibre, des Égyptiens en Égypte, et des nègres dans la Nigritie, des peaux rouges en Amérique, etc. L'étendue du changement nécessite un temps plus ou moins long, voilà tout.

Reprenons maintenant la description des Fout, Berbères et autres classes de populations que nous avons indiquées, et voyons d'autre part, si la marche des choses, d'après les positions géographiques, les données de l'histoire, et les résultats des actions de milieu concordent ensemble. Si tout cela concorde et se con-

firme réciproquement, nous serons bien obligés d'en reconnaître l'exactitude générale.

Parmi les peuples fout, il en est dont la transformation est moins prononcée que celle de certains Berbères; tels sont les Fout du Haoussa qui ont encore de beaux traits et un teint peu foncé; ce qui doit faire présumer qu'ils ont séjourné longtemps dans les régions plus septentrionales, et qu'ils ne sont venus que depuis peu dans les pays où ils habitent actuellement. En effet, selon Barth, les Fout du Haoussa ne seraient installés dans ce pays que depuis les seizième et dix-septième siècles. Après avoir suivi la marche générale des peuples d'Orient en Occident, par les oasis du Sahara jusqu'à l'océan Atlantique, ils auraient, vers le quatorzième siècle, commencé un mouvement de retour vers l'est, ou plutôt vers l'est-sud-est, abandonnant des régions situées à l'ouest de Tombouctou, où ils auraient formé le royaume de Ghanata¹, avant de venir dans le Gober, puis au Haoussa. C'est probablement de ces mêmes régions occidentales, qu'antérieurement une partie des Fout se seraient avancés au sud, dans les Fouta actuels. Ainsi une partie des Fout se rencontrerait à son retour vers l'Orient, avec d'autres migrations venues plus directement dans ces régions, ce qui paraît être la raison pour laquelle ceux qui ont séjourné dans le nord, sont moins déformés et ont le teint plus clair.

¹ Barth incline à voir en eux les fils des Pyrrhy, Æthiopes de Ptolémée.

Cet état de choses différent, loin d'être une difficulté dans la question, en est au contraire une confirmation, car il montre que l'état d'un même peuple est modifié en raison directe du temps qu'il a passé dans les régions nigricentes.

La troisième grande division des peuples soudaniens est représentée par les Berbères; leur teint varie depuis la couleur blanche, faiblement basanée, jusqu'au brun rouge très-foncé; la chevelure est un peu frisée, ou crépée, mais non laineuse. Les traits, d'origine sémitique, sont pour la plupart peu déformés. Les Berbères sont généralement considérés comme étant les représentants de l'ancien peuple égyptien pharaonique, à son tour repoussé en Éthiopie et dans les régions de l'ouest. Aujourd'hui ils sont répandus dans toute l'Afrique septentrionale, depuis la mer Rouge jusqu'à l'océan Atlantique, depuis le Soudan jusqu'à la Méditerranée.

La quatrième division est formée par les Arabes qui, à plusieurs époques, émigrèrent en Afrique, mais principalement vers l'aurore de l'hégire, et pendant le onzième siècle; ils se répandirent au Soudan, et dans les oasis des régions sahariennes, jusqu'à la Méditerranée et à l'Océan où ils sont entremêlés avec les Berbères. Le teint des Arabes, surtout de ceux provenant des dernières émigrations, est encore moins foncé que celui des Berbères et des Fout au Soudan; il est presque blanc dans l'Afrique septentrionale.

La cinquième division se compose de tous les peuples, ou mélange de peuples au teint blanc, ou faiblement basané, qui occupent l'Afrique septentrionale depuis l'Égypte jusqu'au Maroc.

De ces cinq divisions de population, la première, formée par les véritables nègres, semble seule avoir occupé l'Afrique depuis des époques qui ont devancé toute notion historique, en un mot, elle paraît avoir toujours résidé dans la Nigritie. Quant aux trois divisions suivantes, on reconnaît encore leur origine dite sémitique; seulement elles ont subi l'influence du climat qui les a modifiées en les rapprochant à divers degrés du type nègre. Cela est même évident, par ce fait que les Berbères et les Arabes sont demeurés blancs dans l'Afrique septentrionale, tandis que les fractions de ces mêmes peuples, qui sont établies au Soudan, quoique provenant de la même origine, du même pays, ont acquis un teint très-brun, et un premier degré de modification dans les traits. On est bien obligé d'en conclure que c'est une cause naturelle et locale, qui a ainsi modifié ces populations à un degré différent. On reconnaît, en comparant les Arabes des dernières émigrations à ceux des premières, ces derniers aux Berbères, les Berbères aux Fout, et enfin les Fout aux nègres, que le degré de teinte de chacune de ces classes de population, ainsi que la modification des traits, est à peu près proportionnel au temps que chacune d'elles a passé dans le Soudan, ce qui

marque, par conséquent, l'ordre de succession de leur arrivée dans ces régions. On reconnaît encore un autre témoignage de l'influence locale très-appreciable dans le gras de la jambe, qui, depuis la basse Nubie jusqu'à la Nigritie, diminue de manière à être presque nul chez les nègres.

Nous savons que le point où l'Afrique est le plus facilement abordable pour une grande émigration est la voie de l'isthme de Suez et de l'Égypte; que de plus l'Égypte, ce berceau de la civilisation, ce grenier de l'antiquité était faite pour tenter les peuples voisins. Mais l'Égypte ayant les frontières les plus isolantes, et n'ayant pas de voisins immédiats, ne pouvait guère être contrariée par des guerres d'escarmouche ou de voisinage. Il fallait une invasion puissante pour la vaincre, et tel était le mode de guerre de ces temps reculés, où l'on ne se battait pas pour un point d'honneur, pour le droit, mais pour s'emparer de vive force des pays dont on convoitait la richesse; car les peuples envahissants, vivant le plus souvent sous la tente ou dans des huttes, et sans propriété territoriale individuelle, n'avaient pas, comme chez nous, un pays sillonné de routes de tout genre, de canaux, de riches établissements et de luxueuses maisons, dont l'attrait, après la victoire, les ramenait chez eux; cette richesse était au contraire dans le pays conquis. Les vaincus n'avaient donc qu'à fuir en plus ou moins grand nombre devant les nouveaux venus, pour leur

faire place, et à succomber ou à tomber en servitude, pour le surplus. (Le nom de Fellah ou Foul est encore aujourd'hui celui par lequel on désigne les gens attachés à la glèbe, il n'y aurait rien que de plausible à ce qu'il se fût toujours conservé depuis l'époque des Fout, pour désigner les paysans cultivateurs.) De telles invasions n'arrivent que très-rarement, et un peuple ne se prépare guère à ces sortes d'éventualités. Pourtant nous savons, par la tradition appuyée par les monuments, que cela est arrivé plusieurs fois avant Cambyse. Sans remonter aux divins aurites du prêtre de Sébennyte, la géographie mosaïque, d'accord avec les généalogies et les faits que nous avons cités, fait venir du sol phénicien les ancêtres des Mestréens ou Messr, dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours en Égypte. Par les mouvements des peuples, on voit l'Asie déborder sur l'Afrique, et faisant refluer les Messr devant les Kouschites, ceux-ci devant Yeqthân, refoulé lui-même, par Ismaël. Il suffit presque d'énoncer cette marche des peuples sur l'Égypte, pour que l'on sente indubitablement que les premiers venus dans ce pays, ont dû faire place aux nouveaux arrivants, en s'éloignant dans l'intérieur du continent africain.

Voyons maintenant par la simple position géographique de l'Égypte ce qui a dû arriver : supposons son peuple vivant dans la sécurité de son isolement et de ses frontières naturelles, surpris par une invasion de ce genre. Que faire ? Les possesseurs de l'Égypte sont

attaqués, repoussés par une force d'invasion qui leur est supérieure, ils ont à droite, à gauche, les déserts et les mers, deux routes, dont l'une seule, pouvant abreuver une grande population, s'offre à eux pour échapper à l'extermination ou à l'asservissement; celle du Soudan et celle, moins favorisée, des oasis de l'ouest. Le peuple repoussé d'Égypte arrive donc au Soudan, y refoule les nègres, et se fait place dans le voisinage des déserts où, le pays étant moins riche, la population est moins dense et par conséquent plus facile à déplacer.

Un nouvel équilibre s'établit de la sorte.

Après un certain laps de temps, qu'une autre invasion survienne, la marche des choses est commandée, une nouvelle population repoussée d'Égypte comme la première, arrive au Soudan, elle refoule ou déplace la précédente, qui elle-même refoule encore les nègres. En outre, nous savons que pendant ses périodes de tranquillité la population de l'Égypte, favorisée par son sol, s'accroissait de telle sorte qu'elle était obligée de déborder vers le sud. Hérodote nous fait le récit d'une de ces migrations qui eut lieu sous le règne de Psammétik, et dans laquelle deux cent quarante mille Égyptiens, fatigués d'être maintenus dans la haute Égypte, passèrent d'un commun accord chez les Éthiopiens, et allèrent se fixer dans le sud. Plus tard les Arabes arrivèrent à leur tour, non par une seule et puissante immigration, mais d'abord à plu-

sieurs reprises en traversant la mer Rouge, ensuite en masses plus grandes. Aussi cherchèrent-ils à se caser, tantôt en s'insinuant, entre les anciens habitants, tantôt en les déplaçant ou les comprimant. C'est précisément là le résultat que nous observons aujourd'hui au Soudan, et les premiers arrivés, ayant subi depuis plus longtemps l'influence du climat qui a façonné le nègre, sont en effet plus rapprochés de ce type que les derniers venus.

Cette marche des peuples nous montre donc par les modifications subies que l'homme blanc, soumis pendant une longue suite de siècles à l'action du climat de la Nigritie, devient nègre en se modifiant le plus promptement par le teint, ensuite par la chevelure, et plus lentement par les traits.

Nous savons aussi que les nègres se propageant, même sans croisement, dans un pays de race blanche se rapprochent de plus en plus du blanc.

Une autre conséquence que l'on peut tirer encore de ces remarques, c'est que, comme cela du reste paraît démontré aujourd'hui, ce ne sont pas les peuples de l'Éthiopie ou de la Nigritie qui ont apporté les germes de la civilisation à l'Égypte, car dans ce cas on trouverait dans le Nord le type nègre décoloré, au lieu de trouver au Soudan le type asiatique noirci.

En faisant les remarques anthropologiques qui précèdent, nous devons dire que notre intention n'est pas d'entrer dans le débat qui divise les monogénistes et

les polygénistes, mais seulement de remplir consciemment notre rôle de voyageur et d'observateur, bien que nos propres sentiments penchent pour cette dernière doctrine. Mais, prenant mon polygéniste au collet, nous lui tenons ce langage : Quoi ! tu accordes au milieu, à la contrée le pouvoir de tirer du néant, de créer un homme de pied en cap, s'entend par une série de transformations du simple au composé, de l'imparfait au parfait, pour l'approprier au pays dans lequel il doit vivre, et tu lui refuserais celui de pouvoir simplement modifier un homme qui ne diffère du type local que par de minimes différences ! Ne pas admettre cette faculté serait méconnaître ce que nous dit le simple bon sens, et il faudrait bien vite jeter aux orties ce vieux dicton : « Qui peut le plus peut le moins. »

Mais, dira-t-on d'autre part, chaque région végétale a ses limites déterminées ; il en est de même pour les animaux ; pourquoi y aurait-il exception pour l'homme ? Ah ! c'est que cet animal-là ne l'est peut-être pas autant qu'on pourrait le croire ; s'il vit par toute la terre, il faut remarquer aussi qu'il sait se vêtir d'un collier sous l'équateur, d'une chemise au Soudan, d'un paletot en Europe et d'une fourrure en Laponie ; de plus, il sait allumer son feu au besoin, etc., etc.

Ainsi, ne voulant pas entrer dans le débat des polygénistes et des monogénistes, nous nous bornons à dire que les deux doctrines nous semblent *possibles* ;

notre but ici n'étant que de consigner nos remarques relatives à l'action des milieux et aux migrations antérieures aux temps historiques.

Après avoir abordé, pour le besoin de notre sujet, cette question : *L'homme blanc devient nègre, et vice versa*, une autre question se présente : Quelles sont les causes qui font que l'homme devient blanc ou nègre, selon les pays qu'il habite ?

Ici la question paraît fort complexe, et bien des tentatives d'explication ont déjà été faites et n'ont pas paru satisfaisantes. Nous nous bornerons donc à faire quelques remarques. La première, c'est que la différence entre l'homme blanc et le nègre semble tenir à des causes distinctes : l'une qui modifie la couleur et qui au fond est plus apparente qu'importante ; l'autre qui touche au physique et par suite au moral, à moins que ce ne soit au moral et par suite au physique. Cette dernière modification est évidemment la plus importante. En considérant d'un côté que plusieurs peuples soudaniens, qui ont le teint très-noir, ont encore de beaux traits physiques ; que diverses populations de véritables nègres, tels que le Oualof à l'Occident, les Bertha à l'Orient, et jusqu'au Berry, dans le Sud, sont très-noirs, bien qu'ils aient l'angle facial peu prononcé, le front développé et les traits assez réguliers, tandis que d'un autre côté, dans l'Afrique australe et ailleurs, on trouve les hommes les plus déformés, dont pourtant le teint n'est pas très-

noir, on est dans la nécessité de reconnaître que le teint et le physique de l'homme ont des raisons d'être indépendantes l'une de l'autre.

Le sang et la peau ont été signalés comme plus épais chez le nègre, modification qui semble se rattacher à la seconde des causes dont nous parlons.

Nous avons indiqué ci-devant les régions du globe qui possèdent les races d'hommes les plus mal partagées physiquement. L'étude comparée de ces régions devrait mettre sur la voie des causes de cette dégradation de l'homme.

La coloration, elle, est le résultat d'une très-faible modification de la peau; celle-ci se compose de trois couches : le *derme*, qui est le vrai cuir; un *réseau muqueux cellulaire*, et l'*épiderme*, qui recouvre le tout; ces trois couches sont entièrement semblables dans toutes les races, à la seule exception d'un *pigment* contenu dans des cellules microscopiques de la couche muqueuse, qui se colore diversement selon les races ou plutôt selon les pays. Cette différence d'aspect du nègre au blanc tient donc à bien peu de chose, et, dans certains cas accidentels, disparaît sans que la santé de l'individu en soit troublée. Nous avons eu nous-même l'occasion de voir de ces cas que nous avons signalés précédemment.

Quant aux causes de coloration, on a déjà essayé bien des fois de les découvrir. Une seule action paraît indubitable, celle du soleil; mais si elle agissait seule,

tous les peuples auraient une teinte à peu près semblable en approchant de l'équateur; il faut donc combiner cette action avec d'autres causes. On a déjà signalé le sol, l'air, les fluctuations considérables entre la température diurne et nocturne, une nourriture riche en carbone, dont le représentant par excellence est l'arbre à beurre, les boissons fermentées, une nourriture végétale, etc. Contrairement à cette dernière raison, nous ferons remarquer que beaucoup de populations nègres qui ont des pâturages et des troupeaux abondants, des lacs poissonneux et qui vivent sous un ciel tempéré par de vastes forêts, n'en sont pas moins plus noires que d'autres populations des oasis du Sahara, qui vivent davantage de leurs récoltes et sont exposées au kramsine.

Pour faciliter les recherches à ce sujet, nous ferons remarquer deux des caractères principaux de la Nigritie qui sont : 1° un sol en général très-élevé, dont les sommets conservent des neiges perpétuelles, même sous l'équateur, et dont les bas-fonds, représentés par de grands lacs, sont déjà à une grande hauteur; 2° une atmosphère alternativement lumineuse et humide, surtout pendant les pluies estésiennes. L'effet de ces causes sur le teint est connu même en France, où les habitants des campagnes sont généralement plus colorés et basanés que ceux de la plaine. Quant à l'alternative de la lumière du soleil et de l'humidité, elle est si connue, qu'il n'est pas rare dans les

campagnes d'entendre une mère dire à sa fille de ne pas se laver avant de sortir au soleil, parce qu'ainsi elle ferait noircir son teint.

Si la connaissance des causes peut amener de nouveaux horizons, de nouvelles découvertes, il n'est pas moins vrai que la connaissance des effets nous importe davantage. En demandant à la science quelle est la cause de l'électricité, de la lumière, de la chaleur, de la couleur, du son, etc., elle ne peut que nous répondre : J'ignore, j'ignore, j'ignore. Et pourtant nous jouissons de chacune de ces propriétés de la nature. Nous en jouissions naguère sous le nom de fluide ou autre, comme aujourd'hui sous celui du mouvement ondulatoire des fluides éther ou matière¹. Lors-

¹ On attribue maintenant pour cause à la plupart des effets que nous venons de citer, des mouvements vibratoires. Les oscillations pour produire les sons perceptibles à notre oreille se comptent depuis trente par seconde pour les plus graves, jusqu'à soixante-dix mille pour les plus aigus. Le corps qui émet de la chaleur accomplirait au moins soixante-dix *billions* de vibrations dans une seconde, quatre cents *billions* pour produire la lumière, et c'est de quatre à neuf cents *trillions* qu'il faudrait compter pour produire les couleurs. Essayez donc de suivre ce prodigieux frémissement de la nature. Les vagues que produit l'eau lorsqu'elle est agitée nous donnent une idée de ce mouvement; seulement, les ondulations, dans d'autres corps, deviennent considérablement plus courtes et plus précipitées. Pour produire la lumière, ces vibrations sont si petites, que trois mille ne forment que la longueur d'un millimètre. On douterait même de la possibilité de s'assurer de semblables faits, si l'on ne savait jusqu'à quel point on a poussé la perfection des instruments de précision. M. Hardy, par exemple, au moyen d'un bras de levier convenablement disposé, trace sur une feuille de verre, dans un millimètre carré, toute une page de nos plus grands journaux, lisible avec un puissant microscope.

qu'on nous disait que la pompe qui élève l'eau agissait ainsi parce que *la nature a horreur du vide*, elle n'en fonctionnait pas moins bien que maintenant que nous savons que l'eau s'élève dans le vide du tube, jusqu'au point où elle fait équilibre au poids de l'atmosphère. Nous pouvons donc aussi profiter des effets des milieux constatés sur l'homme, sans en connaître clairement la cause.

Les naturalistes se divisent en plusieurs écoles : les uns repoussent l'action des milieux, et supposent que chaque variété de l'espèce humaine est née avec ses caractères et sur le sol qu'elle occupe; d'autres admettent l'action des milieux, mais lui font une place subordonnée aux croisements, et, pour expliquer les variations de l'espèce humaine, supposent des causes primordiales qui auraient agi autrement que de nos jours. C'est là une opinion non justifiée, superflue pour expliquer les différences de race.

On conçoit dès lors combien il importe pour l'avenir de choisir le pays où l'on veut établir des colonies. En Algérie, nous ne pouvons que voir nos colons se modifier selon le type d'une belle race d'hommes; au Sénégal, ils seront moins favorisés. Les Anglais en Australie perdent leur caractère; en Amérique, ils deviennent Yankees; au Mexique, l'Espagnol passe à l'Aztèque, etc.

Des faits que nous venons d'examiner on peut tirer les conclusions suivantes :

1° Les différences que l'on remarque entre les hommes sont le résultat de l'action de tel ou tel milieu prolongée pendant une longue suite de générations ;

2° Les croisements produisent des modifications immédiates parfaitement appréciables, mais qui, à chaque génération successive, tendent peu à peu à prendre le type propre au milieu habité, aussi bien que les sujets non croisés. Quoique marchant dans la même voie, une certaine distance peut continuer à séparer ces types, surtout si la transformation, en raison de sa marche très-lente, n'était, pour ainsi dire, jamais complètement achevée ;

3° Les modifications résultant de l'action des milieux semblent se produire plus rapidement dans le sens du perfectionnement que dans le sens contraire ;

4° L'homme qui change trop subitement et trop complètement de milieu court risque de rencontrer des influences fatales à sa constitution acquise ; il doit se faire progressivement à un autre milieu.

En conséquence, si l'homme se modifie encore de nos jours, selon les milieux qu'il habite, et plus promptement dans le sens de la perfection que dans le sens contraire, on peut facilement admettre qu'il ait eu pour générateurs des êtres simples qui auraient successivement pris des formes et des facultés plus parfaites, jusqu'au point où l'homme, parvenant à se transmettre par le langage l'expérience acquise, il au-

rait ainsi considérablement amélioré son intelligence, son régime de vie, son milieu, et par suite dominé d'une manière tranchée les autres êtres de la création.

LES

GRÈS DU SAHARA ET DU BASSIN MÉDITERRANÉEN

NOTE PAR LE GÉNÉRAL A. DE LA MARMORA ¹

Turin, ce 1^{er} janvier 1863.

« M. Trémaux, en parlant des grès et des sables de plusieurs points de l'Afrique septentrionale, pense que les sables en question proviennent de la désagrégation de ces grès, avec lesquels ils sont en contact.

« En parlant des monts intérieurs formés de ces grès, il dit qu'ils se présentent en guise de plateaux fort peu élevés au-dessus de la plaine, entrecoupés de gorges qui s'agrandissent de plus en plus en s'approchant des régions où le grès devient plus friable; et qu'à mesure que l'on approche des plages de sable, les plateaux se transforment en petites montagnes plus

¹ Le chapitre que nous avons inséré à la fin de notre volume *Égypte et Éthiopie*, sur la formation du Sahara, ayant été reproduit dans le *Bulletin de la Société de géographie*, a motivé dans le même recueil (5^e série, t. V. page 226) une note du général de la Marmora, savant géologue. Cette note contenant d'intéressants détails, nous croyons utile de la reproduire ici comme complément à notre sujet : *Formation du Sahara*. T...x

ou moins coniques, séparées par des fonds sablés qui s'étendent progressivement à mesure que les monticules perdent de leur importance. D'où l'auteur de l'article conclut que l'origine des plaines de sable de ces lieux provient de la désagrégation spontanée des parties les plus friables de ces vastes gisements de grès.

« Après avoir passé en revue les relations des différents voyageurs qui ont parcouru plusieurs points de l'Afrique septentrionale, où se trouvent les mêmes terrains, parmi lesquels quelques-uns renferment des coquilles marines faiblement incorporées à la pierre tendre et se détachant sans peine, l'auteur finit par dire que *lors de la formation de ces vastes amas de grains quartzeux sous les eaux*, il semble que les matières propres à faire un ciment pour les agréger n'ont pu atteindre que le périmètre, tant la masse était considérable. De là ces couches centrales qui se sont spontanément transformées en sables, dont les petits grains anguleux, privés de ciment, n'ont pu, ni conserver les eaux, ni donner le moindre aliment nutritif aux végétaux.

« M. Trémaux termine son remarquable article en disant qu'il faut reconnaître une cause plus puissante, plus vaste, dont nous ne pouvons nous rendre compte sans connaître les cataclysmes et les vicissitudes du globe, que les études géologiques plus approfondies révéleront peut-être un jour.

« C'est sur cette dernière question ¹ que je prends la liberté d'entrer en quelques considérations, en m'appuyant sur des études de près de trente années, que

¹ Une inadvertance semble s'être glissée ici; la citation omet complètement le sujet de la question dont il s'agit en ne prenant qu'une fin de phrase. J'ai indiqué ce sujet dans les *Bulletins* de la Société.

Voici quel est l'alinéa entier :

« D'où viennent ces immenses amas de grains quartzeux ayant presque tous la même grosseur ? Quelle a pu en être l'origine ? Telle est la question qu'on s'est posée sans l'avoir résolue M. de Rosière, en considérant les seuls amas que l'on trouve au-dessus des cataractes du Nil, avait pensé qu'ils étaient un produit des hautes régions du fleuve, que les débris les plus gros étaient restés en route, que les grains de faible grosseur s'étaient déposés dans des lacs formés par des barrières de granit, et que les parties limoneuses avaient été emportées plus loin dans la mer. Cette théorie est en effet admissible quand il ne s'agit que d'un bassin médiocre sur le cours du Nil; mais que devient-elle quand il s'agit de presque toute une moitié du continent africain et de régions où le Nil ni d'autres rivières n'ont aucune action ? Non, il faut reconnaître une cause plus puissante, plus vaste, etc. »

M. d'Avezac fit remarquer à M. de la Marmora que ses détails ne répondaient pas au sujet de la question ; par une seconde lettre publiée à la suite de la première, le général, rentrant dans cette question, attribue la réunion de ces grains si fins et si égaux « à plusieurs catastrophes successives et à plus d'un transport par les eaux, et même à une sorte de décantation. » Nous ferons remarquer que si un seul transport laisse les gros débris en route, et transporte les autres débris d'autant plus loin qu'ils sont plus fins, plusieurs transports tendraient plutôt, en menant, en ramenant, en bouleversant ces débris ainsi divisés, à les mêler de nouveau. Quant à une sorte de décantation pour un sable lourd qui, même dans un torrent, roule au fond de l'eau, elle ne semble guère plus efficace. Nous devons donc considérer la question que nous avons posée comme restant encore à résoudre, mais, je le répète, les détails du général de la Marmora n'en sont pas moins d'un grand intérêt.

Ne pourrait-on pas attribuer cette immense réunion de petits grains quartzeux à une vaste cause diluvienne comme, par exemple, celle résultant de la théorie de M. Adhémar ?

En raison de l'évolution que fait l'axe de notre planète tous les

j'ai faites dans tout le bassin occidental de la Méditerranée, sur les bords de laquelle j'ai rencontré un grès parfaitement uniforme partout, tendre, passant également à des dunes de sable fin, et que j'ai toujours regardé comme intimement lié aux grès et aux sables de l'Afrique septentrionale intérieure.

« Avant tout cependant, il serait bon de définir la qualité de ce grès dont parle M. Trémaux; car à bien des époques géologiques furent déposés et formés des grès, par l'agrégation des sables et des fragments plus ou moins menus des roches préexistantes, qui produisirent des grès à grains fins, des psammites et des puddings. Mais, en général, le ciment qui les unit

21,000 ans, chaque hémisphère aurait une chaleur alternativement plus développée que l'autre pendant une période de 10,500 ans, il en résulterait la formation d'un vaste glacier au pôle le plus froid, qui attirerait à lui le centre de gravité de notre planète, y amènerait les eaux, non-seulement par une marche progressive, mais par une débâcle à l'autre pôle, où la chaleur atteindrait assez de puissance pour la provoquer. De nos jours, c'est l'hémisphère sud qui présente ce caractère d'inondation. Les sables du Sahara et des bords de la Méditerranée pourraient donc être considérés comme apportés des régions situées plus au nord par le déluge qui a du avoir lieu il y a sept à huit mille ans du Nord au Sud, et qui se renouvellerait dans trois ou quatre mille ans dans un sens contraire. La profondeur de la Méditerranée aurait ralenti le courant, et les hauteurs de la Nigritie l'auraient arrêté dans les plaines du Sahara et forcé à se rejeter sur d'autres points, les sables se seraient naturellement arrêtés dans ces lieux. On pourrait donc supposer que la réunion des sables du Sahara serait le dépôt du dernier de ces vastes courants, dépôts qui pourraient bien être reportés vers son point de départ à une autre période de 10,500 ans si les courants ne sont pas contrariés par les reliefs du globe; mais sur d'autres points il peut aussi se former des dépôts analogues. Un courant unique semble donc la condition la plus favorable à la séparation des débris de roches par ordre de grosseur. T...x.

est d'autant plus consistant que la roche d'agrégation qui en résulte est plus ancienne. D'où l'on peut déjà conclure à priori, et d'une manière générale, que plus ces grès sont tendres et friables, plus ils doivent appartenir à une époque géologique comparativement récente.

« Le meilleur moyen de connaître l'âge géologique de ces grès de l'Afrique septentrionale intérieure serait, sans aucun doute, celui d'avoir les coquilles marines qu'on y rencontre quelquefois ; on sait que les fossiles sont pour le géologue ce que les médailles sont pour l'antiquaire historien. Mais à défaut de ces documents, qui seraient décisifs pour juger de l'âge de ces dépôts, la structure peu solide de ce grès est déjà un indice assez valable de son âge comparativement récent ; car il fait connaître au géologue que lors de l'agrégation de ses parties, la nature se trouvait déjà pour ainsi dire épuisée ou sur le point de l'être tout à fait, comme elle l'est de nos jours en ces sortes de choses, n'ayant pu fournir pour l'agrégation de ces sables cette substance incrustante qu'elle employait à la consolidation des grès plus anciens. En un mot, tout annonce dans ces grès une origine comparative-ment récente.

« M'étant beaucoup occupé de la formation géologique des terrains auxquels on est convenu de donner le nom de *quaternaires*, pour bien les distinguer de ceux dits des *tertiaires*, même les plus modernes, j'ai

rencontré sur les deux bords du bassin occidental de la Méditerranée, et sur ceux de toutes ses îles, un grès assez tendre pour être coupé à la hache, mais souvent assez dur pour être employé comme moellon dans des constructions solides, presque toujours d'un jaune clair tirant sur le roux, se décomposant en un sable très-fin de même couleur, qui bien souvent le recouvre à moitié à sa base, mais sous lequel on trouve des traces de la roche encore agrégée. En quelques points les couches supérieures de ce grès résistent plus à la décomposition atmosphérique que celles qui les supportent, ce qui produit des espèces de grottes ou de toits naturels, dont le sol n'est plus que du sable fin.

« Pour ce qui regarde ces gisements, je ne saurais mieux faire que de citer la planche III de l'Atlas de mon travail géologique sur l'île de Sardaigne, où j'ai tâché de montrer l'état de la Méditerranée occidentale pendant l'époque quaternaire. Sur cette planche se trouvent également trente-six coupes géologiques des grès que je rapporte à cette période; on y voit ce grès reposer indistinctement sur toute espèce de roches préexistantes, depuis le terrain le plus ancien (silurien), jusqu'au terrain tertiaire le plus moderne, recouvert à son tour de nappes basaltiques, dont les débris, en forme de galets, entrent dans la composition des couches inférieures du même grès, ce qui prouve que ce dernier doit appartenir à une époque, non-seulement postérieure et à l'épanchement et à l'ex-

pansion de la roche basaltique sur le sol tertiaire le plus récent, mais à celle d'une grande commotion qui a fracturé les grands plateaux basaltiques, les a fractionnés, et en a isolé les lambeaux.

« Dans la planche III, on peut voir la coupe géologique numéro 17, qui représente une section faite dans ce grès au cap *San Giovanni di Sinis* en Sardaigne, où l'on voit bien clairement la nappe basaltique recouvrant le terrain tertiaire subapennin P (pliocène), caractérisé par ses nombreux fossiles; et près de la mer, à la *Torre Vecchia*, se trouvent les couches inférieures du grès en question Q (quaternaire), qui, à leur base, renferment des blocs et des cailloux provenant de la roche basaltique qui couronne le plateau; tandis que les assises supérieures de ce même grès (dans lequel sont creusés les tombeaux de la nécropole de l'ancienne ville phénicienne *Tharroz*) ne se distinguent en aucune façon de la roche de Livourne dite *Panchina*, que j'ai adoptée comme type caractéristique de cette formation. Cette coupe démontre à elle seule l'âge géologique de ce grès, c'est-à-dire elle indique qu'il a été déposé et qu'il s'est formé, non-seulement après la formation du terrain tertiaire le plus moderne, mais après le morcellement des grandes nappes de matière basaltique, qui jouent un si grand rôle dans la constitution géologique de l'île de Sardaigne.

« Les observations que j'ai eu occasion de faire, tant

au deçà qu'au delà du détroit de Gibraltar, sur la côte des deux mers, et surtout à *Tarifa*, à *Trafalgar*, et à *Cadix*, où j'ai rencontré la même roche et les mêmes sables que j'avais observés, tant sur la côte d'Europe que sur celle de l'Afrique et sur celles des grandes îles de la Méditerranée, m'ont porté à croire que l'époque à laquelle ces grès ont été formés est postérieure à la rupture du détroit de Gibraltar (dans le cas qu'elle ait eu lieu), puisqu'ils sont identiques sur les plages des deux mers, tant d'un côté que de l'autre du détroit.

« Le grès quaternaire dont sont construites les portes de la *Goulette* de Tunis, et les principaux monuments de l'ancienne Carthage, dont j'ai retrouvé les carrières, ne saurait sans étiquette être distingué de celui dont est bâtie, et sur lequel est construite la lanterne de Livourne, où cette pierre est connue sous le nom de *pietra di Antignano*, et que les savants toscans appellent *Panchina*. Une roche parfaitement identique se trouve près de Palerme et à Syracuse; à Oristano et Alghero en Sardaigne, elle a servi surtout à la construction des clochers de ces deux villes; elle forme le sol d'une partie des îles de Majorque et de Minorque. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous les autres lieux des côtes de la Méditerranée et de ses îles où l'on rencontre cette pierre; je citerai seulement, pour en finir, la ville de Monaco, près de Nice, où tout près de l'enceinte se voit encore la carrière

ouverte dans ce grès, dont sont formées les murailles de la place.

« Il s'ensuit qu'il existe une grande chance de probabilité pour assimiler à ces mêmes dépôts ceux de l'Afrique septentrionale intérieure, puisqu'on les retrouve sur les bords de la Méditerranée qui baigne cette partie du continent; d'où l'on peut conclure que l'âge géologique de ces grès et de ces sables pourrait bien être rapporté à une époque postérieure à celle du dépôt des terrains tertiaires les plus récents, et après le morcellement des grandes nappes basaltiques qui les ont recouverts en quelques endroits, comme en Auvergne, en Sardaigne, et peut-être en Égypte et en Abyssinie, où je crois que ces roches ont aussi fait éruption : c'est-à-dire que ces grès seraient postérieurs au grand bouleversement du globe connu des géologues sous le nom de *soulèvement des Alpes principales*, qu'ils placent après le dépôt des terrains tertiaires, et avant ce qu'ils nomment le *diluvium*.

« Remarquons encore que ce serait pendant cette période qu'auraient eu lieu les grandes débâcles des glaciers et la formation des grandes moraines sur les deux versants des Alpes, le transport des blocs erratiques dans le nord de l'Allemagne, et peut-être l'extinction des races des grands pachydermes (éléphants, mastodontes, rhinocéros), qui alors habitaient, non-seulement l'Italie (Astsan vallée du Tibre), mais une partie des plaines de la Sibérie.

« D'ailleurs, ces convulsions de la nature sont clairement indiquées, dans l'île de Sardaigne, par l'état où se trouvent les nappes basaltiques dont les lambeaux correspondants ont été portés à des hauteurs différentes, mais surtout par les grandes crevasses qui partagent maintenant des plateaux immenses basaltiques ne faisant jadis qu'un seul tout, et par lesquelles coulent aujourd'hui des fleuves qui, certainement, ne passaient pas par là avant cette rupture. On peut voir, sur ces morcellements, ce que j'ai consigné dans le chapitre XV de mon premier volume de la *Description géologique de l'île de Sardaigne*, de 1857, pages 611, 617 et 646.

« Enfin, je disais dans le second volume de ce même ouvrage, chapitre XVII, page 62 :

« Nous pensons également que puisque notre grès
 « quaternaire passe insensiblement en plusieurs loca-
 « lités à un sable jaunâtre qui devient incohérent à
 « mesure qu'il se trouve en un point plus éloigné de
 « la plage, on pourra un jour fixer une date géologique
 « (c'est-à-dire relative et non positive) aux grands dé-
 « pôts sablonneux de l'Afrique septentrionale, que plu-
 « sieurs considérations nous portent à regarder comme
 « contemporains des grès quaternaires. »

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

INTRODUCTION.

Pays de transition des hommes et de la nature. — Causes de civilisation et de barbarie. — La civilisation entravée par l'esclavage. — Trois grandes émigrations au Soudan. 1

PREMIÈRE PARTIE

SOUDAN ORIENTAL

CHAPITRE PREMIER. — KARTOUM.

Aspect extérieur de Kartoum. — Ville récente. — Arrivée au palais. — Le moudir et les effendis. — Disposition de Kartoum. — Les principaux édifices. 15

CHAPITRE II. — POPULATION, GOUVERNEMENT ET MŒURS.

Variété de la population. — Gouvernants et gouvernés font la traite. — Ce que vont chercher ou cacher les Européens. — Singuliers procédés administratifs. — Vertu de la courbache. — Traits barbares. — Les nuances du teint. — Danse soudanienne. — Pauvres bayadères! 25

CHAPITRE III. — COMMERCE.

Choix des esclaves. — Marchandises du bazar. — Comestibles. — Comment se fait la traite. — La gomme. — L'ivoire. — Le bétail. — Plumes d'autruche, séné, tamarin, etc., etc. 47

CHAPITRE IV. — DÉPART DE KARTOUM.

Couleur des fleuves. — On ne peut retrouver mes effets. — Pauvre inventaire. — Affreuse apparition. — La nécessité est mère de l'industrie. — Nourriture du pays. — Apprêts et menu d'un repas. — Festin où il faut du courage. 59

CHAPITRE V. — KAMNIN ET PROCÉDÉS TURCS.

Fabrique de Kamnin et procédé turc. — Autre procédé turc. — Pénibles impressions. — Race d'hommes patiente et laborieuse. . . 71

CHAPITRE VI. — ANTIQUE ALOA ET MODERNES CHOUKRIÉS.

Ruines les plus reculées au sud. — Plusieurs époques archéologiques. — Aloa fut chrétienne. — Le peuple d'Aloa n'était pas nègre. — Je rejoins mes compagnons. — Abou-Ahraz. — Troupeaux innombrables. — Populations différentes des deux rives. — Demeures et usages des Choukriés. 81

CHAPITRE VII. — LE FLEUVE BLEU JUSQU'AU DENDER.

Amphibies et autres animaux. — La nature végétale et animale s'améliore. — Ouad-Médina. — Une révolte nous menace. — Nuit agitée. — Différente nature de crépuscule. — Le Kramsine naît dans le désert. — Avec le jour revient la confiance. — Riante nature. — Cadavre noir. — Instinct maternel. — Le Dender. 95

CHAPITRE VIII. — FORÊTS VIERGES ET LEURS HÔTES.

Différentes natures de forêts. — Charmantes retraites. — Pas de roses sans épines. — Moyen de protéger la récolte. — Causes de la multiplicité des animaux. — Sauvage beauté des forêts vierges. — Nombreux hôtes des forêts. — Pas gigantesques. — Cris étranges. — Forêt herbacée. — Labyrinthe pratiqué par les animaux. — Réduit à faire le quadrupède. — Description d'oiseaux. — Incident, fin du labyrinthe. — Douce nature. 111

CHAPITRE IX. — LES SOUPIRS DU LION.

Une île du fleuve Bleu. — En compagnie des singes. — Chacals et hyènes m'annoncent la nuit. — Inquiétude. — Effroyables soupirs et rugissements. — Entouré d'animaux sauvages. — Perplexité nocturne dans la forêt. — Saisissement. — Anxiété à notre bord. — Anecdotes relatives aux lions. — Caractère du lion. 129

CHAPITRE X. — SENNAR.

Campagnes au nord de Sennâr. — La ville de Sennâr. — Nourriture et luxe local. — Population, mœurs, costume. — Mariage, usages, professions, justice. — Insalubrité, maladies et traitement du pays. 149

CHAPITRE XI. — ONCTIONS, INFIBULATION, ETC.

La delka. — Un bienfait mal reçu. — Fumigations odorantes. — Préparation et résultat des onctions. — La delka des envoyés de Cambyse. — L'infibulation. — Contre-opération. — Castration. 163

CHAPITRE XII. — APERÇU HISTORIQUE SUR LE SENNAR.

Induction sur les temps anciens. — De quelle race étaient les Macrobiens. — Époques antérieures aux Mek. — Le Sennâr conquis par les Foun. — Fondation de Sennâr. — Deux chronologies. — Principaux événements. — Les souverains et leurs bourreaux. — Décadence du Sennâr. — Facile conquête des Turco-Égyptiens. — On fait d'abord des esclaves. — Le supplice du pal inaugure le règne. 177

CHAPITRE XIII. — DE SENNAR A LONY.

Témérité féline. — Divers types de populations. — Récolte du doura. — Riches coiffures imitées de l'antique Égypte. — Abus de pouvoir du militaire sur le civil. — Une mosaïque dans le ciel. — Aspect et essences des forêts. — Événement nocturne. — Tableau féminin. — Dignité du peuple. 245

CHAPITRE XIV. — LES CROCODILES.

Homme emporté par un crocodile. — Un coup de dent du crocodile. — Abandon d'un homme mutilé. — Gens attaqués et avalés par le crocodile. — Le crocodile et son œuf. 255

CHAPITRE XV. — DE LONY A ROSSEIROS.

Chasse à l'hippopotame. — Riche nature et difficulté de vivre. — Sauvage harmonie. — Remarques sidérales. — Voisinage des éléphants. — Piège pour les singes. — Nudité végétale autour des villages. — Homme bicolore. — Construction expéditive. — Belle nature. — Grand reptile. — Les ibis. — Couleurs brillantes et cris bizarres des oiseaux. — Un arsenal invisible. — Rosseiros. 245

CHAPITRE XVI. — LE FA-ZAGLO.

Forêt grandiose, ses accidents. — Une correction turque. — Pénible route, les saisons. — Le baobab. — Principaux arbres. — Nature géologique du Sennâr. — Montagnes primitives et leurs habitants. — Les carcans de l'esclavage. — Douleurs et regrets. — Fa-Méka, pauvre palais. — Fa-Zoglo. 275

CHAPITRE XVII. — ÉPISODE DE L'ESCLAVAGE.

Djellab à la recherche d'une esclave fugitive. — Abandon, évasion, recherches. — Traversée du fleuve Bleu, cataracte. — Secours inattendu. — Les empreintes sur le sol. — Esclave fugitive découverte, supplications. — Fille garrottée et bâillonnée. — Désespoir maternel. — On fuit l'objet mais non l'idée. — Les voix de la forêt. — Nouveau pays. 295

DEUXIÈME PARTIE

LE SOUDAN

CHAPITRE PREMIER. — APERÇU GÉNÉRAL.

Limites du Soudan et de la Nigritie. — Deux races en guerre. — État des villes du Soudan. — Les constructions. — Ameublement. — Vêtement. — Monnaie. — Végétaux. — Animaux. — Populations. 311

CHAPITRE II. — SOUDAN OCCIDENTAL.

Berbères et Arabes. — Les Fout. — Fout, Mandingue, Sarakolè, Ouolof et Sérér. — Usages, industrie et culture. — La ville de Ségo. — Jenné,

sa civilisation. — Tombouctou, mœurs. — Régions sahariennes et du Niger. — Gogo. — Le Niger. — Les Eyos. 529

CHAPITRE III. — SOUDAN CENTRAL.

Civilisation et aspect de Kano. — Riche campagne, Fout et Foul. — Les Yem-Yem et la divinité Dodo. — La fable des hommes à queue. — Le Foumbina, Iola, région des Douleb. — Différents types des populations. — Bornou, industrie, usages, populations. — Les nègres Mousgo, usages, agriculture, etc. — Épisode de la chasse aux hommes. — Le Bagirmi, son peuple. — Le Ouadaï. — Wara et cérémonial de cour. — Populations du Ouadaï. — Administration, habitation, commerce. — Batha et Bahar-el-Ghazal. 345

CHAPITRE IV. — SOUDAN ORIENTAL.

Le Dar-Four, ses souverains, ses populations. — Excursion au mont Marrah. — Mariages à l'essai, et réjouissances. — Danses et chants. — Habitations. — Le Facher, usages et cérémonies de cour. — L'absolutisme et ses bizarres pratiques. — Un amour impromptu. — Sièges et coussins vivants. — Nouba, signification de ce nom. — État actuel du Soudan égyptien. — Trois principales familles d'origine sémitique. 379

L'HOMME BLANC DEVIENT NÈGRE (et vice versa). 407

LES GRÈS DU SAHARA ET DU BASSIN MÉDITERRANÉEN. 445

NOTA

Dans une liste de cent quinze noms de provinces d'Éthiopie, tirée des monuments de Toutmès III, à Thèbes, par M. Mariette, on lit, sous le n° 12, celui d'*Arak*, qui semble pouvoir être identifié avec celui d'*Arrata*, dont nous avons parlé page 262 du volume *Égypte et Éthiopie*; ce qui paraît être une confirmation du nom ancien de cette cité. Toutefois, ces détails ne sont pas tirés seulement de Diodore, comme nous l'avons dit par erreur, mais de Diodore et du *Tableau des découvertes en Afrique*, publié par la *Société d'Afrique*, et traduit par Cuny, page 211.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PUBLIÉS AVEC ENCOURAGEMENT DU GOUVERNEMENT

VOYAGES AU SOUDAN ORIENTAL ET DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

Comprenant des explorations dans l'Algérie, les Régences de Tunis et de Tripoli, l'Égypte, la Nubie, les déserts, l'île de Meroé, le Sennâr, le Fa-Zoglo, et dans les contrées inconnues de la Nigritie, formant un bel album in-folio de vues pittoresques, scènes de mœurs, types de végétation remarquable, dessins d'objets ethnologiques et scientifiques, panoramas, cartes géographiques, etc.

Atlas de 61 planches en partie coloriées, avec texte
dont 4 cartes, 2 panoramas et un frontispice. Prix : 120 fr., avec 5 vol. in-8.

PARALLÈLE

DES

ÉDIFICES ANCIENS ET MODERNES DU CONTINENT AFRICAIN

Comprenant, pour l'antiquité : des monuments des diverses phases de la civilisation naissante, de chaque style et de chaque époque qui se sont succédé ; pour les temps modernes : les habitations depuis le *toucoul* ou cabane des nègres du Soudan jusqu'à la somptueuse habitation mauresque, et la mosquée depuis sa plus simple expression jusqu'à sa plus grande splendeur.

Ces exemples sont choisis parmi les monuments les plus caractéristiques, les moins connus ou entièrement inconnus.

Atlas de 82 planches in-folio en partie coloriées, avec texte
et une carte de l'Afrique centrale et orientale. Prix : 120 fr., avec un vol. in-8.

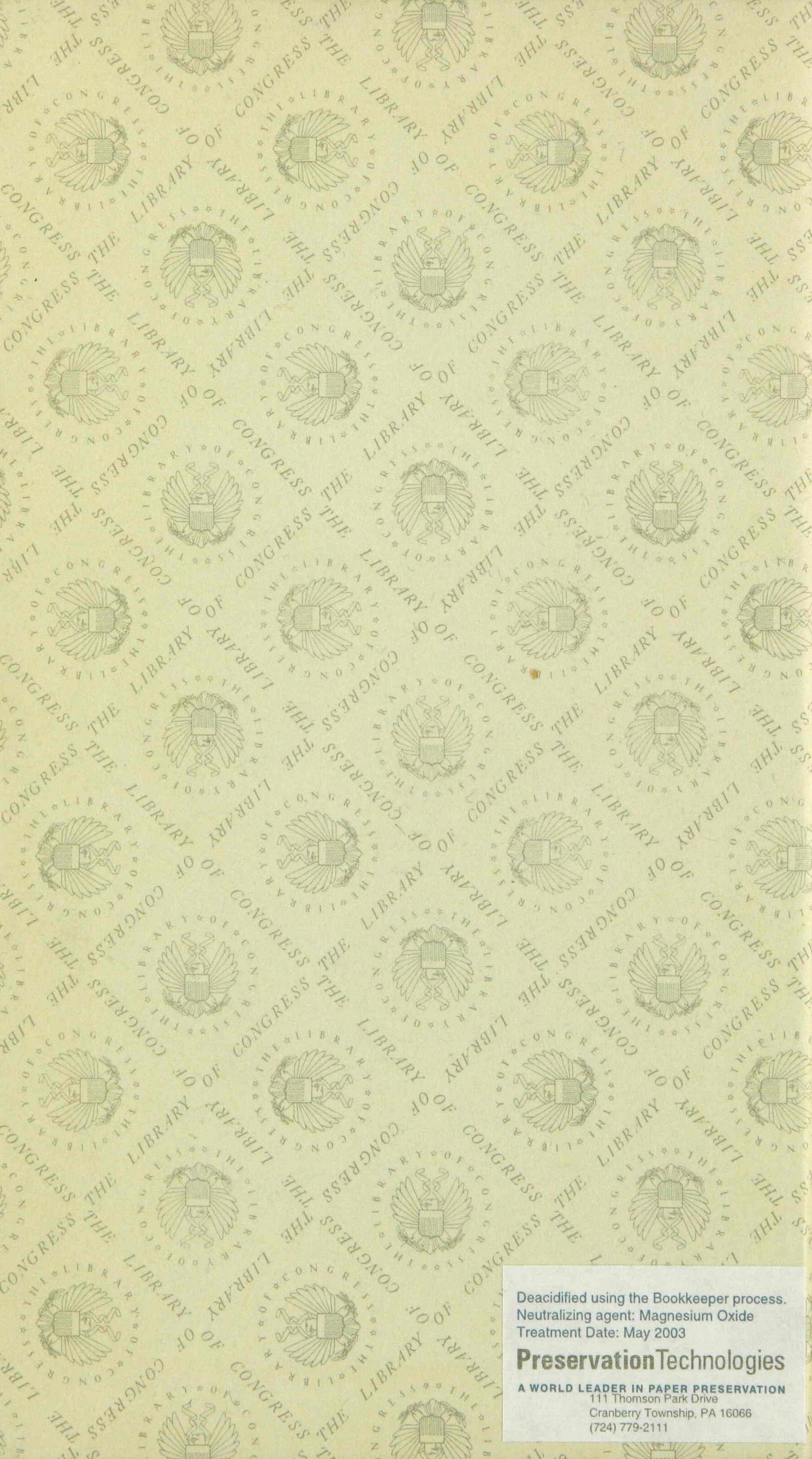
EXPLORATION ARCHEOLOGIQUE EN ASIE MINEURE

EXÉCUTÉE PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE

Plus de cinquante localités ou cités antiques ont fourni les documents de cette exploration ; elle comprend des ruines de villes antiques presque entières ; avec leur enceinte et des monuments de toute espèce parfois peu endommagés. On y remarque des enceintes fortifiées, des camps retranchés, des stades, des théâtres, des temples, des basiliques, des thermes, des palestres, des agora, des hippodromes qui ont jusqu'à deux fois la grandeur du plus grand cirque de Rome, des aqueducs, dont l'un, plus élevé que celui du Gard, a cinq à six fois sa longueur, etc. ; en outre, des médailles, un grand nombre d'inscriptions grecques et quelques-unes latines. Cet ouvrage, en cours de publication, formera

43 livraisons de 5 planches in-folio avec texte

Prix de chaque livraison : 10 fr.



Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: May 2003

Preservation Technologies

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

